Le vicomte Alexander arrive aujourd'hui en terre canadienne

MERCREDI, 10 AVRIL 1946
100e jour — 4e mois, 30 jours — 15e semaine
Fête de saint Macaire, évêque et confesseur
SOLEIL lever à 5 h. 25 coucher à 6 h. 39 — LUNE lever à 5.O. 25 coucher à 3 h. 17

Le Canada

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui :
Plus clair
Température à Montréal, hier : Minimum, 34; Maximum, 41
(Bulletin météorologique complet en page 2)

QUARANTE-QUATRIEME ANNEE — No 6 — MONTREAL, MERCREDI 10 AVRIL 1946 — PRIX: TROIS SOUS

LES CANADIENS SONT CHAMPIONS

Les champions du monde au hockey

Les "mangeurs de soupe aux pois" ont battu les mangeurs de "beans" de Boston

Les Montréalais remportent la coupe Stanley, en triomphant du Boston, hier, au Forum, par 6 à 3

FORUM, 9. (Par fil direct au "Canada".) — Les fameux Canadiens de Dick Irvin ont remporté la coupe Stanley pour une 6e fois dans leur histoire et pour la seconde fois en trois saisons quand ils ont défait les puissants Bruins de Boston par 6 à 3, devant près de 15,000 personnes, ici ce soir, dans une joute âprement contestée, pour l'emporter dans la grande finale pour le trophée, par quatre victoires à une. Les Canadiens avaient gagné les trois premières joutes de la série mais une victoire des Bruins à Boston, dimanche soir dernier, nécessita la joute de ce soir.

Le valeureux vétéran et capitaine des Canadiens, le sympathique Hector "Toe" Blake, fut celui qui compta le but le plus important de la soirée, dans la 3e période, quand il brisa une égalité de 3 à 3, alors que les Bruins attaquaient à fond de train et menaçaient eux-mêmes de prendre l'avantage qui aurait probablement pu leur assurer la victoire et nécessiter une 6e joute qui aurait été disputée à Boston jeudi soir. Blake fut applaudi à tout rompre quand il compta et il le fut davantage immédiatement après la joute, quand on annonça qu'il méritait la 1ère étoile et quand on présenta la coupe Stanley au sénateur Donat Raymond, le président de la Canadian Arena Co. Blake, à titre de capitaine de l'équipe, fut celui qui prit charge du trophée, qui date de plus de 50 ans.

Lutte contestée

Les Canadiens ont fortement mérité cette victoire de 6 à 3, remportée hier, car ils durent encaisser des mises en échec de toutes sortes, surtout au début de la dernière période. Ils acceptèrent ces coups sans riposte, toutefois, et revinrent à la charge pour prendre le dessus quand Blake compta avec l'aide de Lach, après 11 minutes, et ils s'assurèrent ensuite définitivement la victoire, trois minutes plus tard quand Murph Chamberlain porta le compte à 5 à 3, sans aide, prenant Frankie Brimsek en défaut sur un lancer bas, plutôt facile, qui trouva place entre les jambières du gardien des Bruins. Ces derniers, battus, tentèrent tout de même de remonter la côte mais mal leur en pris car les Canadiens s'échappèrent à maintes reprises et, après 17 minutes, Hiller compta le dernier but de la joute, sur une passe de Lach. Ce dernier, incidemment, se distingua durant la joute entière et décrocha un but et deux assistances. Les compteurs, pour les Canadiens, furent dans l'ordre, Bob Dillon, Ken Mosdell, Elmer Lach, Toe Blake, Murph Chamberlain et Dutch Hiller. Bill Cowley, Bobby Bauer et Milt Schmidt furent les compteurs des Bruins.

Les Bruins livrèrent une ardente lutte aux nouveaux champions du monde — qui succèdent aux Leafs de Toronto comme détenteurs du trophée — durant les deux premières périodes. Ils prirent l'avance à deux reprises dans la 1ère période, mais les Canadiens, bataillant avec acharnement, réussirent à égaliser chaque fois et ils menèrent même avant la fin du premier "vingt-minutes", grâce à un but de Mosdell. Milt Schmidt égala les chances à 3 à 3 dans la 2e période lorsque le Boston — comme il le fit d'ailleurs durant toutes les joutes de la série qui a pris fin ce soir — déclassa les Habitants durant 20 minutes environ. Nos gars revinrent toutefois à la charge dans la période finale et enfilèrent trois autres buts pour une victoire glorieuse, pendant que les Bruins devaient se contenter d'accepter la défaite, ne pouvant rien faire de bon.

Les 15,000 spectateurs présents firent une ovation grandiose à leurs favoris après la joute et il faut dire aussi que les Bruins, joueurs et officiels, furent les premiers à féliciter tous et chacun des nôtres. Finalement, pour mettre fin à une soirée parfaite, le président de la ligue Nationale, Mervyn Dutton, remit lui-même la coupe Stanley, emblème du championnat mondial, au sénateur Raymond, sous les applaudissements d'une foule délirante de joie.

Bienvenue au Canada

Le vicomte Alexander de Tunis, gouverneur général du Canada, mettra pour la première fois le pied sur la terre canadienne, aujourd'hui, quand le navire qui le transporte touchera le port de Halifax. Le feld-maréchal Alexander se mettra ensuite en route pour y prêter son serment d'office. Bienvenue au Canada !

L'Iran demande le rejet de la requête du gouvernement russe

NEW-YORK, 9. (A.P.) — L'Iran a ce soir demandé au Conseil de sécurité des Nations-Unies de rejeter la requête de la Russie demandant de rayer la question iranienne de l'agenda du Conseil.

L'attitude iranienne fut révélée dans une lettre adressée au secrétaire-général Trygve Lie, lettre que le secrétaire fit circuler parmi les délégués au Conseil de sécurité peu après la séance d'aujourd'hui, qui s'est terminée sur un ajournement indéfini.

La réception de la lettre a été annoncée par le Dr Quo Tai-tchi, de Chine, président du Conseil, au cours d'un débat qui portait sur l'opportunité pour les délégués d'étudier la proposition soviétique.

La lettre, portant la signature de l'ambassadeur iranien Hussein Ala, était ainsi rédigée:

"Permettez-moi de vous remercier pour votre message du 8 avril 1946, m'informant du texte de la note du 6 avril de M. Gromyko, demandant que les questions portées à l'attention du Conseil au sujet de l'Iran soient rayées de l'agenda.

"J'ai ordre d'affirmer que la position du gouvernement iranien demeure telle qu'annoncée au Conseil de sécurité à la séance du 4 avril 1946. Mon gouvernement désire que les questions soumises par l'Iran au Conseil de sécurité demeurent sur l'agenda du Conseil, comme le prévoit la résolution adoptée le 4 avril 1946."

Le geste de l'Iran raffermit puissamment la position des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, qui ont indiqué qu'ils s'opposeraient à la proposition soviétique demandant le classement de la question iranienne sans attendre le délai fixé au 6 mai, par le Conseil, pour le règlement de cet épineux problème.

Arrestation de l'ancien chef de l'état-major iranien, Hassan Arfa

TEHERAN, 9, (A.P.). — Le gén. Hassan Arfa, ancien chef de l'état-major iranien, impliqué par les rumeurs dans les préparatifs de droite pour résister aux rebelles dans la province d'Azerbaidjan, a été arrêté aujourd'hui sur des accusations d'activités subversives contre le gouvernement.

Cette nouvelle coïncide avec le rapport révélant que le parti de gauche "Tudeh" prépare une demande pour l'addition d'un sénat au parlement iranien. Le parti a dit que ce serait le premier pas pour ramener dans les cadres de l'état perse le gouvernement de l'Azerbaidjan.

Le journal iranien "Ettlaat" a dit ce soir que les troupes soviétiques avaient commencé l'évacuation de Tabriz, la capitale de l'Azerbaidjan et que les camps qu'elles abandonnaient étaient occupés par des troupes du gouvernement autonome de l'Azerbaidjan.

Depuis quelques semaines, selon les rumeurs, Arfa, qui a été limogé comme chef de l'état-major après qu'Ahmed Qavam est devenu premier ministre, aurait été de connivence avec une organisation de droite transportant des armes et des approvisionnements aux tribuns du nord pour les opposer aux forces de l'Azerbaidjan.

Arfa, dépeint ici comme antipathique à l'Union soviétique, se trouvait récemment à Hamadan, à environ 180 milles au sud-ouest de Téhéran.

Qavam et les autres autorités ont nié les rapports de trouble dans la province côtière de Mazanderan, qui reste complètement pacifique et loyale.

Un porte-parole du parti "Tudeh" a prétendu qu'il aura au moins 60 députés dans le Majlis (parlement) aux élections qui doivent avoir lieu immédiatement après le 6 mai.

Le parti "Tudeh" a l'appui du travail dans les provinces du nord et préconise des réformes sociales.

Les Japonais ont appris à voter comme ailleurs; c'est un début

TOKIO, 10 (A.P.). — Les électeurs japonais sont allés aux polls aujourd'hui. C'était l'élection la plus libre de l'histoire pour montrer au monde ce qu'ils ont appris de la démocratie occidentale.

Les observateurs politiques japonais ont prédit une victoire conservatrice. D'après eux il y avait un fort courant conservateur dans cette première élection d'après-guerre pour le choix de 468 membres de la Chambre des représentants. Il y avait 2,800 candidats sur les rangs.

Ils ont prédit que les libéraux et les progressistes se partageraient la majorité des sièges, mais on ne croit pas qu'un parti unique domine la prochaine chambre.

Ils ont aussi prédit que moins des trois quarts des 36,000,000 électeurs enregistrés se sont rendus aux pools. Ce vote si faible est dû à la préoccupation des gens pour se trouver de quoi manger.

Le gouvernement avait décrété un congé afin de donner à tout le monde la chance de voter. Les premiers résultats seront donnés tard demain.

Beaucoup du manque apparent d'enthousiasme est attribuable au cynisme des gens, dont plusieurs croient qu'ils auront le même gouvernement en dépit des vastes changements apportés par sept mois d'occupation.

Assemblée de la Canadian Press, demain à Sherbrooke

La section provinciale de la Canadian Press doit tenir son assemblée, demain, au Club Social de Sherbrooke. La discussion, portant sur le développement des nouvelles canadiennes, sera engagée par M. Donald McMahon, du "Sherbrooke Record", et la réplique sera donnée par M. Robert Poulin, directeur de l'information au journal "Le Canada".

ÇA ET LÀ

ROME, 9, (A.P.) — Les communistes et les socialistes, que les centres urbains ont favorisés, ont gardé leur avantage avec l'arrivée des premiers résultats des élections municipales de dimanche. Les résultats de 206 communes accordent aux socialistes 3,220 sièges de conseil et 196 communes alors que les partis de droite et du centre n'ont remporté que 2,701 sièges et 155 communes.

* * *

WASHINGTON, 9. (A.P.) — Le gouvernement américain a recommandé aujourd'hui le rationnement de la farine pour les boulangers et les détaillants, non pour les consommateurs.

L'Irak oppose ses soldats aux Kurdes

SULAIMANIYA, Irak, 9. (A.P.) — Des informateurs kourdes ont déclaré aujourd'hui qu'ils croyaient que le gouvernement de l'Irak avait ordonné l'envoi de renforts dans le territoire Barzani, au nord, où les Kourdes se seraient lancés à l'assaut de postes de police sur la frontière de l'Irak, près de la jonction des frontières de la Turquie, de l'Iran et de l'Irak.

Le centre pétrolifère de Kirkouk, dans le nord de l'Irak, a été la scène d'activités militaires inusitées au cours de ces derniers jours. On a noté un mouvement constant de troupes vers la ville ou sortant de la ville, mais le gouvernement n'a donné aucun détail de ces troupes.

Quelque 2,000 soldats de l'Irak ont été déployés autour de Erbil, à environ 50 milles au nord-ouest de Kirkouk.

Monopole détruit par les Etats-Unis

WASHINGTON, 9, (A.P.). — Le gouvernement américain a affirmé aujourd'hui avoir brisé un monopole mondial des allumettes et avait préparé la voie pour la fabrication aux Etats-Unis d'une allumette pouvant servir un grand nombre de fois.

En 1914, la justice américaine avait accusé la Diamond Match Company, dépeinte comme la plus grande productrice américaine, avec la Swedish Match Company et Bryant & May, producteurs britanniques, d'avoir supprimé la production d'une telle allumette.

Appel de deux députés torontois en faveur de l'unité nationale

OTTAWA, 9. (C.P.) — Deux députés de Toronto, le premier, un conservateur progressiste, et l'autre un libéral, ont demandé aujurd'hui aux Canadiens de tout mettre en oeuvre pour combattre ce qu'ils ont appelé "le canadianisme à trait d'union" et dans lequel ils voient un mal qui détruit la conception véritable que l'on devrait se faire de la citoyenneté et de l'unité canadienne.

Participant, avec une quinzaine de leurs collègues au débat sur la seconde lecture du projet de loi de la citoyenneté canadienne, lequel est en général approuvé par tous, M. Donald Fleming, conservateur de Toronto Eglinton, et M. David Croll, libéral de Toronto Spadina, ont tous deux prononcé un vibrant plaidoyer en faveur de l'unité national, M. Fleming ayant même exprimé en français certaines des idées qu'il a sur cet important sujet.

Le secrétaire d'Etat, l'hon. Paul Martin, le parrain du bill, est aussi intervenu dans le débat, à un moment, pour rappeler à ceux qui trouvent à redire à cette mesure qu'elle a fait "une si profonde impression sur ceux qui en Grande-Bretagne s'occupent de ces affaires de citoyenneté", que l'on se propose à Londres, de la prendre comme modèle de toute législation analogue que l'on pourrait décider de présenter au Royaume-Uni.

Quatre autres députés ont aussi trouvé le moyen de glisser dans la discussion la question des Japonais de la Colombie britannique dont ils exigent la déportation. Ce furent MM. G. R. Pearkes, conservateur de Nanaimo; Thomas Reid, libéral de New Westminster; Grote Stirling, conservateur de Yale; et George Cruickshank, libéral de Fraser Valley. Ils ont dit qu'il ne fallait accorder à aucun habitant du Canada, qui est d'origine japonaise, la citoyenneté canadienne et que ce que l'on peut faire de mieux avec eux c'est de les déporter.

"Soyons francs, a dit M. Fleming. Nous avons en ce pays un problème racial et c'est un problème difficile. Ceux qui exaltent la race, qui la placent au-dessus de l'unité nationale ou de la citoyenneté canadienne rendent un bien mauvais service au Canada. Nous savons tous parfaitement qu'en autant que les grandes races de ce pays sont concernées, la purité raciale est un mythe biologique. Ces 2 races se mélangent et elles continueront de le faire. Quiconque cherche à exploiter les différences de race pour obtenir des avantages politiques commet un crime contre le Canada, contre l'unité canadienne et contre ce que doit être véritablement l'unité canadienne". Il a ajouté à cela que tous les Canadiens ont un droit égal au titre de canadien.

M. Croll, de son côté, ne veut pas de Canadiens anglais, de Canadiens français, de Canadiens allemands, de Canadiens juifs, de Canadiens ukrainiens. Il veut des Canadiens tout court. "Le sol canadien, a-t-il ajouté, est hostile aux succédands du canadianisme. Le temps est venu pour nous de nous dispenser du canadianisme d'apologétique qui nous est si familier. Le temps est venu pour nous de construire une citoyenneté canadienne qui pourra accomplir une longue marche, dormir sur la terre dure, se contenter de maigres rations, et être prête, après tout cela, à entrer dans le combat avec une foi et une loyauté véritables".

M. Donald Fleming

Le député conservateur de Toronto Eglinton ne croit pas que la loi de citoyenneté en elle-même soit capable de faire de l'unité nationale au Canada. Il reconnait, cependant, que, si l'on sait s'en bien servir, elle peut devenir un facteur important d'unification. "Ce qu'il nous faut, ce dont nous avons surtout besoin c'est d'avoir conscience que nous sommes des Canadiens, dit-il. Nous manquons de fierté nationale". Il a aussi déclaré qu'il fallait cesser au pays d'opposer un groupe à l'autre. Il n'y a personne au Canara qui puisse avoir une priorité sur le privilège de s'appeler canadiens. Il a critiquer M. Edouard Rinfret, libéral d'Outremont, parce qu'il a dit que les Canadiens de langue française, ayant été les premiers à s'appeler "Canadiens", se croient

(Suite 2e page, 2e col.)

Demande de la Russie au sujet de Redine rejetée par Washington

WASHINGTON, 9. (A.P.) — Les Etats-Unis ont rejeté aujourd'hui une demande russe d'abandonner les accusations d'espionnage contre le lt Nicolai G. Rédine, officier naval soviétique arrêté à Portland, Oregon.

Un porte-parole du département d'Etat a donné une déclaration officielle disant que l'ambassade soviétique avait fait cette demande le 6 avril, sous le prétexte que Rédine était innocent. Le département a répondu qu'il appartenait au département de la Justice et à un grand jury de décider ce point. Le procureur général Tom Clark a dit à un journaliste que les accusations seraient poussées avec plus de vigueur.

Il a ajouté que les accusations étaient bien fondées ayant été portées après une enquête approfondie.

Auparavant, M. Clark a annoncé que son gouvernement poursuivrait l'affaire. Les autorités qui ont révélé la démarche russe ont dit qu'elles savaient que les Russes étaient certains qu'on leur dirait que le département ne pourrait intervenir auprès du département de la Justice en une telle affaire.

La démarche soviétique n'était pas uniquement une demande d'abandon de l'affaire d'espionnage contre l'officier naval de 29 ans, qui a été arrêté à Portland le 26 mars sur des accusations d'avoir incité une personne à lui donner des détails sur le tender de sous-marin "U.S.S. Yellowstone."

Les Soviets ont exprimé l'opinion que l'accusation n'était pas justifiée ont demandé si les Etats-Unis voulaient donner suite à l'affaire. On croit que cette demande a été renvoyée au département d'Etat.

Les autorités du département d'Etat maintiennent un strict silence officiel sur l'affaire. Ni le département d'Etat ni l'ambassade soviétique n'ont fait de commentaires à ce sujet.

Le nouveau gouverneur général arrive aujourd'hui à Halifax

ÇA ET LÀ

TCHOUNG-KING, 9. (A.P.) — Trois généraux — deux Chinois et un Américain — ont pris le chemin de la Mandchourie dans le but de tenter un suprême effort pour régler une crise qui menace de plonger la Chine dans la guerre civile une autre fois. Un des généraux représente le général Marshall, un autre, le général communiste Tchou En-lai, et le troisième, le ministre de la Guerre.

* * *

WASHINGTON, 9, (A.P.). — Le général George C. Marshall interrogé sur une certaine conférence tenue à la Maison Blanche peu avant l'attaque japonaise contre Pearl Harbor, a déclaré aujourd'hui : "Nous n'avons pas tenté de provoquer les Japonais".

L'UNRRA entend agir rapidement

WASHINGTON, 9. (C.P. — Une réunion importante de la Commission combinée des vivres aura lieu ici demain et Fiorello H. LaGuardia, le nouveau directeur général de l'U.N.R.R.A., y sera afin de lancer un appel final pour soulager la misère des affamés.

Le Canada sera représenté par l'ambassadeur L. B. Pearson à moins que le ministre de l'Agriculture Gardiner, le membre titulaire, puisse s'y rendre.

On a rapporté ici ce soir que M. Gardiner et le ministre du Commerce MacKinnon se rendraient par avion à Washington pour cette réunion.

La situation précaire de millions d'êtres dans l'Inde la Chine, et les diverses parties de l'Europe, ne peut être exagérée, a dit une autorité.

M. LaGuardia a adopté l'attitude que la situation peut être de beaucoup améliorée si la consommation dans les pays riches, surtout aux Etats-Unis, est réduite de moitié.

Découverte d'un nouveau remède

ATLANTIC CITY, 9, (A.P.)— La Société Américaine de Chimie, à sa 109e convention annuelle, a appris la découverte d'un nouvel agent destructeur de germes, substance appelée "tomatine" par son inventeur.

La "tomatine", qui est un extrait de tomate, s'avérerait un remède efficace contre certaines infections de la peau et des reins.

Le Dr Thomas Fontaine, l'un des membres de l'équipe de savants du département de l'Agriculture, qui a isolé la substance, a parlé des possibilités de cette substance à la convention.

HALIFAX, 9, (C.P.) — Deux choses ont une importance particulière dans l'accueil que réserve demain le Canada à son nouveau gouverneur général le feld-maréchal le vicomte Alexander, c'est une fanfare flottante et des fruits qu'on appelle bananes.

Une fanfare militaire à bord d'un chalutier accompagnera "L'Aquitania" lorsque le paquebot remontera le port. En ce qui a trait au rôle des bananes, elles ont le privilège d'être placées sur le menu du gouverneur général, et à sa demande spéciale.

Le célèbre guerrier britannique et lady Margaret Alexander n'ont pas mangé de bananes depuis 1939 alors que, de leurs trois enfants, leur fillette de 13 ans, Rose, est le seul enfant qui y ait déjà goûté.

Aujourd'hui, on a mis la dernière main aux préparatifs de la réception sous un magnifique soleil, mais on prédit de la pluie pendant la nuit et un temps nuageux pour demain.

Le vaste paquebot, qui a pris à son bord 971 dépendants des membres des forces armées et 171 vétérans, doit arriver ici à 1 h. 30 de l'après-midi, heure de l'Atlantique soit 12 h. 30, heure de l'est. Le vicomte doit descendre du navire à 3 heures et monter ensuite à bord de son train spécial pour Ottawa.

Aujourd'hui, les citoyens de Halifax qui discutaient l'arrivée du gouverneur avaient trois remarques à faire.

D'abord, ils n'aiment pas l'idée que le gouverneur général descende en civil au lieu de porter son uniforme de feld-maréchal. Ils auraient aimé que le gouverneur parade dans les rues au lieu de ne faire qu'un simple arrêt près du

(Suite 2e page, 3e col.)

La France accepte de participer à la première conférence de paix

PARIS, 9. (A.P.). — La France a accepté aujourd'hui la proposition américaine d'une conférence des ministres aux Affaires étrangères des quatre grandes puissances ici le 25 avril, pour préparer la voie à la prochaine conférence européenne de paix.

Un communiqué a annoncé que le cabinet avait voté à l'unanimité pour que les négociations au sujet d'une alliance anglo-française se poursuivent. Ceci a donné lieu à l'hypothèse qu'on en viendrait à un compromis entre les demandes françaises pour la séparation de la Ruhr de l'Allemagne et une proposition britannique d'un contrôle international économique de cette région, laissant le contrôle politique aux mains des Allemands.

Les Français espèrent que la réunion de Paris des ministres aux Affaires étrangères reprendra leur demande d'internalisation de la Rhur et la séparation de la Sarre et de la Rhénanie de l'Allemagne. On a annoncé que la commission des affaires étrangères de l'assemblée constituante a conféré longuement sur ce sujet ce matin et tiendrait une autre réunion au cours de laquelle le ministre aux Affaires étrangères Georges Bidault devra faire son rapport.

A Londres, on a dit que la Grande-Bretagne a accepté une suggestion française pour discuter à la réunion le régime espagnol de Francisco Franco.

M. Bidault a annoncé qu'il acceptait la proposition pour une réunion des ministres. La Grande-Bretagne et la Russie ont déjà informé le secrétaire d'Etat Byrnes de leur décision, et on croit que la France commencera bientôt à envoyer des invitations.

Tout récemment, le secrétaire britannique aux Affaires étrangères Bevin a annoncé que la Grande-Bretagne était prête à conclure une telle alliance.

Que fera l'ONU des mandats de la SDN que l'on est à dissoudre?

GENEVE, 9. (A.P.) — La Chine a proposé aujourd'hui que les puissances qui ont reçu des mandats de la Société des Nations et celles administrant les anciens territoires ennemis sous mandats soient requises de se soumettre à une inspection périodisue par les Nations-Unies tant que le nouvel organisme mondial n'aura pas établi son système de mandat.

Les délégués britanniques ont exprimé des objections. Les Etats-Unis, représentés à cette 21e et dernière session de la Société des Nations, quoique n'étant pas membres, feront, croit-on, une opposition vigoureuse à ce projet dans les coulisses. On a remis à plus tard la discussion de cette question.

La proposition, faite par le Dr Lone Liang pour combler le laps de temps entre la mort de la ligue et la constitution du système des mandats, veut que les puissances administrant les territoires sous mandats soumettent des rapports annuels aux Nations-Unies tant que le système de mandats ne fonctionnera pas.

Plus tôt, le vicomte Cecil a dit aux délégués que la Grande-Bretagne garderait la Palestine et trois territoires africains (le Tanganyika, le Togoland et les Cameroons) sous mandats tant que l'on n'aura pas fait d'autres arrangements.

Qui est-ce?

par JORDAN

Cette actrice française èst née à Paris. Elle a épousé l'acteur américain Tyrone Power. Son vrai nom est Suzanne Charpentier.

(Réponse dans notre prochain numéro.)

SOLUTION DU DERNIER PROBLEME :
Paul V. McNutt

●●● Québec demande l'institution d'une...

(Suite de la dernière page)

rique", nous lisons cette pensée lumineuse: "Il faut que les législateurs des démocraties et tous les hommes honnêtes et éclairés qui y vivent, s'appliquent sans relâche à soulever des âmes et à les tenir dressées vers le Ciel. Que si, dès lors, il se rencontre parmi les opinions d'un peuple démocratique, une de ces théories malfaisantes qui tendent à faire croire tout péril avec le corps, considérez les hommes qui les professent comme les ennemis naturels de ce peuple".

Si donc ce formidable duel doit se prolonger entre les démocraties, attachées à un idéal, à des systèmes sociaux dont les premières lois découlent et les ultimes sanctions dépendent de l'autorité divine, et le marxisme incrédule, rationaliste et tyrannique, demandons-nous quel indestructible arsenal procurera aux amis de la liberté les armes de la victoire?

La permanence des principes démocratiques dépend autant de la force des idées que de celle de l'artillerie et des bombes.

Le respect souverain de la personnalité, dans toutes les sphères de l'activité humaine, n'est nulle part mieux attesté que par les actes émanés de la chancellerie pontificale. Or, cette primauté de l'individu, cette libre action des volontés sont le souffle vital d'une saine démocratie. C'est pourquoi, le Canada doit prendre place à ce premier et indestructible foyer de liberté qu'est le Vatican. (Appl. unanimes.)

M. Irénée Chartier, député de l'Union Nationale de St-Hyacinthe, a secondé la motion Dumoulin et l'a appuyé d'un bref discours.

M. Albert Lemieux, député du Bloc Populaire, a aussi parlé en faveur de la motion qui a été adoptée unanimement.

Bulletin météorologique

(Canadian Press)

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province

Régions de Montréal et du St-Maurice : vent modéré du nord-ouest.. Devenant plus clair aujourd'hui.. Régions d'Ottawa et des Laurentides : plus clair ce matin; vent modéré. Région de la Baie Comeau : nuageux cet après-midi; neige probable. Région du Lac St-Jean : neige humide pendant la journée; plus clair ce soir.

Une association conservatrice d'une ville de l'ouest a déclaré récemment que le quotidien local (de politique libérale) était le meilleur de l'ouest du Canada.

●●● Appel de deux députés torontois en...

(Suite de la première page)

plus Canadiens que leurs autres compatriotes. Il a prétendu que ce n'était pas là une façon de contribuer à l'unité nationale. Il s'en est aussi pris à M. Rinfret parce que celui-ci a rappelé que beaucoup plus de Canadiens de langue française apprenaient l'anglais, que des Canadiens de langue anglaise apprenaient le français. Il a dit enfin que M. Rinfret avait tort de dire que le roi de Grande-Bretagne était une personne différente du Canada. Pour lui cela est contraire à la loi et contraire aux faits. Il ne comprend pas enfin que l'on puisse soumettre les sujets britanniques de l'empire au même traitement que les autres immigrants lorsqu'ils viennent s'installer au Canada.

M. Fleming a aussi dit quelques mots en français en faveur de l'unité nationale.

M. David Croll

Le député libéral de Toronto Spadina trouve que les Canadiens en général ne se passionnent ni pour la loi de la citoyenneté ni pour le drapeau canadien. Un journal a même dû, pour attirer l'attention de ses lecteurs sur un projet de drapeau, le photographier avec une jolie fille qui faisait plus que montrer ses jambes. Ceux qui sont le plus intéressés au bill de la citoyenneté sont les néo-canadiens qui ne peuvent réclamer par droit de naissance tous les privilèges et, tous les droits du citoyen canadien.

M. Croll, un Juif dit qu'il a vécu 41 de ses 46 années au Canada et qu'il est naturalisé canadien. Il s'est laissé assimiler dans la communauté. Il a servi là où il a pu. Ancien maire de Windsor, il s'est enrôlé comme soldat au début de la guerre et il était colonel à son licenciement. Les néo-canadiens sont fiers d'être du Canada. S'il en est qui ont plus de loyauté pour une puissance étrangère que pour le Canada, comme l'on démontré des événements récents, il ne faut pas s'en alarmer. La nation a mis à la raison ses ennemis de l'extérieur. Elle en fera de même pour ses ennemis de l'intérieur. C'est pour cela qu'il y a des lois. Il est temps que les Canadiens s'éveillent au fait de la grandeur de leur pays.

M. Alan Cockeram

Le député conservateur de York South trouve que c'est une indignité d'exiger des sujets britanniques, venant s'établir au Canada qu'ils aient à se plier aux mêmes procédures que les autres immigrants avant de devenir canadiens. Il voit dans le bill de la citoyenneté la pointe d'un coutelas avec lequel on s'apprête à couper les liens qui nous unissent à l'empire britannique.

M. Alistair Stewart

Le député CCF de Winnipeg North est d'opinion que la majorité de la nation veut le bill de la citoyenneté. Il a remarqué lui aussi que M. Rinfret a mentionné que peu de Canadiens de langue anglaise parlaient le français en comparaison avec les Canadiens de langue française qui parlent l'anglais. M. Rinfret ne semble pas comprendre que dans l'ouest du Canada les Canadiens n'ont pas à apprendre le français parce qu'ils n'ont jamais à le parler. M. Stewart est aussi convaincu du fait que le Canada ne deviendra pas une nation véritable tant qu'il n'aura pas le droit d'amender sa constitution que seul le parlement de Grande-Bretagne peut amender aujourd'hui. Il veut un drapeau canadien qui ne rappellera d'aucune façon que le Canada a déjà été une colonie. Il reproche enfin aux compagnies d'exiger de leurs employés qu'ils disent de quelle race et de quelle religion ils sont avant de pouvoir travailler. La Wartime Housing Limited, une corporation du gouvernement fait la même chose. Il voit l'antisémitisme s'accroître au pays. Il dit aussi que des Canadiens, portant des noms allemands, souffrent de ce fait.

M. Walter Tucker

Le député libéral de Rosthern qui est aussi le secrétaire parlementaire de l'hon. Ian Mackenzie, ministre des Affaires des anciens combattants dit que les Canadiens sont aussi loyaux envers leur pays que les Américains le sont envers les Etats-Unis, même s'ils sont moins expansifs là-dessus. A la lumière de ce que le Canada a accompli durant la guerre, personne ne peut dire que les Canadiens ne sont pas aujourd'hui fiers de leur pays.

Le Canada est allé volontairement à la guerre et un dixième de sa population a fait partie de ses forces armées. Il n'est pas aujourd'hui une nation au monde qui puisse se glorifier d'avoir fait autant que lui pour la défense de la civilisation et de la liberté. Si le Canada ne s'était pas rallié à la Grande-Bretagne dans les jours les plus sombres du conflit et n'avait pas, de cette façon, énormément contribué à remonter le moral anglais, les Alliés auraient peut-être été vaincus.

M. Tucker est aussi convaincu que la tâche de rapprocher l'élément de langue anglaise de l'élément de langue française au Canada est une tâche déjà accomplie par sir John Macdonald et sir Wilfrid Laurier. Il tient aussi à partager avec le général Smuts, sir Wilfrid Laurier le t. hon. Ernest Lapointe qui l'ont eu avant lui le titre de sujet britannique.

Il ne voit pas enfin pourquoi les Britanniques qui immigrent au Canada n'y seraient pas traités de la même façon qu'on y traite les autres immigrants.

M. King Hazen

Le député conservateur de St-John-Albert voudrait que le bill de la citoyenneté soit renvoyé pour étude à un comité parlementaire, lequel ferait venir devant lui des témoins qui lui expliqueraient cette mesure à fond. Il ne peut appuyer la clause du projet de loi qui obligera les sujets britanniques des autres parties de l'empire que le Canada à être domiciliés cinq ans ici avant d'y obtenir la citoyenneté canadienne.

M. Thomas Reid

Le député libéral de New Westminster dit qu'il a rencontré au Canada des gens qui détestent le mot "britannique", qui veulent rompre tous les liens qui nous unissent à la Grande-Bretgne. Il se demande si ces gens se rendent compte de tout le bien que la Grande-Bretagne a fait au Canada. Il demande aux députés de langue française de Québec ce qui serait arrivé à leurs compatriotes si une autre puissance que la Grande-Bretagne avaient obtenu le contrôle du Canada en 1759. Il dit qu'il ira même plus loin que cela et il y va. Si le Canada était resté colonie française, ses habitants n'auraient jamais été traités de façon aussi juste et équitable qu'ils l'ont été par les Britanniques. On a respecté comme nulle part ailleurs, au Canada, les droits des minorités.

M. Reid trouve que le bill accorde de trop de pouvoir au secrétaire d'Etat et qu'il faudra changer cela lorsqu'on l'étudiera en comité. Il ne veut pas qu'on l'utilise pour garder au Canada les Canadiens d'origine japonaise.

M. G. H. Castleden

Le député CCF de Yorktown dit que l'on est de plus en plus provincialiste au Canada et que le provincialisme l'emporte même aujourd'hui sur le nationalisme. Des centaines de mille jeunes Canadiens la crème de la jeunesse canadienne, sont partis pour les Etats-Unis où ils ont trouvé une unité nationale qu'ils ne pouvaient trouver chez eux. Les Canadiens ne connaissent pas le Canada. Ils ne se connaissent pas les uns les autres. Le bill de la citoyenneté aurait dû être inclu dan le pacte confédératif ou au moins dans le statut de Westminster. Tous les Canadiens devraient se considérer comme des égaux.

M. H. A. McMaster

Le député conservateur de Toronto High Park dit que ce sont les ancêtres qui ont fait du Canada la magnifique terre de liberté qu'il est aujourd'hui. Ce serait une disgrâce d'exiger des Britanniques, venant s'installer au pays, de subir les humiliations qu'on fait subir aux immigrants des autres pays.

M. George Cruickshank

Le député libéral de Fraser Valley s'oppose à la clause du bill qui accorderait la citoyenneté canadienne à toute personne vivant au Canada depuis vingt ans, même si elle n'y parle aucune des deux langues officielles du pays. Il ne veut pas qu'on utilise cette clause pour garder les Japonais du Canada au Canada. Si l'on fait de ces derniers des citoyens canadiens, ils auront la liberté, comme tous les autres Canadiens, de s'installer partout où ils voudront au Canada et ils retourneront tous en Colombie britannique qui n'en veut plus.

●●● Le nouveau gouverneur général...

(Suite de la première page)

quai pour l'inspection d'une garde d'honneur avant de s'embarquer pour Ottawa. Enfin, ils ne comprennent pas pourquoi le vicomte Alexander a pu être interviewé par les journalistes à son départ de Southampton mais non à son arrivée ici.

En fait, un journaliste a soulevé cette question à une conférence entre les journalistes et les autorités ici aujourd'hui, mais n'a reçu aucune réponse, sauf celle que ce n'était pas l'habitude des gouverneurs de donner des entrevues avant d'avoir été assermentés.

Quoique le gouverneur général ne passera que 15 minutes à Halifax, tout a été prévu pour que la réception soit des plus bruyantes.

Les avions de la marine et du C.A.R.C. sillonneront le ciel, les navires de guerre feront entendre leurs sirènes, les navires marchands, leurs sifflets et une batterie de canons sur la côte de la Citadelle fera entendre une salve de 19 rafales.

Aujourd'hui, on a ajouté une fanfare flottante à tout cela. Une fanfare de l'armée s'embarquera à bord d'un chalutier et remontera le port avec le paquebot.

DECES

PATENAUDE. — A l'Ile Bizard, le 7 avril 1946, à l'âge de 62 ans, est décédé M. J.-T.-Z. Patenaude, arpenteur-géomètre et administrateur. Il était l'époux en premières noces de Laura Mayer et en secondes noces de Gérardine Lapointe. La dépouille mortelle sera exposée dans les salons mortuaires de la Société Coopérative, 302 est, rue Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative Frais Funéraires, 302 Ste-Catherine Est à 10 heures pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 10 heures 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement 5040 avenue du Parc à 10 heures 25.

LARIVIERE — A Outremont, le 9 avril 1946, à l'âge de 55 ans, est décédé Robert Larivière, notaire époux de Sévérine Létourneau. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 40 Chemin Sainte-Catherine, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La crise du logement

Quand on décide de vivre sur rail ou dans les arbres

MACON, Georgie, 9. (NEA) — Le logement et le transport, les deux problèmes qui causèrent tant de graves inquiétudes aux Etats-Unis durant la guerre, n'affectent aucunement M. et Mme R. Guy Davis, car ils vivent et voyagent dans leur propre wagon particulier.

Placé le long de la voie du chemin de fer, le wagon est aussi accueillant qu'une demeure et il comprend même un jardin et un chat. S'ils veulent se transporter en un autre endroit, ils attachent leur wagon à un train qui se dirige dans la

bonne direction — avec la permission des autorités du chemin de fer, bien entendu — et les voilà en route.

M. Davis n'est pas un employé des chemins de fer retiré souffrant de nostalgie comme pourrait l'indiquer sa demeure. Il est un constructeur et l'idée d'une demeure sur roues lui a toujours sourit.

Il a acquis cette demeure en 1932 pour la modique somme de $250. Puis, il le transforma en cuisinette, en un joli petit boudoir et en une chambre à coucher. La plupart des meubles de sa demeure proviennent des vieux bancs du wagon.

Dans son wagon, M. Davis a la lumière électrique, un appareil de radio, un poêle électrique, un réfrigérateur et même le téléphone. Bien que les arbustes recouvrent maintenant les roues, les caractéristiques originales du wagon ont été bien gardées, et les visiteurs, après avoir gravi le petit échelon sont accueillis par un avis qui se lit comme suit: "Défense aux passagers de stationner sur la plateforme."

Depuis les cinq dernières années, Davis a gardé son wagon près de Macon. Il a été employé comme surintendant des chemins et terrains au Camp militaire de Cochrane, près d'ici.

Depuis qu'ils ont fait l'acquisition de leur logis ambulant, M. Davis et son épouse ont déménagé trois fois; de Macon à Quitman, Ga.; à Keenan, Ala., et sont revenus à Macon par rail.

A Bay Village, Ohio, deux garçonnets âgés de 15 ans, Thornton McDonough et Bill Teare, ont résolu leur propre problème du logement en se construisant une cabane dans la tête des arbres. Ce n'est pas une cabane ordinaire faite pour jouer, mais solidement construite, étanche, à l'épreuve de toute température et équipée à l'intérieur d'un poêle à charbon, d'un appareil de radio, d'une horloge électrique et un grille-pain. Elle est meublée et a même une chambre à coucher séparée. Tout le transport, la construction, et les décorations ont été faits par les jeunes gens eux-mêmes qui couchent dans la cabane environ trois soirs par semaine. Le coût total de leur entreprise se chiffre à $14 — $11 pour le poêle et la cheminée et $3 pour la peinture. Photographiés sur le balcon sont: Thorton McDonough et John Favor, un invité de la fin de semaine, et Bill Teare, en train d'escalader l'échelle.

Certaines réductions d'impôt annoncées par M. Hugh Dalton

LONDRES, 9, (C.P. - Câble). — En présentant son premier budget complet, Hugh Dalton, chancelier de l'Echiquier, a annoncé aujourd'hui une légère réduction d'impôts conforme à l'amélioration de la situation financière en Grande-Bretagne.

Le chancelier a annoncé à la Chambre des Communes que le pays ne serait pas soulagé du fardeau d'une balance commerciale défavorable, mais il a précisé que la Grande-Bretagne serait plus près d'un budget équilibré en l'année fiscale 1946-47.

Le chancelier, qui présenta un budget provisoire en octobre dernier, a réaffirmé que le gouvernement ne devait pas donner au peuple l'argent que le peuple ne pourrait pas dépenser pour des marchandises non encore disponibles. L'inflation, a-t-il dit, demeure encore la principale menace.

M. Dalton a déclaré que les nouvelles réductions d'impôt sur le revenu, dans les catégories des petits salariés particulièrement, exempteraient quelque 300,000 personnes de cet impôt.

En vertu du nouveau système d'impôt, en vigueur depuis le 1er avril, tout célibataire d'un revenu moindre que $10.66 par semaine est exempt d'impôt. Dans le cas d'un couple marié avec un enfant, l'impôt n'est exigible que s'il retire plus de $22.47 par semaine. Un couple marié avec trois enfants jouira d'une exemption d'impôt jusqu'à concurrence d'un revenu de $32.25 par semaine. Un couple marié, ayant cinq enfants, ne sera soumis à l'impôt sur le revenu que si son revenu hebdomadaire dépasse $42.03.

M. Dalton a proposé pour le 31 décembre prochain l'annulation de la loi sur les excédents de profits.

AUJOURD'HUI À MONTRÉAL

Electrical Maintenance Club: soirée des dames, au salon Prince-de-Galles, hôtel Windsor, à 8 h. 30 p.m. Conférencier: M. G. L. Long. Sujet: "Looking Ahead with Telephone Scientists".

Au Montreal High School, rue Université, conférence de M. Stanley H. Knowles, M.P., sur "la Russie, le Canada, et l'O.N.U.".

Société de Géographie de Montréal: assemblée annuelle et conférence publique, à 8 h. 30 p.m., au Jardin botanique, 4101, est, rue Sherbrooke.

Club St-Laurent Kiwanis: déjeuner-causerie, à 12 h. 30 p.m., en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton. Conférencier: lieutenant-colonel René Painchaud (avocat). Sujet: "La réadaptation du vétéran à la vie civile".

Filles d'Isabelle: réunion, ce soir à huit heures précises, au conseil Lafontaine, rue St-Hubert.

Electrical Club of Montreal: à 12 h. 40 p.m., en l'hôtel Queen's, déjeuner-causerie hebdomadaire. Conférencier: le dr J. E. Tansey, de la Maison T. Eaton.

Advertising and Sales Executives Club: à 12 h. 30 p.m., déjeuner-causerie régulier. Conférencier: M. F.-W.-P. Jones, de Hobbs Glass.

Institute of Radio Engineers: à 8 h. 15 p.m., à 2050 rue Mansfield, conférence de M. S. S. Stevens, d'Air-Canada, sur "Transatlantic Aeronautical Communication and Navigation".

Rotary Club de Westmount: à 12 h. 45 p.m., déjeuner-causerie au Victoria Hall. Conférencier: M. Jean Darbelnet. Sujet: La France aujourd'hui".

Le demeure de M. H. Massicotte est la proie des flammes

TROIS-RIVIERES, 9, (C.P). — Un incendie dont on ignore encore la cause a complètement ravagé la demeure de M. Honoré Massicotte, rue William, à Trois-Rivières.

Plus de Canadiens ont travaillé en janvier

OTTAWA, 9, (C.P.) — Le bureau fédéral des statistiques a rapporté, aujourd'hui, que les emplois industriels avaient augmentés en janvier, correspondant ainsi à un plus grand nombre d'heures de travail et des salaires plus élevés.

Le retour normal aux conditions de travail, après la période des fêtes, et la reprise du travail dans les industries de la Société Ford, après une longue grève, furent les principaux facteurs de ce changement, a ajouté le bureau. La différence des statistiques entre janvier et décembre correspond presque à celles qui furent enregistrées l'année précédente.

Beau travail de la Croix-Rouge de la jeunesse

Plusieurs enfants, souffrant de difformités physiques, ont été traités et dans plusieurs cas complètement guéris, grâce aux soins médicaux qui leur furent fournis par l'entremise de la Croix-Rouge de la jeunesse. Cette importante section de la division de la province de Québec de la Croix-Rouge canadienne fait partie du programme des oeuvres indispensables que la Croix-Rouge veut entreprendre dans la province. Pour mener à bonne fin à sa tâche, la division de la province de Québec de la Société lance une campagne de recrutement dans tous les centres urbains et ruraux de la province, le huit avril prochain.

Le but poursuivi par la Croix-Rouge de la jeunesse est de pouvoir compter sur l'aide matérielle nécessaire pour procurer les soins médicaux aux enfants malades ou souffrant de difformités physiques qui peuvent être ramenés à la santé ou en état normal, s'ils sont suivis par des médecins. Recueillir les fonds nécessaires à cette oeuvre et en surveiller plus tard la distribution constituent deux excellents moyens pour habituer les jeunes membres de cette section de la Croix-Rouge à devenir de bons citoyens.

Tout enfant, pourvu qu'il n'ait pas plus de 18 ans, est éligible aux traitements, à condition qu'il puisse en bénéficier, de l'avis d'un médecin ou d'un chirurgien. Il faut de plus que cet enfant ne puisse faire défrayer le coût de ces traitements par le gouvernement ou par tout autre association de charité. Lorsque le médecin et le comité de la Croix-Rouge de la jeunesse ont décidé de faire subir les traitements à un petit malade, tous les frais d'hospitalisation, de médecin, de chirurgien et transport sont défrayés par la Croix-Rouge de la jeunesse.

On défrait également les frais des pensions pour enfants et même ceux d'une garde-malade, dans les cas d'urgence. Si le médecin chargé du traitement de l'enfant prescrit des soins spéciaux, tels que physiothérapie, massage ou appareils orthopédiques, la Croix-Rouge de la jeunesse en défraie le coût.

Il faut faire les demandes pour obtenir cette aide financière au fonds des enfants infirmes de la Croix-Rouge de la Jeunesse, avant de commencer un traitement, sauf dans des cas d'urgence. Les formules à cet effet, remplies par le médecin local, sont envoyées au directeur provincial de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Les médecins locaux, les inspecteurs d'écoles, les membres des diverses sections de la Croix-Rouge de la jeunesse sont invités à rapporter tous les cas d'enfants malades ou souffrant de difformité physique, ayant besoin de soins médicaux.

Lorsqu'un enfant retourne dans sa famille, après traitement, la personne qui l'a recommandé est mise au courant au jour le jour des progrès accomplis, par le directeur de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Au besoin, ce dernier demandera à une garde-malade de la ville ou d'une unité sanitaire de voir à ce que cet enfant soit suivi de près, même dans son foyer.

Le Comité de la Croix-Rouge de la jeunesse voit aussi à distribuer des équipements spéciaux, reçus en cadeaux, pour des traitements plus avancés aux enfants infirmes. Depuis 1919, la Croix-Rouge de la jeunesse, a défrayé le coût d'hospitalisation de plus de 25,000 enfants.

Hommage du Séminaire de Québec à Mgr François de Montmorency-Laval

QUEBEC, 9, (C.P.). — Le Séminaire de Québec célèbrera le trois mai prochain l'anniversaire de son fondateur, Mgr François de Montmorency-Laval, premier évêque du Canada, a-t-on annoncé, aujourd'hui.

Une Ecole d'hygiène à l'Université de Montréal

QUEBEC, 9, (du correspondant parlementaire du Canada).—L'hon. Dr Albiny Paquette, ministre de la Santé, a fait voter, ce soir, par l'Assemblée législative, une loi qui l'autorise à conclure avec l'Université de Montréal, une entente pour l'établissement et le maintien à Montréal d'une Ecole d'hygiène pour la formation de techniciens en médecine préventive et en hygiène publique.

Le ministère de la santé paiera à cette fin à l'Université de Montréal une somme de $40,000, durant vingt ans.

Pour nourrir le monde

L'ancien président des Etats-Unis, M. Herbert Hoover (au centre), actuellement en Europe pour y étudier la situation alimentaire du monde à la demande du président Truman, confère ci-dessus avec le président tchèque Edouard Benès (à droite) et l'ambassadeur des Etats-Unis Laurence A. Steinhardt, au cours d'une réception à l'ambassade américaine à Prague. — (NEA radiophoto).

Feu M. Hubert Roberge

M. Hubert Roberge, de Montréal, est décédé hier soir à l'hôpital Saint-Luc à l'âge de 49 ans après quelques jours de maladie. Le défunt, fils de feu Louis Roberge, de Saint-Romuald d'Etchemin, a laissé dans le deuil son frère, M. Edouard Roberge, de Saint-Romuald, ses soeurs, Mme Antoine Boyer (Emilie), de Montréal; Mlle Blanche Roberge, Mme Clavette (Rachel), de Saint-Romuald, Mme Fernand Dornier, de Deauville, France; ses neveux, le R. P. Marcel Boyer, des Pères Blancs d'Afrique; Yvon et Alain Dornier, ses nièces, Pierrette et Jocelyne Dornier. La date des funérailles n'a pas encore été fixée.

DÉTENTE COMPLÈTE

NEW YORK

PHILADELPHIE
BALTIMORE
WASHINGTON

WASHINGTONIAN

Départ
GARE CENTRALE
MONTRÉAL
8 h. 50
TOUS LES SOIRS

CANADIEN NATIONAL

VENTE PAR ADJUDICATION

CHALANDS DE RAVITAILLEMENT EN ESSENCE et PETIT REMORQUEUR DIESEL

La Corporation des biens de guerre met en adjudication six chalands de ravitaillement en essence et le bâtiment de servitude No 107 — un petit remorqueur diesel autrefois connu sous le nom de "WORKBOY" —, propriété de la Couronne, déclarés en surplus aux besoins des forces armées canadiennes.

Six (6) chalands de ravitaillement en essence, avec carène doublée de sapin de la Colombie-britannique d'un pouce d'épaisseur, injecté à la créosote. Sans force motrice. Longueur, 50'; largeur, 25'; profondeur, 4'6". Muni chacun de six réservoirs à essence d'une contenance de 2,000 gallons, avec appareils de mesure de l'écoulement et pompes à main d'un débit de 45 gallons par minute; d'un mât de charge d'une puissance de levée de 500 livres. Rampe en bois, à l'arrière, servant de tampon de choc à l'avion pendant qu'il se ravitaille. LE MATERIEL DE PONT COMPREND : une (1) ancre, type Marine, 400 livres, avec bossoir et six brasses de chaine zinguées; un treuil pour le mât de charge avec câble métallique d'un ½"; un treuil pour l'ancre avec cent brasses de câble de ¾"; une seule pompe d'épuisement à main, avec boyau de renvoi. Les coques, pompes et accessoires sont en très bon état.

Les chalands mis en vente sont :

"M-338" — SOUMISSION No G-1-57
"M-340" — SOUMISSION No G-1-58
"M-339" — SOUMISSION No G-1-59
"M-253" — SOUMISSION No G-1-60
"M-255" — SOUMISSION No G-1-61
"M-256" — SOUMISSION No G-1-62

Tous six se trouvent à BEDWELL BAY, VANCOUVER (C.-B.).

CARACTERISTIQUES DU PETIT REMORQUEUR DIESEL : Vaisseau construit de plaques d'acier d'un quart de pouce, soudées à clin; membrures en acier de ½", espacées de 15"; sans cloisons. Longueur, 35'6"; largeur, 10'6"; tirant d'eau, 5'2"; jauge brute, 9.01 tonnes; tonnage enregistré, 6.13. Mû par un moteur "Cummings Diesel", six cylindres, puissance au frein en CV, 93, 1500-tours-minute, avec hélice en bronze à trois (3) pales. Pompe de réfrigération à eau douce "Marine Products, Limited", de Détroit (Mich.). Coque et moteur en bon état.

Ce vaisseau se trouve à SHELBURNE (N.-E.).

SOUMISSION No G-1-63

Ces bâtiments seront vendus "tels qu'ils sont et où ils se trouvent". Quiconque veut en faire l'inspection ou désire de plus amples renseignements peut s'adresser à la Division des navires, au siège social de la Corporation, à l'adresse mentionnée ci-dessous, ou aux succursales de la Corporation, à Vancouver et Halifax.

Un CHEQUE VISE ou une TRAITE DE BANQUE au montant de 10% de la soumission, fait à l'ordre de la Corporation des biens de guerre, devra être envoyé avec la soumission sous pli cacheté, avec mention, au bas de l'enveloppe, à gauche :

SOUMISSION No (indiquer le numéro)
RE : CHALAND DE RAVITAILLEMENT (indiquer le numéro)
AU BEDWELL BAY, VANCOUVER (C.-B.).
et/ou
SOUMISSION No G-1-63,
RE : PETIT REMORQUEUR DIESEL,
A SHELBURNE (N.-E.).

et adressé au Secrétaire, Corporation des biens de Guerre, 4095 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, (6) Qué.). Casier postal 6099.

Les soumissions seront reçues jusqu'à midi, heure normale de l'est, le MARDI, 23 AVRIL 1946.

Toute soumission reçue après ce moment précis ne sera pas prise en considération. La plus haute soumission, ni aucune autre, ne sera nécessairement acceptée. Les chèques ou traites de banque seront renvoyés aux soumissionnaires dont les offres auront été rejetées.

Corporation des Biens de Guerre
Siège social : 4095 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, 6 (Qué.). Téléphone : BElair 3771

EATON

Ouvre de 9 h. 30 à 5 h. 30 du lundi au vendredi et de 9 h. 30 à 1 heure le samedi

DONNEZ A VOS ENFANTS UNE EDUCATION MUSICALE

Piano Console

Winter & Company
NEW YORK

Peu de meubles d'ailleurs peuvent rivaliser de beauté et donnent plus de joie qu'un piano. Ceux-ci de fabrication américaine renommée ont été conçus pour ne prendre que très peu de place dans les foyers modernes d'aujourd'hui. Quoique petits de taille, ils ne sacrifient rien pour cela à la perfection technique. Ils comportent tous le grand clavier de 7 1/3 octaves. En plaqué acajou ou noyer . . . . . **575.00** (banc non inclus)

Livraison immédiate, si désiré.
Votre piano actuel accepté comme paiement partiel.

Conditions du Plan Budgétaire, conformes aux règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre.

Foyer de la musique, au cinquième.

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

A la Dominion Rubber

M. K. E. PIERCE dont la nomination au poste de gérant général du crédit à la Dominion Rubber Company Limited vient d'être annoncée par le trésorier de la Compagnie, M. W. C. Botkin, M. Pierce, qui vient des provinces maritimes, est entré au service de la Dominion Rubber en 1933, à Moncton, N. B., où il est devenu comptable de la succursale de cet endroit. Il passa subséquemment au bureau chef de Montréal et occupa différents postes dans le département du trésorier jusqu'à sa récente nomination. M. Pierce fit partie de la Marine Royale canadienne durant la guerre où il était lieutenant à la section spéciale.

Plusieurs Montréalais décorés; présidence de Sir Eugène Fiset

Une cérémonie de remise de décorations a eu lieu, hier après-midi, dans la salle d'exercices de la caserne des "Canadian Grenadier Guards", rue Esplanade, angle Rachel. Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province, le major-général sir Eugène Fiset y a remis officiellement à leurs récipiendaires des décorations britanniques, tandis que le lieutenant-colonel Henri Mesnet, attaché militaire de France au Canada, a présidé la remise des décorations françaises.

Outre les deux personnalités plus haut mentionnées, on remarquait au nombre des invités d'honneur, Mmes Eugène Fiset et Henri Mesnet, M. Pierre Négrier, consul général à Montréal, le major-général E.-J. Renaud, commandant de la région militaire du Québec, et Mme Renaud, le brigadier J.-W. Home, commandant de la région militaire no 4, et Mme Home, et le vice-maréchal de l'air Adélard Raymond.

Voici une liste de quelques-uns des noms des militaires à qui on a remis hier après-midi, les décorations qu'ils ont méritées par leur service éclatant sur les champs de batailles au cours du dernier conflit.

Ont été faits "Compagnons du Bain": les majors-généraux C.-B. Price, E.-J. Renaud et F.-R. Phelan; le brigadier J.-C. Meakins recevra l'Ordre de "Commandeur de l'empire britannique"

Ont reçu la décoration de l'"Ordre du service distingué": les brigadiers J.-Guy Gauvreau, W.-C. Leggatt, les lieutenants-colonels Julien Bibeau, Jacques-Alfred Dextraze (ce dernier avec agrafe), C.-A. Bearman, les majors M.-L. Lahaie, C.-R. Lamoureux, le capitaine L.-Guy D'Artois et autres.

Ont été faits "Officiers de l'ordre de l'empire britannique": le colonel Sam Echemberg, lieutenant-colonel J.-G. Bisson et autres.

Deviennent "membres de l'ordre de l'empire britannique": le lieut.-col. J.-A. Mercier, les majors C.-E. Bouchard, Y.-G. Bourassa, G.-J. Côté T.-V. Doran, J.-A. Leclaire, A.-J. Leblanc, Guy Savard, le capitaine R.-W. Pilot, le lieut. M. Veilleux, le sergent-major régimentaire R Couvrette et autres.

Le capitaine E.-V. LeBlond a reçu la "Croix-Rouge royale de 2e classe", de même que le lieut. F.-J. Bossy.

Ont reçu la "Croix militaire": les capitaines J.-G. Desbiens, P.-M. Labelle, D.-G. Lévesque, C. de L. Porteous; les lieutenants E.-A. Clout. J.-L. Fontaine, R. Labrosse et autres.

La "médaille de conduite distinguée" a été décernée au sergent J.-A.-G. Lambert et la "médaille militaire" aux sergents P.-E. Boyer, R.-J.-A. Delaney, L. Nantel, au caporal J.-R. Tétrault, au soldat R. Poirier, et autres. Le sergent P.-E. Monchamp a reçu la "médaille de l'empire britannique". Quelques autres militaires ont été décorés par la France.

Les décorés

Le major-général sir Eugène Fiset, K.B., C.M.G., D.S.O., M.D., lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a présidé, hier après-midi, à l'arsenal des Grenadiers Guards, rue Esplanade, à une cérémonie au cours de laquelle des décorations ont été remises. On voit, de haut en bas, quelques-uns des décorés par sir Eugène : le major-général E.-J. Renaud, le brigadier J.-G. Gauvreau, le lieutenant-colonel J. Bibeau, le lieutenant-colonel J.-A. Dextraze, le major M.-L. Lahaie et le major Cécile-Ena Bouchard.

La corporation des infirmières est créée malgré de l'opposition

QUEBEC, 9. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le bill qui fait des infirmières de la province une corporation professionnelle a été adopté ce matin par le Comité des bills publics de l'Assemblée législative après avoir vu la mort de près.

C'est la division de sœur St-Paul, de l'hôpital St-François-d'Assises, de Québec, et sœur Ste-Valérie, de l'hôpital Ste-Justine, de Montréal, qui a failli causer ce désastre. Sœur St-Paul annonce qu'elle avait reçu instruction de s'opposer au projet parce que ses supérieures réclamaient une Association d'infirmières confessionnelles; sœur Ste-Valérie a répondu, aux applaudissements de nombreuses infirmières, qu'elle approuvait le bill sans restriction.

A l'ouverture de la séance les avocats des différents groupes d'infirmières ont pris la parole.

ME J.-R. BEAUDOIN — Nous avons suivi vos conseils, messieurs, et nous avons réduit le nombre des districts de cette fédération de 11 à 5. Dans le conseil d'administration, Montréal aura 10 représentantes et les autres districts, 12, de sorte que le danger d'un contrôle par la métropole disparaît.

ME YVES PREVOST (avocat de St-François-d'Assises) — Mes clientes ont un nouveau plan d'association et je prie le comité de les écouter.

ME ROGER OUIMET (chef de l'équipe des avocats des pétitionnaires) — Nous étions tous d'accord mais, dimanche, Me Prévost m'a informé que son mandat avait cessé. Nous ne connaissons pas le nouveau plan et le comité devrait approuver le bill qui reçoit l'appui de l'immense majorité.

Me PH. LAMARRE — Je représente 16 Amicales des hôpitaux de Montréal, qui désirent l'adoption du bill. Ce n'est qu'une refonte de l'ancienne loi.

SOEUR ST-PAUL — Après en avoir discuté avec l'épiscopat, mes supérieures m'ont donné instruction de m'opposer au bill. Les Religieuses de St-François d'Assises ont un nouveau plan qui pourvoit à la confessionnalité et nous proposons que deux associations soient formées.

SOEUR STE-VALERIE — Si nos Evêques nous avaient demandé de nous opposer au bill, nous nous serions soumises à leur directive, mais comme on ne nous a pas demandé cela, nous voulons protéger nos infirmières laïques.

M. DUPLESSIS — Vous approuvez le bill ?

SOEUR STE-VALERIE — Oui, monsieur. (Appl. dans l'assistance).

Me ANTOINE RIVARD — Je représente les Ecoles d'Infirmières affiliées à l'Université Laval qui ne s'opposent pas au projet.

Me A. GARNEAU — Comme représentant des infirmières de Rimouski, j'ai reçu instruction de demander la confessionalité de l'Association.

GARDE BEAUMIER — Nous croyons qu'il vaut mieux avoir deux groupes.

M. PAQUETTE (ministre de la Santé). — Jamais on n'a vu un groupe d'hommes aussi embarrassés. On dit "Ce que femme veut, Dieu le veut", mais nous ne savons pas ce que femme veut aujourd'hui. L'épiscopat est divisé lui aussi. Avec tout le respect que j'ai pour les intéressés, je crois que si le grand Salomon était ici, il dirait: "Restez sur vos positions et remettons l'étude du bill à l'an prochain". (Protestations). D'ici là, nous trouverons un terrain d'entente.

M. PH. LAMARRE. — Je ne puis partager l'opinion de l'hon. ministre. Les infirmières ont fait des dépenses considérables pour faire refondre leur charte et on ne nous propose aucun plan nouveau.

M. DUPLESSIS. — L'épiscopat de Montréal est pour. Vous ne pourriez pas faire une fédération dans la partie métropolitaine de la province?

Me ROGER OUIMET. — Les évêques qui s'opposent au bill ne savent peut-être pas que nous avons fait de nombreuses modifi-

(Suite 9e page, 3e col.)

Premières tulipes à traverser l'Atlantique

On voit ci-dessus (à gauche) le maire William O'Dwyer, de New-York, recevant des mains de M. P.-J. Mijksenaer (au centre), d'Amsterdam, le premier bouquet de fleurs transporté par avion au dessus de l'Atlantique et remis quelque 24 heures seulement après avoir été cueilli. L'envolée s'est faite sur le circuit régulier d'un "Flagship" des American Airlines. Les fleurs étaient envoyées par le bourgmestre d'Amsterdam en témoignage de l'amitié qui unit la Hollande et le peuple américain. La cérémonie de la présentation des fleurs a été organisée par un montréalais qui habite maintenant New-York, M. P.-E. Priestman (à droite), de Westmount, qui est agent de liaison à l'emploi des American Airlines.

Causerie de M. G. Lanctôt

Les luttes que Ville-Marie dut mener

C'est une Ville-Marie véritablement inconnue et fort curieuse que M. Gustave Lanctôt a fait connaître, hier après-midi, dans une captivante conférence, au Château de Ramesay, devant la section féminine de la Société des Antiquaires, sous la présidence de Mme Henriette-F. Pacaud. Selon le conservateur des archives nationales, un des mieux documentés de nos historiens, Ville-Marie doit sa fondation à deux convertis, La Dauversière et M. Olier, mais elle doit son existence à la générosité de Mme de Bullion et surtout à l'énergie de Mlle Mance qui poussa à l'action Maisonneuve, toujours lent à prendre une décision radicale.

Née d'une magnifique inspiration d'évangéliser les Indiens, Ville-Marie, ville unique d'un prosélytisme mystique, doit sa survivance au courage surhumain de ses colons et de ses femmes, passés en Nouvelle-France, contrats en main, afin d'assurer leur bien-être matériel. Du côté militaire, les vrais chefs, qui dirigent la bataille contre l'Iroquois, sont LeMoyne, Lambert Closse et Dollard. Renforcée par des recrues, où se mêlent quelques huguenots et quelques aventuriers, Ville-Marie résiste à tous les assauts de la sournoiserie et de la barberie indigènes. Elle grandit même rapidement en dépit d'une autre opposition, celle de Québec, où s'exerce l'influence du gouverneur de Lauzon qui voudrait la rançonner, de Mgr de Laval, qui se querelle avec M. de Queylus, et des Jésuites, qui redoutent la concurrence missionnaire des Sulpiciens. Ville-frontière, Ville-Marie s'affirme assez turbulente, où quelques durs à cuire se livrent aux jeux de hasard, aux beuveries qui dégénèrent en rixes.

Malgré tous les obstacles, Ville-Marie, avec sa population saine de cœurs et de sincère religion, grandit sous la droite et généreuse direction de Saint-Sulpice, étend ses cultures, établit des métiers, bâtit des hôpitaux et des écoles avec Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys et prend un tel essor, qu'en vingt ans, elle se hausse au rang du centre le plus actif et le plus populeux de la Nouvelle-France.

Décès de Me Robert Larivière à 54 ans

Me Robert Larivière, notaire, est décédé en sa demeure, 40, Chemin Ste-Catherine, Outremont, hier matin, après quelques semaines de maladie.

M. Larivière était né le 13 mars 1892, du mariage de feu Emery Larivière, ancien échevin de Montréal, et de feu Blanche DesRivières. Il fit ses études classiques au Collège Ste-Marie de Monnoir. Il fut admis à la pratique du notariat le 11 juillet 1919. Le 11 mai 1920, il a épousé Mlle Sévérine Létourneau, fille du juge en chef de la Cour d'appel et de Mme Séverin Létourneau. De son mariage sont nés trois enfants, deux filles, Suzanne, décédée, et Lucille, et un fils, Jacques.

Il fit autrefois partie du 85e Régiment de Maisonneuve comme lieutenant. Il fut un des membres fondateurs de l'Association de la jeunesse libérale de Montréal. Jusqu'à ces derniers temps, il était membre du Bureau de censure du cinéma de la Province. Il s'est toujours occupé d'oeuvres de bienfaisance et il était membre actif de la Société St-Vincent de Paul.

MAINTENANT . . .
3 services en UN.
Pour réparations de
• CHAUFFAGE
• PLOMBERIE
• ELECTRICITE
Essayez la
Cie Métropolitaine Goulet Ltée
"LE SERVICE PARFAIT"
Tél. FA. 1142*

Le R. P. Cartier, prêtre-pilote, cherche du secours à New-York

TORONTO, 9. (C.P.) — Un prêtre-aviateur, le R. P. Aloysius Cartier, se rendra à New-York cette semaine dans le but d'obtenir des fonds pour transporter des vivres et des remèdes à huit pères de l'Ordre des Oblats, isolés et menacés de famine dans trois des missions les plus reculées du monde, au-dessus du Cercle Arctique.

Ces religieux se trouvent à Pelly Bay, à 375 milles aériens au nord-ouest de Chesterfield; à Igloolik, à 500 milles au nord de Chesterfield et à Repulse Bay, à mi-chemin entre Chesterfield et Igloolik.

"Je dois effectuer ces envolées avant la fin de mai, puisque c'est à peu près la limite du temps où je puis atterrir sur des skis", a déclaré le pilote, le Père Cartier, au cours d'une entrevue aujourd'hui. "...Remettre cette envolée de secours au mois d'août serait trop risqué".

Le Père Cartier ajouta qu'il avait acheté un avion de transport "Norseman" de l'Armée américaine et qu'il avait déjà recueilli pour $11,000 de souscriptions. Il ajouta qu'il avait besoin d'un autre $10,000 pour acheter des skis et des "flotteurs" sans lesquels il ne peut pas utiliser son appareil dans le nord.

Le religieux, qui est originaire du Texas, a déclaré qu'il connaissait plusieurs étoiles de cinéma, y compris Bing Crosby, et qu'il espérait obtenir leur appui pour recueillir les fonds nécessaires.

Le Père Cartier n'apprit à piloter qu'à l'âge de 43 ans et maintenant il est pilote licencié disposant de 300 heures de vol à son crédit. Son avion est pourvu des instruments nécessaires pour le vol à l'aveuglette et le Père a complété la première des deux années d'entraînement requises pour obtenir son permis d'ingénieur en aéronautique. Il a affirmé qu'il avait confiance que, s'il pouvait atteindre Churchill, Manitoba, il serait capable d'arriver chez les missionnaires à temps avec ses approvisionnements.

"J'apporterai avec moi un fusil pour faire la chasse à la perdrix de l'Arctique, un couteau de boucher pour me faciliter la construction d'un iglou et un ciseau de menuisier pour me permettre de me fabriquer une perche avec laquelle je pourrai pratiquer un trou dans la glace si je veux pêcher".

Il ajouta qu'il se servirait aussi d'un harpon fabriqué par les Esquimaux pour pêcher... "Avec ces instruments et des rations d'urgence, je pourrais survivre pendant des semaines en attendant l'arrivée du secours".

Jeunes gens abattus à coups de revolver par un policier local

Les autorités médicales de l'hôpital Saint-Luc, nous ont déclaré, hier soir, qu'on semble entretenir l'espoir de conserver la vie au soldat Lucien Bélanger, R.C.A.S.C., 22 ans, du Régiment de la Chaudière, abattu d'un coup de revolver, par un policier, la nuit dernière, lors d'une affaire survenue à l'angle du boul. Saint-Laurent et de la rue Napoléon. Ce soldat — revenu au pays, la semaine dernière, après avoir fait les campagnes de France, de Belgique, de Hollande et d'Allemagne — et son frère, Léon, âgé de 24 ans, qui habitent tous deux 7446, rue Saint-Hubert, furent blessés à coups de revolver de calibre 38 par le lieutenant Adolphe Dresser, de la brigade de la police à cheval de la force constabulaire de la métropole. Le soldat Bélanger est encore dans un très grave état, malgré le fait qu'on semble noter une certaine amélioration dans son état général. Le projectile l'a transpercé de part en part, à la région abdominale supérieure, et il a dû subir une intervention chirurgicale d'urgence aux petites heures, hier, soit dès son admission à l'institution mentionnée. Son frère, cependant, ne reçut qu'une profonde éraflure à la hanche droite, et il est aussi hospitalisé à Saint-Luc, mais son état n'a toutefois rien d'alarmant. On croit qu'il pourra quitter l'hôpital dans un avenir prochain.

On nous rapporte que les frères Bélanger et deux copains qui étaient tous quatre dans un tramway du circuit Saint-Laurent, filant vers le nord, étaient en état d'ébriété et qu'ils chantaient à tue-tête en cours de route. Le garde-moteur aurait voulu les faire taire et il demanda subséquemment de l'aide du lieutenant Dresser qui était aussi dans la voiture, s'en retournant à son domicile après avoir terminé sa journée de travail. Une bagarre s'ensuivit en descendant du tramway, et à l'angle mentionné.

Le lieutenant Dresser aurait réussi à maîtriser un des quatre jeunes gens, à coups de poing et, pendant qu'il le retenait solidement sur la chaussée, les autres seraient intervenus pour secourir ou libérer leur compagnon, et ils auraient subséquemment frappé le policier à la tête. Par la suite, écrasé sous le nombre, le policier en uniforme saisit son arme et il en pressa par deux fois la détente. Le militaire présentement entre la vie et la mort sur un lit d'hôpital, aurait déclaré, hier, que ni lui ni ses compagnons ne frappèrent le policier à la tête et que celui-ci avait encore son casque, intact, sur la tête, quand l'affaire se termina. Il aurait aussi relaté qu'il fut abattu d'un coup de feu en voulant porter secours à son frère, Léon.

La police nous rapporte que des carreaux de vitre du tramway furent brisés par le groupe, dont deux prirent la fuite à l'issue de la tragique échauffourée.

Au moment de mettre sous presse, le lieutenant James Richardson, du poste No 20 (avenue Laurier), nous rapporte que Noël Jasmin, 20 ans, 4645 rue Saint-Dominique, a été appréhendé, au cours de la soirée, sous une accusation de voies de fait. L'arrestation fut effectuée par les sergents-détectives Cecil Rowe et Roméo Massé, de la Sûreté municipale, en vertu d'un mandat émis, quelques heures plus tôt, par le recorder Léonce Plante.

Dix victimes des émanations d'un réservoir de chlore

Un porte-parole de la Compagnie Dominion Textile Ltée nous fait tenir la déclaration suivante:

"Une dizaine d'employés de l'usine de la Dominion Textile, à Magog, ont été transportés à l'hôpital pour y recevoir les premiers soins, hier matin, après que des émanations se fussent dégagées d'un réservoir de chlore, placé dans la blanchisserie du département des tissus imprimés de la compagnie.

Huit des victimes ont pu, cependant, retourner à leur domicile, vers midi, et les deux autres purent le faire plus tard.

L'équipe de secours de l'usine et les médecins locaux se rendirent immédiatement sur les lieux et la partie de l'usine affectée par les émanations a été fermée jusqu'à ce que l'air fut clarifié.

Les activités de cette section reprendront normalement aujourd'hui.

M. E. D. Cotterell est réélu président

M. E. D. Cotterell, de Toronto, vice-président des lignes de l'est du Pacifique Canadien, a été réélu hier président de la Grand River Railway Company ainsi que de la Lake Erie and Northern Railway Company, lors de la réunion annuelle de ces lignes électriques du C. P. R. qui eut lieu au bureau chef, à Montréal.

Les directeurs se sont montrés satisfaits des résultats financiers obtenus par ces deux compagnies, au cours de l'année 1945, et ont discuté des activités qui se produiront dans les régions desservies par ces lignes, pendant 1946.

Les directeurs restent les mêmes. Ce sont, pour la Grand River Railway: MM. W. M. Neal, George Stephen, George A. Walker et F. C. S. Evans, tous de Montréal; E. D. Cotterell, de Toronto; Louis L. Lang, de Kitchiner, Ont.; et J. E. Frowde Seagram, de Waterloo, Ont.

Les directeurs de la Lake Erie and Northern Railway sont : MM. W. M. Neal, George Stephen et George A. Walker, tous de Montréal; E. D. Cotterell, de Toronto; G. Gordon Cockshutt, de Brantford, Ont; G. A. Dobbie et J. L. McCullock, de Galt, Ontario.

Nommé aide-de-camp de lord Alexander

OTTAWA, 9. (C.P.) — On a annoncé aujourd'hui, à la Chambre des Communes, la nomination du capitaine William H. Pope, du Royal 22e Régiment, comme aide-de-camp du vicomte Alexander de Tunis, nouveau gouverneur général actuellement en route pour le Canada.

L'hon. M. Perrault président de la Société des enfants infirmes

L'hon. J.-E. Perrault, c.r., a été réélu à la présidence de la Société de Secours aux Enfant Infirmes de la province de Québec Inc., au cours de la 16ième assemblée annuelle de la société tenue, hier soir, dans le salon Prince de Galles de l'Hôtel Windsor.

Les membres du conseil d'administration élus pour l'année 1946 sont: MM. Maurice Trudeau, c.r., Edgar F. Tolhurst et le lieut-col. W. P. O'Brien, vice-présidents; M. Lucien Viau, trésorier et Mlle M. A. Daigle, secrétaire.

En présentant son rapport annuel des activités de la Société, couvrant la période du 1er avril 1945 au 31 mars 1946, M. le président a souligné que 11 réunions des membres du conseil d'administration furent tenues et que 1,403 cas de cliniques, ont été rapportés au cours de cette même période.

Il déclare que le Conseil canadien des enfants infirmes, qui possède une charte fédérale et qui est sous la présidence de M. C. Douglas Taylor, travaille actuellement à l'avancement et au développement de l'oeuvre des enfants infirmes, non seulement dans la province de Québec, mais à travers le pays.

Le rapport révèle que la Société des enfants infirmes d'Ontario, la Croix-Rouge canadienne et la Société de secours aux enfants infirmes de la province de Québec, Inc., de concert avec le Conseil canadien des enfants infirmes travaillent "la main dans la main" à faire un relevé aussi exact que possible du nombre d'enfants infirmes dans toutes les provinces du Dominion et qu'avant longtemps des chiffres et des faits assez précis seront présentés.

La Société, en autant qu'il lui est possible, s'occupe de trouver un emploi à l'enfant infirme parvenu à l'âge de travailler. En plus des facilités qui sont offertes aux enfants par l'entremise des cours d'apprentissage aux différentes écoles pour enfants infirmes et aux centres d'occupation thérapeutique, on a réussi à faire admettre la classe des enfants infirmes au nombre des étudiants qui profiteront de l'octroi du gouvernement à la nouvelle "Ecole des Métiers" sur le boul. St-Joseph. Au cours de l'année terminée, cinq infirmes par l'entremise de la Société ont réussi à se trouver un emploi et ils ont la satisfaction de se dire qu'ils ne sont à charge de personne.

Au cours de son rapport, le président signale la précieuse collaboration qu'ont apportée à la Société les parents des enfants infirmes, le personnel et les autorités des différents hôpitaux où ces infirmes sont traités, et les professeurs dans les diverses branches des écoles des enfants infirmes.

Cependant, il faut avouer que la Société ne pourrait continuer son oeuvre de bienfaisance envers ces enfants sans l'aide financière et autre des personnes intéressées à l'oeuvre que nous poursuivons.

En terminant, le président exprime le remerciement le plus cordial et le plus sincère à tous les souscripteurs et à tous les amis de l'oeuvre.

Il faut avoir confiance en notre régime économique, dit M. Dupuis

S'adressant à plus de 300 hommes d'affaires, réunis, hier soir, dans le salon Rose de l'hôtel Windsor, à l'occasion de la dernière clinique commerciale annuelle de la Chambre de Commerce de Montréal, Me Raymond Dupuis, président de la maison Dupuis Frères, a incité fortement nos commerçants et industriels à "avoir confiance dans le régime économique du Canada". "Ne nous laissons pas séduire par les théories fallacieuses qui ont cours et dont la mise en pratique serait suivie d'un règne d'incompétence et de favoritisme", a immédiatement ajouté le conférencier, après avoir défini, en détail, le rôle et l'importance du distributeur dans la vie économique du Canada, commerçant qui doit, pour constituer et conserver sa clientèle, mettre en pratique cette vieille formule: "Le meilleur produit au meilleur prix avec le meilleur service".

Les statistiques démontrent que le "pouvoir d'achat du peuple est en quasi-totalité dépensé dans les magasins de détail", dit le conférencier. Conséquemment, nous sommes appelés à répondre à presque tous les besoins de la population. Cette constatation nous amène tout naturellement à définir le rôle que nous jouons dans l'économie du pays.

"Un économiste a défini le détaillant comme étant l'acheteur attitré de la communauté qui, en cette qualité, choisit, achète et garde en son magasin, des stocks de marchandises en vue de répondre à toutes les demandes des membres de cette communauté.

"Nous sommes loin du temps où le commerçant était considéré comme un être obscur. Au 18e siècle, les cadres de la vie économique changèrent et cette conception erronée se modifia radicalement. Puis au siècle dernier, l'avènement de la grosse industrie stabilisa la fonction du commerçant de détail.

"Les arts domestiques étant de moins en moins populaires, la famille s'adressa à d'autres sources pour se procurer les nécessités de tous les jours. Pendant que certains de ses membres se dirigeaient vers les usines, d'autres se consacraient à la distribution des produits. Voilà comment se mit en mouvement la grande roue qui, encore de nos jours, actionne toute notre vie économique.

"L'augmentation continuelle des citadins nécessita bientôt un nouvel intermédiaire: le grossiste, qui décongestionna les entrepôts du manufacturier sans entraver l'expansion des petites entreprises de détail. De plus en plus, le détaillant devenait l'homme indispensable à la distribution des immenses quantités de produits sortant des usines dont les méthodes s'amélioraient sans cesse.

"La production intensifiée mena fatalement à la distribution en gros la "mass distribution". A ce moment, apparût le magasin à rayons qui remplit dans les villes le rôle du magasin général à la campagne.

"Le magasin à rayons offre beaucoup d'avantages au point de vue

(Suite 9e page, 3e col.)

M. Cameron souligne le rôle du Canadian Institute of Mining

"Indubitablement, 1945 marque une étape dans la vie du Canadian Institute of Mining. Au cours de cette année, plus de changements sont survenus dans notre conception des devoirs et des fonctions de l'Institut qu'il en est survenu durant l'ensemble des années précédentes". Voilà ce que déclarait le Dr A. E. Cameron, sous-ministre des Mines de la Nouvelle-Ecosse, au début du discours qu'il prononçais à l'occasion de l'assemblée annuelle de cette organisation, hier, à l'hôtel Mont-Royal.

Le C.I.M., a continué M. Cameron, n'est pas un corps non-progressif. Il se développe rapidement au rythme des événements. De même s'accroissent ses responsabilités.

Au début, il était vital pour le C.I.M. de s'occuper des taxes, de l'administration des mines dans la province et le dominion de même que des lois appliquées aux mines.

Graduellement, ces responsabilités tombèrent sous la juridiction des propriétaires de mines dans les diverses provinces et l'Institut n'eut que rarement, par la suite, l'occasion d'intervenir. Le dernier geste posé dans ce sens par le C.I.M. consiste en l'initiative prise pour amener tous les ministres provinciaux des Mines à former un seul corps consultatif.

"Les réunions de cette nouvelle organisation ont rapproché plus que jamais les gouvernements provinciaux et l'industrie. Elles ont permis un libre échange d'idées et la mise à jour de la diversité des besoins qui se font sentir dans les différentes sections de notre pays", a déclaré M. Cameron.

Au nombre des changements et améliorations survenus récemment au sein de l'Institut, M. Cameron cite la formation de quatre divisions: minéraux industriels, charbon, géologie et métallurgie. Une cinquième, extraction des métaux, est en voie de formation.

Mais, précise M. Cameron, le changement le plus important a lieu en ce moment en relation avec le reste de la population en général. Profitant de la tension causée par la guerre, on a tenté d'attirer les ingénieurs miniers dans les rangs des unions du travail. Etant essentiellement professionnels, ces derniers s'objectèrent aux restrictions et aux obligations qui leur auraient été imposées. Ils se sont maintenant constitués en un corps incluant tout le dominion, sous le nom de 'Canadian Council of Professional Engineers" dont le C.I.M. est membre.

On pense que le nouveau "Council" pourra s'occuper efficacement des vastes questions relevants des ingénieurs professionnels de notre pays.

"S'il reçoit les directives et l'aide appropriées", dit M. Cameron, "le Conseil peut devenir le centre de

M. Cameron

services scientifiques pour les ingénieurs, les industriez, les membres des instituts et notre pays".

"Ce qui retarde le plus, en ce moment, le développement de nos mines, est le manque d'habitations dans nos centres miniers", déclarait hier au dîner du Canadian Institute of Mining, l'hon. Jonathan Robinson, ministre des Mines dans la province de Québec.

"Ce problème de l'habitation n'est pas seulement pressant", a poursuivi le ministre, "mais il em-

(Suite 9e page, 4e col.)

PRESCRIPTIONS
5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION
service rapide
SERVICE
JOUR et NUIT
OUVERT JOUR & NUIT
PHARMACIE MONTREAL
HA.7251
CHARLES DUQUETTE, Propriétaire

RADIO EN GROS
BATTERIES & ACCESSOIRES
PAYETTE & CIE
La plus ancienne maison canadienne française au pays
LIMITEE
910 BLEURY MONTREAL

Qualité digne de confiance... Prenez un Coke

Buvez Coca-Cola

Coke = Coca-Cola
"Coca-Cola" et son abréviation "Coke" sont des marques déposées qui distinguent le produit de la Coca-Cola Ltée.

COCA-COLA LTEE

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée au numéro 35 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

RÉDACTEUR EN CHEF
Edmond Turcotte

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Par la poste
Canada (sauf Montréal et banlieue) .. $ 6
États-Unis et Empire Britannique .... $ 9
Union Postale $12
Livraison à domicile
Montréal et banlieue .... $ 9
Tous les abonnements sont payables d'avance.

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

MERCREDI, 10 AVRIL 1946

Diminuer les ravages du cancer

C'est plus qu'une campagne nationale qu'on entreprend, ce mois-ci, contre les méfaits du cancer dans la société contemporaine. Déjà, aux Etats-Unis, le mouvement prend une ampleur considérable pour enrayer les progrès de cette maladie et pour recommander à ceux qui se sentent atteints de recourir aux moyens de guérison connus avant que ce mal ne devienne impardonnable.

Des dispositions analogues ont été prises dès le début de la semaine au Canada par la Société canadienne de prévention du Cancer, et l'on doit se réjouir du fait que dans Québec, une section spéciale vient d'être instituée pour les mêmes fins.

Sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la Province, est le patron d'honneur de cette section québecoise que préside l'hon. juge Albert Sévigny. L'empressement et la sollicitude manifestés chez nous en si haut lieu pour une oeuvre de cette nature suffisent à en proclamer l'importance.

Par ailleurs, la cohésion avec laquelle la profession médicale procède pour mettre le public en garde contre les ravages du cancer autorise à croire au succès de cette campagne.

Si ce succès s'avère pleinement, à la fin du mois, comme on a lieu de l'espérer, on estime que 50 pour cent de ceux chez qui le cancer s'est logé pourront être sauvés. Cela signifie beaucoup dans un monde où, en dépit des progrès de la médecine, une personne sur huit, au-dessus de 40 ans, est mortellement frappée par ce mal.

Retenons de tout ceci que le cancer est guérissable si on sait le prendre à temps et si l'on réussit à vaincre l'inexplicable timidité dont la plupart de ses victimes ont jusqu'à ce jour fait preuve en présence de ses symptômes.

Un ministre à Downing Street?

Avons-nous besoin à Londres, en plus d'un haut commissaire, d'un ministre du cabinet canadien, qui y tiendrait résidence?

Le *Citizen* d'Ottawa, citant à cet effet l'exemple du Commonwealth d'Australie, suggère au gouvernement canadien de déléguer dans l'ancienne métropole, outre un successeur au très honorable M. Vincent Massey qui assumerait à son tour les fonctions de haut commissaire, un ministre qui pourrait (comme l'est M. Beasly d'Australie) "être appelé en consultation directe avec les membres du cabinet britannique à Downing Street".

La politique de M. King là-dessus est connue depuis longtemps en dépit de ceux qui s'acharnent en vain de le faire passer chez nous pour un impérialiste.

On sait notamment qu'au cours de la guerre de 1914-1918, le Canada a fait partie du cabinet impérial de guerre, cabinet institué pour coordonner la contribution de l'Empire. M. King n'est pas ce qu'était Sir Robert Borden. Le chef du parti libéral s'est constamment opposé à ce qu'on fasse renaître ce cabinet de guerre dans les hostilités qui viennent de se terminer.

Estimant à bon droit que les moyens de communications se sont considérablement améliorés, il a cru devoir briser une autre attache avec la Grande-Bretagne.

Une institution qui n'était pas nécessaire en temps de guerre, au moment où la solidarité entre alliés commandait les gestes les plus étendus, devrait être encore moins souhaitable en temps de paix, aux yeux du nationaliste Mackenzie King qui a interprété notre victoire non comme une victoire de l'Empire mais comme une victoire canadienne.

L'Entente cordiale renaîtra

L'idée de l'alliance franco-britannique — de la résurrection de l'Entente cordiale — accomplit un rapide progrès dans l'opinion française. Un moment, les socialistes seuls y semblaient nettement favorables; mais depuis que le président de la République, M. Félix Gouin, a lancé son appel en faveur d'une telle alliance, il y a quelques jours, les grands partis politiques français paraissent s'être ralliés à cette idée. Le ministre français des Affaires étrangères, M. Georges Bidault, qui parle au nom du M.R.P., déclare que le désir mutuel d'une alliance anglo-française n'a jamais été mis en doute. Et tandis que l'organe socialiste, le *Populaire*, dont le directeur est M. Léon Blum présentement en Amérique, réclame une alliance franco-anglaise même si les deux pays ne sont pas d'accord sur toutes les questions, les communistes, abandonnant leur hostilité à cette alliance, exigent seulement qu'elle soit conclue à des termes égaux.

L'Entente cordiale serait immédiatement rétablie, si la Grande-Bretagne consentait à se rendre au point de vue de la France et à appuyer les réclamations de celle-ci au sujet de la Sarre. Les Français, qui manquent de charbon, veulent que ce riche bassin minier soit inclu dans le régime économique et monétaire de leur pays. Ils demandent également l'internationalisation de la Ruhr et recommandent l'établissement d'un contrôle militaire allié en Rhénanie, afin que ces territoires ne servent plus de tremplin à une nouvelle invasion de la France. Pour beaucoup de Français, seules ces garanties du côté de l'Allemagne peuvent assurer leur sécurité et compenser les engagements qu'ils contracteraient vis-à-vis l'Angleterre.

Si l'on songe que le peuple de France a connu trois fois en soixante-dix ans les horreurs de l'invasion, et qu'une Allemagne plus populeuse, plus puissante, disposant d'une formidable base d'attaque sur la rive gauche du Rhin, constituera toujours une menace à son existence même, on ne peut le blâmer d'être inquiet pour l'avenir et de songer à des mesures de protection permanentes.

Le nombre est d'ailleurs de plus en plus grand des Anglais qui comprennent que la France, en assurant sa propre sécurité, garantit en même temps celle de la Grande-Bretagne. C'est pourquoi l'on peut croire qu'en dépit de différends passagers, l'Entente cordiale renaîtra, plus étroite et plus forte que jamais, à la satisfaction des deux grandes démocraties européennes.

Autour et alentour

En faveur du député provincial

On vient de discuter à Québec et à Toronto les moyens d'accroître l'indemnité parlementaire du député provincial chez nous comme dans l'Ontario. On note fort opportunément, à ce propos, dans un article du *Devoir* où M. Alexis Gagnon parle de "La formation du citoyen", cette considération qui rend justice à l'ensemble de nos législateurs: "Heureusement, les députés valent généralement mieux que la réputation qu'on leur fait. Ceux qui les ont vus de près savent que la plupart sortent le plus souvent ruinés des aventures politiques et que les condamnations en vrac sont fausses et surtout injustes."

Les raisons qui ont été invoquées l'automne dernier pour augmenter l'indemnité du député fédéral s'appliquent dans la plupart des cas à son collègue des parlements provinciaux.

* * *

M. Gustave Lanctôt honoré par la France

C'est un choix fort heureux qu'a fait l'Alliance française, qui admet ainsi pour la première fois un Canadien à son conseil d'administration, en désignant le distingué historien qu'est M. Gustave Lanctôt, sous-ministre, archiviste en chef du Canada. En annonçant sa nomination, l'Alliance française a déclaré que c'est afin de profiter de son expérience et de ses conseils qu'elle a choisi M. Lanctôt. Nul doute que ces conseils seront précieux, car M. Lanctôt a une connaissance particulière de l'état de la culture au Canada, et il sera en mesure mieux que quiconque de contribuer au progrès des relations littéraires et scientifiques entre les deux pays.

L'archiviste en chef du Canada est l'un des hommes qui connaissent le mieux notre histoire et qui savent le mieux en parler. On se rappelle encore avec le plus vif intérêt la conférence qu'il prononçait, il y a un peu moins d'un an, sur les diverses écoles d'histoire en notre pays. On n'a jamais entendu étude plus précise, plus vraie. Parmi les ouvrages les mieux connus de M. Lanctôt, il faut mentionner sa biographie de François-Xavier Garneau. Signalons aussi sa collaboration au recueil de la fondation Carnegie sur les relations entre le Canada et les Etats-Unis.

M. Gustave Lanctôt a prononcé mardi après-midi, au Château de Ramesay, une captivante conférence dans laquelle il a révélé, même aux Montréalais qui se croient les mieux renseignés, une Ville-Marie vraiment inconnue et fort curieuse. Le conservateur des Archives nationales a démontré, une fois de plus, son érudition historique et les brillantes qualités qui le désignent si bien au poste que vient de lui confier l'Alliance française.

* * *

Le "ghetto politique"

C'est une expression fort imagée qu'a eue l'autre jour Me Maurice Lalonde, en dénonçant dans un solide discours, à la Chambre des Communes, les isolationnistes impénitents qui se sont opposés à la courageuse et clairvoyante politique de participation du Canada aux affaires de l'extérieur.

Commentant les projets de crédits canadiens à la Grande-Bretagne, le combatif député de Labelle a dit, au sujet de certaines réactions à cette opération financière: "Les protestations sont venues des mêmes ghettos politiques où se cachent ceux qui n'ont pas encore appris, après six ans de guerre, qu'il fallait penser autrement qu'en fonction du provincialisme."

Il n'y a pas, au Canada, de ghetto dans l'acception courante de ce terme. Le ghetto est en Europe une survivance de l'ostracisme moyenâgeux contre les Israélites. Mais les isolationnistes canadiens, constituant une minorité gênante pour leurs compatriotes et gênée par elle-même, se sont constitué un ghetto politique où l'ostracisme moral et légitime de la nation les a tenus tout le temps des hostilités.

Il est d'autres catégories de citoyens qui ont des raisons étrangères à celles qu'élabore le ghetto politique de l'isolationnisme pour s'opposer aux crédits à la Grande-Bretagne. Mais cette dernière opposition n'est pas fermée à la persuasion et aux arguments et aux explications que donne le ministre dans cette affaire fructueuse pour le pays. Quant au ghetto politique, il est contre parce qu'il est contre

Que fera M. Duplessis?

M. Blair Fraser, de "Maclean's Magazine", invite le procureur-général à le poursuivre en libelle s'il n'a pas dit la vérité. Un extrait de son reportage sur le "racket" des alcools dans l'Union Nationale

Je connais un couple d'âge moyen qui possédait un petit café dans l'est de Montréal. Au-dessus de leur comptoir, on peut lire sur un petit écriteau les mots: "Bière et vins", et les tablettes sont pleines de verres, mais on n'y aperçoit plus aujourd'hui de bouteilles, que ce soit de bière ou de vin.

La dame m'a raconté: "Ils nous ont dit, a-t-elle dit, qu'ils ne renouvelleraient pas notre permis. Puis après, ils nous dirent que nous pourrions avoir de nouveau notre permis, si nous consentions à payer. Mais comme nous ne pouvions pas payer autant qu'ils voulaient nous ne l'avons pas eu".

Le coût légal d'un permis à Montréal est de $500. Mais ce n'était pas cela qu'elle voulait dire.

"Quand nous n'avons plus eu notre permis, a-t-elle continué, des gens venaient souvent ici et disaient: "Voulez-vous l'avoir votre permis? Ca va vous coûter de l'argent". Nous répondions "Qui êtes-vous?" Et ils donnaient des noms. Et nous reprenions: "Qui devons-nous payer?" Et ils disaient: "Vous pouvez me payer ça à moi". Leur avoir donné de l'argent, nous ne les aurions jamais revus et nous n'aurions pas eu davantage de permis.

"Mais un jour l'homme, le vrai, est venu, l'homme du parti".

Comment savait-elle qu'il était du parti ?

"Parce qu'il nous a dit, exactement comment nous pourrions obtenir notre permis. Nous n'allions pas payer d'argent tant que nous n'aurions pas notre permis. Mon mari prendrait l'argent et se rendrait à la banque avec cet homme. Ils déposeraient ensemble l'argent de telle façon qu'on ne pourrait le retirer sans que tous les deux, mon mari et lui, signent un chèque. Ensuite ils s'en iraient ensemble, avec le chèque signé, et mon mari aurait son permis. Ensuite l'autre homme prendrait le chèque et irait chercher l'argent à la banque".

Combien devaient-ils donner?

"Nous lui avons demandé cela, a repris la dame, et il a dit: "Combien pouvez-vous donner?" J'ai pris notre livre de banque et je lui ai montré que nous avions économisé $1,000 et je lui ai dit que nous donnerions cela pour avoir notre permis.

"Il a dit: "Je ne sais pas si ce sera assez. Je suis supposé demander $3,000 à tout le monde. Mais je vais aller m'informer pour voir". Alors il est parti, puis il est revenu et il a dit non. $1,000, c'était pas assez. C'était $3,000 au moins qu'il fallait. Nous ne les avions pas. Alors nous ne l'avons pas eu notre permis".

Le cas de l'officier de l'armée

En plus de ceux qui ne pouvaient pas ou qui ne voulaient pas payer il y eut quelques-uns à qui l'on refusa même le "droit" de payer. Un de ces cas est celui d'un jeune officier de l'armée, qui demeure à Québec et qui hérita d'une taverne, faisant d'excellentes affaires, lorsque son père mourut il y a trois ans.

"On m'en offrit $60,000 l'an dernier, m'a-t-il dit. Mais, comme un fou, j'ai refusé. Le printemps dernier, j'entendis dire que les tavernes devaient payer $500 chacun. Alors, je suis allé pour payer mes $500 moi aussi. L'homme qui était censé les toucher me renvoya au président de l'Association des tavernes. Le président me renvoya voir l'homme que j'avais d'abord vu. Et à la fin j'ai compris. On était en train de me sortir de mon commerce.

"Je suis donc allé tout droit à la Commission des Liqueurs et j'ai rencontré l'une des grosses légumes qu'il y avait là, un homme que je connaissais. Je lui demandai s'il avait reçu des plaintes au sujet de mon établissement. Et il me répondit que non, que personne ne me reprochait rien. "Alors, je lui ai dit, pourquoi que je le perds mon permis? Il a répondu: "Vous savez, il nous faut prendre soin de nos amis."

"Lorsque j'ai récité tout cela à la "grosse légume" en question, un peu plus tard, ce monsieur m'a dit sans aucune gêne: "Bien sûr qu'il nous faut prendre soin de nos amis". Mais il ajouta que toutes ces histoires au sujet de paiement d'argent, c'étaient des histoires qui n'avaient "aucun sens".

Peu de temps après que le jeune officier de l'armée eut perdu son permis, les deux "amis" du parti, qui l'avaient obtenu à sa place vinrent le voir. Ils voulaient savoir s'il n'allait pas leur louer sa taverne: ils avaient un permis mais pas d'établissement pour l'utiliser. Il les invita à aller se faire pendre ailleurs. Le lendemain l'un d'eux revint, seul, et offrit de laisser tomber son comparse. Il était prêt à accepter avec lui le jeune officier, si ce dernier consentait à lui céder 50 p.c. de ses bénéfices. L'homme reçut encore, et un peu plus sèchement que la première fois, le conseil d'aller se faire pendre ailleurs. Et les deux comparses ne donnèrent plus signe de vie jusqu'au jour où ils se trouvèrent une autre taverne. Celle du jeune officier est encore fermée.

Même si l'on n'enlève pas le permis, il y a d'autres moyens de faire des embêtements aux gens.

Un tavernier de Montréal demanda et obtint que son permis fût déclaré valide pour un autre endroit que celui où il avait d'abord son établissement. Il m'a montré une lettre de la Commission des liqueurs. Elle est datée de septembre 1944. Elle dit que sa demande est approuvée. Il abandonna donc son ancien établissement que loua un nouveau locataire qui désirait y maintenir un restaurant "sec".

Dix jours environ, après avoir reçu sa première lettre, notre tavernier en reçut une seconde de la Commission des Liqueurs disant que le transfert était contremandé. Son permis ne valait que pour le vieil établissement dont il n'avait plus la possession. Dans son nouveau local il ne pouvait avoir de taverne.

Puis, m'a encore dit cet homme, le nouveau tavernier reçut une offre de $40,000 pour son permis, son loyer et sa place d'affaires. Il prétendit que l'établissement, avec un permis, valait $80,000. Mais, après avoir réfléchi, pendant quelques jours, il décida d'accepter les $40,000. Cependant, lorsqu'il s'amena pour signer le contrat il apprit que le prix avait été modifié.

L'acheteur lui déclara: "C'est descendu à $20,000, et si vous ne les prenez pas vous allez perdre votre permis et tout". L'homme prit les $20,000.

(Maclean's) **Blair Fraser**

Entre Canadiens de bonne volonté

Antifamilial ou non?

par Eugène L'Heureux

Si le taux décroissant est antifamilial dans les lois *fédérales* d'assistance à la famille, il ne l'est pas moins dans les lois *provinciales* d'assistance à la famille. Et s'il est correct à Québec, il est également correct à Ottawa. Autrement, la Justice autoriserait l'emploi de deux poids et deux mesures à l'égard des gouvernants qu'on aime et de ceux qu'on déteste. Hypothèse insoutenable.

Mercredi dernier, à l'Assemblée législative, il a été question d'allocations familiales et de taux décroissant. La part que j'ai prise d'abord à la revendication d'allocations pour nos familles nombreuses, puis à la défense de la loi King instituant les allocations familiales ne me permet pas de rester indifférent à ce dernier débat.

Je parlerai donc en toute liberté, oubliant — très facilement d'ailleurs — l'étiquette électorale des partis en lice et m'efforçant de mettre en relief le principe élémentaire de moralité publique suivant: le mal est toujours mal et le bien est toujours bien.

Les ministres qui ont parlé mercredi au nom du Gouvernement ont évité de répondre à la véritable question. Il s'agissait de savoir si, oui ou non, dans sa distribution d'allocations aux mères nécessiteuses, le Gouvernement provincial emploi à son tour le taux décroissant. Or, par un silence très significatif sur le point soulevé, le Gouvernement a finalement admis que le taux décroissant est employé dans la distribution provinciale d'allocations aux mères nécessiteuses.

L'affaire est d'une importance considérable, parce qu'elle pose un cas de morale publique et de probité intellectuelle. Or, la morale publique et la probité intellectuelle conditionnent, on le sait, le bon fonctionnement des démocraties, où l'opinion publique joue un rôle décisif.

Je ne fais nullement un crime au Gouvernement provincial d'avoir eu recours au taux décroissant pour alléger son budget de l'assistance aux mères nécessiteuses. Après avoir accepté jusqu'à un certain point la justification du taux décroissant par les ministres fédéraux, j'accepterais volontiers de la part des ministres provinciaux une explication analogue. Ce qui me semble bien ou passable à Ottawa me paraît bien ou passable à Québec.

Mais, par contre, ce qui me semble bien ou passable à Québec me paraît également bien ou passable à Ottawa; et, commises à Ottawa ou à Québec, toutes les fautes sont, à mes yeux, des fautes.

A quoi rime aujourd'hui cette virulente campagne d'hier, dirigée contre le Fédéral à cause du taux décroissant de ses allocations familiales? Et, surtout, comment expliquer le silence de mort qui protège aujourd'hui le taux décroissant provincial, après un tel clairvoyant dirigé contre le taux décroissant fédéral?

Malheureusement, il faut le dire, une certaine Critique affichant des prétentions particulières à l'infaillibilité s'est solidarisée avec un parti politique contre un autre, pour dénoncer avec une violence extrême le taux décroissant *fédéral* et pour garder ensuite de Connivence un silence prudent au sujet du taux décroissant *provincial*.

Si notre peuple ne possédait pas un bon sens à toute épreuve, un bon sens supérieur, je pense, à celui de tout autre peuple au monde, jamais il ne survivrait aux ravages exercés par les passions politiques dans les hauteurs habitées par certaines de ses élites.

Les députés qui ont pris part au débat de mercredi peuvent être classés en trois groupes: 1) ceux qui, s'étant servis de l'affaire du taux décroissant comme d'un cheval de bataille électorale contre un parti politique, ont ensuite appliqué, eux-mêmes, en catimini, le même taux décroissant; 2) ceux qui, ayant fait eux aussi du taux décroissant un cheval de bataille électorale contre un parti ou contre l'Autorité du pays, n'ont risqué qu'à la fin et sous une forme très anodine une petite protestation "de principe" contre ceux qui adoraient ce qu'ils venaient de brûler; 3) ceux qui, après avoir défendu la loi fédérale des allocations familiales, avec ou en dépit de son taux décroissant, reprochaient à leurs adversaires d'adorer maintenant tout bas ce qu'ils venaient de brûler si dramatiquement. Il était facile de voir que les premiers et les seconds étaient fort mal à l'aise, tandis que les derniers n'avaient rien à se faire pardonner, en cette affaire, par les esprits soucieux de probité intellectuelle en politique.

Je veux être parfaitement compris. Mon blâme ne porte aucunement sur le simple emploi du taux décroissant par le Gouvernement provincial, mais sur le manque de continuité comme de probité intellectuelle entre la guerre féroce menée contre le taux décroissant fédéral et l'emploi du taux décroissant dans la distribution d'allocations provinciales aux familles nombreuses.

Quant à une certaine Dame Critique inévitablement mise en cause dans mon article, elle s'percevra d'elle-même, à ses heures de réflexions sereine, jusqu'où, avec le temps, peuvent conduire les violentes passions du parti, de la clôture ou de la phobie antifédérale. Et comme ce n'est pas du marasme ou du monde, il y a lieu d'espérer qu'elle reprendra son aplomb.

(Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55, Avenue de Salaberry, Québec.)

Projets à la Comédie-Française

Bien que le programme des réalisations prochaines au Théâtre Français ne puisse être définitivement établi avant le 15 avril, date à laquelle on connaîtra exactement le nombre des démissions, M. André Obey, administrateur de la Comédie, a donné quelques indications sur les créations et les reprises envisagées. Avec des mises en scène inspirées par Louis Jouvet, Gaston Baty, Pierre Dux, on reprendra "Marion Delorme", de Victor Hugo, qui n'a pas été jouée depuis onze ans, "La Princesse d'Elise", de Molière, non représentée depuis le XVIIIème siècle, "Esther", de Racine sera mise en scène par Edmond le Roy.

Par ailleurs, on donnera "Le Soleil Levant", déjà annoncé sous le titre de "La Jeunesse de Louis XIV", de Madame Simone et François Porché; "Il était un enfant de Roi", d'Henri Ghéon; "Les Espagnols au Danemark", de Mérimée, "Peter Pan" à l'occasion des fêtes de Noël, de Sir James Barrie, adapté par Claude-André Puget, enfin quatre pièces de Jean Giraudoux (probablement la première version d'Intermezzo), de Paul Claudel, d'Edouard Bourdet, et de Paul Raynal. Conformément au récent décret de réforme, des négociations sont activement poursuivies pour que la Comédie Française puisse disposer d'un deuxième scène. Cela lui permettra de mieux réaliser son important programme de travail

M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi . .

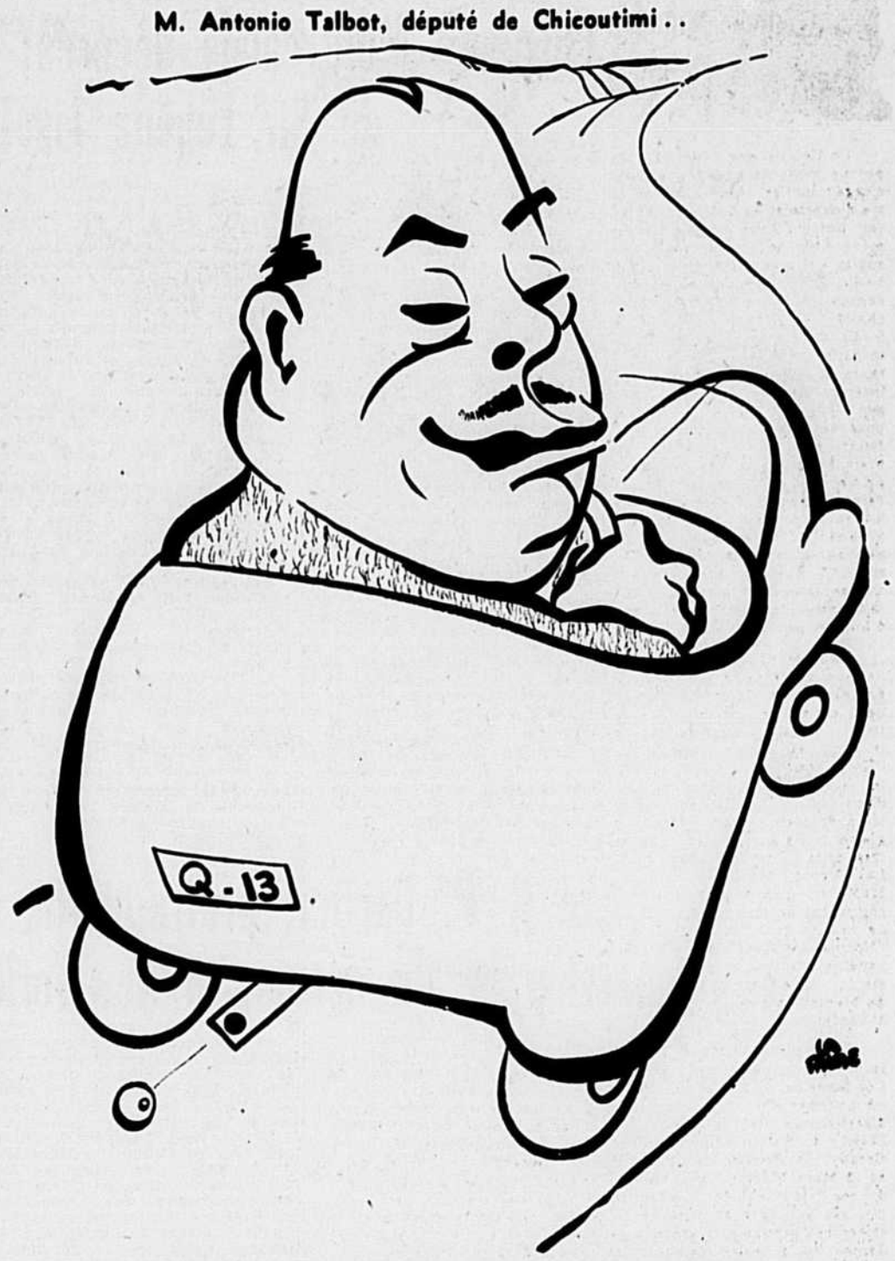

...s'est construit une route de Québec à Chicoutimi

Washington Carrousel

The Washington Merry-go-Round

par Drew Pearson

Le directeur de l'Office du Budget impliqué dans un cas de népotisme — La grève des conserveries affaiblit le prestige de Truman en Californie

WASHINGTON. — L'Office du Budget est censé être l'agence la plus autorisée de tout le gouvernement. Sa tâche consiste à constater l'efficacité des autres agences et de décider des crédits à leur accorder.

Cependant, le congressiste du Nevada, Berkeley Bunker, a récemment parlé d'un cas de népotisme concernant Mme Harold Smith, épouse du chef de l'Office du Budget, qui, jusqu'à présent, s'était acquis une réputation de bon fonctionnaire civil.

Pendant longtemps, le State Department a désiré coordonner ou fusionner trois agences intéressées dans les Affaires sud-américaines — l'Institut des affaires inter-américaines, l'Inter-American Educational Foundation et l'Institute of Inter-American Transportation. Toutes ces agences ont trait aux relations panaméricaines. C'est pourquoi le State Department désirait fusionner toutes ces agences et les placer sous un contrôle unique.

Nelson Rockefeller, ancien président de toutes ces agences interaméricaines, réclama cette fusion dans une lettre qu'il écrivit au directeur du Budget, Harold Smith. Ainsi fit le successeur de Rockefeller, Wallace K. Harrison. Finalement, cinq assistants-secrétaires d'Etat demandèrent, dans des mémoires soumis à Harold Smith, cette fusion. Mais rien ne se produisit.

Alors, le congressiste Bunker révéla le fait surprenant que Mme Harold Smith était employée à l'une de ces agences — l'Inter-American Educational Foundation. Elle est l'assistante de Kenneth Holland, qui est reconnu pour son opposition à la fusion.

Mme Smith est employée à un salaire de base de $5,600, quoiqu'elle ne travaille qu'à temps partiel, et qu'elle décide d'elle-même de son arrivée au bureau et de son départ. Grâce à cette "position", elle a retiré du gouvernement, au cours de l'année 1945, la somme de $3,043.46 tandis que jusqu'à présent, cette année, elle a retiré $983.50.

Entre temps, Mme Smith et son chef, Kenneth Holland, semblaient réussir dans leur manoeuvre de faire obstruction aux désirs de tous les gros bonnets du State Department et des agences inter-américaines.

Pendant ce temps aussi, les activités inter-américaines se déséquilibraient et la plupart des dirigeants démissionnaient. Et le Bureau du Budget, dirigé par le mari de Mme Smith, et censé être l'agence la plus efficace du gouvernement, ne se préoccupe pas de cette question.

Perles en Californie

La Californie est depuis longtemps un bastion pour Truman, mais, à moins qu'il ne décide de faire quelque chose pour mettre fin à la désastreuse grève des "conserveries", son prestige s'envolera comme une poussière.

Il y a plus qu'une simple manoeuvre politique là-dedans. Car, tandis que les Américains, dans les 48 Etats, se serrent la ceinture pour aider à subvenir aux besoins d'un monde affamé, la récolte d'épinards de la Californie s'est envolée en fumée et la récolte d'asperges est en grave danger.

Derrière cette anomalie, on retrouve un conflit de juridiction entre la Fédération américaine du Travail et le C.I.O. En dépit de la création d'un Conseil national de relations ouvrières, la question de savoir qui de ces deux puissantes associations ouvrières doit contrôler les ententes collectives dans ces riches domaines potagers de la Californie doit encore être réglée, et rien n'indique une prompte reprise du travail. En temps normal, cette région produit un milliard de boîtes de conserves par année — soit à peu près le tiers de la production totale de la nation.

Quatre agences fédérales sont entrées en action en vue de régler ce différend. Le Conseil national des relations ouvrières s'est mis en branle il y a plus d'un an. Le Service de conciliation du Labor Department s'y est substitué en novembre tandis que les secrétaires Schwellenbach et Anderson offraient leurs services en janvier.

Truman se désintéresse

Des télégrammes furent transmis à la Maison Blanche par les partis intéressés en Californie, tandis que les 25 congressistes formant la représentation de la Californie cherchaient par tous les moyens à obtenir une entrevue avec Truman afin de lui expliquer le conflit personnellement.

C'est ce qui explique pourquoi les choses se gâtèrent il y a deux semaines lorsque, au cours d'une conférence de presse, le président Truman déclara à un reporter (1) que la situation n'avait pas été portée à son attention et (2) qu'elle devait être réglée par le gouverneur de la Californie.

"J'ai confiance que vous rectifierez cette confusion des faits", répondit aussitôt par câblogramme, à Truman, le gouverneur californien, Eral Warren.

"Plusieurs rapports vous ont été transmis personnellement et les parties intéressées se sont tenues en communications téléphoniques constantes avec votre état-major à la Maison Blanche. Tous les partis intéressés voient dans le gouvernement fédéral le seul agent ayant vraiment juridiction en cette matière.

"Il n'existe aucune telle juridiction dans l'Etat de la Californie. M'en serais-je senti investi, j'aurais agi il y a longtemps."

Le même jour, le représentant démocrate, Clarence Lea, doyen de la délégation californienne à la Chambre, dans une lettre qu'il transmit au président au nom des congressistes républicains et démocrates de la Californie, demanda à M. Truman d'avoir recours à ses pouvoirs comme dernier moyen de préserver des millions de livres de vivres.

"Si vous n'êtes pas convaincu de l'opportunité de l'intervention du gouvernement en ce moment", écrivit Lea le 21 mars, "notre délégation désire obtenir de vous une entrevue le plus tôt possible afin de vous convaincre de l'importance d'agir." Il n'a toutefois reçu aucune réponse à cette lettre.

Potins

Les manufacturiers de chemises ont averti l'Administration de la Production civile, la semaine dernière, que leurs problèmes étaient maintenant pratiquement résolus, grâce à la hausse récente des prix permise par l'OPA. Ils n'ont pas osé admettre qu'ils gardaient leurs chemises loin du marché dans le but de provoquer une hausse des prix, mais ils affirmèrent que rien ne les empêcherait plus maintenant "de vendre leurs chemises aussi vite qu'ils pourraient les fabriquer."

Entre temps, les manufacturiers de tissus s'ingéniaient à faire disparaître le fameux plan de l'OPA, le seul contrôle intelligent sur lequel les Américains peuvent encore compter pour la protection de leurs intérêts. S'ils réussissent, les prix des chemises augmenteront tandis que leur qualité baissera. (Copyright, 1946, by the Bell Syndicate Inc.)

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois.

HOTEL Windsor
CARRÉ DOMINION

PARLONS CINÉMA

avec MARC THIBEAULT

Le Comité des activités théâtrales de l'industrie cinématographique vient de prendre, à St-Louis, un premier pas dans le but d'organiser les 16,000 cinémas américains en vue de leur permettre d'exprimer et défendre leurs opinions sur toute question d'intérêt public. Plus de 200 délégués, représentant approximativement 6,000 de ces cinémas, sont réunis à ce congrès. Parmi les sujets qui seront discutés mentionnons : 1—La liberté de l'écran; 2—La distribution de sujets d'information réalisés par le gouvernement; 3—La participation des cinémas dans les campagnes de charité; 4—L'emploi des cinémas pour les organisations sociales; 5—Un programme général des relations publiques et, enfin, item le plus important, la lutte à entreprendre pour combattre les taxes d'admission, la censure et les législations contraires aux intérêts des exhibiteurs américains. Ceux-ci, incidemment, ont peut-être diverses raisons individuelles plus ou moins acceptables pour ainsi se liguer dans le but de faire entendre leur voix et défendre leurs intérêts dans toute question domestique et nationale mais on ne peut par ailleurs démentir le rôle très important, primordial, qu'ils peuvent tenir vis à vis de la population américaine. Reynolds & Co., une maison financière de New York, dans un récent rapport sur l'industrie de Hollywood, déclarait que durant 1945 on estimait que 100,000,000 de personnes avaient chaque semaine assisté à des représentations cinématographiques, soit 70% de la population des Etats-Unis. Une industrie qui chaque semaine touche 70% de la population d'un peuple peut véritablement facilement influencer celui-ci dans toute question d'intérêt public.

Paul Muni et Anne Baxter, vedettes du film dont la réalisation se termina ces jours derniers par la mort mystérieuse de l'électricien de studio Edward W. Gray, 31 ans, ont hier comparu devant le Coroner de Los Angeles lors de la Cour d'enquête . . . On sait que le cadavre de Gray fut trouvé, baignant dans le sang, au centre d'un décor du film représentant l'Entrée à l'Enfer, quelques heures après que le studio ait été déserté par les artistes et techniciens du film, intitulé "Angel On My Shoulder" . . . On a demandé à Muni et Mlle Baxter de raconter les événements ayant précédé la mort de Gray . . . L'actrice anglaise de 35 ans, Margot Grahame, que nous avons vue entre autres dans "The Informer" à l'écran américain, vient d'obtenir à Las Vegas, Nev., un divorce du millionnaire canadien Allen McMartin qu'elle avait épousé, à Montréal, en 1938. . . Dans un règlement de biens signé le 5 février dernier, Mlle Grahame, blonde beauté que l'on admira souvent dansant la rhumba à notre "Normandie Roof", a obtenu $115,000 en argent comptant et une pension alimentaire de $1,000 par mois jusqu'à ce qu'elle se remercie . . . Mlle Grahame, en déclarant qu'elle n'avait pas l'intention de bientôt se remarier, a aussi dit qu'elle reprendrait sa carrière à l'écran . . .

Le chroniqueur Bob Thomas de la Presse Associée vient de faire une enquête amusante dans l'annuaire du téléphone de Los Angeles. . . Il y a en effet découvert un avocat Oliver Hardy, un courtier Fred MacMurray, un docteur Bob Hope et un agent d'assurances Pat O'Brien. . . Il a aussi trouvé quatre Harold Lloyd; 4 Robert Cummings; 4 Robert Montgomery; 3 Harry Crosby; 24 Robert Young; 19 James Stewart; 15 Robert Taylor et 10 Mary Martin ! . . . Thomas voulut téléphoner quelques unes de ces "victimes" de la célébrité. . . Mlle Betty Davis, par exemple, est dérangée à toute heure par des admirateurs et admiratrices qui persistent à croire qu'elle est Bette Davis . . . M. Harry James, lui, a toutes les peines du monde à faire comprendre aux Messieurs qui l'appellent qu'il n'est pas marié à Betty Grable ! ! ... Mme Robert Taylor, elle, lorsqu'elle s'est identifiée, se fait toujours dire : "Allo, Barbara Stanwyck" ! ! . . . Son mari, par ailleurs, a déjà reçu un compte de $300 d'un tailleur. . . Robert Walker reçoit même des appels de longue distance et il doit démentir à la journée qu'il n'est pas l'ex-mari de Jennifer Jones. . . Les vedettes elles-mêmes ont d'amusantes petites expériences au téléphone. . . Elles sont si souvent dérangées qu'elles font changer leurs numéros très souvent et si bien qu'elles les oublient elles-mêmes et va sans dire que lorsqu'elles le demandent à l'opératrice, celle-ci les envoie gentiment promener ! ! . . . L'on dit qu'une fois, Bing Crosby dut chanter à l'appareil pour prouver à l'opératrice qu'il était bel et bien le vrai Bing Crosby ! ! . . .

Le jeune réalisateur français Henri Calef voudrait un jour porter à l'écran le chef-d'oeuvre de Racine, "Andromaque". . . Il explique que c'est le sujet le plus cinématographique qu'il connaisse . . . "Je vois le film tiré de cette tragédie comme une action visuelle avec l'accompagnement de commentaires" conclut-il . . . Il est rumeur qu'Adolphe Menjou se rende bientôt en Angleterre et en France tourner un film français et un autre français. . . On a lundi soir, lors de la "dernière" d'Irène Hilda au "Samovar", dignement fêté Mme Ernest Archambault, charmante épouse du proprio, dont c'était l'anniversaire de naissance. . . Et spécialement pour elle, tard dans la nuit, devant un petit groupe d'intimes, plantée debout sur le bureau d'affaires de M. Archambault, l'unique Hilda chanta "Mon Petit Papa" pour l'héroine de la fête... Le premier film de Frank Capra pour Liberty Films Inc., compagnie dont il est actionnaire et qui fera distribuer ses productions par RKO Radio, sera "It's A Wonderful Life" avec James Stewart, Donna Reed, Lionel Barrymore, Thomas Mitchell, Henry Travers et H. B. Warner, ce dernier applaudi l'an dernier sur la scène du théâtre His Majesty's ici dans "A Doll's House" d'Ibsen. . . Barbara Bel Geddes, fille du célèbre dessinateur de décors Norman Bel Geddes et qui fait sensation sur le Broadway dans la pièce "Deep Are the Roots", vient de signer un contrat avec RKO Radio . . .

On parle beaucoup de films d'enseignement pour nos écoles... La France, qui a évidemment compris avant nous l'efficacité de ces courts métrages pour dégager et ouvrir l'esprit des enfants écoliers, en compte plusieurs que nous devrions bientôt importer . . . Mentionnons "Surface caractéristique des fluides", "Les voies navigables", "La Machine à Vapeur", "Elixir de longue vie", "La Grande Caravane", "Le Sel en A.E.F.", etc. . . On pourrait probablement les importer en s'adressant à la Fédération Nationale du Cinéma Educatif qui, d'ailleurs, prépare déjà un catalogue complet des films d'enseignement français, films spécifiquement pédagogiques ou films documentaires utilisables pour l'enseignement. . . Voilà, Messieurs les commissaires . . . Quelques uns trouvent bien risqué et incompréhensible que des hommes d'affaires canadiens-français de vision (et ils sont rares) s'intéressent au cinéma et veuillent réaliser des films dans notre pays . . . Mon Dieu, il y a bien des Studios Misr, au Caire, où sont tournés, chaque année, une quinzaine de films parlant arabe ! . . . Le Sénat américain veut intéresser les compagnies d'actualités filmées à sous-titrer directement en 16 ou 20 langues étrangères leurs courts métrages. . . Warners viennent de suspendre Humphrey Bogart et Lauren Bacall. . . Durant son séjour à Montréal, Anita "The Face" Colby s'acheta de longs sous-vêtements en laine ! ! . . . Mais Hedda Hopper rapporte que la féminine Mlle Colby a ajouté, au bas, un peu de dentelle ! . . .

Et sur ce . . . A DEMAIN.

Fantôme auquel elle ne tient pas

Constance Cummings (à gauche) informe Margaret Rutherford, qui se prétend des pouvoirs de médium, de l'arrivée du fantôme de la première femme de son mari. Ce n'est qu'une des scènes de la délicieuse comédie de Noel Coward, "Blithe Spirit", qui prend l'affiche du Capitol vendredi.

A l'école supérieure de musique d'Outremont

Samedi, le 13 avril, à 3 heures p.m., l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont clôturera sa saison artistique par un concert auquel prendront part Jeannine Payment, pianiste, Hélène Lévesque, Simone Rainville et Georgette-Blanche Turcotte, chanteuses.

La chorale de l'Ecole, sous la direction de Roger Filiatrault, fera aussi entendre des oeuvres de R. de Lassus, M. Chabrier et Vincent d'Indy.

M. S. A. Boyer, président du chemin de fer New-York, New-Haven et Hartford, a déclaré que la publicité dans les journaux est le chemin le plus direct et le plus économique pour atteindre le cerveau du peuple.

Le mystère de la déesse Kwan Yin

Sydney Greenstreet le connait bien ce mystère. Et il vous invite au Princess vendredi, pour vous en faire part dans le nouveau mélodrame de Warner Bros. "Three Strangers" qui y prend l'affiche. Peter Lorre est aussi de la distribution.

De Gracie Allen en Gracie Allen !

Alors qu'elle feuilletait un livre de découpures dernièrement, la comédienne Gracie Allen a découvert qu'on a donné son nom à des tas de choses. Par exemple:

Une race de chevaux au Tennessee; deux petits pianistes prodiges dans le Wichita, nommés Gracie et Allen; une princesse indienne qui porte le nom adopté de "Happy Gracie Allen", à Sante Fe, dans le Nouveau-Mexique.

Il y a des tulipes, des roses, des pois, dont certaines variétés portent le nom de Gracie Allen. Un livre de meurtre a été intitulé: "The Gracie Allen Murder Case". Plusieurs yachts privés, une superforteresse volante, trois tanks, un type spécial d'explosif sont tous nommés en son honneur. Il y a des robes, des chapeaux, et des bonbons Gracie Allen. Et de plus, six Gracie Allen habitent New-York, aucune d'entre elles parente de Gracie.

Une geste formel de l'hospitalité des Egyptiens était de servir une petite tasse de café.

Au Plateau

Un des membres du choeur des Cosaques du Don, du général Platoff, que l'on verra chanter et danser au Plateau samedi soir.

Les Cosaques de Platoff

(Par Jean Vallerand)

Les Cosaques du General Platoff que dirige Nicholas Kostrukoff ont donné lundi soir, au Plateau, un récital très élaboré et très varié. Ce choeur, que nous avions déjà entendu l'an dernier, n'a rien perdu des qualités qui lui valent auprès du public un succès toujours assuré. Ce qui domine dans l'art des Cosaques de Platoff, c'est toujours la saveur populaire de leur interprétation. Ce sens du folklore est servi par une technique impeccable; tous les effets vocaux que l'on a depuis longtemps associés aux choeurs russes, les Cosaques de Platoff les réussissent avec aisance.

Mais leur art est attachant pour d'autres motifs que cette virtuosité, il retint l'attention et commande l'admiration par sa sincérité et sa profondeur instinctive. Les Cosaques chantent avec enthousiasme; ils mettent à chanter cette spontanéité et cette fraicheur que seuls les enfants et les gens du peuple savent retrouver.

Les Cosaques de Platoff excellent surtout dans le folklore profane, mais il faut signaler, du récital de lundi, l'interprétation sincère et respectueuse donnée à l'oeuvre religieuse: **Les cloches de Novgorod. Le Rosaire** d'Ethelbert Nevin, par contre, n'était pas du tout à sa place à ce récital. (Cette oeuvre peut-elle d'ailleurs être à sa place dans n'importe quel récital ?).

Dans le groupe de chansons profanes, tout serait à citer. C'est dans ce répertoire que les Cosaques de Platoff révèlent le meilleur d'eux-mêmes. Il faut, par exemple, entendre l'**Air de la Puce** de Moussorgsky chanté par les Cosaques pour comprendre tout l'humour populacier de cette chanson. Le ténor Dedovitch chante avec conviction **Le Rossignol** une des plus belles oeuvres de tout le folklore russe.

Lezginka et **Kozatchok** constituent deux numéros très impressionnants car ils permettent aux remarquables danseurs de la troupe d'étaler toute leur virtuosité. Le danseur Solohudin est extraordinaire de rythme et de vivacité.

Un récital des Cosaques de Platoff permet de prendre un contact vivant avec le folklore russe et d'apprendre à le connaitre dans des interprétations irréprochables.

Moment historique à l'écran japonais

Pendant des siècles, les Japonais se scandalisaient de voir les Occidentaux s'embrasser sur la bouche. Mais les temps ont changé. Et pour la première fois à l'écran japonais, la scène ci-dessus, que nous connaissons si bien, se produira. Les vedettes sont Hideko Mimura et Shinichi Himori.

Aux Variétés

M. Camille Ducharme, l'un des interprètes de "La Fille de Madame Angot" que les Variétés Lyriques présentent actuellement au Monument National.

Création d'un opéra à la radio

Un événement dans le monde artistique c'est la création à Radio Canada, le samedi 20 avril à 2 heures, de l'opéra "De'rdle of the Sorrows", musique de Healey Willan, paroles de John C ulter. P ur la diffusion de cette oeuvre la direction a fait un choix particulièrement judicieux des interprètes.

On apprendra ainsi avec intérêt que Lionel Daunais, baryton, l'un des artistes canadiens français les plus connus, créera l'un des rôles les plus importants, celui de Connochar, Roi de Ullah.

Frances James, soprano, tiendra le premier rôle avec William Morton, ténor, celui-ci dans le rôle de Naisi. Mademoiselle James est l'épouse de Murray Adeskin. Elle appartient ainsi à une famille de musiciens déjà célèbres au Canada.

Ettore Mazzoleni, chef-adjoint de l'Orchestre Symphonique de Toronto, dirigera.

L'art de la fabrication des bouteilles de verre était connu des Romains en l'an 79.

Ballet nouveau

M. Maurice Morénoff, sous la direction duquel, les 26 et 27 avril, les Danseurs associés créeront, au Monument National, un ballet original "Scènes de l'Egypte antique", sur de la musique inédite d'Henri Miro, compositeur canadien.

LES ARTS

Chiodini à Beaumanoir

Depuis longtemps, la sculpture sur bois a ses adeptes au Canada. Si l'on se reporte aux artistes et aux artisans du passé, le nom d'un Jean-Baptiste Côté, par exemple, ne peut pas laisser les amateurs indifférents. Ses oeuvres sont maintenant répandues dans toutes les parties du Canada et Londres possède de lui des pièces magnifiques. Les collectionneurs recherchent ses statuettes et se comptent bien heureux d'en découvrir encore aujourd'hui, car elles sont devenues très rares.

Ce qui fait la popularité de la sculpture sur bois, c'est qu'elle est à la portée de tout le monde. Chacun peut s'improviser sculpteur sur bois; il suffit d'un bon canif au début, de trois ou quatre outils par la suite, d'un morceau de bois que l'on ramasse n'importe où. Aussi, on note que ces artisans sont, pour la plupart, sortis du peuple, fils de paysans ou fils de marins, et qu'ils ont rarement fréquenté les écoles d'art.

Edmundo Chiodini, un Canadien né de parents français et italiens, a lui aussi étudié sans maîtres la sculpture sur bois. Chose aussi étrange, cette passion ne lui est venue qu'à l'âge de trente-sept ans; à quarante ans, l'on sent que ce métier n'a plus de secrets pour lui. M. Paul Gouin, propriétaire de "Beaumanoir", comptoir de bibelots situé à 1498 ouest, rue Sherbrooke, a réuni vingt-et-une sculptures d'Edmundo Chiodini dans une exposition qui ne manque pas d'intérêt.

Chiodini est un sculpteur religieux; ce point a beaucoup d'importance. On sait la médiocrité des statues (la plupart semble sortir de chez le pâtissier plutôt que de chez le sculpteur), qui décorent nos églises. Toutes ces bondieuseries de plâtre, peintes des couleurs les plus folles, ont été condamnées à plusieurs reprises par les hommes de goût, spécialement par le R. P. Couturier, dominicain, une des grandes autorités dans ce domaine. On ne songe pas sans tristesse que c'est du jour où cette camelotte de plâtre a commencé à envahir nos églises que date la décadence de l'artisanat. Dès cet instant, nos sculpteurs n'ont plus eu leur place et ceux qui les avaient si bien encouragés dans le passé, **les ont dédaignés en se passionnant pour la statue de plâtre, oeuvre d'obscurs faiseurs et fabriquée en série. Cette production massive a vite fait de tuer l'oeuvre d'art authentique, la pièce unique, la statue et l'ornement exécutés avec amour et conscience.**

Les oeuvres de Chiodini sont dignes d'être placées dans nos églises où elle remplaceront avantageusement le bibelot commercialisé.

Ses crucifiés comme ses madones sont d'une bonne qualité; peu soucieux du détail inexpressif, le sculpteur s'intéresse davantage au côté plastique de l'oeuvre. D'une façon générale, la construction est solide, bien équilibrée. C'est le point sur lequel il diffère des Bourgault, par exemple, qui, eux, se préoccupent surtout du détail.

Il est à souhaiter que l'autorité religieuse se rende à Beaumanoir pour y examiner avec attention la sculpture d'Edmundo Chiodini.

A l'Art français

Le graveur français Léon Masson notait, dans la préface du catalogue qu'il a préparé pour l'exposition de la gravure française, que la vogue du paysage renait en France. On peut dire qu'au Canada le paysage n'a jamais perdu de prestige; tous les artistes, ou presque, en ont fait. Même les peintres les plus audacieux, un Pellan, un Borduas, n'ont pas dédaigné le paysage. Un pays aussi vaste que le nôtre, un pays où certains coins sont demeurés si sauvages (où la "main de l'homme n'a jamais mis le pied", comme disait le poète naïf et ardent), a de quoi inspirer une légion de paysagistes.

M. Lange, directeur de la galerie "l'Art français", présente actuellement une série de paysage de Bernard Mayman. Cet artiste, né à Zyrardov ,en Pologne, en 1885, habite Montréal depuis 1919. Il fait partie de la Société d'art contemporain et l'on a pu ainsi voir annuellement quelques-uns de ses tableaux. Auparavant, il avait étudié à l'Ecole des Beaux-Arts et à l'Art Association avec M. Dyonnet, doyen des peintres canadiens, Mayman a également étudié en Angleterre, au "Liverpool School of Art", où il gagna deux bourses qui lui permirent d'étudier avec Sir Charles Allen.

Cet artiste est attiré par les petites villes qui entourent Montréal. Il a peint à Saine-Marguerite quelques-uns de ses paysages les mieux réussis, les plus agréables. Il y a en effet, chez Mayman, un grand souci de peindre des coins agréables. Sa peinture est faite pour plaire et d'une façon générale elle atteint le but qu'elle se propose. Sans grande force, sans grande personnalité, l'artiste tend à représenter d'une façon charmante des coins charmants.

Tous ceux qui connaissent Piedmont, Sainte - Marguerite, Rosemère, Saint-Jérôme, Saint-Laurent, Saint-Hubert et Saint-Hilaire prendront plaisir à revoir, sur les toiles de Mayman, ces paysages qui leur plaisent.

L'exposition Bernard Mayman se continue jusqu'à la fin de la semaine. L'Art français présentera, après Mayman, une exposition du peintre montréalais Downs.

Eloi de Grandmont.

Un concert au Mont-St-Antoine

Pour la première fois, les jeunes pensionnaires du Mont-Saint-Antoine ont pu assister en leur salle de spectacles à un grand concert de chant donné par un choeur de jeunes. Cette magnifique initiative était l'oeuvre de Choeur de France, dirigé par l'artiste bien connu, José Delaquerrière.

En effet, les jeunes chanteuses et chanteurs de Choeur de France, comopsé de 100 membres portant de jolis costumes normands, allaient semer de la joie et des chansons chez les jeunes pensionnaires du Mt-St-Antoine. Pour ces derniers, ce fut une fête extraordinaire et une grande réjouissance.

Cette fête sera présentée sous les auspices de la Ligue de la Jeunesse Féminine, qui servt également un goûter aux jeunes de l'école. Elle avait pour but de recréer ces jeunes délinquants, de leur apporter des refrains joyeux et entrainants, de leur apporter du réconfort et de la gaieté.

Le Choeur de France, qui donnait son grand concert au Gesù mardi soir à la salle St-Stanislas, présenta un programme extrêmement varié, accompagné de mouvements scéniques et d'une farandole. M. José Delaquerrière chanta aussi quelques pièces de son répertoire. M. Henri Leroux, organiste à N.-D. Sept-Douleurs de Verdun, était le pianiste accompagnateur, tandis que M. Dollard Morin, journaliste, et président de Choeur de France agissait comme maître de cérémonies. Mme Gérard Foudrias, présidente de la Ligue de la Jeunesse Féminine, et quelques membres de cette association avaient apporté la généreuse collaboration à l'organisation de cette fête de "la Jeunesse et de la Chanson".

La belle chanson jeune, gaie et enlevante, peut largement contribuer à la réhabilitation de nos jeunes délinquants.

Un genre nouveau de fantôme saura nous charmer dans "Blithe Spirit", au Capitol

La version cinématographique de "Blithe Spirit", la délicieuse histoire de Noel Coward sur un joli fantôme féminin et la façon dont il hante le mari resté sur terre, prendra l'affiche du cinéma Capitol vendredi. On se souviendra que la pièce avait joué ici à Montréal, il y a environ deux ans, avec Clifton Webb dans un des rôles. Dans le film c'est Rex Harrison qui joue le mari, qui ne sait plus où donner la tête entre sa femme éthérée" et la nouvelle, bien en chair et en os, qui l'a remplacée. Chacun ne pourra que s'amuser de la fin ,où le mari se trouve avec deux femmes de l'au-delà sur les bras au lieu d'une seule. Ce film, tourné en couleurs a su conserver tout l'humour de la pièce.

Grand drame au Palace

Le drame cinématographique à son mieux, voici comment on peut décrire la réalisation Universal de "This Love of Ours" qui prendra l'affiche du Palace vendredi. Ce film nous ramène un grand acteur, Claude Rains, de nouveau à Hollywood après un séjour en Angleterre. On y verra aussi l'exotique Merle Oberon, et la nouvelle découverte de l'écran, Charles Korvin, qui y réalise pleinement les promesses faites dans un film sur Arsène Lupin. L'histoire raconte l'histoire d'une actrice abandonnée par son mari, leur réunion dix ans plus tard, et les problèmes qui se posent alors.

Des rôles qui leur conviennent

Ces deux vétérans de l'intrigue louche au cinéma, Sydney Greenstreet et Peter Lorre, s'unissent dans une nouvelle complicité pour le film "Three Strangers", un nouveau mélodrame de Warner Bros. que l'on pourra voir au Princess dès vendredi. Le film tourne autour d'un pacte fait par suite le la superstition qui s'attache à une idole chinoise antique. Un meurtre s'ensuit et tout se complique. Le film a été dirigé par Jean Negulesco, le même qui dirigea "The Mask of Dimitrios" et "The Conspirators". Le second film nous ramène Penny Singleton et Arthur Lake dans "Life With Blondie".

Sherlock Holmes à la rescousse

Basil Rathbone, dans le rôle du traditionnel détective anglais Sherlock Holmes, et Nigel Bruce dans celui du toujours fidèle Watson, nous reviennent à l'Impérial vendredi dans "Terror By Night". L'action se déroule en grande partie sur un train rapide, en route de Londres à l'Ecosse. Comme d'habitude, c'est Holmes qui résout les complications qui surviennent.

ON ENTENDRA À LA RADIO...

A 12 h. 30 p.m.: Le réveil rural M. A. Leblanc, du Jardin botanique. Les plates-bandes de fleurs vivaces. Omer Dumas et les ménestrels du Réveil Rural. CBF

A 3 h. 30 p.m.: Les chefs-d'oeuvres de la musique. Suite symphonique "Through the looking glass", de Deems Taylor. Orchestre Columbia direction Howard Barlow. CBF.

A 4 h. 30 p.m.: Radio-Collège. Le monde animal: conclusions générales. Causerie de M. Georges Préfontaine. A 4 h. 45. Les fées de la nature: la liqueur du soleil, le breuvage de la lune. Sketch de Mlle Jeanne Daigle. A 5 h. Esquisse américaine: lignes de force. Conférencier: M. Raymond Tanghe. CBF.

Horaire des émissions — Mercredi, 10 avril 1946

CKAC	CBF	CBM	CFCF
7.00 | Echo des..			Nouvelles
7.15 | Déjeûner			"
7.30 | Pot-pourri	Bulletin et mus.	Nouvelles et	"
7.45 | Oratoire	"	musique	Musicale
8.00 | Nouvelles	Radio-Journal	Radio-Journal	Nouvelles
8.15 | Sports	Elévations mat.	Prières (en anglais)	Coffee Time
8.30 | Déjeuner mus.	Mélodies	Marches en mus.	Top of the Morning
8.45 | "	"	"	"
9.00 | Nouvelles	Musique	Nouvelles	Breakfast Club
9.15 | Sans tambour...	"	Hon. la N.-Y.	"
9.30 | Carav. du rire	Chansons	Mus. classique	"
9.45 | "	Prog. musical	Musique	"
10.00 | Variétés	Sur nos ondes	Mus. militaire	Nouvelles
10.15 | "	Courrier-Confit.	"	Life can be...
10.30 | Chansonnettes	Vie de famille	E. Hobbes	Hollywood
10.45 | Cosa Loma...	Demande spéciale	Concert	Listening Post
11.00 | Coffret mus.	Grande Soeur	Fred Waring	Serenade
11.15 | "	Mét. Rancourt	"	Quiz
11.30 | Club de la ga.	Joyeux Troubadours	George's Wife	Womens World
11.45 | "	"	Lucy Linton's	Intermède
12.00 | Nouvelles	Jeunesse Dorée	Nouvelles B.B.C.	Dramas of Life
12.15 | Radio-aviculc	Quelles nouvelles	"Road of Life	Musicale
12.30 | Grande Soeur	Bulletin et le	La ferme et ses	Georges Wife
12.45 | Hist. d'amour	Réveil Rural	produits	Truth or Fiction
1.00 | Bee-Hive	Rue Principale	Nouvelles	Nouvelles
1.15 | Rêverie mus.	Radio-Journal	Happy Gang	Constance Bennett
1.30 | La ménagère	Vers le Soleil	"	But not forgotten
1.45 | Mét. Rancourt	Rosa Ponselle	Claire Wallace	Our singing land
2.00 | Mélodies	Moulin de la...	Big Sister	Concert
2.15 | Réc. de chant	Intermède	Mus. de jazz	Ethel and Albert
2.30 | Un peu de...	Lettre à la Can.	Concert	Matinée
2.45 | Nouvelles	Retraite	"	"
3.00 | Discothèque	Music-Hall	Woman of Am.	Al Pearce Show
3.15 | "	"	Ma Perkins	"
3.30 | "	Chefs-d'oeuvre...	Pepper Young	Ladies be SeaSted
3.45 | "	"	Right to Happ.	Vinc. Lopez
4.00 | Evén. soc.	"	Chansons	Jack Berch
4.15 | CKAC, ce soir	Vie des Quatre	Nouvelles	Serenade
4.30 | Variétés	Radio-Collège	Mus. moderne	For Women
4.45 | Nouvelles	"	Orch. à cordes	Distin. Service
5.00 | Le vieux...	"	Mus. classique	Terry and...
5.15 | Pierre et...	Musique	Intermède	Dick Tracey
5.30 | Rue principale	Cotes de la bourse	Famille Robinson	Musicale
5.45 | Madeleine...	Horaire	Cotes de la bourse	Chanteur
6.00 | Jos. Fleche	Yvan l'intré...	Horaire	Town Crier
6.15 | Matches	Nouvelles	Nouvelles	Nouvelles
6.30 | Sports	Actualités	Sérénade	Sports
6.45 | Nouvelles	Phil. de l'air	Nouvelles	Orch. du jour
7.00 | Au Music-Hall	Un homme et son...	Design for List...	Chansons
7.15 | "	Métropole	"	Lum and Abner
7.30 | Moi j'ai dit...	Soirées can.	Pianiste	Uncle Troy
7.45 | Chansons fr	La Fiancée du...	Revue des évén.	Studio
8.00 | Jean Rivard	Ceux qu'on aime	Jolly Millar	Récital
8.15 | "	"	"	"
8.30 | Ma tendre...	Mosaïque mus.	Reportage	Treasure Trail
8.45 | "	"	Studio	"
9.00 | Musique	Radio-Carabin	Concert	Green Hornet
9.15 | "	"	"	"
9.30 | Inner Sanctum	"	Curtain Time	Fun parade
9.45 | "	"	"	"
10.00 | Great Mom.	Nouvelles	Nouvelles	Récital
10.15 | "	Causerie	Causerie	"
10.30 | P.-E. Corbeil	Heure du concert	Heure du concert	Clarya Gazette
10.45 | Nouvelles	"	"	"
11.00 | Sports	Programme mus.	Charades	Nouvelles
11.15 | Mus. de danse	Mus. de danse	"	Orch. de danse
11.30 | Inv. to...	Claude Hopkin	Norman Harris	"
11.45 | "	"	"	"
12.00 | Nouvelles	Fin des émissions	Fin des émissions	Mus. de danse

GUIDE de THÉATRE
ODEON
Mesdames, assistez aux matinées, évitez les foules
VILLE RAY ST DENIS & JARRY DU. 8577
"La Valse dans l'Ombre"
(Dialogue français)
Robert TAYLOR — Vivian LEIGH
"3'S A FAMILY" Marjorie REYNOLDS
Charles RUGGLES
BEAUBIEN BEAUBIEN ST. E. AND LOUIS HEBERT CA. 7460
"LA VILLE DES REVES"
(Dialogue français)
James CAGNEY — Ann SHERIDAN
"TROCADERO" Johnny DOWNS — Rosemary LANE

Votre dernière chance d'entendre
LES COSAQUES du DON
Les Grands de PLATOFF
27 CHANTEURS ET DANSEURS RUSSES
SAMEDI (soir) 13 AVRIL au PLATEAU
PRIX POPULAIRES
$1.00, $1.50, $2.00 plus taxes
Billets en vente chez C. W. Lindsay, MA. 7701 et Ed. Archambault, MA. 6201
Impresario: CANADIAN CONCERTS & ARTISTS

Billets en vente : FA. 1104

LA FEMME À LA PAGE

Dans le Monde

Déplacements

Le général sir Neil Ritchie, K.B.E., D.S.O., M.C., officier commandant général de l'Ecosse et gouverneur du Château d'Edinburgh, lady Ritchie et leur jeune fils, Dugal, sont attendus à Montréal de l'Ecosse à la fin du mois. Ils feront ici un séjour de plusieurs semaines, aux appartements Rock Hill, à la Côte des Neiges. Lady Ritchie, qui était avant son mariage Mlle Catherine Minnes, de Kingston, Ont., est la soeur de Mme Hamilton Henderson et de Mme John-F. Plow, de Montréal.

* * *

M. et Mme George-B. Oland, de Rothesay, N.-B., passent quelques jours au Ritz-Carlton en route pour Vancouver et Victoria. Ils sont accompagnés de la fille de Mme Oland, Mlle Edith Gandy, revenue récemment d'Angleterre où elle a servi avec la brigade ambulancière Saint-Jean.

* * *

Le capitaine Karl-D. Birks et Mme Birks, dont le mariage fut célébré récemment à New-York, sont actuellement les invités des parents du capitaine Birks, M. et Mme F.-C. Birks, de l'avenue Earnscliffe. Ils se rendront ensuite à Toronto pour y demeurer.

* * *

Le colonel et Mme P.-A. Pluze sont actuellement à Québec, les invités du colonel et de Mme Henri Desrosiers.

* * *

Mlle Madeleine Dupuis, de Verdun, et Mlle Hélène Larose sont parties en avion pour un voyage en Angleterre, en France, en Italie, en Belgique et en Suisse. Au cours de leur séjour en Belgique, elles assisteront à un congrès d'action catholique où elles représenteront la J.E.C. canadienne.

* * *

M. et Mme Carl Brown sont au lac Beauport, où ils font un séjour au Manoir Saint-Castin.

* * *

Mme Camille Longpré, d'Ottawa, accompagnée de son fils, Pierre, est à Montréal pour quelques semaines, chez sa mère, Mme Arthur Robichon.

* * *

Réceptions

L'hon. Dr J.-H. King, président du Sénat, recevait à un déjeuner de vingt-quatre couverts, lundi, en l'honneur de M. Léon Blum, de passage à Ottawa.

* * *

Mlle Lise Hamel recevait à l'heure du thé, hier, en l'honneur de Mlle Lucile Grenier, à l'occasion de son prochain mariage. Samedi, Mlle Jacqueline Desjardins réunissait quelques invités, en fin d'après-midi.

* * *

M. et Mme Roméo Bourgeois recevront à dîner, à la terrasse Normandie, à l'occasion des fiançailles de leur fille, Claire, à M. Fernand Charest, fils de M. et de Mme Rosario Charest.

* * *

A l'hôpital Notre-Dame

L'assemblée de l'Association des gardes-malades diplômées de l'hôpital Notre-Dame sera tenue le vendredi 12 avril, à 8 h. 15 p.m., en la résidence des gardes-malades, rue Maisonneuve. Le conférencier sera M. René Guénette, licencié en pédagogie, diplômé de la Sorbonne, rédacteur de la revue "L'Ecole canadienne". Il a intitulé sa causerie "La femme". L'artiste invitée sera Mlle Monique Fournier, pianiste, élève de l'Ecole nationale de musique, boursière des Concerts symphoniques.

* * *

Fiançailles

Le vice-amiral et Mme G.-D. Moore, de Sydney, Australie, annoncent les fiançailles de leur fille, Barbara-Russell, au lt-commandant Kenneth Leigh-Smith, R.C.N. (R.), fils de M. et de Mme Ernest-H. Smith, de Montréal. Mme Moore et sa fille sont en route pour le Canada. La date du mariage, qui aura lieu à Montréal, sera annoncée plus tard.

* * *

On annonce les fiançailles de Mlle Claire De Fayette, fille de M. Denis De Fayette, décédé, et de Mme De Fayette, à M. Marcel Noiseux, fils de M. et de Mme J.-N. Noiseux.

* * *

Martin-Ravary

Récemment, en l'église des Saints-Anges de Lachine, M. l'abbé C. Echetagne bénissait le mariage de Mlle Simone Ravary, fille de M. et de Mme Théodule Ravary, avec M. J.-Arthur Martin. L'église était décorée de massifs de fleurs printanières. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de satin ivoire, un voile de tulle illusion et un bouquet romantique composé de roses "American Beauty" et de freesias. M. Prosper Martin était le témoin de son frère.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception puis les mariés partirent en voyage.

* * *

Dupuis-McCallum

Dans l'intimité, en l'église Saint-Gabriel, avait lieu récemment le mariage de Mlle Doris-Nancy McCallum, fille de M. et de Mme E. McCallum, de Sherbrooke, avec M. Alphonse-Francis Dupuis, fils de Mme F.-C. Hammill, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Sutton, M. Walter Lenhan, beau-frère du marié, accompagnait la mariée et M. Hammill était le témoin de son beau-fils. La mariée portait une robe bleu turquoise avec accessoires assortis et bouquet de roses roses.

Après une réception chez la mère du marié, M. et Mme Dupuis partirent pour Sherbrooke, la mariée portant pour voyager un costume fuchsia avec accessoires assortis et des roses roses au corsage. A leur retour, ils résideront à Montréal.

* * *

Concours intercollégial

C'est ce soir, en la salle du Gesù, qu'aura lieu le concours oratoire intercollégial annuel des rhétoriciens. Les collèges Marguerite-Bourgeoys, Basile-Moreau, Jésus-Marie, Saint-Laurent, Sainte-Croix, Saint-Ignace, Bréheuf et Sainte-Marie seront représentés par Mlles Josette Lachapelle, Marguerite Blanchard, Mariette Payment, MM. Robert Choquette, Louis-Henri Mercille, Georges Savoie, Jean-Louis Lefebvre et Guy Guérin. Les jeunes Démosthènes développeront le sujet: "Pour rendre plus belle ma patrie". M. l'abbé Robert-E. Llewellyn, aumônier des Carabins, présidera ce gala de l'éloquence. Les autres membres du jury seront Mlles Jeanne Lamarche et Colette Toupin, MM. Jacques Hébert et Guy Desjardins. La partie musicale a été confiée à Mlle Lise DesRosiers, pianiste.

Un dimanche en mer

Belles traversées d'antan, où êtes-vous ? Ce n'est pas que nous ayons tellement à nous plaindre. Depuis notre départ, différé de quelques heures, la mer est magnifique. Une simple petite houle doucement berceuse, rare, sauf erreur à ce moment de l'année. Il fait si doux que nous pouvons, d'un bout à l'autre de la journée, nous étendre sur le pont arrière, sur les chaises (en aussi mauvais état que possible) que nous avons trouvées. N'importe. Nous savons tous que les beaux jours des traversées de rêve du "Normandie" et des autres grands navires ont révolues et nous prenons en riant tous les petits désagréments. . .

A bord, une très belle société. Il y a plusieurs Canadiennes, toutes de Montréal, des Américaines et nombre de Français regagnant leur pays. Il y a aussi, en troisième classe, un groupe de jeunes gens, cinéastes et photographes français à qui on ne permet pas l'accès des salons de première. Et c'est dommage car l'un d'entre eux est un pianiste épatant et l'autre chante merveilleusement, d'une belle voix de velours, les mélodies françaises et américaines.

Ces pauvres petits, on les ostracise. Il y a toujours, partout, des duchesses de fond de cour qui pensent que seul, l'extérieur compte. Et il est certain que des soldats, de simples soldats, passagers de troisième qui plus est ne peuvent se mêler aux grands personnages. Eh bien, savez-vous ce qu'a fait le groupe Canadien ? Il a adopté ces gosses. Et bien lui en a pris.

Nous naviguons aussi confortablement que les circonstances le permettent, mais, comme on dirait au Canada "ce n'est pas les chars". Aucune distraction sur ce rafiot qui n'a qu'un avantage, fort appréciable : celui de tenir parfaitement la mer. Inutile de vous dire qu'on s'y embête royalement, surtout quand on n'a rien à faire qu'à se croire une grande dame... ou un grand seigneur.

Dimanche dernier, il faisait un temps splendide. Mer à peine houleuse, douceur de la température. Notre groupe s'installa sur le pont arrière, sur les chaises de fortune. Nos petits cinéastes y étaient déjà. Ils n'attendaient que nous. Et sous le ciel noir, nous avons donné un tel concert que petit à petit, nous avons attiré tous les autres passagers, même les plus difficiles.

Mais c'est qu'il fallait entendre cela. Ce furent d'abord les mélodies américaines, puis, les chansons des provinces de France et pour finir, on a "pleumé l'alouette" d'un tel coeur que d'un bout à l'autre du bateau, on n'entendait que cela. Et notre pensée, à nous, du groupe canadien s'est portée vers le pays récemment quitté, que nous avions laissé sous la neige pour nous retrouver, en plein Atlantique, presque au printemps.

Il y a deux prêtres, à bord, dont un Canadien. Ce qui fait que tous les jours, les passagers bénéficient de deux messes. Il y a aussi un groupe de religieuses françaises venant de Manille où elles ont vu de près les Japonais et leur douceur. Je crois que j'aurai l'occasion d'en reparler.

Les jours passent, lents, mais assez agréables tout de même surtout pour nous qui avons su ne pas trop vivre dans notre tour d'ivoire. Et ce qu'il sont heureux, nos grands gosses de cinéastes français. L'un d'eux m'a dit que s'il ne nous avait pas rencontrées (il voulait dire le groupe canadien) les jours lui auraient semblés pénibles. Pensez que le plus âgé de ces enfants a quelque chose comme 24 ans. Des gosses. Ils ont fait un court séjour au Canada, une huitaine peut-être, puis ils ont passé quelques mois aux Etats-Unis. Et l'un d'eux m'a déclaré avec une imperturbable sérieux qu'il allait écrire un roman sur le Canada . . . J'ai pouffé de rire (le moyen de faire autrement ?) Il ne s'est pas fâché. Au contraire. Très sérieusement, il m'a demandé pourquoi il ne pourrait pas, après avoir passé huit jours à Québec et trois à Montréal, écrire un roman sur le Canada. Alors, je lui ai expliqué. Il a compris. Il reviendra chez nous, plus tard. Il y passera le temps voulu et, qui sait . . . Il faut tellement faire confiance à la jeunesse . . .

Je vous écris au lendemain du premier dimanche passé à bord. Il y en aura un autre. La mer est belle, le temps est doux. . . A demain.

Odette Oligny

Remerciements

Que tous les organisateurs, donateurs, directeurs et directrices de comptoirs, gens de la presse et de la radio, visiteurs, que tous ceux qui se sont dévoués, de près ou de loin, pour faire un si grand succès du Gala de Charité du 1er avril, trouvent ici le témoignage de la bien vive reconnaissance des dames auxiliaires de l'Oeuvre de la Soupe et des religieuses. Que les bénédictions du Ciel tombent sur eux, car c'est le Christ lui-même qui a dit: Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

L'organisateur en chef, dont la modestie va jusqu'à exiger que l'on taise son nom, s'est dévoué sans compter pour préparer le succès de ce Gala de charité. Nous l'en remercions sincèrement.

S. H. le maire de Montréal, M. Camillien Houde, présidait le souper qu'honoraient également de leurs présences: Mlle Houde, l'hon. secrétaire provincial et Mme Omer Côté, le député de Saint-Jacques aux Communes et Mme Roland Beaudry, M. J.-L. Blanchard, M.P.P., et Mme Blanchard, Mme Edouard Asselin, Maître Charpentier, de Paris, l'abbé Horace Chabot et plusieurs autres. L'hon. Maurice Duplessis, retenu par ses devoirs ministériels, ne manqua pas d'adresser un message télégraphique, accompagné d'un don généreux.

La couleur rouge, que les Chinois considèrent comme la couleur la plus chanceuse, prédomine à leurs cérémonie de mariage et aux funérailles.

Le patron du jour

No 9075

Rien de plus charmant pour l'adolescente que cette robe de cotonnade quadrillée, à encolure carrée et bordure festonnée au corsage et aux manches. La jupe garnie de deux poches, est plissée à une ceinture ajustant bien la taille. Très simple à tailler et à coudre, vous pouvez confier ce patron à votre grande fillette pour ses débuts dans la couture. Ce patron numéro 9075 est établi dans les tailles 10, 12, 14, 16 ans. La grandeur 12 requiert 2 verges 3-4 de tissu de 39 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en en faisant la demande au Service des Patrons Le CANADA, 33 ouest rue St-Jacques, Montréal, en ayant soin d'inclure la somme de VINGT SOUS en monnaie ou bon de poste. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

CONSEILS AUX PARENTS

par Edyth Thomas Wallace

La mère: C'est parce que je t'aime bien que je veux que tu aie l'air d'un petit monsieur quand tu vas à l'école.

La grand'mère: Paul porte-t-il ces salopettes à la classe?

La mère: Mais, oui. Il aime cela faire comme tout le monde.

Il ne faut pas que la vanité d'une mère se fasse passer pour de l'amour.

FUTURES MARIEES
Voyez notre grand choix de lingerie pour vous
LINGERIE
"AUX DEUX SOEURS"
BAS - GANTS ET CORSETS NU-BACK
1851 Amherst Am. 5000

A GRIFFE MYSTÉRIEUSE

FEUILLETON DU "CANADA"

ROMAN par JOCELYNE

No 42 — 10 avril 1946

(Suite et fin)

"Son crime initial fut le suicide d'Arnault auquel il ordonna d'aller se noyer dans le lac. Le vieux Bertrand, effrayé, flaira le mystère; il conçut des soupçons sur la maladie qui emportait le petit Jehan et résolut de vous en faire part. Le soir, obéissant, à son tour, il se pendait à l'endroit même où il vous avait donné rendez-vous. De cette façon, l'impunité était certaine.

"Il était plus difficile d'accréditer la version du suicide pour expliquer la mort du petit Jehan. Le fou choisit le poison. Les pilules dont les papiers secrets lui fournirent la formule furent dissimulées dans la chambre même de l'enfant.

"A l'état d'hypnose, celui-ci allait les prendre, commandé par la volonté de Guy, et, en pleine inconscience, s'empoisonnait de ses propres mains.

"Une seule volonté a résisté à Guy. C'est la vôtre. Il a eu tout de suite conscience de son impuissance à votre égard; c'est pourquoi, peu de temps après votre arrivée, il a tenté de vous faire assommer par le couvercle du vieux coffre.

"Dans la suite, il a essayé de son pouvoir sur vous-même sans résultat, j'en conviens.

—Oh! Docteur, je suis émerveillé de la logique de vos explications; mais vous oubliez une chose :

—Laquelle, s'il vous plaît ?

—C'est que moi, moi qui vous parle, moi qui étais, vous en conviendrez, sain d'esprit, j'ai vu, de mes yeux vu, dans l'encadrement de la fenêtre de la bibliothèque, la face diabolique, et j'ai aperçu, bien distinctement, sur la joue gauche, l'infernale tâche, la "Griffe ignoble de Satan".

— Je ne nierai pas la présence de la marque infâme sur le visage de Guy. Chez les malades de cet ordre, l'auto-suggestion est parfois telle que ces phénomènes peuvent se produire.

"On a vu sur le corps des malades des plaies surgir et disparaître.

— Mais j'ai vu la chose après la mort... distinctement, sur le cadavre.

— En effet, le visage de Guy portait une déchirure profonde, car il avait été labouré... par les griffes du chat affamé.

— Mais comment avez-vous pu reconstituer ces tragiques événements ?

— Grâce à quelques notes laissées par Guy et grâce aussi à celles trouvées sur vous-même.

— Une chose pourtant demeure obscure pour moi, une chose dont je n'ose pas vous en parler...

— A quoi pensez-vous encore me demande le Docteur Maubel.

Je ne réponds pas, poursuivi par l'idée qui me hante.

— Est-ce que mon récit n'aurait pas satisfait pleinement votre curiosité ?

— Si, si, mais je voudrais savoir ! . . .

— Quoi, encore ?

— Ce qu'est devenue Miss Falcou ?

— Ah ! Miss Falcou ! A propos, elle m'avait chargé de vous remettre ceci.

Et le docteur dépose sur mes genoux un paquet qu'enveloppe un papier blanc.

— Au revoir, Monsieur Forgon. J'ai une course à faire. Je vous laisse. Je reviendrai vous prendre dans deux heures.

XLV

J'écarte le papier curieusement. Tiens, un coffret, un petit coffret en fer forgé.

Il n'est pas fermé à clef ?

Je soulève le couvercle.

Tout dessus, une large enveloppe que je déchire :

Un acte de naissance, rédigé en anglais, au nom de Hellen Germier, fille légitime de Bertrand Germier et de Gladys Dempsey.

Au-dessous, un autre papier, une lettre d'une écriture que je reconnais, fine, penchée, élégante :

Hellen . . .

" Puisque le Docteur me laisse la parole, je viens vous donner moi-même les éclaircissements que vous désirez. Ainsi que vient de vous l'apprendre mon acte de naissance, je suis la fille de Bertrand Germier, Intendant de Monsieur de Manosac et de Gladys Dempsey, Institutrice de Mademoiselle de Manosac. Mes parents, durant un voyage qu'ils firent en Angleterre, avec leurs maîtres, se marièrent secrètement. Je respecte, sans les connaître, les raisons qui les poussèrent à cacher leur union.

"Quelque temps avant ma naissance, ma mère, que la mort de Mademoiselle de Manosac avait libéré, se retira en Angleterre où mon père devait la rejoindre. Il fut retenu quelques mois par une grave maladie de Monsieur de Manosac. Pendant ce temps, je vins au monde et ma naissance coûta la vie à ma mère.

"Je fus élevé par une de mes tantes et, quand j'eus 18 ans, fidèle à la promesse qu'il avait faite à ma mère, Monsieur de Manosac me prit auprès de lui. Mon père préféra cacher mon humble origine. En cela, je fis selon sa volonté.

"Une complication surgit; Arnault de Manosac m'aima. C'est cette même nuit de Noël où il se noya dans le lac, que j'avais résolu de lui donner rendez-vous dans la modeste chambre de mon père pour lui avouer le secret de ma naissance et lui faire comprendre qu'une union était impossible entre nous. Vous avez retrouvé en partie ce billet. Mon père l'aperçut, par hasard un jour qu'en rangeant votre chambre il laissa choir, par mégarde, votre portefeuille. Il y reconnut mon écriture et crut bien faire en le dissimulant. La seconde partie fut cherchée et trouvée par nous dans le secrétaire d'Arnault de Manosac.

Si j'ai pénétré en me cachant, nuit, dans la chambre mortuaire de mon père, c'était afin de lui faire mes derniers adieux et de prendre le coffret contenant les lettres de ma mère et mon acte de naissance.

"J'ai demandé au Docteur Maubel de me laisser vous écrire cela moi-même. Je vous ai énuméré les faits sans commentaires, sans digressions inutiles, dans toute leur simplicité. Je vous demande, si vous m'avez quelquefois jugée mal, de me rendre à présent votre estime parce que.... parce.... ne me demandez pas pourquoi.

HELLEN.

. . . . . .

Eh bien, Monsieur Forgon, l'heure approche, l'avez-vous lue cette lettre?

— Oui, Docteur.

— Et vous savez tout?

— Pas complètement. La lettre d'Hellen finit par un mystère: "J'ai voulu vous dire ces choses moi-même, ne me demandez pas pourquoi.'

— Et vous n'avez pas la curiosité de violer sa défense?

— Mais si!

— Eh bien! les médecins ont des privilèges. Il m'est permis de compléter la pensée de Miss Falcou.

Et au bas de la lettre d'Hellen, violemment, brutalement, comme s'il signait une ordonnance, le Docteur Maubel écrivit:

"Parce qu'elle vous aime!"

XLVI

Eh bien, Monsieur Forgon, c'est demain l'ouverture. Rusky va faire des prouesses. Nous allons en rapporter du gibier.

— Sûrement, mon brave Simon, et j'en suis déjà tout joyeux.

— Entre nous, Monsieur, maintenant qu'elle est par terre, cette vieille tour de malheur, trouvez-vous vraiment qu'elle manque? Le Château n'est-il pas beaucoup mieux ainsi? Et puis, surtout, quand la construction de cette belle terrasse sera terminée, qu'on aura mis un tas de fleurs dessus....

. . . . . .

— Ecoutez, Simon, n'est-ce point l'auto que j'entends au fond du parc?

—C'est bien la trompe de l'auto, Monsieur. C'est le chauffeur qui demande qu'on aille ouvrir la grille.

— Allez, Simon.

L'auto s'avance d'une allure majestueuse; les pneus font sauter au loin le gravier menu de l'allée.

A deux pas de moi elle s'arrête.

Hellen, ma femme adorablement blonde, descend et vient vers moi en souriant.

Un garçonnet, plein de santé, semblant joyeux de vivre, saute à terre après elle.

— Eh bien, mon petit Jehan, avez-vous fait une bonne promenade?

— Excellente, Monsieur.

— Avez-vous vu les jardiniers? Qu'avez-vous décidé pour la nouvelle terrasse?

— Oh! Monsieur, ce sera charmant, nous allons la couvrir de roses!....

FIN.

JOCELYNE.

Un coeur de Femme

Le Canada commencera, dès demain, la publication d'un nouveau roman-feuilleton. Il s'agit cette fois-ci d'une oeuvre de Xavier de Chantebrune, "Un coeur de femme", qui saura certainement passionner nos lectrices aussi bien que beaucoup de nos lecteurs.

A l'école des Parents

Mme Odile Panet-Raymond, organisatrice des causeries-forum de l'Ecole des Parents, qui remportent grâce à M. l'abbé Irénée Lussier, un si vif succès à la salle Saint-Stanislas. La conférence-forum de ce soir est intitulée : "Les problèmes de l'adolescence : conflits monétaires."

Pour augmenter nos matériaux de construction

"Les Canadiens peuvent aider énormément à rendre plus abondants les matériaux de construction en conservant le papier de rebut et les chiffons et en accordant leur appui aux campagnes de récupération", a déclaré M. C.-E. Turner, directeur général de la fabrication de Building Products Limited, au cours de la 21e réunion annuelle de vente de la compagnie tenue en l'hôtel Mont-Royal.

L'un des principaux problèmes auxquels la compagnie a dû faire face durant les années de guerre, problème qui existe encore d'ailleurs, disait M. Turner, fut le manque de certaines matières premières, particulièrement le papier de rebut et les chiffons, dont des milliers de tonnes sont employées dans les produits de la compagnie. Ce manque a été partiellement créé par les restrictions dans la production du papier et par la rareté des fibres de coton et de laine, et partiellement par l'envoi de vêtements usagés outre-mer pour les pays dévastés par la guerre. Il a souligné le fait que le public pourrait aider grandement en conservant et en disposant soigneusement de ces rebuts.

M. S. M. Barclay, directeur général des ventes de la compagnie, a ajouté, de son côté, que "notre tâche principale cette année consistera à expliquer aux Canadiens qui ont de l'argent à dépenser comment il se fait qu'il n'y ait pas plus de matériaux de construction. La vérité est, en tant que notre propre industrie est intéressée, que la demande est encore aussi forte qu'au plus haut point durant la période de guerre".

IL N'Y A PLUS D'ENFANTS !... par Phillips

"Oh, c'est en plein ce que je cherchais pour un cadeau. Voulez-vous me l'envelopper?"

LA JOURNÉE ASTRALE

Si c'est votre fête aujourd'hui:

par Stella

Vous possédez de multiples talents que vous n'auriez qu'à développer pour aussitôt connaître de grands succès. Vous vous adaptez facilement aux circonstances et vous trouvez immédiatement les meilleures méthodes de réaliser un travail. Prenez garde que cette facilité d'adaptation ne vous empêche de vous concentrer sur un sujet sérieux ou sur un travail de longue haleine. Ne commencez jamais un ouvrage avant d'avoir terminé celui qui vous occupe dans le moment. Ne dépensez pas vos énergies inutilement. Vous êtes généreux, sympathique et bon pour les autres. Vous ne pouvez regarder les autres souffrir sans tenter de soulager leurs peines. Vous aimez les affaires et vous vous plaisez davantage à la ville qu'en campagne. Vos opinions sont réfléchies et vos arguments ordinairement très solides. La carrière politique vous permettrait de déployer entièrement vos nombreux talents. Tant dans la vie sociale que dans la vie économique, vous pourrez rendre d'inappréciables services. Vous êtes affable et charmant. Vous serez heureux en mariage.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent, aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Une journée favorable à votre travail. Cherchez de nouveaux moyens d'augmenter vos revenus.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Une journée magnifique. Certaines affaires prendront une importance considérable. Une soirée romanesque.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Vous aurez de nouvelles idées, aujourd'hui. N'agissez pas sans plan défini.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Une journée agréable et romanesque, mais vous ne devez pas négliger vos affaires.

Lion — 24 juillet au 23 août. — Vous serez récompensé de vos efforts. Vous aurez moins de difficultés maintenant. Une soirée romanesque.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Une belle journée. Vos projets sont bons. Vous aurez de nouvelles occasions de faire de l'argent.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Vos amis vous aideront probablement à trouver de nouvelles chances de succès.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Vous ferez des profits en affaires. Prenez votre part.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Vos intentions ou vos idées nouvelles seront bien reçues, aujourd'hui. Augmentez votre prestige.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Si vous êtes actif et vigoureux et si vous savez influencer les autres, vous aurez un grand succès, aujourd'hui.

Verseau — 21 jan. au 19 fév. — Coopérez avec tous, de cette façon vous ferez des profits.

Poisson — 20 fév. au 21 mars — Votre santé s'améliorera. Concentrez-vous sur un travail important que vous désirez faire depuis longtemps.

Accessoires printaniers

Choisissez avec grand soin les accessoires qui accompagnent votre tailleur ou robe de printemps. Depuis la fin de la guerre, il s'en trouve un grand choix sur le marché, et il ne vous reste plus qu'à faire preuve de bon goût. Voici pour vous y aider la description des accessoires illustrés ci-haut, qui sont d'une élégance parfaite et à la toute dernière mode. Le chapeau de feutre blanc, posé en arrière de la tête, est garni d'un large bord roulé recouvert d'une voilette bleu-marine. Ce chapeau, dégageant bien le visage, est jeune et seyant. Les gants de dain blanc sont garnis de revers bleu-marine. Pour compléter l'ensemble, il y a ce joli soulier plate-forme en plastique bleu-marine. La boucle de même plastique est garnie de piqûres sellier or et les mêmes points or se retrouvent au bord de la plate-forme.

Vous sentez-vous, vous aussi,
FATIGUÉE, NERVEUSE, un PEU TRISTE
"CERTAINS JOURS" du mois?
Si vos périodes mensuelles vous rendent nerveuse, faible, irritable, essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour soulager ces symptômes.
Le Composé de Pinkham est un *sédatif utérin*. Ce qui veut dire qu'il exerce un effet calmant sur l'un des principaux organes féminins. C'est l'un des remèdes les plus efficaces pour soulager les symptômes indiqués.
Le Composé de Pinkham ASSISTE LA NATURE! Des milliers et des milliers de femmes et de jeunes filles en profitent. *Faites-en l'essai!*
COMPOSÉ VÉGÉTAL LYDIA E. PINKHAM'S

Mlle Pierrette Hamel, membre du comité féminin d'organisation du concours oratoire intercollégial, qui aura lieu ce soir, en la salle du Gesù, sous la présidence de M. l'abbé Robert-E. Llewellyn.

LE COURRIER D'ODETTE

Peut-on raisonnablement fixer toute sa vie et son avenir à 18 ans?

Q. — C'est à vous que je viens me confier. J'aurai 18 ans en avril et je suis fréquentée par un jeune garçon âgé de 22 ans. Il est finissant à l'Université et l'an prochain il poursuivra ses études à Montréal. C'est l'art dentaire qui l'intéresse. Il appartient à une excellente famille et c'est un garçon d'avenir. Il voudrait que je passe l'été à la maison de ses parents qui me paraît être magnifique. Souvent ses tantes, qui sont des personnes charmantes m'invitent à dîner. Je crois lire entre les lignes qu'il aimerait à ce que je l'attende. Je me dis "je suis trop jeune" et d'autre part je ne voudrais pas gaspiller quatre ans de ma jeunesse. Que faire?

Coeur en peine

R. — C'est le grand problème des jeunes filles de 18 ans fréquentées par des jeunes gens dont la situation est encore loin d'être faite. Elles n'ont qu'une alternative: attendre. Mais vous savez ce que ça veut dire. Vous savez quel risque vous prenez. Car les coeurs de 18 ans et de 22 ans peuvent difficilement se fixer de façon définitive.

Il est du domaine du plus grand possible que dans six mois, un an, deux ans, il passe sur votre chemin un jeune homme qui vous plaira mieux que celui qui vous courtise actuellement. Il peut, lui aussi, rencontrer une autre jeune fille qui le charme. C'est normal je vous le répète et ça s'est vu tant de fois que cela ne se discute même plus.

Certes, pour le moment, l'un et l'autre vous êtes sincères. Mais qui peut, à votre âge, répondre de demain? Il me semble que si j'étais à la place de vos parents, j'accepterais pour vous les assiduités de ce jeune homme à titre de simple camaraderie. Pas du tout à titre de prétendant. Je vous donnerais l'autorisation de sortir ensemble comme peuvent le faire des jeunes gens bien élevés, c'est-à-dire pour aller de temps en temps à un bal de belle tenue, au cinéma, au théâtre, etc., mais ça finirait là. Pas d'échange de promesse, pas de lien. De façon à ce que vous soyez, l'un et l'autre, parfaitement libres de vous attendre ou de faire chacun de votre côté votre vie.

Evidemment, vous êtes si jeune que vous pouvez attendre deux, trois et même quatre ans. Mais il faudra être bien sûre de vos sentiments et surtout, de ceux du jeune homme qui, à mesure qu'il avancera en âge, pourra se sentir attiré par d'autres. Il vaut mieux y penser. Et dites-vous bien aussi que les interminables fiançailles finissent pas user l'amour, sans parler des autres dangers que je ne vous signale pas trop parce que vous êtes, à n'en pas douter, une jeune fille respectable.

La question des vacances passées à la maison de campagne de ses parents ne doit être envisagée qu'à condition que vous ayez reçu une invitation formelle de sa mère. Et encore ne devrez-vous prolonger votre séjour de plus d'une quinzaine. Un plus long temps serait indiscret. Parlez de tout cela avec votre maman. C'est encore elle qui, en la matière, peut être le meilleur juge.

* * *

A Suzanne. — Oui, ma chère Suzanne, le savon dont vous parlez est assez doux pour le lavage des bas de nylon. Je vous dirai même mieux, il est recommandé. Lavez vos nylons tous les jours, sans les frotter. Essorez-les dans une serviette et faites-les sécher à plat sur une serviette étendue sur une table. Les produits de beauté dont vous parlez ne conviennent pas à toutes les peaux, mais celles qui s'en accommodent ont de bons résultats. Votre lettre était fort gentille.

* * *

Q. — Le mot "gouret est-il approprié à hockey? Dans tous les journaux, on ne parle que de hockey. Pourquoi?

R. V.

R. — Je crois de très bonne foi qu'en matière de sport, point n'est besoin d'être trop puriste. Les expressions de boxe par exemple, sont toutes empruntées à la langue anglaise. Hockey vaut bien gouret. En France, d'ailleurs, pour parler du sport national des Canadiens on dit "hockey sur glace" ce qui peut très bien, à nous, nous sembler pléonasme vicieux.

* * *

Q. — J'ai 15 ans et 9 mois et j'ai fini ma 11e année. Pourrai-je me placer dans un bureau? Je suis habile en dessin et le dessin de mode m'intéresserait. Pourvez-vous m'indiquer une école?

Un de 15 ans.

R. — Pour trouver un bon emploi dans un bureau, il faut être bilingue, connaître la sténo-dactylographie et la machine à écrire. Si vous avez ces connaissances, vous n'aurez pas de difficultés à vous placer. Pour les écoles, adressez-vous à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, 3430 rue Drummond.

Pour tous renseignements au sujet des cours de dessin, adressez-vous à l'école des Beaux-Arts.

Quand vous écrivez...

...à Odette, ayez soin d'adresser votre enveloppe comme suit :

Le Courrier d'Odette,
Le "Canada",
33 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal.

Un concours oratoire annuel intercollégial

"Le concours oratoire intercollégial" annuel des rhétoriciens aura lieu au Gésu, ce soir.

Les jeunes orateurs développeront le sujet: "Pour rendre plus belle, ma patrie".

Les collèges Jésus-Marie, Basile-Moreau, Marguerite-Bourgeoys, Bréheur, Saint-Laurent, Sainte-Croix, Saint-Ignace et Sainte-Marie ont délégué un représentant.

M. l'abbé Robert E. Llewellyn présidera ce gala de l'éloquence. Les autres membres du jury sont Mlles Colette Toupin et Jeanne Lamarche, MM. Guy Desjardins et Jacques Hébert.

LA VIE AVEC "FISTON" par Elsie, la Vache Borden
"J'voudrais bien qu'elles cessent de me câliner et me laissent prendre mon LAIT ÉVAPORÉ BORDEN'S"

© The Borden Co. Ltd.

Contenu naturel en vitamine D accru par irradiation
Recommandé par les docteurs pour l'alimentation infantile

LAIT EVAPORE Borden's

LE VRAI SPORT par Lang Armstrong

"Elle a un merveilleux sens de la rumeur."

Les travaux du 3e Bataillon de génie, récemment rentré au pays

Par le capt. Guillaume Dunn
des Relations extérieures de l'Armée

LONDRES, février 1946 (retardé) — Ce qui restait en Angleterre du 3e bataillon du Génie est maintenant rentré au pays camouflé sous la désignation anonyme de Canada Draft 844. Des départs isolés avaient graduellement réduit l'effectif de 823 hommes à 133 officiers, sous-officiers et sapeurs. Ces derniers à leur arrivée à Halifax, se partageront en deux contingents: l'un de 43 hommes, s'arrêtera à Québec, l'autre de 90 hommes, se rendra à Montréal.

Le 3e bataillon du Génie est le dernier bataillon de la Province de Québec à rentrer au pays. Les forces d'occupation exceptées, il n'y a guère plus outre-mer, des districts militaires 4 et 5, que des groupes formés d'éléments divers.

Le 3e bataillon du Génie est ramené au Canada par le major Guy Beaudet, de Thetford-Mines, commandant depuis le départ en novembre dernier du lieutenant-colonel G.-W. Smith, O.B.E., E.D., qui était à la tête de l'unité depuis sa formation. Le major Beaudet conduira à Montréal le contingent du D.M. no 4, avec les capitaines Roger Thibodeau, adjudant, et Séraphin Marceau, de Montréal. Le contingent du D.M. no 5 sera accompagné par le capitaine honoraire Alphonse Marcoux, aumônier, de Thetford-Mines, le capitaine Claude Fleury, officier-payeur, et le lieutenant Paul-Emile Comtois, de Québec.

On comptait très peu d'"anciens" parmi ceux qui se sont embarqués à bord du "Scythia". Nommons, en plus du major Guy Beaudet et du padre Marcoux, le sergent U.-J. Galand, de Shédiac (N.-B.), les caporaux C. Pellerin, de Shawinigan Falls, et R.-A. Adam, de Windsor (Ont.), le caporal suppléant Giroux, et le sapeur R. Campeau, de Montréal.

Le 3e bataillon a été formé des compagnies de Génie recrutées au début de la guerre à Thetford-Mines et à Victoriaville. A Petawawa où a eu lieu l'organisation de l'unité, des recrues de toutes les provinces se sont ajoutées à ce noyau. Commandé par un sympathique officier de langue anglaise, possédant le français à la perfection ,,le lieutenant-colonel G.-W Smith, le bataillon a toujours été canadien-français dans la porportion d'au moins quatre-vingt-quinze pour cent.

C'était nos constructeurs de routes, d'oléoducs, de ponts. A compter de leur débarquement à Arromanches en Normandie, le 1er août 1944, au jour "V-E", ils ont accompli des travaux qui, dans un domaine différent, leur ont acquis une réputation comparable à celle de nos glorieux régiments d'infanterie. Ils ont d'abord remis à neuf, sous le bombardement — la Chaudière venait alors de s'emparer de l'aéroport de Carpiquet — la route menant de Bayeux au front, construisant de toutes pièces des détour permettant d'éviter Creully, Bayeux et Vausieux. On leur fit ensuite déterrer huit mille mines près de Caen. C'était des mines en bois qu'on ne pouvait localiser par aucun moyen mécanique. Il fallait fouiller le sol avec une tige de métal ou une baïonnette. Vingt-cinq pour cent étaient munies d'un dispositif qui les faisait éclater quand elles étaient soulevées.

Au cours de ce nettoyage périlleux, nos sapeurs eurent deux hommes tués, le caporal suppléant Marc Chapleau et le sapeur Lionel Gamelin, de Montréal, et trois, blessés. Durant toute la guerre, ils ne subirent aucune autre perte attribuable à l'action de l'ennemi. Sept autres de leurs hommes perdirent la vie, mais ils furent victimes d'accidents qui auraient pu tout aussi bien se produire en temps de paix.

Cantonnés ensuite à Lisieux, ils assemblèrent deux ponts Bailey, en démolirent quarante autres dont ils transportèrent les pièces à Bruxelles sur des camions Dodge de trois tonnes, entretinrent les routes et furent chargés de dix-huit points d'eau pour l'approvisionnement des troupes en eau potable.

Pendant le séjour du bataillon à Lisieux, le padre Marcoux, ancien vicaire de Thetford-Mines, apprenant l'entrée imminente des Alliés à Paris, chargea sa jeep de viande, de beurre, d'oeufs, etc. et se mit en route, sachant bien que ces provisions de bouche seraient bien accueillies par ses amis parisiens. Il arriva à Paris le lendemain de la libération. On s'imagine la surprise et la joie de ses amis en l'apercevant.

Nos sapeurs allèrent ensuite travailler à l'oléoduc destiné au transport de l'essence directement de l'Angleterre à l'Allemagne. C'est alors que le bataillon, partagé en deux équipes de douze heures, commença à travailler 4 heures par jour. Nos gars construisirent d'abord d'Ostende à Gand, en 26 jours, 45 milles d'oléoduc triple. Une compagnie britannique de transport apportait les matériaux et une section américaine montait les réservoirs.

En novembre, nos sapeurs édifièrent autour de Bruxelles 18 camps de défense antiaérienne, d'une capacité de 250 hommes chacun. Il fallait faire l'abattage du bois en forêt. Le bataillon avait la direction de 18 scieries et ateliers de construction de "huttes" préfabriquées. Il avait sous ses ordres 853 civils et 300 militaires empruntés à d'autres unités et disposait de 450 véhicules de toutes sortes.

La poussée de Von Rundstedt dans les Ardennes interrompit ces travaux durant trois jours. Nos gars durent échanger le marteau du charpentier et la hache du bûcheron pour le fusil du fantassin. Abandonnant tout leur matériel, ils allèrent prendre des positions défensives dans la forêt de Soignes, près de Bruxelles.

En février, ils retournèrent travailler à l'oléoduc et construisirent la section qui restait à faire pour permettre à l'essence de circuler jusqu'en Allemagne: quarante milles de lignes double, de Gand à Anvers. Le passage de l'oléoduc sous les eaux du canal de Gand-Terneuzen, dirigé par un ingénieur belge et exécuté par nos hommes, fut regardé comme un haut fait de génie. A l'inauguration officielle de l'oléoduc, le 4 avril, à Anvers, le capitaine Séraphin Marceau commandait le peloton de la garde d'honneur fourni par le bataillon.

Enfin, nos gars construisirent sur le Rhin, à Arnhem, les deux plus grands ponts militaires édifiés au cours de la guerre, deux ponts jumeaux, l'un de 70, l'autre de 40 tonnes, inaugurés le 8 juin par les majors-généraux G. G. Simmonds et C. Foulkes.

Le 1er août suivant, le 3e bataillon du Génie fut ramené en Angleterre pour y exécuter des travaux de démolition, de construction et de réparation. Nos sapeurs, en attendant leur rapatriement, démolirent un hôpital militaire, en réparèrent un autre, construisirent un centre de récréation à Manchester, rafistolèrent les "huttes" du ée centre de rapatriement, mises à mal par l'explosion d'un dépôt de munitions et travaillèrent au Rhythm Rodeo, monté par l'Army Show pour le divertissement des troupes.

Si nos troupes n'ont perdu en tout et partout que douze hommes, deux tués et trois blessés à l'action, et sept victimes d'accidents, il ne faudrait pas en conclure qu'ils n'ont pas couru de danger. Ils ont subi de terribles bombardements, à Portsmouth, par exemple, où ils ont attrapé les bombes que les Allemands destinaient aux flottilles d'invasion des Alliés. Ils se souviendront toujours de cette nuit d'enfer où les braves ont tremblé de peur et les durs à cuire, couchés à plat ventre dans des ruisseaux fangeux, ont récité des actes de contrition.

Voici un fait, choisi entre mille, qui illustre ce qu'ils pouvaient faire, et ne manquaient pas de faire à l'occasion. C'étaient en mars 1943. Le bataillon était cantonné près de l'aéroport de Dunsfold en Angleterre. Un avion anglais, chargé de bombes, s'écrasa en flammes après avoir décollé, mettant le feu au mess de officiers d'un régiment britannique. Les bombes qui se trouvaient sous le brasier, pouvaient éclater à tout moment. Le sapeur C. Lacouvée, en dépit du danger, alla sortir de la carlingue où il se trouvait emprisonné, le pilote encore vivant et se porta au secours d'un major anglais qui gisait blessé dans le mess en feu. Revenant ensuite à l'aviateur qu'il venait d'arracher aux flammes, il enfonça son poing dans une plaie béante que le malheureux avait à l'épaule pour empêcher le sang de s'échapper et le transporta ainsi à l'hôpital.

Parmi les décorés du bataillon, mentionnons le lieutenant-colonel G.-W. Smith, D.S.O., le major Guy Beaudet, le capitaine-abbé J.-A.-D. Marcoux, le sergent-major de compagnie Wilfrid Metayer, de Québec, et les sapeurs Thomas Bérubé et Roméo Savard, de Montréal, cités à l'ordre du jour, et le sapeur Gilles Villiard, de Sorel, qui mérita la Croix de Guerre française à Caen.

BRECON, Angleterre (C.P.). — Tous les enfants de cette localité ont planté des arbres, en forme de "V", dans un endroit situé près de la ville pour commémorer la victoire.

BOBBY SOX par Marty Links

"Viens donc ici Ginette! C'est Fernand qui a une surprise pour toi!"

Coupons de rations valides aujourd'hui

BEURRE. — Coupons B-1 à B-5 inclusivement.

SUCRE-CONSERVES. — Coupons S-1 à S-5 inclusivement.

VIANDE. — Coupons M-29 à M-31 inclusivement.

Re: Infractions aux prix. — Pour vos plaintes, appeler le Service des Consommateurs, Commission des Prix et du Commerce, PL. 1231, loc. 68 ou 244.

Bridge-Contrat

Maniement des cartes

Malgré la déclaration d'ouverture d'Ouest, le côté N-S demande un contrat de manche à sans-atout. Sud entrevoit des possibilités après la surenchère du partenaire à deux carreaux. Le côté N S est vulnérable et la déclaration du Nord garantit six levées de jeu. Sud demande sans-atout de préférence à coeur, afin de renseigner le partenaire que la suite à pique est doublement arrêtée. Après cette encouragement à la manche, Nord est parfaitement justifié de pousser jusqu'à trois sans-atouts: il détient une longue suite intéressante à carreau et des cartes-honneurs à coeur et à trèfle pour compléter le jeu de son partenaire.

	♠ 7 2 ♡ A 6 ◇ A D 9 8 5 4 ♣ R V 8	
♠ A V 9 6 3 ♡ R D 10 5 ◇ 3 ♣ A 7 3	O N E S	♠ D 4 ♡ 8 3 ◇ V 7 6 2 ♣ 9 6 5 4 2
	♠ R 10 8 5 ♡ V 9 7 4 2 ◇ R 10 ♣ D 10	

Donneur: Ouest.
N.-S. vulnérables.
Les déclarations:

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♠	2 ◇	passe	2 SA
passe	3 SA	----	

Ouest entame du six de pique.

Après qu'Ouest a entamé de son quatrième pique, Sud réalise que s'il perd la main à Est, celui-ci jouera pique au travers de son dix pour donner quatre levées de jeu à Ouest. Par contre, si la main est perdue à Ouest, Sud en détient un deuxième arrêt. Le plan d'attaque consiste donc à éviter de perdre la main à Est.

Sud retourne trèfle, parce qu'il ne semble y avoir aucun danger, puisqu'il faut l'As au jeu d'Ouest pour justifier sa déclaration d'ouverture. Le Déclarant joue alors le dix et quand Ouest y fournit le set, le Valet du mort gagne la levée. Les carreaux sont alors attaqués et le Déclarant prend une impasse du dix qui semble inutile, mais il joue de façon à s'assurer contre toute probabilité qu'Est ne gagnera pas la main avec un quatrième carreau maître. Si Ouest détient le Valet, le Déclarant perdra—peut-être une levée de jeu, mais il aura assuré le succès de son contrat de manche.

TA RAIS DU.

MIDAS par Dick Wingert

Au risque d'entendre de gros mots, je préfère rester ici. J'ai justement une boite de premiers soins que je veux essayer.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA

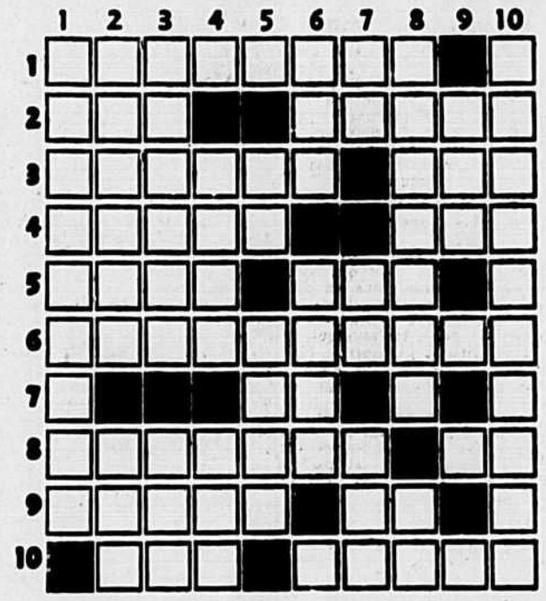

HORIZONTALEMENT

1—Mat de petites dimensions.
2—Colère. — Mélange d'une liqueur forte avec divers ingrédients.
3—Huile volatile. — Temps du verbe aller.
4—Qui est dans la composition d'un certain nombre de mots, français. — Temps du verbe faire.
5—Donne de l'air. — En ce lieu-ci.
6—Celle qui dans une association reçoit les revenus.
7—Petit ruisseau.
8—Ce que les marchandises coûtent au fabricant. — Note de la gamme.
9—Arbrisseau épineux. — Pronom personnel.
10—Préfixe signifiant "égalisé".— Se dit de ce qui a les couleurs de l'arc-en-ciel.

VERTICALEMENT

1—Objet d'art de petite dimension.
2—Se dit d'un bâtiment qui s'affaisse. — Tête d'une tige de blé.
3—Elévation peu considérable de terre. — Pièce ronde de bois, de métal, cannelée en spirale.
4—Présentement. — Femme d'Athamas.
5—Article simple. — Borne, lisière.
6—Tête d'une tige de blé. — Ville d'Espagne.
7—Article contracté. — Adverbe de lieu. — Art de lancer.
8—Réduire plusieurs parties à un seul tout. — Mesure chinoise.
9—Eclat de voix poussé avec effort.
10—Personne qui affecte un faux air de douceur pour mieux tromper.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

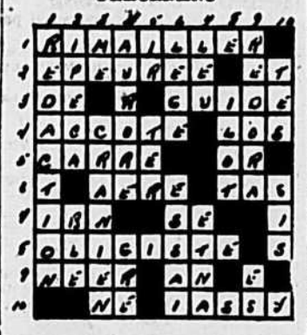

Les Nazis, actifs sous l'occupation

FRANCFORT, Allemagne, 1er. (A.P.) — Des officiers des services d'Intelligence britannique et américain ont rapporté aujourd'hui l'existence de plusieurs autres groupements nazis subversifs qui complotent contre les Alliés en Allemagne occupée. Ces groupes sont indépendants du mouvement nazi clandestin mis à jour dimanche.

Tandis que les raids de dimanche donnèrent le coup de grâce au plus sinistre des groupements nazis à remonter à la surface, des officiers d'Intelligence, dans la zone américaine d'occupation, laissèrent entendre que ce n'était là que le commencement.

(De Bad Oeynhausen, Ross Munro, de la Canadian Press, a rapporté que la Jeunesse hitlérienne avait étendu ses activités au secteur canadien de la zone britannique d'occupation. Munro a de plus annoncé qu'il avait appris, lors de son séjour à Dresde, que les Nazis étaient également actifs dans la zone soviétique.)

BUENOS-AIRES 8. (A.P.) — Les derniers rapports des élections présidentielles du 24 février en Argentine indiquent aujourd'hui que le col. Juan D. Peron re reçu 1,474,447 votes comparativement à $1,207,359 pour son adversaire, le Dr Jose Tamborini, candidat de l'Union démocratique.

C'EST FOLIE DE NÉGLIGER LE REMIFLEMENT, L'ÉTERNUEMENT CAUSÉS PAR LE Rhume de Cerveau

Un flacon de Vicks Va-tro-nol est chose précieuse à avoir sous la main, car ces gouttes nasales à double effet ... Soulagent Rapidement éternuements, renifflements, enchifrènement causés par le rhume de cerveau, et facilitent la respiration.

Aident À Empêcher les rhumes de se déclarer, si on les emploie dès le moindre reniflement ou éternuement.

Ces Gouttes Nasales à Double-Effet vous éviteront bien des souffrances. Essayez-en! C'est merveilleux! Vous serez enchanté!

VICKS VA-TRO-NOL

INDISPENSABLES EN TOUT TEMPS...

... surtout par les journées fraîches du printemps. Le confort et l'élégance combinés.

Très jolies robes d'intérieur, toutes nouvelles, toutes pimpantes avec leurs ravissantes petites fleurs multicolores sur un superbe crêpon bleu pâle, rose thé ou maïs. Jupe longue et enveloppante, collet, poche et ceinture dans les tailles 14 à 20 ans, 38 à 42.

$4.95

S.V.P. pas de commandes postales ou par téléphone.

GAINES ÉLASTIQUES

Vos toilettes nouvelles exigent une taille svelte et souple à la fois. Et vous ne pouvez trouver plus confortable et plus pratique à la fois. Toutes élastiques et avec quatre jarretelles, ces gaines sont idéales pour la saison. Couleur rose thé dans les tailles petites, moyennes et grandes, à un prix unique.

$1.98

S.V.P. pas de commandes postales ou par téléphone.

Heures d'affaires : lundi, mardi, jeudi : 9 A.M. à 6 P.M.
mercredi : 1 P.M. à 6 P.M.
Vendredi et samedi : 9 A.M. à 9 P.M.

L. A. MESSIER Limitée

"LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE LA RUE MONT-ROYAL"

J. E. CADIEUX, Président ★ FA. 3541 J. C. AUBRY, Secrétaire-trésorier

BOZO par Foxo Reardon

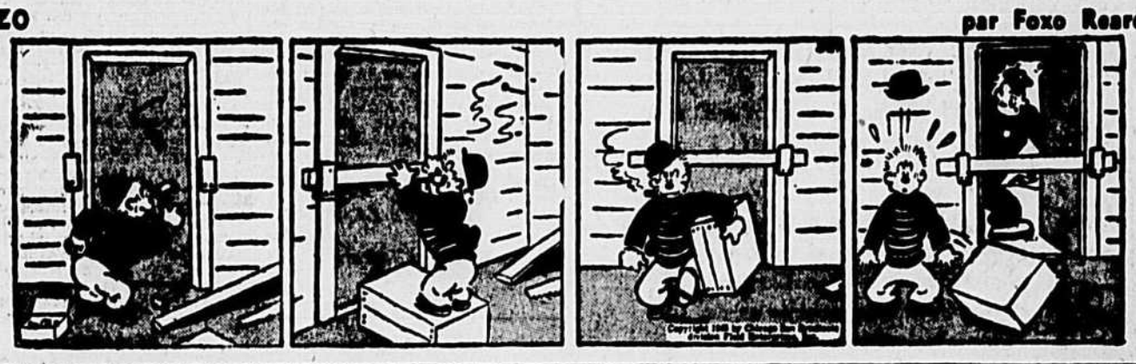

LA SOURIS MIQUETTE — Exposition interrompue par Walt Disney

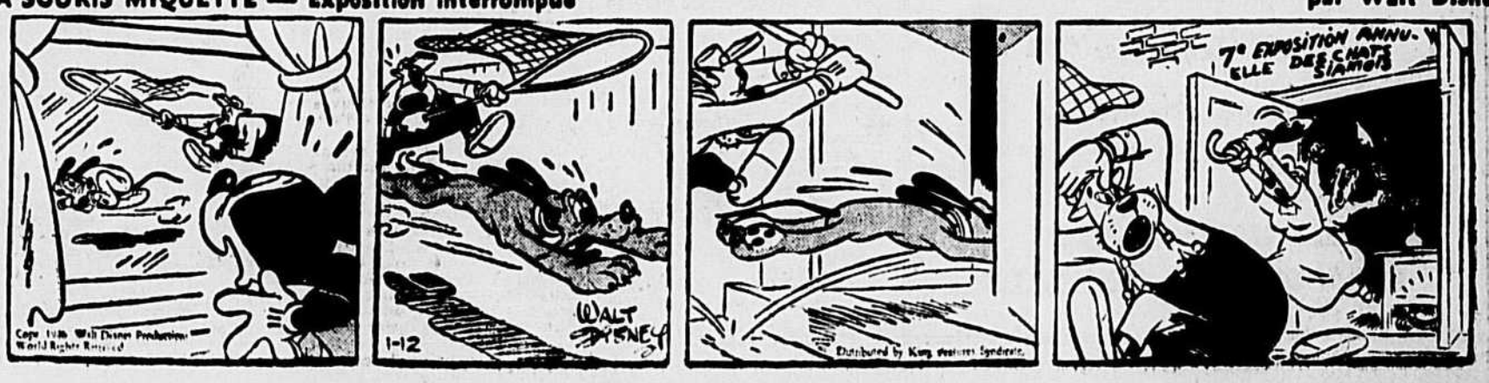

Chronique Judiciaire

• • •

par **Adolphe Nantel**

Prix David 1938

Prisonnier qui pleure pendant une heure devant le tribunal!

Toutes les larmes de son corps y passaient ! . .

N'ayez crainte, il ne s'agit pas d'une Madeleine, mais d'un gaillard de Laprairie, Arthur Pelletier, accusé de voies de fait, hier, devant le juge C.-E. Guérin. En prison depuis une semaine, Pelletier, vêtu à la façon des bûcherons avec épaisse chemise de laine à larges et voyants carreaux, bottes ferrées et grands bas de laine du pays lui montant aux genoux, a passé une heure à sangloter, en écoutant la preuve de la poursuite, représentée par Me Roland Paquette, c.r.

Le plaignant n'est autre que M. Léo Desbiens, hôtelier bien connu de Laprairie. Le témoin explique que Pelletier, après s'être enivré comme une outre dans sa taverne, se mit à blasphémer et à insulter les autres clients. Desbiens le prie poliment de se taire et l'invite à sortir. Pelletier, imitant le geste de Joe Montferrant, pas au plafond mis dans le ventre du tavernier, lui donna un coup de pied puis renchérit avec ses poings. Il fallut mander d'urgence le chef de police de l'endroit, M. Lefebvre.

Pelletier décide de témoigner pour sa défense et dit, entre ses larmes:

—Je suis un bon garçon quand je ne bois pas . . . Ça fait une semaine que je suis à Bordeaux et j'aime pas ça ce régime à l'eau et à la soupe . . .

—Arrêtez de pleurer, implore le juge Guérin.

Pelletier pleure de plus belle et le tribunal laisse passer "l'orage" pour décider :

—Je vous déclare coupable mais j'ai confiance en vous. Revenez me voir le 7 juin. Je vous laisse aller mais avec un élastique . . . Il faudra que le chef de police vous accompagne. Je vous recevrai à bras ouverts . . . mais pas avant le 7 juin, vous comprenez?

—Ouiiii . . . ouiiii.

—Si je vous revois avant cette date je n'aurai pas la même façon, ajoute le tribunal.

—Ouiii . . . ouii . . . j'attendrai au 7 juin . . .

—Et lâchez la bière.

—Ouii . . . oui . . je vais la lâcher.

Une heure plus tard Pelletier libéré passait rue Notre-Dame. En arrivant à la taverne sise à l'intersection de la rue St-Gabriel, il se mit à courir pour passer devant l'immeuble en question. S'il continue à courir ainsi devant chaque taverne, il sera fidèle à son rendez-vous du 7 juin avec le juge Guérin . . .

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné que Mary Norma Wickens Baker, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son mari, Richard Patrick Baker, de Montréal, Québec, Petty Officer, de la Marine Royale Canadienne, pour cause d'adultère.

Montréal, le 8 avril 1946.

SLAPACK & CHARLAP,
Procureurs de la requérante.
201 ouest, rue Notre-Dame,
Montréal, Qué.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

Téléphone: HArbour 0123
BRAIS CAMPBELL & deGRANDPRE
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A.-J. CAMPBELL - A.-J de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal

Téléphone: BLair 1088
VIEN et FARIBAULT
AVOCATS
Hon. THOMAS VIEN, C.P., c.r. - Sénateur
LEON FARIBAULT c.r.
Immeuble Transportation Suite: 1025
132 ouest, rue St-Jacques Montréal

FAUTEUX & MONTPETIT
AVOCATS et PROCUREURS
GERALD FAUTEUX, C.R.
ANDRE MONTPETIT, LL.L.
HENRI MASSON, LL.B.
Téléphone PLateau 8601 ★ Montréal
Edifice Transportation
133 ouest, rue St-Jacques

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARIE-ROSE YVETTE BRETON, de la Cité de Verdun, district de Montréal, province de Québec, épouse de JOHN CUNNINGHAM, PHILIPS, de la Cité de Montréal, district de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux JOHN CUNNINGHAM PHILIPS, ingénieur, résidant dans la Cité de Montréal, dudit district de Montréal, province de Québec, pour cause de désertion et d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 20ième jour de Mars 1946.

EMILE TROTTIER,
Procureur de la requérante.
132, ouest, St-Jacques,
Chambre 1000
Montréal.

Province de Québec,
District de Montréal.

En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPERIEURE
No 246.

S. CHALIFOUX INC., 6541, St-Laurent, Montréal.

EN LIQUIDATION.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 18ième jour d'avril 1946, à 2 h. 30 p.m., dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 5 avril 1946.

J. DUHAMEL,
Député Protonotaire, C.S.,
ALBERT LAMARRE,
Liquidateur provisoire.
Bureau de Albert Lamarre:
10 est, rue St-Jacques,
Montréal (1), Qué.

RENOUVELLEMENT DES LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À Tous les Patrons:

Tous les livres d'Assurance-chômage pour l'exercice finissant le 31 mars 1946 doivent être échangés contre de nouveaux livres.

Veuillez donc communiquer *immédiatement* avec votre plus proche bureau du Service national de Placement, si vous n'avez déjà échangé les livres de vos employés.

Vous vous rendriez passible de peines rigoureuses si vous négligiez de verser les cotisations de vos employés assurés et de renouveler les livres d'assurance, comme l'exige la loi.

À Tous les Employés:

Si vous êtes un assuré, protégez vos droits à prestation en voyant à ce que votre livre soit échangé.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

UIC—8F

Au fil des audiences

Crimes en série

Le procès de Gérald Marion, 25 ans, sans domicile connu, s'est continué tout le jour durant, hier, devant le juge René Théberge. L'inculpé est accusé non pas d'un vol à main armée, mais de quatre de ces crimes, à quelques minutes d'intervalle, le matin du 15 février dernier. Un épicier, M. Victor Boileau, 71 ans, 89 est, Mont-Royal, après avoir déclaré qu'il n'aimait pas ces genres de visites-là, explique à la demande de Me Jacques Beauchamp, avocat du ministère public :

—Non seulement y m'a volé $10 dans mes goussets mais il a pris $75 dans la caisse, forcé avec un complice qui pointait un revolver, mon commis, Emile Maillé, à lui remettre $5. C'est pas tout. Le laitier arrive, M. Roméo Leclair. Il travaille pour la laiterie Notre-Dame. Il lui vole $15. Cinq minutes après, vers 8 heures 30, mon boulanger, M. Sylvio Martineau, arrive à son tour et se voit face à face avec les bandits et leur revolver. Il leur donne donc $5 appartenant à la Canada Bread...

Me René Larivée, avocat de la défense, a contre-interrogé les divers témoins pendant près d'une heure chacun, et, à 5 heures, hier après-midi, le juge Théberge ajournait l'audience à ce matin. Marion a été appréhendé par les sergents-détectives Romuald Dubuc et Jacques Fortin. Tous les témoins du ministère public ont identifié positivement le suspect.

Vol à l'étalage

John Nattleton, 40 ans, 966, Cathédrale, coupable du vol de marchandises évaluées à $16, dans un grand magasin à rayon de la métropole, était hier condamné à une peine de prison de six mois, par le juge Armand Cloutier.

Le pont Victoria

Après deux jours d'audience, hier, l'hon. juge Elie Salvas de la Cour supérieure, a décidé de délibérer dans l'appel des chemins de fer nationaux, qui, depuis 16 ans, contestent l'évaluation du pont Victoria que la ville fixe à $2,418,000. Le tribunal aura à décider si cette propriété doit entrer sur le rôle d'évaluation de la métropole.

Par un matin d'avril!

Une femme de Longueuil, Ma'me Hector A . . . qui se moquait de la température maussade des matins d'avril au point de donner une imitation de la fameuse peinture "September Morn", passait devant le juge Maurice Tétreau, hier sous l'accusation d'avoir exposé sa personne sur la route de Chambly. Au tribunal la prisonnière crie:

— J'sus pas coupable.. je rêvais...

Comme nous ne sommes plus au Paradis Terrestre alors que la grand'mère Eve pouvait rêver avant le péché le tribunal tout en ajournant le procès de la nudiste au 12 avril a ordonné de lui faire subir un examen mental. En retournant dans les cellules la femme s'est encore écriée:

— J'ai pas d'argent pour payer des procès et j'm'en retourne chez nous...

Avec les grévistes

Un autre suspect Arthur Bertrand employé de brasserie passait devant le juge Maurice Tétreau hier sous l'accusation d'avoir tenté d'intimider par la violence trois chauffeurs de camion de la National Breweries. L'inculpé a protesté de son innocence avec procès le 12 avril. A la suggestion de Mes Paul Dalmé et Guy Favreau avocats de la poursuite le tribunal a exigé un cautionnement de $500 ou un dépôt en argent de $300 pour la libération provisoire de Bertrand.

Tel qu'on fait son lit...

Georges Cadieux, 19 ans, sans domicile connu, coupable de cambriolage au domicile de M. Edouard Ouellette, 7745, Lajeunesse, le 7 décembre 1945, était libéré sur parole par le juge en chef Gustave Perrault, qui désirait lui donner une chance à cause de sa jeunesse. Mais Cadieux revenait devant le même juge, hier, sous une autre accusation de cambriolage et se déclarait coupable. Le tribunal décide donc :

—Cela n'a servi à rien de vous donner toutes les chances imaginables et vous venez d'être appréhendé pour un autre vol à domicile. Je n'ai pas d'autre alternative que de vous envoyer au pénitencier pour deux années...

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de:—

SYLVIO GINGRAS, ci-devant marchand, 7715 Casgrain, Montréal (14), Qué.,

CEDANT AUTORISE.

AVIS est par les présentes donné que SYLVIO GINGRAS, de Montréal, a, le 5ième jour d'avril 1946, fait une cession autorisée et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17ième jour d'avril 1946, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Chambre 31, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devront les produire entre les mains du gardien ou entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.

Daté à Montréal, ce 9ième jour d'avril 1946.

ALBERT LAMARRE,
Gardien.
Bureau de Albert Lamarre:
10 est, rue St-Jacques,
Montréal (1), Qué.

AVIS LEGAL

Avis de demande de divorce

AVIS est par les présentes donné que Gwendolyn Edith Edson, de la ville de Montréal, dans la province de Québec, secrétaire, et résidant présentement dans la ville de Toronto, comté de York, province d'Ontario, présentera au Parlement du Canada, pendant la session actuelle, une demande en divorce de son mari, Cedric Arlington Edson, de la dite ville de Montréal, officier, pour cause d'adultère.

Daté à Toronto, ce 18e jour de mars 1946.

TELFER & COOPER,
Procureurs de la requérante.
6 est, rue Adelaide,
Toronto, Ontario,

Un train enfonce une maison

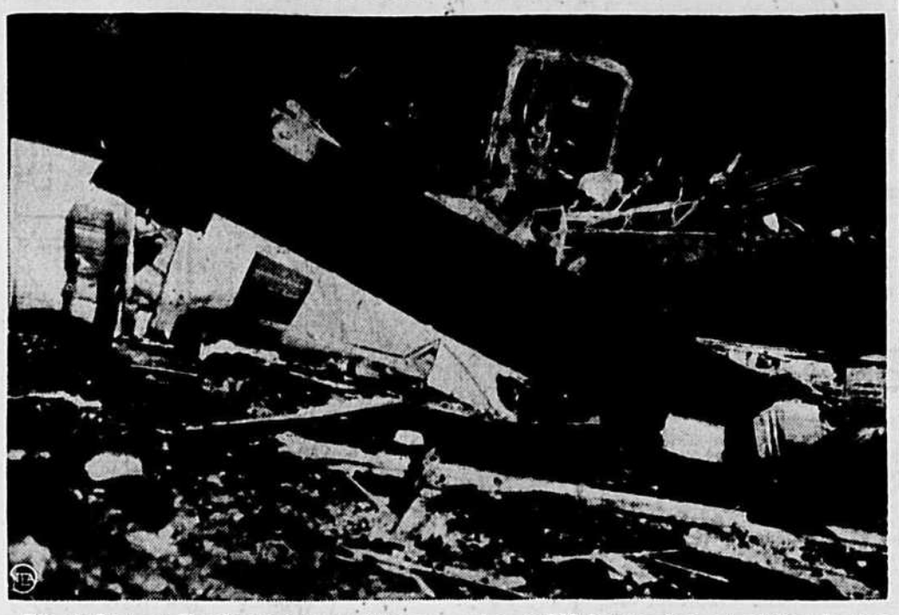

Près de Pilot, au Nevada, un train du Western Pacific a déraillé et est venu s'enfoncer dans la maison d'un télégraphiste. Deux personnes furent tuées, et 200 blessées dans cet accident. Le train venait de San Francisco et se dirigeait vers Salt Lake City. — (NEA Téléphoto).

Bambin blessé dans une tombola, fabrique qui doit payer $3,000

En partant du principe que tous ceux qui récoltent des profits doivent subir les risques, l'hon. juge Louis Loranger, de la Cour supérieure, dans un jugement très élaboré rendu hier, condamne la Fabrique de la paroisse de St-Jean-de-Matha, à Montréal, à payer une indemnité de $3,000 avec tous les dépens, à M. Louis di Lallo, restaurateur, 6801, boul. Monk, qui réclamait $22,889 en deux actions différentes, la première de $15,787, instituée contre la Fabrique et l'autre au montant de $17,001, prise contre M. Fabien Laberge et un groupe de paroissiens qui avaient organisé une tombola au profit de l'église.

Dans sa déclaration, di Lallo, à titre de tuteur à son fils mineur, alléguait que le 16 novembre 1942, la Fabrique défenderesse tenait une tombola dans la salle paroissiale. Dans un des nombreux kiosques un jeu avait été installé. Il s'agissait d'avoir assez d'adresse pour enfoncer, en moins de coups possibles, avec un marteau, un gros clou placé sur une bille de bois. Un des citoyens essaya son habileté et frappa. L'enfant du demandeur, âgé de six ans, regardait. Le clou dévie, part comme un boulet, sous le coup de marteau, et frappe l'oeil du gamin.

L'enfant perdit l'oeil à la suite de ce peu banal accident. Le juge Loranger déboute l'action contre les paroissiens et souligne que ces derniers n'étaient pas les organisateurs de la tombola mais aidaient au succès de l'entreprise, sans espoir d'en tirer le moindre profit. Le tribunal décide ensuite que le curé et la Fabrique étaient responsable de la tombola. Un accident est survenu à cause du manque de précautions prises. Il y avait danger, ajoute le juge Loranger, puisque l'année d'avant, lors d'un semblable concours d'adresse à enfoncer un clou, monsieur le curé lui-même faillit être gravement blessé, tout comme le fils du demandeur, par un clou lancé dans le vide sous la force du marteau. Le tribunal qualifie d'exagérée la réclamation de $15,787 contre la Fabrique mais déclare que, dans les circonstances, un montant de $3,000 est une juste et équitable compensation au demandeur. Me J. A. Rosenstein représentait le demandeur alors que Me Wilfrid Duranceau occupait et pour la Fabrique et pour les paroissiens organisateurs.

Témoin déclaré hostile

Le procès de Benoit Roy, 32 ans, 1642, Sanguinet, accusé de conspiration pour obtenir $12,000 de courtiers bien connus en majorant un chèque de $12, au montant déjà mentionné, a été ajourné au 12 avril, par le juge C.-E. Guérin, après le témoignage de Pauline Plante, 7041, St-Denis, appelée par Me Irenée Lagarde, c.r., avocat du ministère public. La jeune fille, accusée elle aussi dans la même affaire, a été déclarée témoin hostile par le tribunal, à la demande de Me Lagarde, après un contre interrogatoire très serré de deux heures. Le témoin admit avoir ajouté les lettres "mille" au chèque en question mais a persisté à dire qu'elle n'avait jamais ajouté les trois zéros au chiffre 12.

Un autre témoin, le docteur Rosario Fontaine, médecin-légiste de la province et expert en écritures, a déclaré que toutes les écritures, sur le chèque au dossier, en date du 5 mai 1945, avaient été faites par la même personne. Et l'écriture de Pauline Plante correspond, du tout au tout, à l'écriture sur le chèque. Me Lionel Crevier représente la défense alors que Me John Crankshaw, c.r., occupe pour la poursuite privée.

La maison de courtage remit $12,000 en obligations de la victoire à l'inculpé Roy qui prétendait être le messager de Claire Lesage, nom qui aurait été utilisé par Pauline Plante. La police a pu retracer seulement deux obligations de $1,000 à date, sur les $12,000 obtenus au moyen du faux chèque.

Le contrôle des prix

La succursale des magasins Thrift, Limited, 59, Notre-Dame, à Lachine, coupable de possession de 2,000 coupons de sucre contrefait, a écopé hier d'une amende de $300 et des frais, devant le juge Edouard Tellier. Le tribunal s'est montré clément parce que la compagnie inculpée aida la Gendarmerie royale dans ses recherches pour retrouver ceux qui lui avaient "posé" les faux coupons. Me Léon Crestohl représentait la Commission des prix.

Sunday Draconas et Andrew Manioudaris, propriétaires du restaurant Theo's Ice Cream Parlor, 428, ouest, Jean-Talon, ont payé une amende de $150 et les frais pour avoir exigé les prix trop élevés pour les marchandises qu'ils ofraient à leurs clients.

Louis Fleischer, 5200, Clarke, payait aussi une amende de $100 et les frais pour possession de coupons de viande qui n'étaient pas encore valides.

Devant le juge Amédée Monet, Joseph Lavoie, qui exploite la crèmerie Moderne, Limitée, 2229, est, Mont-Royal, coupable d'avoir vendu du beurre sans exiger les coupons de rationnement, était condamné à la rude amende de $1,000 et aux frais, après les représentations faites par Me Gustave Adam, c.r., avocat de la poursuite à l'effet que le délit est des plus graves si l'on tient compte de la rareté du beurre actuellement.

Un cas intéressant

Trois filles et deux visiteurs surpris dans une maison de débauche, étaient condamnés chacun à une amende de $100 ou à une alternative d'un emprisonnement de 2 mois, à défaut de paiement, par un recorder de la ville de Montréal. Les cinq, représentés par Mes Alexandre Chevalier, c.r., et Yvan Mercure, interjetaient appel de cette sentence, devant l'hon. juge Wilfrid Lazure, qui préside aux appels de Convictions sommaires. Après avoir écouté les plaidoiries de part et d'autre, ce tribunal a revisé la sentence imposée par le recorder et réduit à $50, l'amende initiale de $100 et à un mois au lieu de deux, l'alternative advenant le non-paiement. En plus le juge Lazure a accordé un délai de trois jours aux inculpés pour régler le tout .

Deux ans en retard...

Edward Feeny, 1808, est, Mont-Royal, accusé d'avoir volé $80 à un vieillard, M. William H. Edwards, 4432, Delorimier, en 24 juin 1944, (mais oui), a été cité à son examen volontaire, hier, par le juge en chef Gustave Perrault. Le plaignant, qui se dit pensionnaire de l'Etat, explique au tribunal sa mésaventure. Il rencontra l'inculpé, le jour de la Saint-Jean-Baptiste et l'invite dans une taverne. Après plusieurs libations, le vieux s'endormit. Dans son état de somnolence, avant de tomber définitivement dans les bras de Morphé, le témoin constata que son invité le fouillait.

A son réveil, "tout fin seul" et à la brunante, Edwards constate la disparition de $80. Le tribunal lui demande :

—Pourquoi avoir attendu près de deux ans avant de loger une plainte?

—Je cherchais afin d'avoir suffisamment de preuve. Je joue la malchance puisque mon principal témoin est mourant dans un hôpital. . .

Le juge Perrault décide qu'il y a suffisamment de preuve pour l'examen volontaire et en fixe la date au 12 avril. Puis Feeny demande et obtient un cautionnement de $300.

M. Malcolm MacDonald de passage à Montréal

OTTAWA, 9, (C.P.) — Le t. h. Malcolm MacDonald, haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, a quitté aujourd'hui la capitale en route pour Montréal, d'où il doit retourner en Angleterre par avion. M. MacDonald laisse son poste de haut-commissaire, au Canada, pour assumer celui de gouverneur général de la Malaisie.

Un rapport récent produit par la commission des communications fédérale des Etats-Unis a révélé qu'un poste radiophonique au cours du mois de janvier 1945 a irradié une moyenne de 16.7 d'annonces-éclairs par heure.

'Coutez donc!

par OLIN MILLER

Une réponse bienveillante évite bien des tracas, mais une réponse brève écarte aussi bien des contre - questions.

La chimie à l'aide de l'horticulteur

Dans une conférence qu'il prononçait lundi, devant la Société horticole de Valois, M. G. R. Snyder, de la Canadian Industries Limited, déclarait que de nouvelles découvertes chimiques contribueraient à faciliter et à rendre plus agréables les travaux de jardinage et d'embellissement que l'on entreprend généralement au cours du printemps et de l'été.

Ce merveilleux insecticide qu'est le D.D.T. protégera le feuillage des plants de patates de l'attaque des doryphores, à tel point qu'on est pratiquement certain d'obtenir les meilleures récoltes enregistrées jusqu'ici. Les autorités gouvernementales ne recommandent pas l'usage du D.D.T. pour tous les légumes bien qu'on puisse s'en servir dans le jardin d'agrément.

Le 2-4-D, un nouvel herbicide du type des hormones, est doué d'une étonnante efficacité contre le pissenlit, l'ambrosie, le plantain et une foule d'autres mauvaises herbes. Son action est lente, mais moins de trois semaines après l'application les pissenlits disparaissent complètement. Des expériences effectuées d'un bout à l'autre du pays révèlent que ce nouveau produit chimique peut être appliqué avec succès depuis la fin de mai jusqu'au début d'octobre.

Après avoir rappelé que les légumes frais sont des aliments d'une grande valeur sanitaire, M. Snyder souligna que leur valeur nutritive dépend de la quantité de minéraux, de vitamines et d'autres éléments nutritifs qu'ils contiennent. Une abondante lumière solaire, un sol profond, meuble et très fertile, de même que des variétés riches en vitamines, sont les principaux facteurs de la valeur nutritive.

L'azote, l'acide phosphorique et la potasse sont les principaux aliments de la plante et tous les sols des potagers devraient en être libéralement pourvus.

Le "Gardenite" et d'autres engrais spéciaux pour jardins contiennent la dose requise en azote et autres éléments minéraux. Avant la plantation, au printemps, on recommande l'application de trois livres par 100 pieds carrés pour les récoltes feuillues et deux livres pour les légumes à racines et à fruits. Pendant la période de croissance, on procédera à de nouvelles applications, si la croissance s'effectue lentement.

Des conditions de sol anormales demandent une attention spéciale et il faudra parfois recourir aux services d'un spécialiste. Des cliniques pour le traitement des sols peuvent sembler un peu fantaisistes aux yeux de l'amateur, mais la Division des engrais de C-I-L, de conclure M. Snyder, a mis sur pied de telles cliniques dans le but d'apporter des solutions scientifiques aux problèmes spéciaux qui peuvent se poser pour l'horticulteur.

Le premier combat naval connu de l'histoire opposa les Corinthiens aux Corcyriens, en 995, avant Jésus-Christ.

Des savants veulent connaître le secret des terres arctiques

OTTAWA. (C.P.) — Des savants ont commencé des recherches dans le but de découvrir le secret des vastes régions désertes du Nord. Le premier pas dans ce sens a été la création du "Arctic Institute of North America", fondé grâce à la coopération internationale du Canada, des Etats-Unis de Terre-Neuve et du Danemark, mais dirigé comme une entreprise privée, et l'offre de deux bourses de $1,500 pour des études scientifiques sur les terres arctiques.

C'est là le début de recherches sur les terres arctiques, recherches dont les résultats seront groupés à un centre de renseignements pour des fins commerciales et militaires.

Le premier objectif de l'institut est de collectionner les renseignements qui pourront être de quelque secours au point de vue commercial, mais les renseignements recueillis sur les conditions atmosphériques, la température et le jeu magnétique seront entièrement à la disposition de l'armée. Un de représentants officiels de cet institut a déclaré que le côté militaire de ces recherches n'était qu'accidentel. Il a ajouté que "l'on sera peut-être content de savoir que nous nous proposons de faire des échanges intelligents de renseignements sur les terres arctiques avec d'autres pays, en particulier avec la Russie qui a déjà fait des recherches considérables dans ce domaine".

La fondation de cet institut a été approuvée par le Parlement et le Congrès. Le quartier général a été établi à Montréal et le directeur est un jeune géologiste américain de 34 ans, Lincoln Washburn.

Madeleine s'amuse...

Madeleine Duval cette fillette qui fit tant parler d'elle lors de cette révolte à la maison de Lorette, attend toujours en prison, son procès sous une accusation de vagabondage. Hier, le juge C.-E. Guérin ajournait le tout au 12 avril, à la demande de Me Alexandre Chevalier, c.r., avocat de la défense.

Madeleine s'en est donné à coeur joie, pendant presque toute la matinée, surveillant plusieurs procès du box des prisonniers, causant avec son voisin, puis avec le sévère tourne-clefs qui osa se pencher jusqu'à elle. En une occasion la petite se mit à rire aux éclats.

Cette enfant n'est pas mal du tout, trop précoce, peut-être, mais avec de lourds cheveux noirs. Elle a pu trouver trois oeillets en papier de soie, on ne sait où, pour les piquer dans ses tresses. Ses grands yeux, qui s'ouvrent à la vie, mais du mauvais côté, sont d'un noir de jais...

Et dire qu'il a fallu un bref d'habeas corpus, en Cour supérieure, pour la remettre à son grand-père. Son procès ne manquera pas d'intérêt, puisqu'elle est accusée de vivre sans avoir de moyens visibles de subsistance.

EMPLOIS À REMPLIR

On trouvera ci-dessous le tableau partiel des occasions d'emploi du bureau local du Service national de Placement de même que les occasions offertes dans tout le Canada par le

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

SERVICES DOMESTIQUES

AIDE — Ouest de la ville — Un peu de cuisine — Pas de lavage ni repassage — Ouvrage général de maison — 4 enfants — Canadienne-française — 18 à 45 ans — Références préférable — Chambre privée avec bain et nourrie — $50.00 par mois.

MENAGERE — Ste-Geneviève de Pierrefonds — Pour voir à l'ouvrage général de la maison — Pas de cuisine — Personne distinguée — Expérience — Parlant français et anglais — Logée — $75. à $80. par mois.

Toute personne intéressée dans les positions ci-haut mentionnées ou dans tout autre travail du même genre s'adresser à 305 OUEST, RUE STE-CATHERINE.

Un message aux maîtresses de maison
Pour celles qui ne peuvent obtenir l'aide nécessaire chez elles.
Nous suggérons notre
SERVICE DES AIDES FAMILIALES
(A TEMPS PARTIEL)
Pour plus amples renseignements
Appelez — Mme Yvonne HEBERT
MA. 5721 — Local 14

Tout bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi, dans sa propre zone et ailleurs au Canada. Si vous pouvez remplir une des situations énumérées ci-dessus, abouchez-vous avec le plus proche bureau du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT
Ministère fédéral du Travail
Humphrey Mitchell — Ministre du Travail
A. MacNamara — Sous-ministre

LES BERLURONS — Inutile, mon gars! — par Carl Grubert

CLAIRE VOYANTE — "Je garderai deux cartouches" — par Sparling

●●● Nos ailes

(Suite de la dernière page)

basé à St-Jovite et desservant l'aéroport de Dorval et Ste-Agathe. Le permis fut accordé récemment à Frederick "Tom" Wheeler pour le transport aérien des passagers et des marchandises entre les villes précitées.

* * *

Ne pas faire d'imprudence

Au cours d'une allocution qu'il prononçait avant-hier à l'hôtel Mont-Royal devant les membres de la Montreal Executives Association, M. Martin Foley, gérant canadien des United Air Lines a déclaré que certaines compagnies faisaient preuve d'un enthousiasme dangereux et commettaient une imprudence en achetant pour le transport de leur personnel des avions valant jusqu'à $100,000 afin d'activer leurs affaires.

M. Foley a déclaré qu'il est soutenant hasardeux, pour une entreprise qui ne s'intéresse pas particulièrement à l'aéronautique, de prendre un risque financier aussi grand. Il a exprimé l'opinion que dès l'été prochain les compagnies de transport aérien pourront satisfaire toutes les demandes du public.

"Nous aurons autant d'appareils que nous le désirerons d'ici trois ou quatre mois", a dit M. Foley; "nous pourrons même entreprendre des envolées sur commande vers les divers points des deux Amériques, que ce soit dans un but commercial ou pour une partie de pêche ou de ski. Ces voyages se feront à un prix comparable à celui du transport par chemin de fer, à bord d'avions plus rapides, plus confortables et 20 fois plus nombreux qu'en 1941".

●●● Les Canadiens s'assurent la coupe...

(Suite de la page 10)

défensive attendant un "breakaway", les Habitants attaquaient avec furie et leurs efforts devaient porter leurs fruits. Durnan fit un arrêt sensationnel sur un dur lancer de Gallinger arrivé seul devant lui.

Blake compte

Ce fut au vétéran Toe Blake qu'incomba la tâche de compter. Le valeureux capitaine des Habitants, Toe Blake, eut le bonheur de compter le but décisif dans la onzième minute de jeu et ce fut par la suite la déroute des Bruins. Brimsek bloqua une couple de lancers difficiles durant une attaque de notre ligne de punch, mais Blake réussit finalement à le déjouer sur un rebound de Lach. Un tonnerre d'applaudissements se fit entendre et il y eut plus de programmes et caoutchoucs sur la patinoire que l'on dut encore une fois déblayer.

Pat Egan se chamailla avec Chamberlain et il faillit s'ensuivre une bagarre générale. L'arbitre Clancy sut pourtant rétablir l'ordre. Durnan fit un superbe arrêt sur un lancer de Dumart, puis Hiller faillit prendre Brimsek en défaut. Le sort fut définitivement réglé dans la quinzième minute, lorsque Murph Chamberlain enleva le puck à Pat Egan et lança dans le coin du filet. La foule parut alors délirante.

La défaite des Bruins ne laissait aucun doute, mais pour plus de sûreté Dutch Hiller compta un sixième but environ trois minutes avant la fin.

BOSTON. — Buts: Brimsek; défenses: Egan, Henderson; centre: Schmidt; ailiers: Bauer, Dumart; subs.: Crawford, Church, Cain, T. Reardon, Cowley, Gallinger, Guidolin, Shill, McGill, Smith.

MONTREAL. — Buts: Durnan; défenses: K. Reardon, Bouchard; centre: Reay; ailiers: Peters, Chamberlain; subs.: Lamoureux, Harmon, Eddolls, Lach, Blake, Richard, Mosdell, Fillon, Hiller, O'Connor.

Arbitres: Clancy, Gravel (Montréal), Babcock (New-York).

Première période

1—Boston: Cowley 5.42
2—Montréal: Fillon (Hiller).. 9.55
3—Boston: Bauer (Dumart).... 14.01
4—Montréal: Lach (Eddolls).. 15.51
5—Montréal: Mosdell (Harmon) 18.28
Punitions: Bouchard, Bauer.

Deuxième période

6—Boston: Schmidt 7.15
Punitions: Peters, T. Reardon.

Troisième période

7—Montréal: Blake (Lach) 11.06
8—Montréal: Chamberlain 14.05
9—Montréal: Hiller (Lach) 17.43
Aucune punition.

●●● Le Canada consent à la France...

(Suite de la dernière page)

mander si le Parlement ne devrait pas avoir son propre bar. Deux sénateurs ont exprimé aujourd'hui des opinions là-dessus. Le premier, l'hon. William Duff, libéral de la Nouvelle-Ecosse, dit que l'idée serait excellente mais à la condition qu'on trouve le barman idéal: celui qui coupera les vivres aux représentants du peuple juste au moment où il sera temps de le faire pour les empêcher de commettre des bêtises. Il doute, cependant, que l'on puisse jamais mettre la main sur cet oiseau rare.

L'hon. Patrick Molloy, libéral du Manitoba, s'est dit favorable à ce que l'on dote le Parlement d'un bar. Il n'a fait aucune réserve et il a expliqué son attitude en disant que l'établissement de bars dans les hôtels, situés à proximité de la colline parlementaire, aurait certainement pour résultat d'attirer de nombreux députés et sénateurs à l'extérieur pendant les séances trop mornes. On ne pourrait plus mettre la main sur eux lorsqu'il s'agirait de voter. Ce danger n'existerait pas si le Parlement avait son propre bar. Il a déjà son restaurant, son cafétéria, son salon de coiffure, etc. . .

Réfugiés

L'hon. J. A. Glen, ministre des Ressources naturelles, dans un rapport qu'il a déposé aux Communes aujourd'hui, à la demande de M. Pierre Gauthier, libéral de Portneuf, a révélé que l'on avait jusqu'ici accordé 950 permis provisoires autorisant l'entrée au Canada de réfugiés de guerre qui avait d'abord trouvé asile en Grande-Bretagne.

Nos débiteurs

En plus d'avoir ouvert un crédit de $242,500,000 à la France, nouvelle que M. Ilsley a annoncé aux Communes cet après-midi, le Canada a d'autres débiteurs qu'il a aidés en vertu de la loi des crédits à l'exportation. En voici la liste: Belgique, $25,000,000; Chine, $60,000,000; Tchécoslovaquie, $19,000,000; Hollande, $125,000,000; Indes néerlandaises, $15,000,000; Norvège, $13,000,000; URSS, $13,000,000, dont $10,000,000 doivent être uniquement consacrés à l'achat de notre blé.

Assistance à l'Ouest.

Selon un rapport déposé aujourd'hui aux Communes à la demande de M. Victor Quelch, créditiste d'Acadia, le gouvernement fédéral a, en 1945, en vertu de la loi d'assistance aux fermiers des Prairies, payé près de $15,000,000 aux cultivateurs de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

La solde dans la permanente

L'hon. D. C. Abbott, ministre de la Défense nationale, a répété cet après-midi aux Communes qu'il ne serait en mesure que d'ici quelques jours encore d'annoncer quelle sera la solde que l'on accordera aux soldats qui se sont enrôlés dans l'armée permanente.

Le budget en mai

Les Canadiens devront probablement attendre jusqu'en mai pour savoir ce que leur réserve le budget du t. hon. J. L. Ilsley, ministre des Finances. Ce dernier s'est jusqu'ici refusé à dire quand il présentera son budget mais on est partout d'opinion, dans les milieux les mieux informés, qu'il ne le fera pas avant les réunions du comité d'orientation de la conférence fédérale-provinciale, lesquelles doivent recommencer le 25 avril.

On sait que la Grande-Bretagne vient d'abolir la taxe sur les excédents de profit et l'on se demande si le Canada suivra cet exemple. L'industrie canadienne prétend que cet impôt la décourage et il ne fait aucun doute que ses représentants en Chambre, les conservateurs progressistes, s'autorisant du précédent créé à Londres, batailleront ferme pour exiger sa disparition.

Le drapeau

Les membres du comité conjoint de la Chambre des Communes et du Sénat, chargés de recommander au Parlement un motif de drapeau distinctif canadien, se sont donnés jusqu'à mardi pour se choisir chacun cinq modèles parmi les 1,812 dessins qu'on leur a expédiés de partout. De cette façon on éliminera un bon nombre de suggestions reçues et l'on n'en aura plus que de 200 à 300 à étudier. La feuille d'érable l'emporte jusqu'ici sur tout le reste, même sur l'Union Jack, comme motif principal du drapeau dans les suggestions dont on dispose. L'Union Jack ne vient qu'en seconde place et la fleur de lys en troisième. Le rouge, le blanc et le bleu sont les couleurs dominantes.

Le problème des Japonais

Le général G. R. Pearkes, Croix Victoria et conservateur progressiste de Nanaimo, Colombie britannique, a dit aux Communes aujourd'hui, en participant au débat sur le bill de la citoyenneté canadienne, que le meilleur conseil qu'il peut donner aux Japonais du Canada, qu'ils y soient nés ou non, c'est de saisir toutes les chances qu'on leur donnera de retourner au Japon.

M. Pearkes s'est dit convaincu qu'en définitive les citoyens d'origines japonaises seront plus heureux là-bas qu'ils ne le seront jamais s'ils restent ici. On a constaté, a-t-il poursuivi, que les Japonais sont inassimilables. C'est le temps où jamais de les rapatrier dans leur pays endommagé par la guerre où ils pourront rendre à l'humanité le grand service de faire connaître à leurs compatriotes "les standards occidentaux de christianisme et de civilisation". Le général Pearkes a ajouté: "Comme citoyen de la Colombie britannique je serais heureux que le gouvernement annonce que l'on permettra pas aux Japonais canadiens de revenir chez nous. Comme Canadien je ne puis non plus encourager aucune autre province à les accepter en grand nombre".

●●● La corporation des infirmières est créée...

(Suite de la page 3)

cations au projet qui le rendent acceptable à tous.

M. DUPLESSIS. — J'ai reçu un télégramme de l'évêque de St-Hyacinthe m'informant qu'il approuve l'idée de deux associations une confessionnelle, l'autre non-confessionnelle.

Me ROGER OUIMET. — Nous avons une association qui existe depuis 26 ans et qui est la pétitionnaire. Nous avons modifié le bill de façon à protéger tous les districts. On nous demande la confessionnalité dans la profession d'infirmière. Je ne crois pas que cela soit possible. Nous n'avons pas d'avocats, médecins, notaires, ingénieurs catholiques et non-catholiques. Le R. P. Gaudreault a déclaré que la confessionnalité ne doit pas être un obstacle à la coopération. (Me Ouimet lit un passage d'une étude du R. P. Gaudreault, provincial des Dominicains).

Me W. B. SCOTT (Conseil de Me Ouimet). — Le bill rend tous les districts autonomes mais il créé un standard pour les infirmeries.

M. DUPLESSIS. — Nous ne gagnerons rien à remettre indéfiniment. (Appl.).

Me GUY ROBERGE. — Si le bill est adopté, l'Association des garde-malades catholiques que dirige garde Beaumier pourra continuer d'exister.

M. LEON CASGRAIN. — Quels sont les noms de NN. SS. les Evêques qui s'opposent au projet.

SOEUR ST-PAUL. — Son Exc. Mgr. Douville, évêque de St-Hyacinthe, a envoyé un message au premier ministre.

M. DUPLESSIS. — Une question extraordinaire vient d'être soulevée. Je me demande si la constitution nous permet de faire ce que l'on nous propose. Avons-nous le droit de créer une profession confessionnelle? J'en doute fort et je crois que si nous passions une loi semblable, celle-ci pourrait être attaquée devant les tribunaux. C'est pourquoi j'ai suggéré une fédération pour Montréal seulement afin d'éviter des froissements. Comme procureur général, je ne peux ignorer la loi.

Me ROGER OUIMET. — Si le bill est modifié de façon à ce qu'une seule partie de la province puisse l'appliquer, il y a danger de priver des infirmières des avantages d'une corporation professionnelle.

M. PAQUETTE. — Est-ce que nous ne pourrions pas ajouter un article au bill pour dire que, dans chaque district, la majorité devra exprimer sa volonté de faire partie de l'Association.

Me ROGER OUIMET. — Nous acceptons la suggestion de laisser aux infirmières de chaque district le soin de décider si elles feront partie de l'Association.

M. DUPLESSIS. — Celles qui n'en feront pas partie ne pourront charger des honoraires.

M. BONA DUSSAULT. — Il ne faut pas froisser ceux qui ont donné une opinion contraire au bill.

M. DUPLESSIS. — Nous avons étudié le bill avec soin et je suis en faveur de décider la question maintenant.

M. J.-T. LAROCHELLE — J'ai reçu une délégation de l'Hôtel-Dieu de Lévis qui s'oppose au bill. Les mentalités de Québec et de Montréal ne sont pas les mêmes.

M. DUPLESSIS — Je suis entre les deux à Trois-Rivières.

M. LAROCHELLE — Nous devrions remettre le bill à l'an prochain. La chose est plus sérieuse qu'on ne le croit au point de vue catholique.

M. PAQUETTE — L'organisme est créé. Il y a de l'opposition. Si nous procédons avec trop de précipitation, le but que l'on se propose ne sera pas atteint. Il y en a qui ne veulent pas que nous les embarquions dans la voiture. Vous avez créé cinq districts. C'est excellent. Je crois que nous devons laisser aux infirmières le soin de décider si elles entreront dans l'Association. Je propose donc l'amendement dont nous avons parlé.

M. DUPLESSIS — Nous allons ajouter l'article suivant: La présente loi ne s'appliquera qu'aux districts dont la majorité des membres aura manifesté son adhésion à l'Association par un vote.

Me ROGER OUIMET — Au scrutin secret.

M. DUPLESSIS — Oui.

Me ROGER OUIMET — Il faudrait mentionner aussi que ce sera la majorité des membres ayant voté.

M. DUPLESSIS — Entendu.

L'amendement est rédigé et le bill tel qu'amendé est adopté.

●●● Il faut avoir confiance en notre...

(Suite de la page 3)

technique; unité de politique d'achat et de vente, accès aux sources primaires d'approvisionnement, facilités d'entreposage, services d'experts, contrôle scientifique des stocks, publicité constante et de grande envergure, répartition des charges de toute l'entreprise sur un grand nombre de rayons. La résultante est nettement en faveur de l'acheteur.

"Jusque vers la fin du 19e siècle, cette expansion du commerce de détail ne connut pas d'entraves sérieuses. Une grande perturbation se produisit cependant lorsque les manufacturiers se mirent à chercher d'autres moyens d'écouler leur production toujours croissante. Ils voulurent atteindre directement le consommateur pour l'inciter à demander leurs produits aux détaillants. Ces derniers durent alors offrirent en vente des articles que la publicité et l'annonce nationales avaient fait connaître à ses clients. On ne demandait pas seulement tel produit pour satisfaire tel besoin, mais on demandait telle ou telle marque de ce produit.

'Cette profusion d'annonces et cette diversité de marques d'un même produit causèrent un malaise grave dans le commerce. On vit surgir partout, pour tous les genres de produits, des quantités d'établissements de détail.

"Après la première grande guerre mondiale, cet état de choses ne fit que s'aggraver, les moyens de production étant multipliés. Nous pouvons donc prévoir maintenant le même phénomène. La production industrielle a atteint un sommet qui semblait inaccessible. Par exemple, dans le domaine de la radio, il y a actuellement quatre fois plus de producteurs d'appareils qu'avant la guerre.

"Pour parer à cette difficulté, Me Dupuis déclare que les détaillants devront "faire face aux fabriquants qui chercheront à leur imposer leurs produits et en même à satisfaire le consommateur qui deviendra de plus en plus exigent".

"Si nous réussissons à résoudre les difficultés occasionnées par les exigences de la clientèle, poursuit-il, nous résoudrons aussi celles du manufacturier.

La concurrence

"La concurrence qui s'annonce entre les manufacturiers aura des répercussions directes sur le commerce de détail. La surproduction occasionnera, une fois les principaux besoins satisfaits et les dangers d'inflation écartés, des chutes de prix dangereuses.

"Pour réduire ses majorations et en même temps maintenir son profit, le détaillant devra diminuer ses frais d'exploitation. Il lui faudra comprimer ses dépenses en combinant ses services, en augmentant le rendement de son personnel, quand il ne sera pas obligé d'en supprimer une partie et d'orienter son magasin vers le système du "self-serve". S'il ne peut diminuer ses majorations par la compression de ses dépenses, le détaillant pourrait arriver au même résultat en vendant plus d'articles afin d'accélérer la vitesse de rotation de son stock et de répartir sur un débit plus rapide ses frais d'administration.

"Je crois que les perspectives de notre commerce sont très brillantes, même si nous prévoyons revivre certaines heures difficiles du passé. De nouveau, nous le savons, nous serons aux prises avec une concurrence intensifiée, mais je suis sûr que nous lutterons avec un esprit beaucoup plus ouvert et plus compréhensif.

"Je manquerais à mon devoir, souligne ici Me Dupuis, en ne signalant pas le travail magnifique accompli dans ce sens par la Chambre de Commerce et d'autres organismes. Ces associations ont contribué largement à améliorer nos méthodes de commerce en étudiant nos problèmes au cours de rencontres sur un autre terrain que celui de la concurrence. Et Me Dupuis termine en disant que "la collaboration des hommes d'affaires engagés dans le commerce, ajoutée à l'essor formidable donné par la guerre au débit de la marchandise, a transformé la concurrence en une sorte d'émulation fructueuse qui a servi de point de départ à une amélioration notable de nos méthodes de commerce.

Les invités

M. R.-B. Perrault, président du service d'expansion commerciale de la Chambre, présidait la réunion, et on voyait parmi les invités d'honneur: MM. Bernard Couvrette, président de la Chambre locale, Z.-J. Paradis, président du comité du commerce de détail de la Chambre, A.-J. Dugal, v.-président et gérant-général de la maison Dupuis Frères, L. Beaudry, président de l'Association des Marchands détaillants de la province, Henry Birks, Paul Dozois, membre du comité d'administration de la Chambre, qui remercia le conférencier; J.-E. Boucher, surintendant de la maison Dupuis Frères, J. Handry, Montague Willis, Paul Dionne, Adrien Marcil, président de la section des épiciers de la Chambre, L. Rémillard, v.-président de la Société St-Jean-Baptiste, H. Ouimet, trésorier de la Chambre, R. Bédard, C.A., conférencier à la clinique du 26 mars dernier, R. Daigneault, directeur du bureau de l'information à la Commission des Prix, et Léopold Lamarre, président du comité des marchands de meubles de la Chambre.

●●● M. Cameron souligne le rôle du...

(Suite de la page 3)

pêche effectivement l'exploitation à plein rendement de nos ressources minières". Il a ajouté qu'à moins d'une solution prochaine, le pays allait souffrir des pertes encore plus considérables dans d'autres domaines.

Le ministre a également signalé le fardeau que présente en ce moment le système de taxation. "Les taxes ne laissent qu'une faible marge de profit" a-t-il déclaré" et le gouvernement devrait étudier au plus tôt un moyen de les alléger".

●●● Les autorités municipales ont un...

(Suite de la dernière page)

tériel, $650,000, pour améliorer l'éclairage de la ville de Montréal. Bref, si toutes les villes de la province étaient aussi prêtes que Montréal pour l'après-guerre, on pourrait envisager l'avenir avec confiance. (Appl. à gauche).

M. FRANCOEUR — Je remercie l'hon. député de St-George-Westmount de ses intéressantes remarques qui sont de nature à nous encourager. La parole est au gouvernement.

Mais le gouvernement ne juge pas à propos de montrer son intérêt pour Montréal.

●●● Nous ne participerons pas au vol...

(Suite de la dernière page)

ratifier des ententes déjà conclues.

M. GODBOUT — Quand nous avons créé l'Hydro, nous avons laissé à Montréal le droit d'imposer les mêmes taxes à l'entreprise durant une période de vingt ans. L'an dernier, le gouvernement a décidé de faire payer à l'Hydro toutes les taxes municipales et scolaires. Cette année, on change la loi pour toutes les taxes municipales et scolaires. Cette année, on change la loi pour favoriser des ententes, sans mentionner sur quelle base elles devront se faire. C'est un mauvaise principe.

M. DUPLESSIS — En vertu de l'article suivant, nous autorisons l'Hydro à couper le gaz et l'électricité aux clients qui ne paient pas leurs comptes.

M. GODBOUT — Oui, mais le gouvernement prend un moyen détourné en assujettissant l'Hydro à une loi de 1849. Pourquoi pas dire franchement ce que l'on fait?

M. DUPLESSIS — La Compagnie avait ce droit en vertu d'une vieille charte. Pourquoi ne pas le donner à l'Hydro ?

M. GODBOUT — Il y avait des choses mauvaises dans la Montreal Power. C'est pour cela que nous l'avons nationalisée. (Appl.).

Le comité étudie alors le principal article relatif aux 12 millions de l'acte de fiducie de la Beauharnois.

M. MATHEWSON — Le gouvernement s'immisce dans les affaires de la Montreal Power avant d'avoir payé les actionnaires. L'expropriation est une bonne affaire. Mais il faut payer. Qu'est-ce que le gouvernement attend? Le gouvernement devrait suspendre les articles du bill concernant les 12 millions jusqu'à ce que les actionnaires aient été payés. Il y a parmi les actionnaires des veuves, des infirmières, etc.

M. DUPLESSIS — L'ancien gouvernement s'est emparé de la propriété de la Montreal Power. C'était du bolchévisme. Nous n'étions pas opposés à l'étatisation mais à la façon dont on étatisait. Ce que l'on a fait, c'est du vol, de la confiscation. Nous avons dit que le gouvernement devait faire une offre avant d'exproprier. Mon hon. ami de N.-D. de Grâce s'est levé aujourd'hui, non pour les veuves et les infirmières, mais pour les millionnaires, les capitalistes qui voudraient que la Montreal Power continue de leur payer 5 pour cent de dividende sur leurs actions. La Montreal Power a donné 12 millions de ses débentures aux obligataires de la Beauharnois, lorsqu'elle a acquis cette dernière.

Plus tard, en vertu d'un acte de fiducie, ces 12 millions de titres portant 5 pour cent d'intérêt ont été remis entre les mains du Montreal Trust mais M. Norris, président de Montreal Power a donné une lettre à la Régie s'engageant à remettre ces 12 millions de titres sur paiement en argent comptant. Les administrateurs de l'Hydro nous demandent de les autoriser à ordonner au Montreal Trust de leur remettre ces titres pour ne plus payer 5 pour cent d'intérêt. Ils veulent sauver un million d'intérêt car l'argent ne leur coûterait que 3 pour cent. Nous avons dit : "Payez". Mais lorsqu'ils sont arrivés au Montreal Trust, on leur a répondu que l'Hydro n'avait pas droit de faire perdre 2 pour cent d'intérêt pendant 15 ans. Le député de Notre-Dame de Grâces a changé d'attitude depuis 1944. Il a l'attitude des capitalistes aujourd'hui.

M. DUMOULIN — Ceux qui souscrivent à l'Union Nationale.

M. DUPLESSIS — Nous n'endurerons pas que M. Norris donne une lettre sous de faux prétextes.

M. GODBOUT — Si vous n'avez pas le droit de racheter les 12 millions de titres, c'est un vol, et si vous en avez le droit, pourquoi cette loi ?

M. MATHEWSON — Est-ce que le trésorier peut nous dire quand les actionnaires de la M.P. seront payés ?

M. DUPLESSIS — Le trésorier a été absent et n'est pas au courant. Nous avons créé un tribunal d'arbitrage.

M. MATHEWSON — Sans appel.

M. DUPLESSIS — Oui, appel à la Cour d'Appel parce que les affaires provinciales doivent être réglées par les tribunaux de la province.

M. GODBOUT — Pourquoi vous êtes-vous opposé à l'abolition des appels au Conseil Privé ?

M. DUPLESSIS — Nous avons choisi les arbitres. Mais un personnage distingué est tombé malade et nous attendons.

M. MARLER — Le premier ministre a dit: "Vous avez exproprié et vous n'avez pas payé". Ce qu'il fait aujourd'hui est pire. En vertu de cette loi, l'Hydro-Québec pourra utiliser ces 12 millions comme ses administrateurs ou le gouvernement le voudront. C'est un dangereux principe.

M. DUPLESSIS — C'est pour éviter de payer 5 pour cent d'intérêt.

M. MARLER — Il y a des obligations de la province portant 4 et demi p.c. d'intérêt. Le premier ministre a-t-il l'intention de continuer cette répudiation de contrats? L'article de la loi à l'étude est une répudiation de contrat. La province de Québec ne peut se permettre une pareille répudiation. Il y a une solution bien simple. Le gouvernement s'est fait autoriser à exproprier les actions de la M.P. Qu'il les exproprie en payant une juste compensation.

M. DUPLESSIS — Le chef de l'opposition a choisi lui-même M. L.-E. Potvin comme directeur de l'Hydro. Il est président aujourd'hui et c'est lui qui conseille cette transaction. L'hon. député de St-Georges-Westmount parle de répudiation de contrat. Mais que M. Norris commence donc par respecter son engagement. Ces gens-là veulent faire traîner cela devant les tribunaux. C'est pour éviter cela que la législature existe. (Mouvements divers à gauche). On veut nous forcer à exproprier les actions de la M. L. H. and P. pour sauver aux actionnaires de $9 à $11 l'action. Nous sommes prêts à procéder avec l'arbitrage. Nous avons fait diligence.

M. GODBOUT — Le premier ministre veut poser un principe qui répugne à un étudiant en droit de première année et à tout homme qui n'a jamais connu l'université: la répudiation des contrats. Le premier ministre parle de millionnaires, de gros intérêts. Nous n'avons pas eu peur des gros intérêts. Nous avons exproprié la M. P. parce que c'était notre devoir mais nous avons laissé aux actionnaires ce qui leur appartenait en justice. Nous avons exproprié parce que la M. P. exploitait indûment ses usagers. Nous avons obtenu une réduction de taux de 20 pour cent et l'Hydro-Québec fait quand même un million de profit par mois. Nous n'avions pas encore payé avant les dernières élections parce que la valeur de l'actif physique n'était pas établi. Nous ne participerons pas au vol des actionnaires. Si le premier ministre est convaincu de la justice de sa cause, qu'il aille devant les tribunaux. Les administrateurs de l'Hydro sont compétents mais ils ne me feront pas voter un pareil principe dans une législation. Que n'a-t-on pas dit lorsque l'Alberta a répudié ses dettes? La province de Québec en est rendue là. La province de Québec répudie les contrats. La cité de Québec a des obligations perpétuelles portant 7 p.c. d'intérêt. Le premier ministre va-t-il les répudier?

M. DUPLESSIS — S'il y a un engagement écrit, oui.

M. GODBOUT — S'il y a un engagement, que l'on traîne ceux qui l'ont pris devant les tribunaux. Nous n'avons pas le droit de décréter par une loi que les contrats valides ne le sont plus. Nous ne défendons ni M. Norris ni aucun autre. Ce n'est pas nous qui l'avons défendu lorsque nous avons exproprié. Si nous voulons être respectés, ne passons pas de lois que personne ne respectera.

M. CHALOULT. — Le président Roosevelt a condamné les compagnies qui exploitaient le public et l'hon. chef de l'opposition n'a pas été tendre pour les directeurs de la M. P. Je n'ai aucune pitié pour les actionnaires de la M.P. parce que durant 15 ans, ils ont vu comment la compagnie exploitait le public. La répudiation des contrats, je ne l'aime pas en principe mais elle ne me scandalise pas du tout.

M. DUMOULIN. — Le premier ministre prétend vouloir éviter des procès.

M. DUPLESSIS. — L'hon. député est-il prêt à discuter sa motion.

M. DUMOULIN. — Pour le moment, je discute vos émotions. Les répudiations de contrats n'ont pas porté chance aux despotes. Plusieurs y ont perdu la tête. Le premier ministre dit que nous défendons les millionnaires. Camouflage pour les galeries et la presse. Quand le parti libéral a nationalisé, il a montré ses vraies couleurs. Qu'est-ce qu'ont fait les capitalistes de la M.P. aux élections? Ils n'ont pas travaillé pour nous ni pour le Bloc. Ils ont combattu pour le parti du premier ministre. Si nous avons déjà eu la sympathie des millionnaires, en expropriant ce qu'ils considéraient comme la prunelle de leurs yeux, nous l'avons perdue. Le premier ministre a pris les capitalistes sous son aile.

M. FRANCOEUR. — Si M. L.-E. Potvin, président de l'Hydro, est compétent, je le crois, pourquoi le premier ministre a-t-il engagé des experts américains à l'Hydro? Il a engagé un M. Baldwin, qui n'est pas celui dont le trésorier a parlé dans son discours sur le budget. (Rires et appl.). Tout le monde se souvient de la campagne pour empêcher le gouvernement de mon chef distingué de nationaliser la Montreal Power et le premier ministre semble l'avoir oublié.

M HAMEL. — Le premier ministre a rouvert tout le débat sur la nationalisation. En remontant si loin, il montre que sa cause est mauvaise. Nous avons exproprié une grande compagnie parce qu'elle ne respectait pas les lois de la province. Quand un gouvernement exproprie, il doit payer à l'exproprié la valeur de sa propriété. C'est ce que notre loi décrétait. Puisqu'on se base sur une lettre pour justifier cette transaction extraordinaire, pourquoi n'a-t-on pas mis la lettre dans la loi? Le premier ministre a dit que son gouvernement avait fait diligence pour payer les actionnaires. Est-ce que les arbitres se sont réunis une seule fois depuis leur nomination?

M. DUPLESSIS. — J'ai dit que la maladie d'un personnage distingué avait retardé l'arbitrage.

M. CASGRAIN. — Quel est ce personnage?

L'hon. M. Duplessis ne répond pas et l'hon. M. Hamel ajourne le débat.

A 6 h. la Chambre s'ajourne jusqu'à 8 h. 30.

Conférence de Mason Wade, ce soir, au Ritz

Mason Wade, auteur d'un ouvrage historique sur le Canada français, du point de vue intellectuel et social, qui sera édité vers la fin du printemps, et un Guggenheim Fellow en histoire canadienne en 1943 et 1944, donnera une conférence intitulée "Québec, Aujourd'hui et Demain" à l'hôtel Ritz Carlton, ce soir.

Mason Wade

La conférence, ce soir, sera sous les auspices de "The Catholic Parents' League" de Montréal.

M. Henri Roy est mort à l'âge de 82 ans

Un ancien secrétaire-trésorier général de la Société des Artisans canadiens-français, M. Henri Roy, est décédé lundi soir, à Montréal, à l'âge de 82 ans.

Le défunt était né à St-Alexandre d'Iberville, le 11 septembre 1864, de Théophile Roy, Charron, et de Marie Olive Rainville. Après ses études à l'école de son village et au collège commercial de St-Césaire, il s'engagea à Québec chez McCall, Shehyn & Co., en 1880. Deux ans plus tard, il fréquenta une école militaire du soir et s'enrôla dans le 9e Voltigeur de Québec. Il fit la campagne du Nord-Ouest contre les Métis rebelles, en 1885, et obtint le grade de sergent.

M. Henri Roy

Arrivé à Montréal au début de 1888, M. Roy entra à l'emploi d'Hodgson Summer & Co. Le soir, il commença à travailler comme comptable à la Société des Artisans Canadiens-Français. Il résolut bientôt de contribuer à la prospérité de la Société. Il se perfectionna dans l'étude de l'assurance, de la comptabilité et des affaires de banque.

En 1905, il passa trois mois en Europe, assista au congrès fraternel de Liège. Ses fonctions au sein de la Société des Artisans l'ont aussi conduit dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il a été au service des Artisans jusqu'en 1931, alors qu'il devait quitter son poste de secrétaire-trésorier général à cause de son mauvais état de santé.

Il était un gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame et membre des clubs du Lac Labelle, Laval-sur-le-Lac et Canadien.

Il avait épousé en 1896 Mlle Célina Cantr, de Bathurst, N.-B. Il laisse dans le deuil sa femme, ses enfants, MM. Pierre et Louis Roy, Mlles Berthe et Céline Roy, et Mmes Stanislas Campbell (Jeanne), Aurèle Allaire (Marie-Olive) et Léo Dubé (Victoria), ainsi que 18 petits-enfants.

Les funérailles auront lieu vendredi matin en l'église St-Enfant Jésus du Mile-End.

Mâts de charge transformés en transports

Des mâts de charge en acier, qui furent employés, durant la guerre, pour déposer des filets d'acier aux côtés des navires à l'ancre en vue de les protéger contre les sous-marins ennemis, ont été achetés de la Corporation des biens de guerre par une compagnie de pulpe et papier de la province de Québec, laquelle s'en sert pour le transport des billes de bois de pulpe, d'un coteau à une rivière qui les conduit au moulin.

La Corporation des biens de guerre, en faisant part de cette nouvelle, a souligné qu'on ne savait trop ce qu'on ferait de ces mâts de charge, qui ont une longueur de 70 pieds, quand on a découvert qu'ils feraient de très bons transporteurs de bois.

M. Ernest Dubé et M. J.-E. Lemire nommés à de nouveaux postes

QUEBEC, 9, (Du correspondant parlementaire du Canada). — L'hon. Laurent Barré annonce deux importants changements dans le personnel de son ministère. M. Ernest Dubé, agronome régional à Carleton-sur-Mer, est promu directeur du service de la propagande, autrefois service des agronomes. Ce poste est devenu vacant par le départ de M. J.-E. Lemire, qui devint directeur de la production de la betterave à sucre, avec bureaux à St-Hilaire.

Condamné à six mois de prison pour possession illégale d'un revolver

TROIS-RIVIERES, 9, (C.P.) — Marcel Bourque, âgé de vingt-quatre ans, a été condamné, aujourd'hui, par le juge Edouard Langlois, à six mois d'emprisonnement pour possession illégale d'un revolver.

ENRÔLEZ-VOUS aujourd'hui même!

La charte de la Croix-Rouge exige qu'elle renouvelle chaque année l'inscription de ses membres. Enrôlez-vous aujourd'hui même, afin de seconder l'oeuvre de cette grande société canadienne. Votre adhésion est indispensable.

No 4

Les diverses catégories de membres
MEMBRES ORDINAIRES cotisation annuelle de $1 à $5.
MEMBRES SOUSCRIPTEURS cotisation annuelle de $5 à $10.
MEMBRES D'APPOINT cotisation annuelle de $10 à $25.
MEMBRES BIENFAITEURS cotisation annuelle de $25 ou plus.

Enrôlez-vous dans la Croix-Rouge

Pour être membre de la Croix-Rouge en 1946, joignez votre souscription à ce coupon, remplissez-le et expédiez-le à la Croix-Rouge Canadienne (Division de la Province de Québec) :

1626 ouest, Ste-Catherine, Montréal 25, P.Q.

Nom .....

Adresse .....

Prière de faire les chèques payables à l'ordre de la Croix-Rouge Canadienne.

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

Premier PARTANT

● Dès juin 1936, nous avons mis au service du public un système de Prêts Populaires, basés sur la réputation de l'emprunteur et la régularité de ses gains ou autres revenus — la première banque canadienne à offrir un service de ce genre. Durant cette période, nous avons consenti plus d'un demi-million de prêts qui ont servi à diverses fins telles que:

Taxes — Paiements sur maisons et hypothèques
Traitements médicaux et dentaires — Cours d'études
Améliorations à l'habitation — Dépenses imprévues et autres

Remboursement par dépôts mensuels

Une police d'assurance-vie détenue par la Banque et dont les primes sont acquittées par elle couvre tous les prêts en règle.

Toute demande de Prêt Populaire peut être adressée à n'importe quelle succursale de

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

9 succursales pour vous servir à Montréal et dans les environs

"Qui croirait que Jean a 50 ans?"

LES parents et grands-parents connaissent et apprécient les propriétés salutaires du 'Sel de Fruit' d'Eno pour toute la famille. Depuis des générations, Eno a aidé des millions de gens à obtenir cette santé robuste et cet entrain qui résultent presque toujours de la propreté intérieure.

Eno aide à remettre un estomac détraqué en débarrassant l'organisme, d'une façon naturelle, des déchets alimentaires qui occasionnent souvent la constipation et les maux de tête. Son action est douce mais efficace, et les jeunes comme les vieux peuvent le prendre en toute sécurité. Prenez de l'Eno, au goût agréable, dans un verre d'eau avant le déjeuner, quand vous en avez besoin. Achetez-en aujourd'hui un gros flacon économique.

'Sel de Fruit'
ENO'S
EMPLOYÉ PENDANT 75 ANS DANS LE MONDE ENTIER

Les Canadiens s'assurent la coupe Stanley en éliminant Boston

Blake compte au milieu de la période finale pour briser une égalité de 3 à 3 et le Tricolore compte ensuite deux autres buts pour déclasser Boston, 6-3

Une fameuse lutte dans le 1ère période, quand Boston prend deux fois l'avance, mais les Canadiens ripostent eux-mêmes avec trois buts. - Schmidt égalise le compte dans la 2e reprise, mais les Canadiens y vont de trois buts dans la période finale. - Lach et Durnan sont les deux grands héros de la soirée

(par Paul Parizeau)

FORUM, 9. — La coupe Stanley vient d'être gagnée pour la sixième fois par les Canadiens, et l'honneur d'avoir compté le but décisif revint au vétéran Toe Blake qu'une foule délirante applaudit des plus chaudement lorsqu'il compta, vers le milieu de la dernière période. Les Canadiens remportèrent une victoire bien méritée par le score de 6-3, ne laissant aucun doute sur leur supériorité.

Les Habitants durent pourtant venir deux fois de l'arrière, dans les premières périodes, pour l'emporter. Comme ce fut le cas dans les quatre premières joutes, ils déclassèrent totalement leurs adversaires à la fin. En somme, la classe l'emporta tel que prévu. Elmer Lach fut le plus brillant compteur des Canadiens. Il fut en fait le grand héros. Il obtint un but et prit part à deux autres, y compris celui de Blake.

Filion, Lach, Mosdell, Blake, Chamberlain et Hiller furent les compteurs des Habitants, tandis que Cowley, Bauer et Schmidt obtinrent ceux des Bruins.

Pendant deux périodes ce fut une lutte corsée, mais les Bruins n'étaient plus de taille dans la troisième manche. Les dix dernières minutes de jeu furent marquées par leur déroute complète. Ils parurent attendre avec anxiété le cri de la sirène, annonçant la fin des hostilités.

Une ovation comme jamais nous n'en avons vue salua le triomphe des Habitants et les spectateurs restèrent nombreux, longtemps après la joute afin de féliciter les vainqueurs. Le sénateur Donat Raymond assista au triomphe. Il reçut le trophée que lui présenta le président Dutton de la ligue de Hockey Nationale.

Les Canadiens prirent une avance de 3-2 dans la première période, grâce à des buts de Filion, Lach et Mosdell, puis Schmidt égalisa le score en comptant l'unique but de la deuxième période, puis les Habitants comptèrent trois fois dans la dernière reprise.

C'était la sixième fois que les Canadiens remportaient la coupe Stanley et ils l'avaient bien méritée. Ils furent fort désappointés en perdant la quatrième joute, car ils avaient espéré remporter huit victoires consécutives pour établir un nouveau record.

Durnan en vedette

Tous les joueurs firent leur bonne part. Notre défense fut solide bien que Bouchard ait rarement joué à cause de sa blessure dans la troisième période.

Bill Durnan fut encore une fois un des principaux artisans du triomphe. Il fut une véritable bête noire pour les Bruins durant toute la série.

Hiller alterna avec Toe Blake sur la ligne du Punch. Il joua une partie solide. Murph Chamberlain se signala aussi et il prit sa revanche sur Pat Egan lorsqu'il lui enleva le puck pour compter le cinquième but des Habitants.

La joute

FORUM, 9. — Les Canadiens avaient leur alignement complet pour le début de la joute. Emile Bouchard, dont l'absence s'était fait sentir dans la quatrième joute, parut en parfaite condition. Quoique son genoux ne soit pas complètement guéri, il sembla n'être aucunement ennuyé. L'alignement des Bruins était le même que dimanche, à l'exception de Shill qui remplaça Clapper, vétéran qui se blessa au genou dans la première période de dimanche. Clancy apparut comme arbitre.

Les hostilités commencèrent à une très vive allure. Durnan exécuta trois arrêts au cours d'une attaque de la ligne choucroute. Dumart fut projeté et ébranlé par un solide body-check de Bouchard. Brimsek fut sensationnel sur deux lancers de Bob Filion.

Bouchard écrasa Guidolin sur la bande et fut envoyé au pénitencier. Les Bruins profitèrent de cette punition pour lancer une attaque massive et Cowley réussit à compter le premier but au cours d'une mêlée.

Les Canadiens profitèrent d'une punition de Bauer quelques minutes plus tard pour égaliser. Brimsek exécuta des arrêts sur des lancers de Lach et O'Connor, mais Filion réussit finalement à le prendre en défaut. Hiller lança un dur boulet au cours d'une attaque générale, le caoutchouc tomba derrière lui et Filion le poussa dans la cage. Lach et Blake manquèrent deux bonnes occasions de compter.

Environ six minutes avant la fin, les Bruins attaquèrent avec furie et Bauer leur donna de nouveau l'avance en comptant sur le rebound de Dumart.

Lach égalise

Les visiteurs ne purent conserver longtemps leur marge. Reay se fit voler ce qui semblait devoir être un but certain. Brimsek bloqua un dur lancer de Frankie Eddolls au cours d'une attaque massive et Lach prit le cerbère en défaut sur le rebound.

Afin de donner un repos bien mérité au vétéran Toe Blake Dick Irvin le remplaça par Hiller vers la fin de la période. Ce dernier brilla grandement. Un lancer de Lach frappa le poteau de la cage vers la fin de la période, mais les efforts répétés des Canadiens devaient finalement être couronnés de succès. Il restait moins de deux minutes de jeu lorsque Mosdell fit ricocher dans le coin de la cage, un dur lancer de Glen Harmon pour donner aux Habitants leur première avance de la partie par 3 à 2. Brimsek fit 13 arrêts au cours de cette période en comparaison de 7 pour Durnan.

Schmidt égalise

Seule la tenue sensationnelle de Brimsek empêcha les Canadiens de compter dans la deuxième période, tandis que Schmidt obtint le seul but pour remettre les clubs sur un pied d'égalité. La mise en échec se continua dans cette période au cours de laquelle les Canadiens furent beaucoup supérieurs à leurs rivaux.

Peters fut puni pour interférence au commencement de la période mais les Bruins tentèrent vainement de profiter de leur avantage numérique. Ce fut un soupir de soulagement, lorsque Durnan bloqua un lancer de Henderson arrivé seul devant lui. Filion et Reay exécutèrent un jeu magnifique qui tint la foule en haleine, mais le lancer de Bill fut bloqué.

Dans la huitième minute de jeu, Schmidt enleva le puck à Harmon et le logea dans la cage. Brimsek fit un superbe arrêt sur un lancer de Buddy O'Connor. La lutte ralentit durant quelques minutes pour reprendre de plus belle environ cinq minutes avant la fin.

Avant la fin

Terry Reardon retint le bâton de Blake et fut puni. Notre ligne du punch bombarda Brimsek sans merci, mais le cerbère demeura invincible. Le score était de 3-3 à la fin de la période. Bien que les Canadiens n'aient obtenu que 9 lancers contre 7 pour les Bruins, ils dominèrent plus que ces chiffres l'indiquent.

Les cinq premières minutes de la troisième période furent marquées par une plus grande rudesse de la part des Bruins.

Partie interrompue

La partie fut interrompue pour permettre aux ouvriers de nettoyer la glace.

Vers le milieu de la période, Buddy O'Connor manqua deux belles occasions de compter. Les Bruins parurent déclassés et la classe devait finalement l'emporter. Tandis que les visiteurs jouaient sur la

(Suite 9e page, 1ère col.)

Les statistiques dans la Série

Finale

(Série de 4 de 7)

	J.	G.	P.	Pr.	Ct
Canadiens	5	4	1	19	13
Boston	5	1	4	13	19

Semi-finale

Semi-Finales (Séries 4 de 7)

	J.	G.	P.	Pr.	Ct.
Canadiens	4	4	0	26	7
Boston	5	4	1	16	10
Détroit	5	1	4	10	16
Chicago	4	0	4	7	26

	B.	A.	Pts	Pu.
Lach, Canadiens	5	12	17	4
Blake, Canadiens	7	6	13	5
Richard, Canadiens	7	4	11	x15
Guidolin, Boston	5	2	7	13
Filion, Canadiens	4	3	7	6
Schmidt, Boston	3	4	7	2
Dumart, Boston	4	3	7	0
Bauer, Boston	4	3	7	2
Mosdell, Canadiens	5	2	7	6
Chamberlain, Can.	4	2	6	x18
Hiller, Canadiens	4	2	6	2
O'Connor, Can.	2	3	5	0
K. Smith, Boston	0	5	5	0
Gallinger, Boston	2	3	5	2
T. Reardon, Boston	4	1	5	2
Peters, Canadiens	3	1	4	6
Cowley, Boston	1	3	4	2
Harmon, Can.	0	4	4	0
Reay, Canadiens	1	2	3	4
Smith, Chicago	2	1	3	0
Gauthier, Détroit	3	0	3	0
Crawford, Boston	1	2	3	2
Bouchard, Can	2	1	3	17
Egan Boston	3	0	3	8
Shill, Boston	1	2	3	2
Henderson, Boston	1	2	3	4
Watson, Détroit	2	0	2	0
Lee, Chicago	1	1	2	4
Mosienko, Chi.	2	0	2	0
Hollett Détroit	0	2	2	0
J. Conacher, Dét.	1	1	2	0
Couture, Détroit	0	2	2	0
Brown Détroit	1	1	2	0
Armstrong, Détroit	0	2	2	0
Lamoureux, Can.	0	2	2	2
Cain, Boston	0	2	2	2
M. Bentley, Chi.	1	0	1	4
K. Reardon, Can.	1	0	1	4
Viscombe, Détroit	1	0	1	0
Camill, Chicago	1	0	1	7
Lundy, Détroit	1	0	1	0
Bruneteau, Dét.	1	0	1	0
Thad, Chicago	0	1	1	0
Mariucci Chicago	0	1	1	10
Cooper, Chicago	0	1	1	x14
Kaleta, Chicago	0	1	1	2
D. Bentley, Chi.	0	1	1	0
Lindsay, Détroit	0	1	1	0
Quackenbush, Dét.	0	1	1	0
Carveth, Détroit	0	1	1	0
Wares, Chicago	0	1	1	0
Eddols, Can.	0	1	1	2
Jackson, Détroit	0	0	0	6
Stewart Détroit	0	0	0	14
Grosso, Chicago	0	0	0	x17
Horeck, Chicago	0	0	0	2
Church, Boston	0	0	0	4
Allen Chicago	0	0	0	4
Hamilton, Chi.	0	0	0	2

x—Mauvaise conduite.

Les nouveaux champions du monde au hockey: Les Canadiens de Montréal

Voici une magnifique photo des Canadiens de Montréal, nouveaux détenteurs de la coupe Stanley et champions du monde, au hockey, par suite de leur éclatante victoire de 6 à 3 remportée sur les Bruins de Boston, au Forum hier soir, devant près de 15,000 personnes. Les fameux Habitants ont démontré une fois pour toutes qu'ils n'étaient non seulement une fameuse équipe de temps de guerre, mais aussi une fameuse équipe de temps de paix. Pilotés par l'expert Dick Irvin, les Canadiens remportèrent la coupe Stanley en 1944 et auraient sans doute répété leur exploit l'an dernier, n'eut été le fait que de nombreuses blessures à plusieurs joueurs les virent baisser pavillon devant les Leafs de Toronto dans la 1ère ronde de la série de 1945. Cette année, toutefois, ce fut tout différent. On dit un peu partout, dans les cercles ennemis, que le club représentant Montréal n'était après tout qu'un "club de temps de guerre" et que les Black Hawks de Chicago et les Bruins de Boston les arrêteraient bien avec facilité. Irvin sut donc inspirer ses gars de belle façon, et ils écrasèrent tout simplement les Hawks pour les éliminer en quatre joutes consécutives. Vint ensuite la grande finale contre les réputés Bruins qui venaient d'éliminer les puissants Red Wings de Détroit, en cinq joutes. La lutte fut âpre au possible, surtout dans trois des cinq joutes disputées, mais nos Canadiens, arborant nos trois couleurs françaises, le bleu, le blanc et le rouge, affichèrent une détermination extraordinaire contre des gars pesant souvent "le double de leur poids" et ils éliminèrent les Bruins à leur tour par quatre victoires à une, pour démontrer une fois pour toutes qu'ils sont vraiment les rois du hockey et qu'ils méritent de posséder la coupe Stanley qu'ils se sont assurés hier, et aussi le championnat mondial, à notre sport national. Tous les joueurs du Tricolore se sont dépensés sans compter dans les éliminatoires, après une saison régulière fructueuse puisqu'ils terminèrent en 1ère place pour s'assurer la coupe Prince de Galles pour une 3e année consécutive, et au cas où vous n'auriez pu être au Forum hier soir pour applaudir nos vaillants équipiers, voici, ci-dessus, ces fameux joueurs qui font tant honneur à notre métropole, les Canadiens de Montréal: 1ère rangée, de gauche à droite, Dick Irvin, instructeur, Glen Harmon, défense, Maurice Richard, aillier, Bill Durnan, gardien, Toe Blake, capitaine et aillier, Elmer Lach, centre et Tommy Gorman, gérant général; seconde rangée, de gauche à droite: Ernie Cook, entraîneur, Frankie Eddolls, défense, Billy Reay, centre, Jos Benoit, aillier, Dutch Hiller, aillier, Buddy O'Connor, centre Gerry, Plamondon, aillier et Hector Dubois, assistant-entraîneur; 3e rangée: de gauche à droite: Bob Filion, aillier, Léo Lamoureux, défense, Jim Fetters, aillier, Emile Bouchard, défense, Ken Mosdell, aillier, Kenny Reardon, défense et Murph Chamberlain, aillier. (Photo par Rice, courtoisie de la "Gazette")

Pasquel annonce qu'il poursuivra non seulement Stephens, mais aussi Owen

Le commissaire Chandler déclare que le baseball majeur défendra les intérêts des joueurs en cause

MEXIQUE, 9. (A.P.). — Après avoir annoncé qu'il poursuivrait pour une somme de $100,000 le brillant joueur d'arrêt-court Vern Stephens, Jorge Pasquel, un des dirigeants de la ligue de baseball du Mexique, a déclaré qu'il poursuivrait également pour une somme identique Mickey Owen, receveur des Dodgers, qui a changé son idée au sujet de jouer dans le circuit mexicain.

Pasquel a ajouté que les procédures judiciaires contre Owen, seront prises à St-Louis, à cause que c'est dans cette ville que le vétéran receveur des majeures a accepté un montant de $20,000 en avance, quand il signa son contrat avec les officiels de la ligue mexicaine. A San Antonio, hier, Owen a nié qu'il avait signé un contrat et il a ajouté qu'il retournerait l'argent qu'on lui a avancé.

A Lexington, Ky., A. B. (Happy) Chandler, haut commissaire du baseball organisé, a déclaré aujourd'hui, que le retour de Owen et Stephens oblige les majeures à défendre leurs intérêts, si naturellement ils sont poursuivis par la direction de la ligue du Mexique. A la suite des blessures infligées à Luis Olmo et Chico Hernandez, deux joueurs du Mexique, Pasquel est constamment au téléphone, afin de s'assurer les services de nouveaux joueurs pour remplacer Owen et Stephens.

Olmo, ancien porte-couleur des Dodgers de Brooklyn, de la ligue Nationale, s'est blessé au genou récemment et il sera inactif durant plusieurs autres semaines. Hernandez, ancienne étoile des Cubs de Chicago, s'est fracturé une cheville et il est fort probable qu'il ne reviendra pas au jeu avant un an. Olmo et Hernandez jouaient pour le club Vera Cruz.

Chile Gomez, anciennement avec les Phillies et les Senators, ne s'est pas aligné depuis quelque temps avec le Vera Cruz, à cause de troubles d'estomac, tandis que le premier-but du Nuevo Laredo, Carlos Blanco, un cubain, est actuellement inactif souffrant d'une blessure au pied.

Tomas De La Cruz, ex-lanceur des Reds de Cincinnati, de la ligue Nationale, a subi une opération à la jambe à Cuba, l'hiver dernier, puis il n'est pas encore en parfaite condition physique pour jouer. Tout de même, le circuit mexicain aligne plusieurs joueurs américains et encore aujourd'hui, Murray Franklin, ancien joueur d'intérieur des Tigers de Détroit et du club Beaumont, a quitté les Etats-Unis pour se rendre au Mexique, où il s'alignera avec le club Tampico.

Tom Gorman et Sal Maglie, deux anciens lanceurs des Giants de New York feront probablement leurs débuts jeudi. Danny Cardella, premier-but du Vera Cruz, semble aussi heureux qu'il l'était avec les Giants du gérant Mel Ott. Renné Monteagudo, un ex-Phillie, et George Hausman, qui a déjà porter les couleurs des Giants, ont déclaré qu'ils étaient satisfaits de jouer avec le club Torreon. Roberto Ortiz, ancien joueur des Senators de Washington, fait sensation avec le club Mexico.

Commentant une déclaration de Chandler à l'effet que le circuit mexicain n'existera pas longtemps, Pasquel a déclaré qu'il était toujours prêt à parier le montant de $2,000,000 avec qui que ce soit, que son circuit terminera la saison normalement.

Larose conserve son titre contre Marier hier soir

Le fameux lutteur canadien-français Jacques Larose a conservé son championnat mondial poids moyen à la salle Montcalm, hier soir, quand il a défait le brutal Marius Marier, champion provincial poids moyen, dans la rencontre finale de la séance de lutte du promoteur Sylvio Samson.

Le jeune Larose s'empara de la 1ère chute après 16 minutes d'hostilités, mais le rude Marier égalisa les chances dans la seconde en triomphant après 13 minutes de bataille acharnée dans le deuxième engagement. Marier s'est montré extrêmement bouillant durant ces deux premiers engagements, mais Larose a su lui fournir une solide opposition.

Larose a démontré à Marier qu'il pouvait rivaliser avec tout vilain du matelas. Le troisième engagement fut très enlevant et ce n'est qu'après 9 minutes d'attaques furieuses des deux adversaires que Larose fut proclamé vainqueur, quand Marier fut compté hors de l'arène par l'officiel.

Dans le match par équipes au programme, les nombreux amateurs de la lutte ont encore une fois assisté à un combat rempli de nombreuses péripéties, alors que les deux frères Desparois, Georges et Maurice, l'ont emporté sur les deux Torontois, Tony et Marshall Lewis. Les quatre gladiateurs furent déqualifiés dans l'engagement initial, mais Georges Desparois eut raison de Marshall Lewis dans la seconde reprise.

La rencontre spéciale entre Bob Taylor et Jean Latreille s'est terminée par un verdict nul, tandis que le roi des coups de bélier, Young Sonnenberg a défait Kid Girard après 14 minutes dans la préliminaire.

Cleveland prend une avance de 2 parties sur les Bisons

CLEVELAND, 9. (A.P.) — Les Barons de Cleveland ont défait les Bisons de Buffalo, par 7 à 5 ici, ce soir, pour prendre une avance de 3 parties à une dans la série finale de 4 de 7, pour la coupe Calder. Surveillé de près dans les trois premières joutes, le vétéran Tom Burlington a finalement compté deux buts pour donner la victoire au Cleveland. Hergesheimer, Trigg, Motter, Thurier et Cunningham furent les autres compteurs des Barons, tandis que Bellemarre, McMahon, Halderson, Mundrick et Boothman ont compté les buts des Bisons. La 6e joute de cette importante série sera disputée à Buffalo, jeudi soir.

VAN SWOL VAINQUEUR

En Angleterre, A. C. Van Swol, fameux joueur de tennis hongrois qui fut incapable de pratiquer son sport favori sous le régime des nazis en temps de guerre, est revenu au jeu aujourd'hui, en triomphant de D. G. Neal de Cambridge.

Les détenteurs de la Coupe depuis 1893

Voici les différents vainqueurs de la coupe Stanley depuis qu'elle fut offerte une 1ère fois par Lord Stanley de Preston, en 1893.

1893—Montréal A.A.A.
1894—Montréal A.A.A.
1895—Victoria de Montréal.
1896—Victoria de Winnipeg.
1897—Victoria de Montréal.
1898—Victoria de Montréal.
1899—Victoria de Montréal.
1900—Shamrock de Montréal.
1901—Victoria de Winnipeg.
1902—Montréal A.A.A.
1903—Ottawa.
1904—Ottawa.
1905—Ottawa.
1906—Wanderers (Montréal).
1907—Wanderers.
1908—Wanderers.
1909—Ottawa.
1910—Wanderers.
1911—Ottawa.
1912—Québec.
1913—Québec.
1914—Toronto.
1915—Vancouver.
1916—Canadiens.
1917—Seattle.
1918—Toronto.
1919—Pas de vainqueur (x).
1920—Ottawa.
1921—Ottawa.
1922—Toronto.
1923—Ottawa.
1924—Canadiens.
1925—Victoria.
1926—Maroons.
1927—Ottawa.
1928—Rangers.
1929—Boston.
1930—Canadiens.
1931—Canadiens.
1932—Toronto.
1933—Rangers.
1934—Chicago.
1935—Maroons.
1936—Détroit.
1937—Détroit.
1938—Chicago.
1939—Boston.
1940—Rangers.
1941—Boston.
1942—Toronto.
1943—Détroit.
1944—Canadiens.
1945—Toronto.
1946—Canadiens.

x—Il n'y eut pas de dispute ou du moins de vainqueur en 1919, la série entre les Canadiens et le Seattle devant être arrêtée à cause de l'épidémie de grippe espagnole.

Lou Rochelli cédé au St. Paul par le Montréal

Le gérant Clay Hopper du Montréal est décidé à commencer la saison régulière avec Jackie Robinson au 2e but ou il s'attend à obtenir un deuxième but des Dodgers de Brooklyn d'ici quelques jours. Voilà ce qu'il est permis de croire aujourd'hui avoir avoir appris que les Royaux avaient vendu le 2e but Lou Rochelli au St. Paul de l'American Association.

La vente de Rochelli ne nous surprend pas toutefois car il ne figurait pas dans les plans des Dodgers pour plus tard. "Il est bon fielder mais il ne frappa pas et ne frappera jamais", avait dit George Sisler. Clyde Sukeforth et Clay Hopper avaient déclaré la même chose.

Le Montréal peut toujours recourir à Ramazotti comme 2e but mais il était plutôt considéré comme joueur de réserve.

HIER

Ligue Nationale
Finale : coupe Stanley
Canadiens 6, Boston 3
(Canadiens gagnent série 4 victoires à une).

Ligue Américaine
finale : coupe Calder
Cleveland 7, Buffalo 5
(Cleveland mène 3 à 1; série 4 de 7).

CE SOIR

aucune joute au calendrier.

LA PHARMACIE MONTRÉAL

La plus grande pharmacie de détail au monde

Charles Duquette, propriétaire

EN PLUS de :

1—Cinq chimistes à votre service pour vos prescriptions.
2—Livraison rapide de 24 heures
3—Assortiment complet de remèdes brevetés.

offre à sa

CLIENTELE MASCULINE

un assortiment complet

d'ARTICLES de TOILETTE

• Seaforth • Lenthéric • Yardley's
• Molinard • Pinaud

• Pipes
• Rasoirs électriques Remington Dual
• Supports athlétiques
• Brosses militaires avec soies nylon

• Grand assortiment de stylos et crayons

HA. 7251

ST-EUSTACHE GOLF & Country Club

SAINT-EUSTACHE-SUR-LE-LAC, QUE.

sous une nouvelle administration

Les fervents du golf trouveront sous

• LE NOUVEAU PAVILLON •

tout le confort moderne désiré.

Les anciens et nouveaux membres sont priés de s'inscrire au plus tôt car le nombre de membres est limité

Pour toutes informations s'adresser à

M. J. H. LAVALLEE - 23 RUE ST-LOUIS
ST-EUSTACHE - Tél.: 96

FORUM

CE SOIR, à 8 h. 30

LUTTE

ERNIE DUSEK
vs
YVON ROBERT

2 chutes dans 3 à finir

Arbitre: ED DON GEORGE

3 — AUTRES COMBATS D'ETOILES — 3

Arène et loges : $2.00
Amphithéâtre : $1.50 - Adm. gén. 75c

Réservations Wilbank 6131

Firestone

Le PNEU numéro 1 du Canada

Achetez-le de:

IDEAL TIRE & AUTO SUPPLY

Accessoires d'automobiles
Vulcanisation et ressemelage

4800 RUE ST-DENIS PL. 8268

Il est ici le Parker "51"

IL ÉCRIT SEC AVEC DE L'ENCRE LIQUIDE

IL ÉCRIT À L'INSTANT

C'EST LE STYLO QUE TOUT LE MONDE ATTENDAIT

Sèche à mesure que vous écrivez

ENTREZ-L'ESSAYER

C'est en réalité le stylo le plus étonnant que vous ayez jamais rêvé . . . voyez comme il écrit sec à l'encre liquide—pas besoin de buvard — pas de taches d'encre sur les doigts! Essayez son fonctionnement instantané. Nous avons maintenant un stock complet de ces merveilleux stylos Parker "51" . . . disponibles au Canada pour la première fois.

Stylos $15.00 et $18.00
Crayons $6.00 et $9.00

DIAMANTS GARANTIS

BIJOUTIER DIAMANTAIRE

ROGER CHOUINARD

COMPTANT ET A CRÉDIT

6562, rue St-Hubert CRescent 0045

Les inscrits

Jamaiqua

PREMIERE COURSE — $2,000 à réclamer, 2 ans, 5 furl. — Rancor 117, Our Tommy, Uncle Cecil 114, Green Dragon 120, Federal Union 108, Donor 111, Shavey Lee 120, Tom Ferris 120.

DEUXIEME COURSE — $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furl. — Johnstown Boy 119, Jims Jeanie 112, Hat Maker 119, Pheecia 112, Vail 116, Raw Recruit 109.

TROISIEME COURSE — $3,000, à réclamer, 3 ans, 6 furl. — Scotch Double 120, Right Cross 114, Comets Tail 117, Narcissus 120, Antagonist 108, Hamanasa 120, Medalist 120.

QUATRIEME COURSE — $3,500, à réclamer, 3 ans, 6 furl. — Cadet Carl 121, Ray O'Sullivan 119, Waverly 121, Savo 113, Croesus 113, Musical Comedy 116, Farm Man 119, Safety Edge 112, White Wine 116.

CINQUIEME COURSE — $2,500, 3 ans et plus, 1 1-16 mille — Surosa 117, Concerro 120, Helioptic 118, Moon Maiden 116.

SIXIEME COURSE — $3,500, 3 ans, 6 furl. — Dorothy Brown 112, Darby Devon 108, Big Harvest 112, Run Lady 112, Dutch Cut 112, Top Dollar 112, Ensign Mary B. 112, Pristine 112.

SEPTIEME COURSE — $4,500, 4 ans et plus, 1 1-16 mille — First Gun 111, Army March 110, Sirlette 118, Come East 110, Mahmoudess 117, Regal Maid 110.

Tropical Park

PREMIERE COURSE. — $2,000, 4 ans et plus ⅞ furlongs. — xJomora 110, Cadillac Square 120, Easter Boonie 115, Watch Hill 122, Pamsy Brigade 117, xOn Omar 115, Miles City 120, Ever Venture 120, xListen Tiger 117, Royal Syew 120, xSouthern Boy 113, Space 115, Soapsuds 120, xCurvature 112, xZacawon 110, xKrazzal 110.

DEUXIEME COURSE. — $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furyongs. — Barber's Girl 110, xCountess Play 109, xNaughty Vixen 109, xEllen Glam 109, xHeel Up 111, xOver The Dam 114, xBellezza 109, aOver Ice 111, dAmbranded 121, Mercury 121, xPhantam 114, Classic Beauty 112, dTreaty Girl 112, Ghosts 112, a-xWhite Time 119.

A—D. Harrison entré.

D—Dalton et Maccher, entré.

TROISIEME COURSE. — $2,000, 2 ans, 4½ furlongs. — xImperator 115, Smart Fox 120, Bari 120, aHair Tomic 120, xMac Stepen 115, aShadow Shot 120, Grey Atom 120, xMel Eppley 115, Joe's Sum 120, Jacopades 120, Gablestown 120.

a-Sandy Strand Stable, entré.

QUATRIEME COURSE. — $2,000, à réclamé, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Voucher 113, axRenraw 113, cxEl Suma 115, xBo Way 115, c-xWise Decision 108, Townesse Maid 115, Hopeful Reward 110, xGrawdolad 108, aCrazy Horse 115, xLucky Barney 13, Betty Grable 110, xWise Sun 110.

a-Level et Frances sont entrés. c-Gettinger et Tabellapio sont entrés.

CINQUIEME COURSE. — $2,200, à réclamé, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Private Joe 113, a-xHappy Prince 116, xThor 108, xOnesingn 110, Constancy 108, Rush Act 115, Bosage 114, a-xSicon 109, Ingrescent 113, xTrue Note 112, xDom Miller 110. xTabellario et Gettinger entrés.

SIXIEME COURSE. — $2,200, allocation, classe D, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. — xMomo Miller 108, xUncle Byron 115, Winter Rules 116, Cavatorta 115, xMiss Fluff 108, xReason 109, xTransfran 110, Sugarman 115, xDirector 109.

SEPTIEME COURSE. — $2,000, à réclamé, 4 ans et plus, 1 1-6 mille. — Billie Day 111, La Cacica 110, Omashame 110, xFomafel 111, x Bell Call 111, xMokup 114, xGarden Pot 116, xTouch of Time 105, xMatab 111, xToss Up 111.

HUITIEME COURSE. — $2,000, à réclamé, 4 ans et plus, 1 1-6 mille. — xRough Kid 110, xWars Dun 110, Restocration 116, xSmooth Gallop 105, Puzzle Over 115, xSure Hit 106, xFunrow 106, xMepolee 106, Here Goes 116, xMarfarm 111.

x—Apprentie alloué.

Bowie Park

PREMIERE COURSE — $2,400, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furl. — Rocky Craig 108, Sun Calomah 105, Royal Step 109, Gunbearer 111, Pearl H. 115, Tumble Boy 111, Gay Bid 111, Silver Sting 102, History 101, Sir Echo 116, Stellas Sun 112, Selmalad 109, Miss Memow 108, Mervyn Leroy 113, Aunt Patsy 106, Royal Edge 117.

DEUXIEME COURSE — $2,400, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furl. — Barbara's Girl 106, Milk Chocolate 99, Air Defense 113, Towncamp 102, Bab L. 108, Hoodoo Lad 106, Rate Case 114, Sanneran 109, Lacalla 108, Faust II 113, Walter Dight 109, Walloon 122, Baylight 107, Hand Me Down 113, Fixed Fee 104, Abrazo 106.

TROISIEME COURSE — $2,400, à réclamer, 4 ans et plus, 1-16 mille — Doroth Pomp 106, Wise Brave 111, Big Jack 111, River Bank 114, Through Train 114, Claire Whizz 110, Strolling Don 111, Hair Cut 111, Miss Wolverine 104, Dizzy Heights 112, Rare Flares 115, Hard Wrack 115, Capt. America 109, Digitime 101, Fine and Dandy 106, Battle Rock 104.

QUATRIEME COURSE — $3,400, allocations, 6 ans et plus, 6 furl. — Helvetian 114, Hearth Broom 111, Winter Song 115, Abiel 109, Ceclorama 114, Swing Shift 113, Turn Coat 106, Victim 113, Blue Flight 108, Ask Aunt Ada 108.

CINQUIEME COURSE — $5,000 ajouter, 2 ans, 4 furl. — Trawsair 116, Mesl 113, Buck C. 112, Wise Friz 111, Regained 116, Bullow 113, Cant Catch Me 113.

SIXIEME COURSE — $3,400, allocations, 4 ans et plus, 6 furl. — Valdina Craft 116, Jimmie 116, Trojan Fleet 106, Blue Cross 109, Trelawny 113, Sir Alfred 113, Cape Cod 113, Copyright 116.

SEPTIEME COURSE — $2,900, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille — Light Landing 111, Peace Fleet 117, Betty's Bobby 112, Tory Row 111, Teddy's Tea 114, Pentagon 109, Sherlock 117, Butler 109, Robert E. Lee 112, Pontchart Ain 101, Dr. Johnson 111, Blazing Glory 112, Ho Hum 109, Mr. Dumjohns 112, Mystery Book 109.

HUITIEME COURSE — $2,400, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille — Joblots 104, El Toreador 104, Friendship 106, Prop Man 107, Tracelette 109, Rose of Dawn 113, Ted d Rolls 107, King's Feast 109, True Pilate 106, Ole's Girl 106, John Hunnicutt 115, Hello Bill 112, Nedwin 106.

Bay Meadows

PREMIERE COURSE. — $1,700, 2 ans, 4½ furlongs. — Imaclown 106, Aunt Marcon 115, Toppyum 119, Phipp 119, Heno Devil 118, Ihant 109, Anita 112, Spoon Drift 106, Winhedid 109, Lieut Gerald 109, Hormone 122, Thedastep 115, Bobolow 112, Iron Pen 113.

DEUXIEME COURSE. — $1,700, 4 ans et plus 6 furlongs. — Charlan 118, Ten Ten 118, Herlisto 113, Pamayana 113, Supreme Girl 113, Andy Fliners 118, Emark 113, Fifty 118, Sorreloch 118, Doubtful Row 118, Macodoon 118, Marama 108, Betty Miss 113, Dorsey K 113, Raymond C 118, Lakeside Joyce 108.

TROISIEME COURSE. — $1,700, à réclamé, 4 ans et plus. — xJubilo 105, War Miss 105, Cool Off 105, Patronymic 110, Paul. B. 110, Vain Cholly 110, Malc Fire 105, Vitore 110, Lleksah 105, Win Out 110, Four Fingers 110, Ronnette 105, Pirate Lead 110, Secret Flight 105, Ernest 105, Angel 110.

QUATRIEME COURSE. — $1,700, à réclamé, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Actress Lady 115, xLiberate 107, Valdina Peer 115, Navy Vobem 116, Fast Rose 107, Demask Rose 107, Radip Joe 120, Grasshopper II 116, Holly Leaves 115, xAgent Star 106, Bucket Brigade 116, Kempy 107, Prince Puck 112, Little Vartage 112, Playora 107, Nome Jo 110.

CINQUIEME COURSE. — $1,800, à réclamé, 4 ans et plus 6 furlongs. — Gold Boom 115, xEno Fox 110, Mantelite 118, xGenerals Aide 107, Talk Fast 112, Betty Glee 113, Blue Agent 118, Rolling Bar 116, Little Delph 115.

SIXIEME COURSE. — $2,000, à réclamé, 4 ans et plus 1 1-6 mille. — Native Fox 114, A-Xnaidu 113, a-Alfa 116, Wedding Call 116, Tweendeck 114, Reward Me 111, Tilling 117.

a—E. F. Smith et J. N. Crofton sont entrés.

SEPTIEME COURSE. — $2,200, allocation, 4 ans et plus, 1 1-6 mille. — Messari 110, The Man 112, Adrogue 112, Realsad 107, Big Deal 113, Barnello 115.

HUITIEME COURSE. — $1,700, à réclamé, 4 ans et plus, 1 1-8 mille. — xNations Hero 113, Strenght 120, Mistake 115, xTyler Gulch 115, xLoose Talk 113, Bonnie 120, Fogarel 118, Valdina Nymph 115, a-Magic Sword 120, Justa Wreck 115, Fiery Justice 120, xTacoma 115, a-Red Beard 120.

a—Voltbrecht, Taylor et J. Taylor sont entrés.

x—5 lbs — A.A.C.

Temps claire — Piste rapide.

OTTAWA AIMERAIT AVOIR PENNISTON COMME PILOTE

Les Senators d'Ottawa aimeraient avoir Don Penniston comme instructeur l'an prochain. Lorsqu'on discuta de cette question avec Tommy Gorman, propriétaire de l'Auditorium d'Ottawa, Tommy répondit: "nous le prendrons si nous pouvons l'obtenir du club Hershey".

A Boston, Gorman a conféré avec Don Penniston et John Silenberg, président des Bears de Hershey. Le contrat de Alex Smith avec les Senators est expiré, mais Penniston doit encore diriger le Hershey durant une autre saison. Cette année, sous la gérance de Penniston, les Bears de Hershel ont connu leur meilleure saison financièrement et déjà l'ex-pilote des As de Québec a commencé à organiser son club pour l'an prochain.

IL NE PEUT REUSSIR UNE PARTIE PARFAITE

BUFFALO, 9. — Fred Baras, de Cleveland, est venu près de jouer une partie parfaite aux quilles aujourd'hui, lors du concours du American Bowling Congress. Toutefois, Baras qui a établi un nouveau record pour le simple avec une partie de 297, avait réussi 11 "strikes" consécutifs avant de mettre fin à sa série de "strikes" au 10e carreau.

Il mesura attentivement sa distance pour lancer sa dernière boule, mais la tension nerveuse était tellement forte qu'il manqua d'attraper la quille No 1, laissant les quilles 1, 2 et 4 debout. Le record pour le simple auparavant était de 295.

Nos sélections aujourd'hui

TROPICAL PARK
(Piste rapide)

1—Miles City, Cadillac Square, Zaca Won;
2—Overice, Over the Dam, Heelup;
3—Mel Eppley, Grey Atom, Smart Fox;
4—Wise Decision, Reuraw, El Osuna;
5—Rush Act, Bosage Happy Prince;
6—Transfran, Miss Fluff, Cavatorta;
7—Omashane, Garden Pot, Matab;
8—Funrow, Nepolee, Here Goes.

Le meilleur: Transfran.

BOWIE
(Piste rapide)

1—Stella's Sun, Selmalad, Marryn Leroy.
2—Walloon, Rate Case, Air Defense.
3—Through Train, Dizzy Heights, Capt. America
4—Helvetian, Cyclorama, Winter Song.
5—Regained, Mesl, Trainsair.
6—Copywright, Blue Vross, Valdina Craft.
7—Betty's Bobby, Mystery Book, Sherlock.
8—John Hunnicutt, King's Feast, Nedwin.

Meilleur: Helvetian.

JAMAICA PARK
(Piste rapide)

1—Donora, Shavey Lee, Green Dragon.
2—Johnstown Boy, Raw Recuit, Pheecia.
3—Medalist, Right Cross, Antigonist.
4—Croesus, Safety Edge, Farm Man.
5—Helioptic, Moon Maiden, Cencerro.
6—Pristine, Darby Devon, Run Lady.
7—Mahmoudess, Sirlette, First Gun

Meilleur: Johnstown Boy.

Quatre champions des Golden Gloves à Verdun ce soir

Armand Savoie, Gerry O'Connor, Tony Ducharme et Harold Mullins au programme de boxe de la Northern Electric Canadian Legion

C'est ce soir, à l'Auditorium de Verdun, que la Northern Electric Canadian Legion no. 37 offrira une grande séance de boxe dont les profits serviront à acheter des cigarettes et des douceurs pour les blessés d'hôpitaux militaires du district de Montréal, comme on l'a fait régulièrement durant la dernière guerre et comme on a décidé de continuer à le faire, ce qui est une bien noble cause.

C'est le bien connu Joe Flanagan qui s'est occupé de bâcler les combats qui seront offerts ce soir et si l'on jette un coup d'oeil sur la liste des combats qui seront présentés, ci-dessous, on verra que Flanagan a réussi à intéresser la majorité des jeunes boxeurs qui se distinguent si bien de ce temps-ci, dans notre métropole. Il s'agira d'une séance mettant des amateurs aux prises, évidemment, et il est intéressant de noter que pas moins de trois champions des Golden Gloves couronnés samedi dernier, lors de la grande finale tenue au gymnase Sir Arthur Currie, seront au programme ce soir.

Voici d'ailleurs la liste des combats qui seront offerts: 147 lbs: Bob Rosco, St. Anthony's vs Jackie Horan, Verdun Kinsmen's; 108 lbs: Armand Savoie, Griffintown, champion Golden Gloves, vs Bobb Martin, N.D.G. Lions; 126 livres: Gerry O'Connor, 79th Battery de Pte-St-Charles, champion Golden Gloves, vs Ferdinand Servanti; 112 livres: Tony Ducharme, St. Anthony's, champion Golden Gloves, vs Harold Coan, Central Y.M.C.A. 118 lbs: Eddie Seguin, Valleyfield, vs Al Senior, Central Y.M.C.A.; 118 lbs: Eddie Dourain, Greenfield Park, vs Mellio Columbo, 79th Battery, Pte-St-Charles; 112 lbs:: Eddie Dwuer, 79th Battery, P.S.C. vs Jacques Trudeau, C.P.R.; 135 livres: René Caron, Champêtre, vs Leo McKeown, Central Y.; 160 lbs: Harold Mullins, St. Anthony's, champion Golden Gloves, vs un adversaire qu'on choisira aujourd'hui. Enfin, ce qui devrait intéresser au superlatif, un "bouillant" combat entre "poids lourd" de soixante livres portant les noms de Surhomme vs Bombe Atomique.

Les arbitres en charge seront Al Décarie, Mickey McGowan, Gordon Sauvé et Leo Fisher; l'arbitre honoraire: Bert Green; L'A.A. of U. sera représenté par A. Bernard tandis que les chronométreurs seront le docteur A. S. Lamb, du McGill et J. E. Carbonneau; les juges, enfin, seront John Long, Max Freedman, R. Bouchard et W. Bernard.

N'oublions pas que les profits de la soirée serviront à apporter quelques douceurs aux nombreux blessés de guerre de la région métropolitaine et que les amateurs de boxe se fassent donc un devoir d'aller applaudir les jeunes boxeurs ce soir à l'Auditorium de Verdun. Ils assisteront à de fameux matches, avec la crème des amateurs au programme et aideront du même coup leurs compatriotes qui ont tant fait pour eux durant le conflit et qui doivent compter sur nous pour les aider dans le besoin.

LA FINALE POUR LA COUPE ALLAN DEBUTERA LE 18

WINNIPEG, 9. (P.C.) — Al Pickard, vice-président de la Canadian Amateur Hockey Association, a annoncé que la finale pour la coupe Allan, entre les Tigers de Hamilton, champions de l'Est du Canada, et les champions de l'Ouest, débutera à Regina, le 18 avril prochain. Pickard a ajouté que les dates pour les autres parties de la série de 4 de 7 seront dévoilées d'ici quelques jours. Pickard ne peut rien annoncer avant que la série Trail-Calgary, pour le championnat de l'ouest canadien, soit terminée.

Les deux réputés adversaires de la finale de ce soir

Il faudra s'attendre à un des matches de finale les plus mouvementés de la saison, ce soir au Forum, quand Yvon Robert et Ernie Dusek en viendront aux prises dans une rencontre où le vainqueur s'assurera le droit de faire face au champion Bobby Managoff, très bientôt, dans un match pour le titre mondial. On se souviendra que Robert et Dusek se sont rencontrés il y a quelques mois et on se souviendra également que ce dernier match entre le rude lutteur d'Omaha, Neb. et le Canadien français se termina par une fameuse bagarre. Il se pourrait donc que le match de ce soir se termine de la même façon car on ne sait jamais à quoi s'attendre quand un des Dusek est dans l'arène. Il est vrai que Dusek pourra être "gêné" par la présence de Don George comme troisième homme mais il demeure aussi que le rude Ernie voudra prendre tous les moyens illégaux qui lui sont connus pour s'assurer la victoire, s'il se voit frôlé par la défaite.

Ce soir, à nouveau, on assistera à un combat entre la rapidité et l'expérience de Robert et la force brute et la grande puissance et la rudesse souvent inouie de Dusek. Robert a un léger avantage car il mesure deux pouces de plus que son rival mais Dusek, par contre, pèse au moins 20 livres de plus qu'Yvon. Dusek tenait absolument à ce que son frère Emil lui serve de second mais à la dernière minute, le promoteur Eddie Quinn n'a pas voulu se rendre à cette demande. Nous croyons pour notre part que Quinn a très bien fait car la dernière fois que Emil a servi de second à Ernie, la séance de lutte du Forum s'est terminée par une bagarre générale.

Chose certaine en tous cas, Robert et Ernie Dusek sont des rivaux de longue date et ils n'ont certes pas besoin d'un 3e homme, tel Emil, pour rendre leur lutte intéressante. Ils sont tous deux décidés à l'emporter dans leur grande de finale de ce soir car ils tiennent tous deux à s'assurer un match de championnat contre Managoff et c'est dire qu'on assistera sûrement à un fameux combat entre ces deux colosses, au Forum ce soir.

Moquin vs Linnehan

Le match de semi-finale sera également fort intéressant. Il mettra aux prises le populaire jeune Canadien français, Laurent Moquin, qui nous revient d'une tournée fructueuse aux Etats-Unis et le très habile George Linnehan, de Boston, un fameux lutteur. Moquin pourra certes compter sur l'appui des milliers de Canadiens français qui seront présents au Forum pour la séance de ce soir.

Deux autres combats seront au programme. George Becker, qui a de nouveau fort impressionné contre Dusek la semaine dernière, en viendra aux prises avec Pat Kelly dans un match de 30 minutes qui vaudra la peine d'être vu et dans la préliminaire, Joe DeValteau et Art. Legrand, tous deux bien connus à Montréal où ils luttent depuis de longues années, engageront la lutte.

Les résultats

Jamaiqua

PREMIERE COURSE
Valdina Clows 23.40 10.20 7.50
Sunstorm 11.60 8.80
Yankee Raider 21.70
R. Shufelt, R. Permane, H. Woodhouse.
Ont aussi couru: Bright Willie, Damos, Lost Control, In The Wings, Spheric et Magellan.

DEUXIEME COURSE
Jackamine 6.70 4.30 3.10
Campton Track ... 7.40 4.80
Potomac 4.80
E. Arcaro, T Atkinson, H. Lindberg.
Ont aussi couru: Marseilles, Bullgar, Happy Fling, Stan Tracy, Monstrance, Carysfort, Col. Wiggins, Escarp, Rich Mixture, Almarty et Red Alice.

TROISIEME COURSE
Chevalier 6.00 4.00 2.90
Blue Badge 6.50 4.70
Chance Thread 6.70
E. Arcaro, T. Atkinson, J. Sout.
Ont aussi couru: Sobre Todos, Sea Wolf, Alsigal, Swftitown, Petes Best, Saranac, Crater Lake, Station, Admirals Aide, Falarue.

QUATRIEME COURSE
King Dorsett 11.50 6.10 3.70
Alison Peters 8.40 5.10
Dockstader 3.50
E. Guerin, C. McCready, E. Arcaro.
Ont aussi couru: Segula, aWilling Spirit, Supri.
a—Entrée: Greentree Stable.

CINQUIEME COURSE
Assault 20.20 8.60 6.50
Islam Prince 11.00 7.50
Larkmead Andy .. 21.00
W. Mehrtens, E. Guerin, J. Jessop.
Ont aussi couru: Challadette, Lycos, Degage, Count Speed, aHippodrome, Manipur, aMisleader, Daladear.
a—Entrées: Belair Stud, Wheatley Stable

SIXIEME COURSE
Oatmeal 11.20 4.10 3.20
Play Pretty 3.10 2.60
Ox Blood 3.60
B. James, S. Luce, W. Mehrtens.
Ont aussi couru: Amamax, Stage Bond et Light Reigh.

SEPTIEME COURSE
Double Brab 11.60 6.20 4.50
Able Marine 6.40 4.60
Ronrey 6.50
H. Woodhouse, W. Mehrtens, R. Shufelt.
Ont aussi couru: Nebraska, Rampage, Wild Agent, aMasculin, Resolute II, Blenco.
a—Entrées: Forestiere et Jeanfreau

Tropical Park

PREMIERE COURSE
Polymelior 55.50 22.90 10.60
Lovan Day 6.60 4.20
Our Boss 7.00
J. Brennan, M. Buxton, G. Hufnagle.
Ont aussi couru: Westler, Wo Quota, Texas Briar, Arthur J., Florida Breeze, Mad Sadie, Burdnan, Cohall et Blue Mate.

DEUXIEME COURSE
Linda 45.70 22.90 9.90
Syeet Girlie 7.60 5.30
Enchanting 6.80
W. Morrisey, R. Adair, O. Scurlock.
Ont aussi couru: Sunset Bay, Casano, Comical Dee, Willow Dark, Miss Sippi, Speedy Lee, Babomac, Andripo.

TROISIEME COURSE
Hogio 17.80 8.20 5.70
Bold Thrust 7.20 5.60
Fagrace 18.10
J. Jacobs, G. Hufnagle, N. Wall.
Ont aussi couru: Janes Rose, Framy, Wise Child, Gigolbury, Jaunty Miss, Doc Yank, Arianza et Jane Dale.

QUATRIEME COURSE
Two Timer 13.40 3.90 3.50
DH-Royalong 3.00 4.00
DH Henry Knight 2.30 2.60
J. R. Layton, J. acobs, M. Buxton.
Ont aussi couru: Go Devil, Transflint, Abrego, Super Marines, Florizan Sam, Marie et Wise Sue.

CINQUIEME COURSE
Knights Gift 3.90 3.10 2.40
Paper Clip 7.50 3.20
Gregalach 2.70
Lleausi, R. Martin, R. Keane.
Ont aussi couru: aDarby Detroit, Blenhara, Ships Captain et aDarby Dingo.

SIXIEME COURSE
Attendant 5.90 4.00 2.40
Cross Bayou 5.90 2.80
Bold Dan 2.20
M. Buxton, W. Morrissey, R. J. Martin.
Ont aussi couru: Reaping Gold, Sheer Luck, Fall Flight, Bold Front et Blue Whistler.

SEPTIEME COURSE
Concise 12.50 5.40 4.50
Edna Lawless 7.00 4.80
Frankish King 9.00
Tobin, Lleausi, Buxton.
Ont aussi couru: Jemms, Spahaqua, Forget Me Not, Coga, Petrose Girl, Mr. Zip, Judy's Girl, Pilateer et Tetrafettle.

HUITIEME COURSE
Homer 4.00 3.40 2.60
Nancys Baby 10.00 6.80
Navy Blue 3.90
Keane, Hufnagel, Meloche.
Ont aussi couru: Cincus, Maymate, Icango, Lucy S., Is I Is, Devil's Guide, Kate's Silver, Flint Maid et Come Eleven.

Bowie Park

PREMIERE COURSE
Baletta 4.80 3.20 2.50
Doctors Care 6.20 4.60
Foot Soldier 6.10
Phelps, Clagget, Ramirez.
Ont aussi couru: Alvan, All Gelt, Careless Knight, Clock Time, Payable, Scrap, Sea Again, Bell Beau et Burkle Time.

DEUXIEME COURSE
Sun Hello 4.10 2.70 2.40
Gustaf 4.20 3.80
Fento O. 5.60
Quattlebaum, Erickson, Cherry.
Ont aussi couru: In Time, Prince Favor, Sir Gerald, Ackley, Fabrin, Par Ma Pat, Fanturbi, Mt. Airy, Tellaway.
Pari-double: Valetta H. et Sun Helit ont payé $8.60.

TROISIEME COURSE
Long Tide 11.40 5.40 4.00
Hug Bug 6.70 4.70
Canteen Lad 3.40
Howell, Mora, Finnegan.
Ont aussi couru: Foxler, Miss Sonia, Good Pasture, Old Jordan, M. Longeine, Good Nightie, Stage Song et Twilight Bay.

QUATRIEME COURSE
Baby Kiddie 21.0 12.80 7.50
Vim 56.90 26.80
Spanish Uhl 10.80
Mora, Allgaier, Nichols.
Ont aussi couru: Bad Cold, Prance On, Bugler, Taking Ways, Sun Moss, Patty Knott, Charter Member, Chat Hopkins et Bridas.

CINQUIEME COURSE
Tee Midge 49.80 20.60 11.00
Traction 4.80 5.90
Appeal Agent 4.70
Combest, Clark, Bernhardt.
Ont aussi couru: Tie Plate, Tatu, Wise Don, War Spy, Sorgho, Bohemia, Wesley A., Walter Haight et Miss Gazer.

SIXIEME COURSE
Hazels Play 13.50 4.70 3.30
Lady Eccleston .. 4.00 2.80
Mercy Angel 3.70
Scocca, Clark, Claggett.
Ont aussi couru: Distant Isle, Maryknoll, Value Mark, Saving, Dougs Gal, Daisy Chance, Display Flight et Yellow Silk.

SEPTIEME COURSE
dh-Our Bien ...... .00 6.90 4.30
dh-Escolar 5.20 5.40 3.70
Bonridge 3.60
Finnegan, Claggett, Clark.
Ont aussi couru: Spinter, Bully Gusher, Fall Brook, Isle de Pine et Exploration.

dh—Dead Heat pour la première.

HUITIEME COURSE
Aldridge 8.00 4.00 3.10
Remolee 3.30 2.70
Subdue 4.60
Quattlebaum, Claggett, Clark.
Ont aussi couru: Echo Bill, Calabezo, Tides In, Don Orlan, Romance Boy et Shoot First.

Bay Meadows

PREMIERE COURSE
Mikelet 8.40 4.30 3.30
Lassapor 9.80 6.70
Gold Arch 5.30
A. Skoronski, J. W. Martin, H. Trent.
Ont aussi couru: Al, Sun O Gold, Dogaway Boy, Over Soon, French Holly, Final Nite, Pacoima Brave.

DEUXIEME COURSE
Steveston Bill 4.70 3.30 2.70
Time Was 4.00 3.70
Nath's Pet 15.50
R. Summers, W. Swigart, G. Zufelt.
Ont aussi couru: Anna Hygro, Uhuh, Want, Rogers Boy, Flying Son, Don O'War, Northbound, Verda Copper.
PARI DOUBLE:Mikelet et Steveston Bill ont payé $26.80 pour 2. Mikelet et Red Counselor ont payé $10.70 pour 2.

TROISIEME COURSE
Angel Wood 38.10 15.40 5.10
Moot Question .. 10.20 4.40
Roguish Shot 2.50
J. Robinson, J W. Martin, G. Pederson.
Ont aussi couru: Michiya, Golden Lady, Hot Fun, Adabell Listo, Bon Gaga, Cincinnatus, Scotch Mist.

QUATRIEME COURSE
Drum Call 4.60 3.70 3.00
Rose Tidings .. 5.60 4.30
Wgy Alibi 6.60
R. Neves, W. Swigart, J. Craigmyle.
Ont aussi couru: Sandal Wood, Lourac, Sir Mark, Exigen, War Coverage, Ten Grand, Carmen K.

CINQUIEME COURSE
Hasta La Vista .. 24.80 8.00 6.70
Don Peppino 4.10 3.10
Jonathan 11.90
C. Turk, C. Longa, H. Litzenberg.
Ont aussi couru: Count Tobe, Paramint, Mistic Min, Top Tune, Toddy, Simcere, Paula's Ace.
Bay Meadows — Inscrits — Sport

SIXIEME COURSE
OK Charlie 21.10 8.60 5.50
Skillman 3.40 2.80
Fredonyer Pass 4.70
Litzenberger, Martin, Skronski.
Ont aussi couru: Sky Lil, Saradia, Boss Bull, Oh Dinah, Moonridge, Sweeping Manna, Rock Ace, Kelley.

SEPTIEME COURSE
Xeno Sun 28.20 8.30 4.80
My Empire 4.00 3.30
Swell Chance 4.70
Catanzaro, Litzenberger, Haritos.
Ont aussi couru: Cee Lot, Chansian, Oradeaqueen.

HUITIEME COURSE
River Worth 6.20 4.00 3.00
Count Anklet 11.90 10.40
Swifty Wingy 3.50
Swigart, Raunm, Zufelt.
Ont aussi couru: Mesmerist, Bain Lady, Nisiprius, Binum, Joseph Calleal, Marfox.

PARI DOUBLE DE $3,528.

Le pari double le plus élevé depuis 1946 a été enregistré à la piste Tropical, hier, quand Polymelior, vainqueur de la 1ère course, et Linda, gagnant de la seconde épreuve, ont permis aux parieurs qui avaient combiné leur argent sur eux de récolter la jolie somme de $3,528. Polymelior a rapporté la somme de $55.50 pour la mise habituelle de $2., tandis que la victoire de Linda a rapporté $45.70 au mutuel.

Henri Rochon et le club de la coupe Davis

Le fameux joueur de tennis Henri Rochon est considéré actuellement comme l'un des meilleurs candidats pour représenter l'équipe du Canada dans les séries pour la coupe Davis. Le jeune canadien-français vient de remporter le championnat en simples du tournoi intérieur du club Concordia et les connaisseurs de tennis qui l'ont vu à l'oeuvre le considèrent à juste titre comme le candidat le plus sérieux pour représenter le Canada dans la série contre l'équipe du Mexique, en juin prochain.

Jouant au tennis depuis l'âge de sept ans, Rochon a connu une ascension rapide, à l'âge de 18 ans, il était une étoile dans les rangs juniors. Rochon déclare qu'on ne peut gagner des matches en jouant sur la défensive seulement, et c'est pourquoi il est très habile à l'offensive. Même si les tournois furent limités durant la dernière guerre, Rochon s'est révélé un tennisman de 1ère classe, principalement lorsqu'il fit face à Sydney R. Woods, un des meilleurs joueurs de tennis des Etats-Unis.

Bien qu'il fut défait par l'Américain au compte de 6 à 3 et 8 à 6, Rochon a mené le bal dans les deux sets et ce n'est que la nervosité et la trop grande anxiété de l'emporter qui lui valurent un échec. S'il est choisi pour faire partie de l'équipe du Canada, Rochon qui fera l'impossible pour suivre les traces du fameux joueur canadien-français Marcel Rainville, prétend que les frères Brendan et Jimmy Macken, de Montréal, Don McDiarmid, d'Ottawa, et Laird Watt, de Montréal, sont les aspirants les plus logiques pour s'aligner avec l'équipe canadienne. Disons incidemment, que Watt est revenu chez lui la semaine dernière, après un terme outre-mer avec les forces armées canadiennes.

Début de la ligue Provinciale Ind. le 5 mai prochain

FARNHAM, 9. (P.C.) — La cédule régulière de la ligue de baseball Provinciale Indépendante, débutera le 5 mai prochain, alors que six clubs seront au programme. Pour la circonstance, le Ville-Emard rendra visite au Farnham; le Marieville s'attaquera au St-Hyacinthe; le St-Jean disputera la victoire au Drummondville, puis le Acton Vale affrontera le Longueuil. La saison régulière prendra fin le 11 août et les séries éliminatoires débuteront le dimanche suivant.

SEPT DES HUIT CLUBS DE LA LIGUE PONY A L'ENTRAINEMENT

BUFFALO, N. Y., 9. (A.P.) — Sept des huit clubs de la ligue de baseball Pony, (catégorie "D" auront commencé leur saison d'entrainement la semaine prochaine en vue de l'ouverture de ce circuit qui se fera le 1er mai.

Le club Blue Wings de Bradford, Pa., a commencé à s'entrainer la semaine dernière au camp des Phillies de Philadelphie, à Dover, Del., tandis que les Oilers Olean s'entrainent depuis assez longtemps à Thomasville, N.C.

Les Yankees de Wellsville et les Falcons de Jamestown sont cédulés pour débuter leur saison d'entrainement à Hershey, Pa., et à Jamestown respectivement. Lundi prochain, les Clippers de Batavia, champions du circuit, et les Cubs de Lockport, s'entraineront sur leur propre terrain, tandis qu'il en sera de même pour les Pirates de Hornell.

Les Cards de Hamilton, Ont., le seul nouveau club dans la ligue cette saison, appointera un gérant d'ici quelques jours. La majorité des joueurs du Hamilton ont pratiqué avec les clubs fermes des Cardinals de St-Louis de la ligue Nationale.

Nous avons HUTAX PATE DENTIFRICE
Officiellement RECOMMANDEE par les DENTISTES

29¢ Format économique 39¢
PHARMACIE MONTRÉAL
La plus grande pharmacie de détail au monde
CHAS. DUQUETTE, propriétaire
OUVERT JOUR et NUIT-HA. 7251

BRIQUETS RONSON
REMIS À NEUF

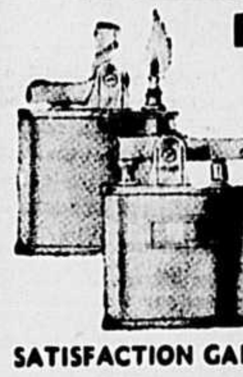

Nous réparerons immédiatement votre briquet RONSON, puisque nous avons en mains toutes les pièces de rechange.
GRATIS Examen de votre briquet et estimé de sa réparation.
Réparation de montres, bijoux, etc., par nos experts
SATISFACTION GARANTIE — SERVICE DE SIX JOURS
MALLEZ-NOUS votre briquet RONSON et, s'il y a lieu, nous vous en ferons connaître le prix par retour du courrier.
LE TOUT CHEZ POMPONNETTE
J. BRASSARD, prop.
BIJOUTERIE, PARFUMERIE, CADEAUX, ETC...
256 EST, STE-CATHERINE, LAncaster 6933 — Montréal

ASSORTIMENT COMPLET DES PLUS RECENTS TISSUS
Michel TAMILIA
TAILLEUR fashionable
2023 rue Mt-Royal Est
Près Delorimier - CH. 4331

DÉBOSSAGE par experts
VENTE D'AUTOS USAGES

Spécialité: ACCIDENTS
Ouvrage garanti
LEBLANC AUTO Enr'g.
5606, rue St-André, CA. 4042
via De Fleurimont

Ce paquet vous donne GRATIS 10 LAMES CONCAVES AUTHENTIQUES! PAL
Ecoutez Frank Starr et ses nouvelles du Sport à CJAD du lundi au vendredi inclusivement, de 7 h. 52 à 8 h. du soir.

Vous recevez un boni de 10 lames GRATUITES dans ce paquet de LAMES PAL CONCAVES—50 lames pour le prix de 40—une quantité suffisante pour vous raser avec facilité et confort durant toute une année! Commencez à employer ces lames qui restent *flexibles* dans le rasoir et rasent avec la légèreté d'une plume —tout en réalisant une belle économie. *En s'asséchant d'elles-mêmes,* les Lames PAL ne s'oxydent pas.
50 POUR $1
aussi 4 pour 10¢ 10 pour 25¢

Moyenne de 60 titres, presqu'au plus haut niveau depuis 15 ans

POTINS FINANCIERS

La bourse de N.-Y. clôturait encore irrégulière hier, tandis que les Bourses de Montréal et de Toronto éprouvaient hier plus de difficultés à garder leur position. Quant aux prix du blé, ils persistaient à ne guère bouger sur le marché de Chicago, tandis que les options du seigle faisaient preuve d'une certaine lourdeur à Winnipeg. Sur la bourse de Londres, le ton était décidément meilleur. Notre marché des obligations était plutôt, soutenu, tandis que le marché des obligations de N.-Y. se comportait décidément à la hausse.

* * *

En dépit des impasses dans lesquelles l'UNO doit se débattre, par le temps qui court, cet organisme international n'aurait pas le sort de la défunte Société des Nations, s'il faut en croire maints observateurs du monde financier. Comme ces derniers prétendent, toutefois, que Moscou, convaincu du fait que "le temps travaille pour lui" entend en profiter et présenter à cet organisme le plus de "faits accomplis" possibles et que Londres, alarmé par son déclin dans le domaine international et, même, domestique, du point de vue économique, chercherait à précipiter certains développements dans l'espérance d'obtenir de meilleurs résultats, maintenant qu'en attendant plus tard, c'en est assez pour justifier l'attitude hésitante de maints spéculateurs, canadiens et américains, par le temps qui court. Si tout ne va pas pour le mieux du côté international, il y a par contre de nombreux facteurs favorables du côté économique. Ainsi, l'abolition de la taxe sur les surplus de bénéfices décrétée hier par le gouvernement anglais et la nouvelle de la hausse des prix du cuivre, du plomb et du zinc sur le marché anglais sont de nature à influer heureusement sur le sentiment des spéculateurs canadiens, d'autant plus qu'il se pourrait fort bien qu'Ottawa imite Londres, en ce qui concerne les mesures ci-dessus décrites ce dont nous saurons lors de la présentation du budget le mois prochain.

* * *

C'est aujourd'hui que Dominion Glass doit tenir une assemblée dans notre ville.

* * *

Au cours du 1er trimestre de cette année, plus de 25 entreprises corporatives américaines dont les actions sont inscrites sur les listes des valeurs de la Bourse et du Curb de New-York ont réduit ou omis leur dividende et un nombre à peu près égal de compagnies dont les titres se vendent "au comptoir" en ont fait autant, soit donc une preuve que les affaires ne sont pas aussi bonnes qu'on l'affirme en certains milieux. Comme suivant certains observateurs du marché nord américain, ces développements seraient dûs en partie au manque de matières premières, au plafonnement des prix, au coût plus élevé de la main-d'oeuvre ainsi qu'à sa rareté, c'est dire que la correction de ces facteurs entrainerait probablement la reprise des dividendes pour les entreprises concernées.

* * *

La production de planches murales de gypse en février s'élève à 13,136,366 pieds carrés, comparativement à 13,146,748 pieds carrés le mois précédent, d'après les chiffres publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique. La production de lattes de gypse s'élève à 6,782,138 pieds carrés en comparaison de 6,888,806 pieds carrés, et celle de plâtres de gypse, à 6,311 tonnes contre 6,684 tonnes.

* * *

Le commerce de pharmacie va bien. L'on peut, certes, en juger par le rapport récent de Parke Davis & Co., fabricants de produits pharmaceutiques, rapport qui laissait voir un bénéfice équivalent à $1.59 par action ordinaire, — il y en a 4,896,780 sur le marché, — en regard de $1.55 durant l'exercice financier précédent. Incidemment, l'on notera, ici, que cette entreprise ne cesse de payer des dividendes sur ses actions depuis 1878, soit un recoord enviable. Si ses actionnaires en ont profité, le fisc profite aussi de ses activités, puisque l'entreprise a versé $3,525,000 en taxes sur les excédents de bénéfices au cours de l'an dernier seulement. Personne n'ignore que cette compagnie est des plus progressives et que son département des recherches trouve pratiquement chaque année de nouveaux remèdes; ce qui n'est pas sans influer heureusement sur son volume de ventes et sur ses recettes, en définitive, d'autant plus que l'excellence de sa position financière lui permet d'être à la page — on peut juger de cette dernière par le fait qu'un coup d'oeil sur son bilan révèle un actif réalisable de $40,000,000, en regard d'un passif exigible de $156,000,000 seulement.

La tenue du congrès du C.I.M., une époque opportune pour la publication des rapports miniers

Plusieurs entreprises minières rendent public aujourd'hui leur bilan. Elles n'auraient pu choisir un meilleur "timing", ou, mieux, une époque plus opportune, puisque le congrès que la Canadian Institute of Mining and Metallurgy tient présentement dans notre ville attire l'attention du public sur l'importance de l'industrie minière.

Purdy Mica Mines s'intéresse aux propriétés extérieures

En ce qui concerne le bilan de Purdy Mica Mines, Limited, il ressort des remarques transmises aux actionnaires par son président M. M. A. Thomson, qu'en vue de prolonger la vie de la mine, deux géologistes éminents, bien versés dans les dépôts de mica, furent engagés et sur leur recommandation, une campagne de sondage au diamant fut poursuivie, mais après 1,641 pieds de sondage à la surface, 3,170 en profondeur, etc., il a fallu reconnaître qu'il n'avait pas été repéré suffisamment de dépôts de mica pour assurer la poursuite des activités sur une base profitable. C'est alors, au dire de son président, qu'il a été décidé de discontinuer les opérations et d'acquérir, par l'intermédiaire d'une filiale, six concessions minières dans le canton Carpentier, propriétés que la direction entend explorer intensément au cours de la saison actuelle. Incidemment, comme il ressort du bilan que sur un actif global de $251,972 au 31 décembre 1945, il y avait $169,465 de disponibilités, en regard d'un passif exigible de $2,277 seulement, c'est dire que l'entreprise disposerait apparemment de fonds pour ses activités à l'extérieur.

Inspiration Mining, appelé à profiter de l'expansion des activités minières

Si l'entreprise ci-dessus a son siège social à Toronto, l'Inspiration Mining and Development Co., Ltd., dont le bilan est aussi rendu public ce matin, a le sien dans notre province, soit à Amos, et, un coup d'oeil sur ses activités permet de constater que 1945 lui fut profitable. En effet, ses profits d'opération furent de $137,252, tandis que ses bénéfices nets furent de $113,318, en regard de $88,855 seulement en 1942. Incidemment, au dire de son président, M. M. A. Thomson, il a été mis de côté $117,000 pour l'impôt sur le revenu et la taxe sur les excédents de bénéfices en attendant la décision du bureau des reviseurs. M. Thomson fait aussi ressortir le fait que sur un actif global de $2,538,082, l'actif réalisable figure à $1,586,265, en regard d'un passif exigible de $268,097 seulement et que parmi les disponibilités, les placements sont rapportés, dans les livres à $1,044,937, en regard d'une valeur marchande de $1,720,000.

Il en ressort donc que l'entreprise est en excellente position financière; ce qui lui permettrait de profiter du réveil actuel de l'industrie minière. Incidemment, l'entreprise a établi un record en 1945 au point de vue du sondage au diamant exécuté — ses équipes ont fonctionné durant tout le cours de l'année et tout indiquerait qu'il continuera d'en être ainsi pendant encore quelques temps. Comme chacun le sait, cette entreprise est intéressée dans Inzco Mines, Ltd., où six foreuses au diamant sont en opération actuellement, et elle détient aussi des intérêts dans Vicour Mines, Croinor Pershing, Gwillim Lake, Aumaque, et Dubuisson Goldfields et elle a, en outre, investi $693,400 dans East Malartic, Hollinger, Lake Shore, Macassa Malartic Goldfields, New Calumet Mines, Noranda, Perron et Sladen Malartic.

En dépit de la pénurie de la main-d'oeuvre, etc. East Malartic Mines a progressé en 1945

East Malartic Mines, Limited, une autre entreprise minière du Québec et dont le siège social est dans notre ville rend aussi public ce matin son bilan. Une analyse de ce dernier révèle que, sur un actif global de $3,383,924, ses disponibilités figurent à $1,890,994, comparativement à un passif exigible de $115,437 seulement; ce qui signifie donc un fonds de roulement de $775,557, en regard de $681,037 seulement au début de la guerre, soit en 1941. Avec un tel capital net d'exploitation, l'entreprise est en mesure de pousser activement ses opérations, pour peu que l'outillage et la main-d'oeuvre deviennent disponibles. Au dire de son président, M. A. J. Davis, ce sont ces derniers facteurs qui sont responsables jusqu'à ce jour du peu d'amélioration enregistrées. En effet, les revenus provenant de la production, etc., durant l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 1945, ne s'élevèrent qu'à $1,560,107, en regard de $1,534,054 en 1944. Il a été traité 304,890 tonnes de minerai l'an dernier au moulin de la compagnie, contre 290,873 précédemment. Comme les opérations en 1945 se sont poursuivies dans le minerai de basse teneur où l'extraction se faisait plus facilement, c'est dire que, lorsque l'embauchage sera meilleur, le rendement pourrait bien être beaucoup plus intéressant. Quoiqu'il en soit, le fait que les profits d'opération furent de $323,072 en 1945 vs $208,390 en 1944 inviterait à un certain optimisme, d'autant plus que l'on estimait les réserves de minerai, au 31 décembre 1945, à 2,665,813 tonnes, d'une valeur de $7.06 par tonne en moyenne, en regard de 2,634,259 tonnes d'une valeur de $7.29 par tonne en 1944 — l'or calculé à $35 l'once. Cette augmentation est d'autant plus intéressante que selon le rapport du gérant de la mine, d'importantes sections de la propriété n'auraient pas encore été explorées, et qu'il serait grandement surprenant que le récent progamme de développements latéraux ne résulte pas en des découvertes intéressantes. En dépit de ses déclarations, mieux vaut y aller prudemment ,d'autant plus qu'il s'agit d'un placement minier...

Marcel Clément

Southam Co. Ltd

L'assemblée de Southam Co. a eu plutôt le caractère de routine, puisque le rapport fut adopté et les administrateurs réélus. M. W. H. Woolnough, de Toronto, a été élu administrateur.

Foundation Co. of Canada gagne moins l'an dernier

$1.48 par action vs $1.67 antérieurement

Foundation Co. of Canada Ltd a eu un profit net de $125,215 en 1945, en regard de $141,238 en 1944, soit donc l'équivalent de $1.48 par action ordinaire, en regard de $1.67 précédemment.

Le bilan fait voir un actif réalisable de $2,028,474, contre un passif exigible de $1,181,397; ce qui signifie donc un fonds de roulement de $847,077, contre $1,031,098 en 1944.

Au dire du président, la baisse des profits reflète la fin de la guerre. Les perspectives d'avenir seraient favorables, toutefois.

Assemblée de la Gen. Steel Wares

Rejet de l'offre du transfert de la majorité des actions

A l'assemblée annuelle des actionnaires de General Steel Wares Ltd., M. John-C. Newman, président a fait la déclaration suivante au sujet des négociations qui ont eu lieu avec des financiers américains qui désiraient acquérir des intérêts majoritaires dans cette compagnie:

"Votre président a été approché à plusieurs reprises, surtout durant le deuxième semestre de 1945, par des financiers étrangers qui voulaient négocier en vue d'obtenir, si possible, une option d'achat d'au moins la majorite des actions ordinaires de votre compagnie. Ils laissaient entendre qu'ils avaient l'intention, après cette acquisition, de procéder à une réorganisation quelconque du capital de la compagnie. Bien que ces financiers et les officiers supérieurs de votre compagnie aient consacré beaucoup de temps à discuter cette proposition, la proposition finale adressée à votre président et communiquée par lui à votre conseil d'administration renfermait des conditions que votre président et votre vice-président, M. F.-S. Corrignan ont jugé inacceptable pour les actionnaires.

Enfin, l'opinion de vos président et vice-président a été entièrement partagée par votre conseil d'administration auquel la proposition fut soumise ,de sorte que les négociations prirent fin et la proposition fut rejetée définitivement."

M. Newman a ussi annoncé que la revision des contrats de guerre, qui était en cours lors de la présentation du dernier rapport annuel, était terminée avec le résultat que le montant de l'impôt chargé à la compagnie ne subit à peu près pas de changement.

A l'assemblée des administrateurs qui suivit la réunion annuelle, M. John-C. Newman fut élu président du conseil d'administration, M. F.-S. Corrigan a été nommé président et M. W.-F. Holding a été élu directeur gérant.

Rendement des valeurs

Par L.-J. Forget & CIE., 173 St-François-Xavier, Montréal.

	Div.	Prix	Rend.
Aluminum	8.00	208	3.85
Bathurst A	1.00	23	4.35
Asbestos	1.50	33	4.55
Bell Telephone	8.00	198	4.05
B A Oil	1.00	26½	3.78
B C Power A	1.60	31	5.15
Bldg Products	.60	32	1.87
Brazilian	2.00	28	7.15
C & D Sugar	1.00	27	3.70
Can Steamship	1.00	20	5.00
Can Celan des	2.00	65	3.10
Dist Seagrams	2.22	103	2.22
Dom Textile	5.00	102	4.90
Ford A	.50	29	1.72
Int Pete	1.00	24	4.15
Lake of the Woods	1.20	35	3.42
McL Paper	1.00	40	2.50
Int Nickel	1.60	43	3.72
Nat Breweries	2.00	47	4.25
Ogilvie	1.09	51½	2.16
Quebec Power	1.00	21½	4.65
Shawinigan	.90	25½	3.52
Steel of Canada	3.00	90	3.32
Stocks privilégiés			
Agnew-Surpass	7.00	116	6.00
*Aluminium	6.00	166	3.60
Alum of Canada	6.00	109	5.50
Belding Corticelli	7.00	160	4.35
Can Bronze	5.00	107	4.67
Can Nor Power	7.00	105	6.67
Can Cement	5.00	144	3.50
Can Steamship	2.50	46	5.45
Can Celanese	1.75	42	4.15
Can Fairb Morse	6.00	145	4.15
Can Cottons	1.20	27	4.44
Can Ind	7.00	27	4.44
Comm Alcohol	40	7	5.71
*Dist Seagrams	5.00	115	3.32
Dom Glass	7.00	165	4.25
Dom Textile	7.00	175	4.00
Gatineau Power	5.00	110	4.55
Gen Steel Wares	5.00	109	4.62
Goodyear	2.50	55	4.55
Howard Smith	6.00	111	5.41
Jamaica Pub Serv	6.00	111	5.41
Lake of the Woods	7.00	158	4.42
Massey-Harris	1.25	30	4.25
McColl-Front	6.00	105	5.66
Mont Cottons	7.00	146	4.80
Nat Breweries	1.75	44	4.00
Ogilvie	7.00	175	4.00
Ottawa L H & P	5.00	102	4.90
Penmans	6.00	150	4.00
Power Corp	6.00	105	5.71
Saguenay Power	5.50	105	5.19
Sher Williams	7.00	160	4.35
Steel of Canada	3.00	86	3.50
So Can Power	6.00	112	5.35
Tuckett Tobacco	7.00	177	3.95
Western Grocers	7.00	170	4.12
Walker H	1.00	21¾	4.60
West Koot Pwr	7.00	165	4.25
Mines			
Bralorne	80	18½	4.30
Bralorne D Ex	1.20	18½	6.50
Cons Smelting	2.50	89	2.80
Dome	1.20	30	4.00
Hollinger	40	18	2.20
Hudson Bay	2.00	44	4.60
Lake Shore	80	21	3.35
McIntyre	2.22	77	2.88
McIntyre Dex	3.30	77	4.15
Noranda	4.00	69	5.80

*—Payable en fonds américains.

Le marché des grains

Par O'BRIEN & WILLIAMS, Edifice Transportation, Montréal

	Haut	Bas	Clot.
WINNIPEG			
Mai	261½		
Juillet	149½	148¾	149½
Octobre	197½	194¾	197½
CHICAGO			
Blé			
Mai	183½	.....	.....
Juillet	183½	.....	.....
Septembre	183½	.....	.....
Décembre	183½	.....	.....
Maïs			
Mai	121½	.....	.....
Juillet	121½	....½	.....
Septembre	121½	.....	.....
Avoine			
Mai	83	83	83
Juillet	81½	81	81½
Septembre	79¾	78½	79¾
Décembre	79¾	78¾	79½
Seigle			
Mai	237½	232½	237½
Juillet	148½	.....	.....
Septembre	148¾	.....	.....
Décembre	148½	.....	.....

Bourse de MONTRÉAL

Les papeteries reprennent leur essor hier, après un début lourd — Mines d'or et services publics, avilis

Les stocks furent passablement achalandés hier sur la Bourse et le Curb de Montréal et le total des transactions industrielles et minières ne différa guère du chiffre, accusé la veille. En effet 105,000 actions industrielles furent échangées, ainsi que 211,000 titres miniers. Il y eut un peu moins de titres différents de transiger hier, mais le total l'emportait encore sur la moyenne de ces dernières semaines. La tendance initiale fut plutôt à la baisse, au point que certaines valeurs reculèrent de près de 2 points avant de rencontrer certain soutien; facteur qui permit, dans la suite, à ces entreprises de regagner pratiquement tout le terrain perdu. Le gros de la demande eut lieu après-midi et en fin de séance le ton était à la hausse. Les papeteries furent passablement avilies au début, tandis que les autres catégories de titres paraissaient peu soutenues. Le ralliement, manifesté durant le cours de l'après-midi, fut assez accentué pour permettre aux papeteries d'effacer leurs pertes initiales, de sorte que leur moyenne clôturait à un nouveau sommet à 372.92. Voici les cours des autres moyennes:

8 titres bancaires, 27.66 soit une hausse de 0.11 (un sommet); 10 services publics, 82.2 soit une baisse de 0.1 point; 20 industriels, 139.8 soit une hausse de 0.5 point; 15 mines d'or, 103.87, soit une baisse de 1.25 point.

Les papeteries furent de nouveau en vedette et Consolidated Paper, le titre le plus actif dans ce groupe, après avoir glissé au début à 19 1-8, remontait en fin de séance à 20 1-4, soit une avance nette de 1-4 point. Price Bros, clôturait, toutefois, 3-4 pt plus bas à 64 3-4 — incidemment, il avait glissé aussi bas que 64 au commencement de la séance d'hier.

Fraser perdait aussi 3-4 pt à 67, et au début il avait coté aussi bas que 66. Donnacona fit constamment preuve de vigueur, au contraire, et il gagna 1 5-8 pt à 19 3-8. St-Lawrence Corporation et les titres d'Abitibi furent fractionnairement à la baisse. Canadian Western Lumber était inchangé à $3.45 après avoir coté quelque peu plus haut auparavant.

Massey-Harris à 18 1-2 et Cockshut Plow à 17 3-4 gagnaient quelques fractions parmi les instruments aratoires, tandis que les minoteries ne bougèrent guère. National Breweries se distinguait parmi les brasseries en se hissant de 2 points à 49 1-2, tandis que Canadian Breweries faiblissait quelque peu. Les titres de construction étaient à la baisse pour la plupart; Building Products, à 32, reculait de 1-2 point, et Foundation à 32½, reculait d'autant, tandis que Canada Cement, à 19, perdait 5-8 pt.

Le C.P.R. à 21 1-2, était inchangé parmi les titres de transport. Canadian Locomotive se distinguait parmi les titres d'outillage en gagnant 1 point à 40. Les actions de Canadian Car ainsi que celles de National Steel Car demeurèrent fermes dans le même groupe de valeurs. Nickel se hissait de 1-4 pt parmi les métaux à 43 1-4 et Hudson Bay s'avançait d'autant à 44, tandis que Noranda reculait de 1-2 pt à 68 1-2. Consumers Glass à 47, Dominion Stores à 25, Famous Players à 19 clôturèrent tous à des sommets, tout en étant fort actif, particulièrement le dernier stock mentionné. Dominion Engineering et les actions de priorité de Montreal Cottons se hissèrent aussi à de nouveaux hauts.

Brazilian s'avançait de 1-1 pt parmi les services publics à 28 3-8 et Canada Northern Power se hissait aussi d'une fraction à 11 3-4. Montreal Power clôturait 1-8 pt plus haut à 23 1-8, tandis que Shawinigan à 25 1-2 et Quebec Power à 21 1-2 demeurèrent inchangés.

Les mines furent généralement à la baisse et les pertes enregistrées atteignirent jusqu'à 15 cts. Sherritt-Gordon perdait, en effet 15 cts à $2.25.

Found Lake Gold Mines

M. Paul-E. Young, ingénieur de Found Lake Gold Mines, fait savoir que le trou de sondage No 5 a traversé, à une profondeur de 250 pieds, le contact de diorite et, plus bas, le dyke basique. Le trou No 6 a recoupé à une profondeur de 450 pieds, dans la pierre verte cisaillée et carbonatée, plusieurs dykes de base massifs à grains fins ainsi que deux formations de porphyres, quartz et feldspath. La largeur moyenne des dykes est d'environ quatre pieds. Les carottes ont été envoyées à l'analyse.

La compagnie annonce que l'option échué le 6 avril a été exercée et que la trésorerie a maintenant reçu une somme totale de $72,500.

Oeufs, plutôt soutenus

Il ne s'est produit aucun changement hier au marché des oeufs, tant au point de vue des prix qu'à celui de la demande locale, l'Agriculture. Les arrivages se maintiennent à un niveau assez élevé.

ARRIVAGES

Y compris par camions

	Oeufs caisses	Beurre boîtes	From. boîtes
Lundi	1,260	4	439
Année dern.	1,978	—	2

PRIX DU BEURRE

Commodity Exchange

Marché au comptant

Québec, 92 points ..... 40 of.

Marché libre

Prix de gros du beurre vendu en petites quantités aux détaillants

No 1 pasteurisé	40½
En tinette	41
Pains de 1 lb	42

PRIX DES OEUFS

Marché au comptant

	†Gouvern. aExp.	bDom.	‡Comm. Exch.
A-gros	37	35	34½-35
A-moyens	35	33	32½-33
A-poulettes	..	31	31 of.
B	..	31	31 of.
C		27	26-27

	§Petites quant.	*Prix de détail
A-gros	40-42	39-43
A-moyens	38-40	38-40
A-poulettes	36	36-37
B	36	35
C	30	31

Marché à terme

Mars ..... 34 of.

†—Prix de gros fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture Service de renseignements sur les marchés.

‡—Prix de clôture au Can. Com. Exch.; minimum de 50 caisses.

*—Prix approximatif au consommateur.

§—Petites quantités vendues en cartons aux détaillants; oeufs libres 2 cents de moins la douzaine.

a—Préparés pour exportation.

b—Marché local, caisses gratuites.

Bouzan G. Mines

Bouzan Gold Mines vient de notifier le Curb de Montréal qu'elle a prolongé de 2 mois l'exercice des options sur le stock consenties à Mas Holdings Limited.

Bénéfices, moins élevés en 1945, pour Home Oil Co.

15.2 cts par action ordinaire en regard de 17.3 cts en 1944

Home Oil Co a eu un revenu net de $267,023 au cours du dernier exercice terminé le 31 décembre 1945, soit donc l'équivalent de $15.2 cts par action ordinaire, en regard de $303,850 ou l'équivalent de 17.3 cts durant l'année financière précédente.

La production brute a rapporté $1,745,991, contre $2,095,580 antérieurement. Il n'a pas été payé de taxes, en regard d'un versement de $207,000 sous cette rubrique antérieurement.

Le solde au crédit figure à $553,311, contre $550,586.

Ventes moindres de Burns & Company

Position financière excellente et perspectives favorables

Les ventes de Burns & Company Ltd, ont diminué de 13% en 1945 à cause surtout d'une baisse considérable dans les arrivages de porcs; les profits nets ont accusé une réduction d'environ $19,000 au montant de $297,546.

Les ventes de la compagnie se sont totalisées à $81,445,565; en incluant celles des filiales, ce chiffre est passé à $119,000,000.

De la fin de 1943 à la fin de 1945, la dette obligataire a été réduite de $5,964,950 à $3,850,000; en conséquence, le service des intérêts est passé de $254,899 en 1944 à $194,716 en 1945 et il sera d'environ $140,000 cette année, mentionne M. R.-J. Dinning, président, dans son rapport aux actionnaires.

M. Dinning ajoute que malheureusement pour l'avenir du commerce du bacon, les exportations ont diminué en 1945 et les perspectives de cette année ne sont pas favorables. Les arrivages de bêtes à cornes ont atteint un niveau sans précédent mais l'augmentation n'a pas été suffisante pour contre-balancer la baisse de la production de porc.

Le bilan fait voir un actif disponible de $9,912,391 et un passif exigible de $6,629,785, ce qui donne un fonds de roulement de $3,282,606.

Curb de New-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & CO.

Ventes		Haut	Bas	Clot.
150	Alum. Ltd	189½	189	189½
200	Alu. of Am.	81¾	81	81
1400	Am. Cyan	56⅞	56¼	56⅞
500	Am. G El	49½	49	49
200	Am Lt Tr	28⅜	28⅛	28⅜
500	Am M'caibo	4⅞	4⅝	4⅞
2400	Am Super	2⅞	2¾	2¾
200	Brazilian	25½	25½	25½
2400	Brewster A	5¼	5¼	5¼
200	Br Celanese	6⅝	6⅝	6⅝
100	C Ins Al	16½	16½	16½
[illegible]	Can. Marc	2⅝	2⅝	2⅝
2800	Cities Ser	35	34⅝	35
200	C. F. IWS	8⅛	8⅛	8⅛
14100	C S Wts	5-16	¼	5-16
100	C G EB	88½	88½	88½
700	Creole Pet	31	2[illegible]½	230½
1100	Dosco B	6⅞	6⅝	[illegible]
[illegible]	El B Sh	25⅞	25⅛	25⅞
270	Fairchild	15⅞	15⅝	15⅞
100	Ford Ltd	7⅞	7⅞	7⅞
200	Glen Alden	21⅝	21¼	21⅛
1300	Humble O 61		60⅝	60⅞
100	Hyd. El. S	6⅞	6⅞	6⅞
2000	Imperial O	14½	14⅜	14½
800	Int Petrol	21½	21⅜	21½
300	Lake Shore	19½	19¼	19⅛
100	M. SPBV	3⅝	3⅝	3⅝
400	Nat. Rub	22	21⅞	21⅞
22500	Niag. Hud.	12½	12	12¼
2700	N. An. L P	9⅞	9	9⅞
1300	Pantepec	12⅝	12½	12⅝
400	Pennroad	8¼	8⅛	8⅛
1900	St. Pap	11½	11⅜	11½
500	Technicolor	28¼	28	28¼
400	Wright Har	4⅞	4¾	4⅞

Cours des huiles

Cours fournis par Gulf Securities Corporation Ltd.

	Offre	Dem
Admiral	6	7
Alberta Pacific	11	....
Anaconda	5	6½
Anglo Canadian	113	....
British Dom.	....	47
Calmont	33½	37
Calgary Edmonton	225	....
Command	15	....
Coastal Oils	38	41
Commoil	32	35
Commonwealth	42	....
Dalhousie	44	50
Davies	15	....
Eastcrest	7⅝	9
Foothills	165	....
Grease Creek	4½	5
Highwood Sargee	8	8½
Home Oil	350	351
Lethbridge	118	118½
Madison	2	2½
McDougall Segur	7½	8
McLeod Oil	6	6½
Mercury Oil	7	....
Mill City	....	9
Model Oil	31	....
National	11	....
Okalta	50	....
Phillips	4	4½
Richfield	2	2½
Roxana	148	....
Royal Can.	3½	4½
Royalite	21	....
Southwest	20	....
Spooner	10	....
Sunset	8	10
Turner Valley	35	....
United	9½	10½
Vulcan	20	....
Wellington	3	....

Titres au comptoir

Banque d'Epargne	38½	—
Banque Provinciale	13½	11½
Banque d'Econm. de Q.	26	—
Beauharnois L. H. & H.	5½	—
Beauharnois power	2½	3½
Can. Arena	27	—
Can Fairb.-Morse	34½	—
Can. Silks "A"	29	31
Capital Trust	73	—
Commonwealth	4.17	4.58
Cooksville priv.	35	—
Cuban Can. Sugar	10½	12½
Dupuis Frères	1.04	—
Insurance Exchange	13	—
Interprov. Brick "A"	33	—
Id "B"	12	14
Laprairie Brick priv	44	—
La Sauvegarde	18	—
Montreal Fin.-unités	19	—
National Drug	5¾	6½
Quebec Appts ord.	16	—
St. Lawrence Brick	19	—
Un. Steel priv.	28½	28½
Un. Tower	4⅜	5⅜
Western Grain	2¼	2¾
Western Grain priv.	48	50

Expédition de fil d'acier

Les expéditions de fil d'acier par les producteurs canadiens s'élèvent à 9,883 tonnes en janvier 1946, y compris 6,612 tonnes de fil ordinaire, 1,955 tonnes de fil galvanisé, 314 tonnes d'autres fils plaqués et 1,002 tonnes de fil de fer barbelé, d'après les chiffres publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique.

Bourse de NEW-YORK

N.-Y., irrégulièrement plus ferme hier — 625 gains, en regard de 248 reculs — Echanges, plus nombreux que la veille

NEW-YORK, 10. (C.P.) — L'irrégularité de la veille persistait hier matin à Wall Street. Rien d'étonnant, vu l'empressement de maints détenteurs de titres à prendre leurs profits, en face de l'atmosphère internationale plutôt tendue et aussi vu la réaction technique actuelle. En fin de séance, le ton était redevenu meilleur.

Sur 1,031 titres, transigés hier, 625 accusaient des gains, tandis que 248 enregistraient des reculs et que 158 demeurèrent inchangés. La moyenne de 60 titres, compilée par la Presse Associée, accusa hier une hausse de .8 pt à 80.3, soit à peine .1 point de moins que le sommet non encore vu depuis 15 ans, touché le 2 février 1946.

Le total des transactions, enregistrées hier, s'éleva à 1,710,000 actions, contre 1,250,000 la veille.

Les caoutchoucs et quelques avionneries ont tiré de l'arrière mais dans l'ensemble les gains variaient d'une fraction à deux pts.

U. S. Steel, Bethlehem, Youngstown Sheet, General Motors Chrysler, Santa Fe, Baltimore & Ohio, American Smelting, International Harvester, Case, Sears Roebuck, Johns-Manville, Eastman Kodak, Union Carbide, Du Pont, Phelps Dodge, Standard Oil, Pan-American Airways, United Air Lines American Locomotive, Warner Bros., American Radiator et Certain-Teed ont enregistré des gains.

Boeing, U.S. Gypsum, U.S. Rubber et Consolidated Edison se sont repliés.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Obligations industrielles

Abitibi C et D.	5	1952	118¾	120¾
Abitibi Pr.	5	1965	107	109
Acadia At Sugar	3¾	1965	102¾	—
Alb. Pac. Grain	6	1946	110	—
Brand-Hend	6	1956	106	—
Brown Co	5	1959	110½	—
B. C. Pulp	6	1950	106½	—
Can. Cement	4½	1951	102	104
Can. Loco	6	1952	106	—
Can. Vickers	6	1947	108	—
Conh. Paper	5½	1961	111	113
Donnacona Pap.	4½	1956	109½	111½
Dominion Tar	3½	1957	101	—
Dom. Woollens	5	1964	102½	104½
Dryden Paper	6	1949	109½	—
Great Lake Pap.	5	1955	111½	113½
Gypsum Lime	5½	1948	110	—
Indn Acceptance	4	1952	101¼	103¼
Int. Pap et Nfld	5	1968	111¾	—
Lake St. John	5½	1961	103	—
Lake St. John	5	1961	102¾	—
Mahsey-Harris	4½	1954	102	104
McColl-Frontenac	4¼	1949	102	—
McCormick	4	1952	101	104
N. S. Steel	3½	1963	99½	101½
Price Bros	5	1957	102¼	104¼
Reliance Grain	4½	1952	100½	—
Rolland Paper	4	1965	100½	—
Simpson Ltd	3½	1960	102½	—
Unit. Amusement	4	1963	100½	—
Western Grain	5	1963	102	104

Services publics

Emission	Int	Mat	Off.	Dem
Assoc. Tel.	5½	1955	114½	116½
Avalon Tel.	4½	1958	102½	
Bell Tel	5	1960	129	—
Bell Tel.	5	1957	119½	—
B. C. Power	4½	1960	104	106
B. C. Tel.	4½	1961	106¾	108¾
East Kowt Pow.	7	1952	107	—
Foreign Power	6	1949	88	—
Gatineau Pow A	3¾	1969	114½	—
Gatineau Pow B	3¾	1969	104	106
Gt Lakes Power	4½	1956	102½	104½
ex Int. Hydro	6	1944	106¾	108¾
Int. Power	6	1957	105¾	—
Int Power	6½	1957	108½	—
MacLaren Q. P.	4	1959	103	105
Maritime Elec	[illegible]	1956	[illegible]	
Maritime Tet.	4	1967	104½	—
Mont. L. H. & P.	3½	1956	102	—
Mont. L. H. & P.	3½	1963	102½	101
Mont. L. H. & P.	3½	1972	101	103
Mont. Tramways	5	1955	101	103
Mont. Tramways	5	1951	111	113
N. S. Light	4	1957	102½	104½
Ottawa L H & P	4	1957	102	—
Power Corp.	4½	1959	116	—
Saguenay Pow B	4½	1966	103	—
St Maurice Pow.	5	1956	103	105
Shawinigan	3½	1970	104	106
Shawinigan	3	1961	101½	103½
Winnipeg Elec A	3¾	1971	102½	104½

Obligations immobilières

Emission	Int	Mat	Off.	Dem
Acadia Apts	4	1959	98½	—
Dom. Square	5	1959	102	—
Godfrey Realty	4	1952	99½	—
Insur. Exch.	5	1951	99	—
Mtl Apts	[illegible]	1964	99	101
Queen's Hotel	5	1953	100½	—
St Cat & Stanley Realty	3½	1957	96	—
Sher. St. Realty	4	1952	97	—
Windsor Hotel	4½	1953	102½	—
Ry. Exch. Bldg	2½-3	1959	92	—
Univ. Tower Co.	5	1954	80	—

Obligations ferroviaires et maritimes

Emission	Int	Mat	Off	Dem
Alg. C.C.H.H.M.	5	1959	63½	65½
Canada Atlantic	4	1955	122	—
C. P. R.	3½	1951	104	106
C. P. R.	4	1949	105¾	107¾
C. P. R.	4	pers.	131	133

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RR	10 IN	10 UT	10 Etr
Ferm. hier	106.6	104.7	108.2	h78.3
Ferm. ant.	106.6	104.7	108.2	78.0
Il y a 1 sem.	106.5	104.9	108.1	77.5
Haut 1946	106.9	105.2	109.5	78.6
Bas 1946	102.9	104.0	107.9	75.7

h—Nouveau sommet pour 1946.

Dollar inchangé

NEW-YORK, 10. — Le dollar canadien est demeuré à un escompte de 9 3/16 p.c. par rapport au dollar américain. La livre sterling cote $4.03½. La commission de contrôle du change à Ottawa maintient le cours du dollar à 9.09-9.6 p.c. d'escompte.

* * *

OTTAWA, 9. — Le commission de contrôle du change conserve les taux suivants pour le dollar américain: 10 p.c. de prime à l'achat [illegible] p.c. d'escompte à la vente

La livre sterling cote en monnaie canadienne [illegible] à l'achat et 4.45 à la vente.

Les revenus de la Montreal Tramways reflètent le record dans le transport des passagers, accusé au cours de 1945

$23,761,717 de revenus, soit $1,450,517 de plus que précédemment — Remarques de M. R. N. Watt sur les difficultés rencontrées

Tous les anciens records concernant le trafic voyageur de la Montreal Tramways Company, ont été surpassés en 1945. En effet, ses tramways ont transporté, l'an dernier, 385,575,041 passagers payant, soit 24,532,100 ou 6.79% de plus qu'en 1944 et soit 84.55% de plus qu'en 1939, suivant ce qui ressort du rapport annuel de la compagnie, rendu public aujourd'hui.

Revenu élevé

Les revenus, provenant des opérations en 1945, furent de $23,761,717, soit une augmentation de $1,450,517 ou de 6.5% sur ceux de l'exercice précédent. C'est dû à l'accroissement de 6.79% dans le trafic voyageur. Quant au revenu net d'opération, il fut de $4,525,275, en regard de $4,063,092, en 1944, et cela, avant déduction des intérêts sur les obligations, de la prime sur le change, de l'amortissement de l'escompte sur les obligations et, enfin, des dépenses. Le revenu net, transporté au surplus, s'est chiffré à $1,351,733, soit $29,452 de moins que le chiffre de 1944. Le compte de surplus à la fin de 1945, après le transfert de $1,000,000 à la réserve pour dépréciation, la mise de côté de $182,947 comme réserve pour financement, l'affectation de $62,878 en paiement de primes pour des obligations achetées pour le fonds d'amortissement, et, enfin, après déduction d'une somme de $2,020, représentant une réduction dans la valeur des propriétés, s'élevait à $2,100,629, soit $112,887 de plus que précédemment.

L'actif immédiatement réalisable excède le passif exigible par $4,602,256, comparativement à un excédent de $3,081,851, en 1944. L'encaisse et les prêts à vue se totalisent à $6,654,965, en regard de $5,137,433, à la fin de 1944.

Dépenses en détail

Les dépenses d'opérations au cours de 1945 furent comme suit: Cité de Montréal: enlèvement de la neige, taxes et loyer annuel, $1,583,595.19; autres municipalités: Enlèvement de la neige et taxes, $57,962.38; Gouvernement fédéral: impôt sur le revenu, taxe sur la gazoline, etc., $1,217,889.25; Gouvernement provincial: Taxes, gazoline, etc., $288,745.61; soit donc un total de $3,148,192.43, à rapprocher de $2,312,570 en 1944.

De 1918 jusqu'au 31 décembre 1945, la compagnie a payé les sommes suivantes à la Cité de Montréal: Enlèvement de la neige, $6,120,069.98; loyer annuel, $11,361,711.80; taxes, $12,068,278.83; soit donc une somme globale de $29,550,060.41. En outre, la compagnie a dépensé $4,420,832.04, au cours de cette même période, pour l'entretien du pavage de rues.

Remarques du président

Dans ses remarques sur les activités de l'année, M. R. N. Watt, président de la Compagnie des Tramways de Montréal, référa aux pourparlers en cours avec le Département de l'Impôt sur le Revenu, relativement au montant de $1,000,000.00 que la Commission des Tramways de Montréal a ordonné à la Compagnie de payer à la Cité de Montréal, pour arriérés de loyers envers cette dernière. Cet ordre a été donné, conditionnellement, toutefois, à la reconnaissance, par le Commissaire de l'Impôt sur le revenu, du dit paiement, comme dépense déductible de la compagnie, pour fins d'impôt sur le revenu pour l'année 1942. La compagnie réclame, aussi, un taux défini pour la dépréciation des installations de voies ferrées, au lieu des montants dépensés actuellement pour remplacements en 1942. Il est allégué que des remplacements et des renouvellements adéquats des voies ferrées ne purent être exécutés au cours de la guerre, par suite de la grande rareté des matériaux et de la pénurie de la main d'oeuvre, et, qu'un taux fixe pour la dépréciation était raisonnable et convenable, et, qu'il a même été, de fait, appliqué, au cours de maintes années antérieures, à nombre d'item, autres que les installations de voies ferrées, dont la compagnie était propriétaire.

Le Commissaire de l'Impôt sur le Revenu a rejeté les deux réclamations ci-dessus mentionnées et un appel de la décision du Commissaire a été porté au Ministre. Un autre appel a même été présenté devant la Cour de l'Echiquier du Canada.

La Compagnie regrette qu'elle ait été dans l'impossibilité d'augmenter son matériel roulant au cours de 1945. Jusqu'à la fin de la guerre, la disposition de tous les tramways et autobus s'est faite sous le contrôle du contrôleur fédéral du transport, lequel déterminait le nombre total de véhicules disponibles pour les différentes entreprises de transport.

Votre compagnie a acheté tous les véhicules qui lui furent accordés et, confidentiellement, elle s'attendait d'obtenir 40 nouveaux autobus en novembre 1945. Malheureusement, elle ne put pas les obtenir. C'est pourquoi, la compagnie éprouve d'extrêmes difficultés à maintenir ses services. Elle désire donc exprimer vivement son appréciation de la tolérance dont les passagers ont fait preuve durant les années difficiles de la guerre ainsi que durant la période actuelle de transition.

District minier de Yellowknife

Fort actif, au point de doubler sa population en un an

YELLOWKNIFE, 10. — Les autorités de la ville de Yellowknife ont à faire face à leur plus gros problème depuis plusieurs années. Selon M. Fred Fraser, magistrat et archiviste de ce district d'ici la fin de l'année, la présente population d'environ 2,000 habitants de la ville de Yellowknife aura doublée.

On assiste en effet, en ce moment, à une invasion quotidienne de la part de prospecteurs, d'hommes de métiers et de journaliers. Ceux-ci arrivent par avion ou bien par attelages de chiens.

Au cours de la seule journée de vendredi, vingt-et-un nouveaux citoyens de Yellowknife sont descendus de l'avion qui, quotidiennement dessert ce district.

Le problème du logement, inutile de le dire, est énormément compliqué. Déjà, l'automne dernier, plusieurs familles devaient vivre dans des tentes malgré une température de 60 degrés sous zéro. Cependant, cela n'empêche pas les gens de continuer de se diriger vers Yellowknife. Il ne s'agit pas, comme autrefois, d'individus qui vont se contenter d'un bref séjour où qui mènent une vie d'aventures. Ce sont des travailleurs qui ont obtenu des emplois permanents avec les compagnies minières qui connaissent depuis quelque temps des développements extraordinaires. On nous dit, notamment, que ces firmes paient environ $10 par jour un simple journalier.

Allure erratique des prix sur nos deux marchés

Sur les deux marchés du bétail à Montréal aujourd'hui, les prix des bêtes à cornes sont restés stables et ceux des porcs ont baissé. Les veaux se vendaient difficilement. Les arrivages se composent comme suit: 92 bêtes à cornes, 8 moutons, 477 porcs et 1,474 veaux.

Les taures ont donné $7.50-11.50, les bonnes vaches de boucherie, $9.50-10, les communes, $8.25 et moins, les animaux de boucherie et de conserve, $5.50-6.75, les bons taureaux de boucherie, $9.50 et plus et les taureaux à saucisson, 7.50 et davantage.

Alors que quelques-uns ont rapporté un peu plus, les veaux de lait se sont en général vendus à 11.50-$13. Les communs ont fait $8, ceux d'herbe, $7, les moutons $4-9. Pour la plupart, les porcs habillés (abattus) de la catégorie A ont donné $19.50-19.65 et les truies, $17-18.

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

REGION CENTRALE

Projet d'un centre de repos pour les préposés aux locomotives, à Joffre, Qué.

On invite ceux qui sont intéressés au projet ci-haut mentionné de nous faire parvenir leurs soumissions scellées avant le 23 avril 1946, à 12 h. 30 p.m. Les soumissions doivent être adressées à M. E. R. Logie, ingénieur en chef, Chemins de fer nationaux, chambre 436, Gare Union, Toronto (1), Ont.

Les instructions aux soumissionnaires peuvent être obtenues aux bureaux des ingénieurs de district, Chemins de fer nationaux, Place du Marché Champlain, Cité de Québec, et à la gare Centrale de Montréal. Les plans, devis et formules de contrat peuvent être obtenus en déposant un chèque visé de $25, payable au trésorier, Chemins de fer nationaux du Canada, lequel chèque sera remis sur le renvoi des plans et devis en bonne condition à la compagnie, dans les 30 jours qui suivront l'octroi du contrat.

On ne tiendra pas compte des soumissions qui ne seront pas rédigées sur les formules de la compagnie en conformité des instructions soumises aux soumissionnaires.

J. F. PRINGLE, vice-président et gérant général

Toronto, le 5 avril 1946.

Gilles Forget Jacques Forget Maurice Forget

FORGET & FORGET

Agents de change

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
MEMBRES DU CURB DE MONTREAL

51 ouest, rue St-Jacques, Montréal Tél.: BElair 3951

G. E. LESLIE & CO.

COURTIERS DE BOURSE ET AGENTS DE PLACEMENTS EN GENERAL

Membres du Montreal Stock Exchange et du Montreal Curb Market

Bureau-chef: édifice Banque Royale, Montréal
Service de ticker entre Montréal et Toronto

SUCCURSALES:

Moncton, N.-B. ..... H. M. Stevens, gérant — Sydney, N.-E. ..... N. D. MacDonald, gérant
Saint-Jean, N.-B. ..... D. W. Armstrong, gérant — Halifax, N.-E. ..... W. T. White, gérant

Service télégraphique privé avec les provinces maritimes, New-York, Toronto et autres centres financiers importants.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE 221 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Année haut	Année bas
85	Acme Glove	16.6	....	....	....	17	14.4
100	Algoma Steel	22.6	....	....	....	26	20.2
45	Alum Ltd	205.1	206	205.1	206	208	150
825	Argus	10	10	9.6	9.6	12	8.4
376	Asbestos Cor	32.6	32.6	32.4	32.4	35	30
25	Argus Warr	2.6	....	....	....	3.1	2
870	Bathurst A	23	....	....	....	23	19
75	Bell Teleph	199	200	199	200	200	181.6
1317	Brazilian	28.1	28.3	28.1	28.3	30.7	25.4
75	Big Product	32	....	....	....	34	23.6
285	Can Cement	19.4	19.4	19	19	20	14.6
125	Can Nor Pw	11.6	11	....	....	14.2	9.4
105	Can Steams	20.2	....	....	....	22.6	18.1
170	Do Priv	52.4	52.4	52	52	52.4	47.5
2031	Can Brewer	24	24	23.7	23.7	27.7	20.1
175	Can Car Pr	22.4	....	....	....	22.4	21.4
850	Can. Car	19	....	....	....	20.2	16.2
25	Can. Celane	66	....	....	....	67.2	59.2
10	Can. Celane	43.4	....	....	....	43	40.4
100	Can. Foreign	49.1	....	....	....	53.1	45.7
305	Can Ond Alc	18.4	18.4	18	18	22	16.4
100	Do B	15	....	....	....	18.2	13.4
1250	Can Locomo	39	40	38.6	40	40	33
5100	Can Pac Ry	21	21.4	21	21.4	24.5	19.6
350	Cockshutt P	17.3	17.6	17.3	17.6	18.1	15.4
45	Con Smelti	88.4	....	....	....	91.4	78
125	Cons Glass	47	....	....	....	47	41.4
65	Dom Bridge	43	....	....	....	45.1	40
75	Dom Dairie	33.4	....	....	....	33.4	31.4
650	Dom Coal pr	15.1	....	....	....	15.1	13.4
10	Dom Glass	235	....	....	....	235	175
100	Dom Stores	25	....	....	....	25	21.3
150	Dom Tar	26.4	....	....	....	32.4	23.2
130	Dom Textil	101.7	102	101.7	102	102.1	90
800	Dryden	17.4	17.4	17	17	18	13
75	Dom Dairies	10.4	....	....	....	11.4	10.4
25	Eng. El. A	28.2	....	....	....	35	27
100	Eng. El B	10	....	....	....	13.6	9
50	Foundation	32.4	....	....	....	34	28.5
150	Gatineau	19	19	18.6	18.6	19.4	14.6
95	Gatin 5 pr	110	....	....	....	111	105.4
185	Gen Stl War	19	19	18.6	18.6	20.5	18
75	Gurd	9.4	....	....	....	13	8.7
840	Gypsum	15.6	16	15.6	16	17.2	14
50	Hudson Bay	44	....	....	....	45.1	37.2
210	How Smith	35.4	36	35.4	35.6	34	30.4
362	Ho Smith pr	110.5	110.1	110.5	110.1	112.4	110
3110	Imp Oil	16.3	16.3	16.2	16.2	17.6	15
445	Imp Tobac	15.2	....	....	....	15.7	13.5
80	Int. Nickel	43.2	....	....	....	47	29.6

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Année haut	Année bas
1095	Inter. Paper	54	54.4	53.6	54	55.1	43.6
525	Int Pete	23.4	....	....	....	27.3	21.4
62	Imp Tob pr	8	....	....	....	8.3	7.4
364	Int Power	57	....	....	....	57	47
110	Int. Bronze	21	....	....	....	22.6	17.4
10	Labatts	27	....	....	....	27.6	25
25	Lake Woods	35.2	35.4	35.2	35.4	35.4	29
125	Lang & Sons	22.4	22.7	22.4	22.7	22.7	18.6
4	Lindsay pr	93	....	....	....	93	....
1575	Mass-Harris	18	18.4	18.2	18.4	19.4	14.6
550	McColl-Fron	21.4	....	....	....	20.1	16.2
345	Mitchell Co	31.6	32	31.6	32	32	27.4
65	Molson Brew	33	....	....	....	33	29.6
1215	Mont Powe	23	23.1	23	23.1	25.6	22.6
65	Mont Cotton	175	....	....	....	175	141
25	Murphy	31	....	....	....	32	28.4
171	Nat Brewer	49.4	....	....	....	51	44
180	Nat Stl Car	30	30	29.6	29.6	30.2	24
40	Niag Wire	28.4	....	....	....	29	24.4
65	Noranda	68.4	....	....	....	72	63.2
75	Ogilvie	34.4	....	....	....	34.4	30.4
125	Ottawa Car	7.4	....	....	....	8.4	6.4
10	Page-Hersey	34	....	....	....	34.6	30
525	Placer dlver	19.4	....	....	....	23	19.4
335	Power Corp	15.5	15.5	15.4	15.4	17.4	13.2
970	Price	64.4	64.6	64	64.6	65.4	54.4
10	Do pr	101	....	....	....	102	100.2
15	Prov. Trans	17.4	....	....	....	18	15.4
75	Quebec Pow	21.4	....	....	....	22	17.6
1	Reg Knitti	15	....	....	....	21	19.6
120	Rolland Pap	108	....	....	....	109	107
150	St Law Cor	8.6	....	....	....	9.6	7.5
100	Do Priv	32.4	....	....	....	36.7	30
535	St. La Pap	95	95	93.4	95	95.4	83
510	Shawinigan	25.4	25.4	25.2	25.4	26.4	21.4
10	Sher. Willi	30	....	....	....	32	29
10	Stl Canada	89.6	....	....	....	90.4	79
50	Sicks Brew	50	....	....	....	50	37.7
905	Stand Chem	13	13	12.6	13	16	10.2
1645	Unit Steel	11.6	12	11.6	12	13.1	8.2
5	H. Walker	123.4	....	....	....	127.4	109
25	H. Walker pr	22	....	....	....	23	22
160	Wabasso	89	....	....	....	92	74
75	Zellers	38.2	38.4	38.2	38.4	38.6	34
	BANQUES						
275	Commerce	22.4	....	....	....	23.4	19.6
500	Imperial	28.4	....	....	....	29.2	28
550	Montreal	27	....	....	....	26.6	21.4
20	Nova Scotia	37	....	....	....	37	33.6

CURB DE MONTRÉAL

Cours fournis par SAVARD & HART 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Année haut	Année bas
3000	Abitibi P P	8⅝	8½	8⅛	8½	9	2⅝
481	Abit. P P C	108	108	107	107½	109	44
750	Abitibi New	16⅝	16⅝	16¼	16⅝	....	....
215	British A O	26¼	....	....	26¼	29¼	23½
3000	Brown C C	7¼	7½	7¼	7⅝	7½	230
265	Canada D S	27	27	26⅝	27	29½	22⅝
885	Candn M C	4¼	4¼	4⅛	4¼	6⅛	2
670	Candn V L	20	20	19½	19½	21	4½
3895	Can. W L	350	350	345	345	371	189
15901	Cons. P C	19⅝	20¼	19⅝	20¼	29¼	8
491	Dom. Wool	16	16¼	16	16¼	17⅝	7½
4760	Donnacona	17¾	19⅝	17¾	19⅝	19⅝	9⅝
75	Fairchild A	4⅝	4⅝	4½	4½	5½	2
775	Fleet Airc.	6½	6½	6¼	6¼	7½	3¼
245	Fraser Co's.	66	67	66	67	68	34⅝
200	Lambert	12¼	12¼	12	12	12⅝	6⅝
1565	MacLaren P	41½	....	....	41½	44	22½
375	Maple Leaf	15⅞	16	15⅞	16	17½	12
90	Massey Har.	29½	....	....	29½	33½	22
2020	Minnesota O	24¼	24⅛	24⅛	24¼	24¾	11⅝
75	Quebec Pulp	36½	36½	36	36½	50	33
18469	Southmount	30	30	28	29	30	22
400	United Dist	17	17	16¾	16¾	17½	3⅝
	MINES						
1000	Alger	35	....	....	35	52	36
1700	Aubelle	99	99	98	98	100	27½
4400	Beaulieu	202	215	199	215	....	....
1000	Brazil G D	31	....	....	31	31	05
700	Beatrice	27	....	....	27	41	19
4600	Cartier M G	10	10	9	9	38	06

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Année haut	Année bas
3700	Central C G	49	50	48	48	60	04
200	Cournol	60	....	....	60	75	53
2000	Duway	46	....	....	46	....	....
1500	Elder	102	....	....	102	170	100
1100	East Sulliv	390	390	385	385	700	52
21700	Found	34½	36	34	36	....	....
5500	Fontana	30	31	30	31	58	25
1000	Goldora	20	....	....	20	46	20
25400	Golvue	91	91¾	85	91	....	....
2000	Heva Gold	57	57	56	56	61¼	20¼
4300	Jack Lake	78	78	76	77	....	....
9600	Joliet-Q M	133	134	130	130	224	7¾
4000	Lingside	35	....	....	35	....	....
1000	McDonald	420	430	420	425	710	155
8500	Nosseman	25	26	25	26	37	20
100	O'Brien G	290	....	....	290	410	225
4000	Omnitran	26	....	....	26	29	22
2100	Pato C G	700	....	....	700	775	475
1100	Pitt	32	32	31	31	....	....
22400	Quebec Yel	40	41	40	41	51	21
600	Red Crest	16	....	....	16	25	06
3000	Rochette G	36	....	....	36	55	65
200	Sherritt-G	230	230	225	225	365	66
200	Siscoe G M	100	....	....	100	145	60
2200	Sladen M M	78	....	....	78	145	50
625	Stadacona	115	115	110	110	145	61
1000	Standard G	75½	....	....	25½	100	22
500	Sullivan C	280	....	....	280	380	150
1500	Westville	29	29	28	28	....	....
	HUILES						
1000	Homestead O	7½	....	....	7½	38	4¼

LISEZ LES ANNONCES CLASSÉES

dans **Le Canada** tous les jours.

35¢ les premières deux lignes (six mots par ligne) et 12¢ pour chaque ligne supplémentaire.

Téléphoner: HA. 5131
Demandez M. Douville

Taux plus bas pour les insertions consécutives de 3 ou 6 jours.

Occasions d'affaires

RESTAURANT
District des affaires; bas de la ville; heures limitées; capacité, 100 sièges; encaisse hebdomadaire, $500. Prix, $7,000.
ADANAC REALTIES
PL. 2043 Ouvert ce soir 6-1

Propriétés à vendre

MUTUAL BENEFIT AGENCY
15 propriétés avec logis libre, aussi restaurant avec logis. 5083 St-Denis, PL. 2538. 304-12

Prêts sur hypothèque

CRÉDIT-FONCIER FRANCO-CANADIEN
PRETS EN PREMIERE HYPOTHEQUE
MONTREAL ET BANLIEUE
TAUX COURANTS
5 RUE ST-JACQUES EST
MONTREAL
TEL: HA. 2246 180-24

Hypothèques et prêts

PREMIERES et SECONDES hypothèques, améliorations. Service rapide Taux raisonnables. 525 avenue Champagneur, CR. 9094. 258-26

PRETS 1ère, 2ième hypothèque, ville ou en dehors. Discrétion absolue. 266 Saint-Jacques ouest, suite 109, PL. 1343. 273-3 mois

Achats de créances

APPORTEZ-NOUS vos créances, billets en souffrance, payons pplus haut prix. Vous retournerez avec votre argent. F. André Arès, 57 Ouest, St-Jacques, PLateau 9107 200-12m

Accessoires de réfrigération

REFRIGERATION
Pièces de rechange et accessoires pour Frigidaire, Kelvinator, Universal, etc.
A. C. REFRIGERATION CO. 837 ouest rue Notre-Dame, PL. 6871. 169-j.n.o.

Articles de bureau et magasin

EVENTAILS ELECTRIQUES
Caisses enregistreuses, balances, moulins et tranches-viande, couteaux à viande électrique Vaughan, glacières commerciales, comptoirs, machine à bifteck Fédérale, boîtes à compartiments, glacières pour bouchers, épiciers, restaurants, hôtels et pâtissiers. Machine à frire les patates, couteaux à pommes de terre, grils à hot-dogs, et malaxeurs pour lait malté. United Stores Equipment Co., 5170, boul. St-Laurent. TA. 2062. 303-26

Articles de ménage

A ACHETER aubaine poêles neufs, usagés, Findlay, Gurney, McClary, 15.00 et plus, pièces de rechange. Mobiliers de chambre, cuisine, studio, lits, matelas, sommier plus bas prix. H. Sauriol, 3497 Ontario est, FR. 7104 202-j.n.o.

Comptabilité

IMPOT SUR LE REVENU
Spécialité impôt sur le revenu. Attention spéciale aux salariés et petits commerçants. Brassard, 1194 St-Hubert. LA. 0688. Bureau soir: Jour sur rendez-vous. 288-26

Transport - Camionnage

A BON MARCHE, Montreal City Transit. Déménagement valises et boîtes. Jour. Nuit. CH. 2522. 307-24

APPELER, à bon marché, Mentana Cartage. Spécialité: déménagements, jour, nuit. CH. 0447. 308-24

Cartes Professionnelles

Médecins

A. BRISEBOIS, M. gradué Paris, Londres. SPECIALITES. Maladies génito-urinaires, vénériennes, coeur, estomac, foie, endocriniennes, impuissance, stérilité, peau, maladies femmes. 817 Sherbrooke est, FR. 5252 9 a.m. à 8 p.m., près St-Hubert. 166-26

Automobiles demandées

Nous achetons bons autos usagés
CAMIONNEURS
Camions Ford neufs à la disposition des détenteurs de permis de la régie des véhicules-moteurs.
GENEREUX MOTOR CO. LTD
2144 RUE BLEURY LA. 6241 j.n.o.

A vendre — Divers

STORES vénitiens faits sur mesure. Prompte livraison. Acier, aluminium ou bois blanc. Aucun frais d'installation. BEAUDOIN, YO. 3942. 283-j.n.o.

Réparation de montres

Fonctionnement exact garanti avec toutes les réparations de montres. English Watchmakers, 2309 ouest, rue Ste-Catherine. WE. 1945. 299-24

Prix de l'abonnement annuel

PAR LA POSTE
Canada (sauf Montréal et banlieue) .... $ 6
Etats-Unis et Empire Britannique .... $ 9
Union Postale $12
LIVRAISON A DOMICILE
Montréal .... $ 9
Tous les abonnements sont payables d'avance.

Réparation Porcelaine — Verrerie

R. E. O'CONNOR
Réparateur spécialisé pour le cristal, la porcelaine et le verre. Répare aussi les verres et les vases ébréchés. Adapte vases et d'objets d'art pour lampes. Sculpture en miniature. 1499 ouest, rue Ste-Catherine, près Guy, FI. 3746. 285-12 mois

Divers

REMERCIEMENTS A MARIE-REINE DES COEURS POUR GRANDE FAVEUR OBTENUE, PROMESSE DE PUBLIER. 6-2

Machinerie et équipement

Extracteur à moteur
Panier de 30 pouces, en bon état. Demander M. H. Guérin, 995, rue Smith, MA. 8681.

Appelez un Spécialiste — Annuaire des services et des affaires

A vendre

AUTOMATIQUE
BRULEURS DOMESTIQUES INDUSTRIELS.
Disponibles immédiatement
CA. 5878. 286-3 m.

Brûleurs à l'huile

A. B. C. DE LUXE
NEW SYSTEM OIL BURNER SERVICE
est en mesure de vous servir toutes dimensions de brûleurs à 10% meilleures conditions que n'importe autres compagnies. Tél. AM. 9035 276-18

BRULEURS de toutes sortes, installation, réparation, nettoyage, service de 24 heures, ouvrage garanti. Marcel Deschambault, 3943 Rivard, LA. 9222. 274-24

BRULEURS à l'huile automatiques pour système de chauffage central à eau chaude ou air-chaud. Livraison immédiate, plan budgétaire conformément aux ordonnances de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre si désiré. John Burns & Co., Ltd., PL. 9991. Le soir, CR. 4591. 237-6

SPECIAL
Brûleurs automatiques "Torridheat" $325.00 Placez votre commande pour installation immédiate ou future. B. A. ELECTRIC, WA. 3174. 5-24

Annoncez dans "Le Canada"

Contracteur

PEINTRE
DECORATEUR
TAPISSERIE
GRAFTEX
OUVRAGE EXTERIEUR.
Soumission sur demande.
J. VINCENT
LA. 5007 — 4292 RUE CLARKE 277-3 mois

Entrepreneurs

Je construis des maisons neuves, ville ou campagne. Conditions: Paiements faciles. S'adresser à M. Robert, Contracteur général. FA. 1368. 234-21

Bois

ERABLE SEC, $15.00. Première qualité. Livraison rapide. J. R. BAILLIE, TA. 1010. 213-24

Extermination - Vermine

EXTERMINATION garantie de toutes vermines, aussi produits Frankow. Estimation gratuite. Service rapide.
FRANKOW ENRG.
Paul Frankow, prop. CA. 7177. Soir FA. 2337. 301-24

APPELEZ CORPORATION PROTEX, Extermination garantie, punaises, coquerelles etc. Meubles désinfectés. Guy Favreau, gérant, CH. 1182. Soir AM. 1384. 304-26

Tapissage - Peinturage

ATTENTION, pour avoir satisfaction, travaux peinture, intérieur, extérieur, blanchissage, tapissage, imitation, papier enlevé à la machine, menuiserie, plancher scrapés, entrepreneur tous genres. Personne responsable de ses travaux. CH. 8690 2-6

Elu président

M. THOMAS OAKLEY, de Oakley, Jackson & Farewell Ltd., Toronto, qui a été élu président de The Canadian Importers & Traders Association.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par A. M. KIDDER & COMPANY, 388 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Stocks	Haut	Bas	Clot.
Air Reduction	59	58¼	58¾
Allied Chem'l	202	201	201
Allis-Shalmers	56¾	55½	56⅞
Am. Can	98	97½	98
Am. Car & F	70	67¾	67¾
Am. Loco	38¼	37¾	38
Am Power & Lt	17¼	16⅝	17
Am P. & L. pr	117¼	113	113
Am P & L 5,6 pr	124⅝	121	124⅝
Am. Radiator	22⅛	21⅞	21⅛
Am Rolling M	33	32⅝	33
Am. Smelting	71⅝	71	71⅝
Am Steel Fdry	46	44⅞	46
Am Sugar	56½	56	56
Am Tel & Tel	192¼	191½	192¼
Am Tobacco	93¼	....	93¼
Am Tobacco B	93	....	93
Am Water W	27⅛	26⅝	27
Am Woolen	47⅜	47	47⅜
Am Woolen pr	145½	....	145½
Anaconda	47⅜	47¼	47⅜
Armour Ill	15¼	15⅛	15⅛
Atchison S.F.	105	103	105
Aviation Corp	11⅞	11¾	11⅞
Baldwin CT	33⅞	33⅝	33⅝
Balt & Ohio	24⅛	23⅞	24⅛
Bendix Avia'n	53	52¼	53
Bethlehem Steel	108¼	107⅛	107½
Boeing Air	31⅛	30½	30½
Borden's Co	53⅝	53⅝	53⅝
Borg Warner	55½	54	55¼
Briggs Mfg	50⅛	50	50⅛
Bucyrus Erie	23⅞	23⅝	23⅞
Budd Mfg Co	23⅞	23⅝	23⅝
Burroughs Ad	18⅛	18⅛	16⅛
Canada Dry	44⅞	....	44⅞
Canadian Pacific	19⅝	19⅛	19⅝
Case, J. I	47½	46⅞	47½
Celanese Corp	76½	76	76½
Ches. & Ohio	59⅞	59⅝	59⅝
Chrysler	136⅞	134½	136
Colgate Palm	50	49½	49¾
Col Gas & El	12⅞	12⅝	12⅝
Com. Solvents	23	22⅝	22⅞
Com. & South	4⅝	4⅛	4⅝
Congol Nairn	38½	37	38½
Con Ed'sc NY	35⅛	35½	35⅛
Cont. Can	45¼	45	45⅛
Cont. Motors	18⅞	18⅝	18⅞
ont. Oil	45½	45	45½
Crane Co	47⅝	46¼	47⅛
Crown Zeller	38	....	38
Crucible Steel	48¼	....	48¼
Curtiss Wr A	23¼	22⅞	23
Deere & Co N	50½	50	50⅝
Del & Hudson	44¾	44½	44½
Dist. Seagrams	92½	....	92½
Dome Mines	24⅛	24⅛	24⅛
Douglas Air	96	95½	96
Du Pont De N	205½	204	205½
Eastman Kod	251	261	261
Elect. Auto Lite	75	....	75
Electric Boat	33⅛	32⅝	32⅝
Flintkote	42	41½	42
Gen. Amn. Tra	69½	68½	69
Gen. Electric	49⅛	48½	49⅛
Gen Food	53⅝	53⅛	53⅝
Gen Motors	76⅛	74⅞	76⅛
Glidden	44	43⅞	44
Goodrich	86⅛	85⅞	85⅞
Goodyear	76½	76⅛	76½
Grt Nor Ry pr	58½	58	58½
Grt West Sugar	31⅞	31¼	31⅞
Greyhound N	43⅛	42⅞	43⅛
Gotham Hosiery	41½	41	41⅞
Graham Paige	12⅛	11⅞	11⅞
Homestake	48½	48	48
Houston Oil	30	29	29½
Howe Sound	50⅝	50¼	50⅝
Hudson Bay	40⅛	39½	40⅛
Ill Cent Ry	36	35⅛	36
Inspiration	19½	19⅛	19⅛
Interlake Iron	16⅞	16⅝	16⅝
Int Harvester	97	95⅛	96
Int. Nickel Ltd	39⅝	39⅛	39⅛
Int. Pap & P N	49⅛	48½	48⅞
Int Pap & P pr	122	120⅝	120⅝
Int. Tel & Tel	26⅞	25⅞	26⅞
Johns-Manville	167½	165⅝	167½
Kennecott	56⅞	56⅝	56⅞
Kresge S.S.	41	39	41
Kroger Gr & B	59	58½	59
Lambert Co	58½	58	58½
L-O-F Glass	69⅝	69¼	69⅝
Ligg & Myers B	98⅛	96⅛	96⅛
Lockheed	36⅜	35⅞	36⅜
Loews Inc	39⅞	39	39⅞
Louis & Nash	66⅝	65½	66⅝
Macy Co	53½	51⅝	53½
G. L. Martin	41⅞	41¼	41⅝
May Dept Str	68¼	....	....
McIntyre Porc	61	....	....
Mead Corp	26⅜	26¼	26⅜
Montg Ward	96⅞	95	96⅞
Nat Biscuit	35⅞	35⅝	35⅞
Nat Can Corp	18⅝	18	18⅛
Nat Cash Reg	40⅝	40¼	40⅝
Nat Dairy Prod	42⅛	42	42⅛
Nat Distillers	72½	71½	72½
Nat Lead	39¼	....	....
Nat Pr & Lt	10⅝	10¼	....
Nat Steel	89	....	....
N.Y. Central	27⅞	26⅞	27⅞
Norf & West	278	275	278
Nor American	35¼	34⅞	35¼
Nor Am Avia	13⅝	13⅜	13½
Nor Pacific	31⅝	30⅝	31⅝
Ohio Oil	26½	25½	26½
Omnibus	15⅛	15	....
Owens Ill G	97	....	....
Pac. Gas & El	44½	43½	44½
Packard Mot	10⅛	10⅛	....
Paramount	78½	77⅞	....
Penn R.R.	43⅝	43	....
Pepsi Cola	36	35⅝	36
Phelps Dodge	41½	41⅛	41½
Phillips Pete	51⅝	50⅞	51
Pressed St. Car	26½	26⅛	....
Proctor & Gam	68⅝	67	68¾
Pub Ser. N.J.	30	29⅝	29½
Pullman Inc A	68	64½	68
Pure Oil	26⅝	26	26¼
Radio Corp	1½	17¼	17⅝
Rayonier Inc	28⅝	27⅝	27⅝
Rayonier pr	38⅛	38⅛	38⅛
Remington Rand	39⅛	39	39⅛
Republic Steel	35	34	34⅞
Reynolds Tob B	44⅝	44	....
Safeway Strs	30¼	30	....
Schenley Dist	85½	84⅝	85
Sears Roebuck	49⅝	47½	49⅝
Servel & Co	21⅛	21⅛	....
Shell Un Oil	36⅞	36⅛	36⅞
Simmons Co	64	63⅛	....
Sinclair Oil	19⅛	19⅛	19⅛
Socony Va	16⅞	16⅛	16⅞
Sou. Cal Edison	36⅝	36½	36⅝
Sou Pacific	61	59⅝	61
Sou Railway	56	54⅞	55⅝
Sou Rwy pr	86⅜	86⅛	....
Sperry Corp	35½	34⅞	35⅛
Stand. Brands	52	....	....
Stand Oil Cal	63⅝	62⅛	63⅝
Stand Oil Ind	44⅝	44	44⅛
Stand Oil N.J.	74	71⅞	74
Studebaker	32	31⅞	32
Texas Corp	63¼	62⅞	63¼
Texas Gulf Sulp	55¼	55	55¼
Timken Roller	60¼	....	....
Twentieth CFF	61⅞	60⅞	61
Union Bag & P	32⅝	31⅞	....
Union Carbide	120	118	120
Union Pacific	160	158	160
Unit Aircraft	31¼	29¼	30¾
Unit Air Lt cts	45½	43⅝	45½
Unit Corp	6	5⅞	6
Unit Corp pr	54⅛	54	54⅛
United Fruit	153	150	153
Unit Gas Imp	30⅜	29⅞	30⅜
U.S. Pipe & F	57⅜	57	....
U.S. Rubber	77	75½	77
U.S. Smelters	69¼	69	69¼
U.S. Steel	86⅜	85¼	86¼
U.S. Steel pr	162½	....	....
Vanadium Steel	33⅝	33	33⅝
Warners Pic's	49	48⅝	48½
West'n Union A	38¼	37⅝	38⅛
Westinghouse	35⅞	35⅛	35⅝
Woolworth	58½	58	58⅜
Worth. Pump	66½	66¼	66½
Youngst S & T	72	70½	72

Au temps de l'ancien calendrier romain, le mois d'avril était le deuxième mois de l'année.

BOURSE DE TORONTO

Seuls, les industriels rencontraient du soutien hier

TORONTO, 10. (C.P.). — Après un mauvais début de semaine sur le marché minier de cette ville, les cours paraissaient plus résistants hier sur ce marché. Sur 4 compartiments de valeurs, transigées hier, 1 accusait des gains, tandis que 3 enregistrèrent des reculs.

La moyenne des industriels clôturait .42 pt plus haut, tandis que la moyenne des mines d'or se fixait .25 pt plus bas. Quant à la moyenne des métaux usuels, elle cotait .44 pt plus bas, tandis que la moyenne des pétroles se fixait .08 pt plus bas. Le total des échanges s'éleva à 1,925,000 actions, en regard de 2,022,000 la veille.

* * *

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
325	Abti	8½	8⅛	8½
400	Do P	108	107	108
360	Do A N	16⅞	16½	16⅞
760	Do $ P	19⅞	19⅝	19½
235	Acadia A	23⅛	22⅝	....
4600	Acme	10	9½	....
3045	Ajax	205	....	....
5100	Am Yel	32	31	32
4000	Alger	36	....	....
15	Alum	208	207	208
2000	Ansley	16½	15½	16
31100	Aquar	82	80	....
6000	Area	21	19	21
6600	Arjon	41½	40	41
27800	Armis	145	143	145
22200	Astoria	68	65	67
15100	Athona	44	41	43
127400	Aubel	98	90	91
28400	Aumaq	135	125	128
1460	Aunor	635	625	6.30
155	Bk Mtl	27	....	....
555	Bk Tor	37½	....	....
7500	Base Met	26	25	25½
6400	Bear	119	115	....
195	Beatty B	40	....	....
156630	Beaulieu	218	210	214
153	Bell	200	199	....
550	Biltmo	18	....	....
5600	Bobjo	25	24	25
6100	Bonet	42	39	....
325	Bralorne	17⅛	17	....
1368	Brazil	28⅝	28⅛	28⅛
1090	Ba Oil	26⅝	26¼	26¼
505	Bc Pack	62½	61½	62½
8800	Brit Dom	46	41	44
600	Buff Ank	740	720	740
2300	Buff fCdn	24⅝	23	24
9200	Buff Rl	40	39	....
310	Bldg Pr	32½	32	32¼
400	Burns B	15	14½	....
4500	Calder	37	35	....
4350	Cal Edm	245	230	245
9000	Cam Rl	315	300	305
262	C Cem	19½	19⅝	19¼
105	Cda SS	20¼	....	....
280	Bk Comm	22½	....	....
566	C Brew	24	23⅝	24
300	Canners	25½	25	25½
300	Do A	26	....	....
300	Do B	25¼	24⅝	25⅛
165	C Dredge	29	28½	29
1230	C Food	16½	16	16½
275	C Alco A	18⅛	18⅛	....
165	C Loco	39½	39	39½
820	C Car A	22½	22⅛	22⅝
245	C Oil	17	16⅞	....
860	CPR	21½	21¼	....
1000	Chem R	75	72½	75
8000	Cit Mal	25	23	24
185	Cocks	17⅝	17	17⅝
4574	Coin L	74	68	....
32900	Colomac	129	117	124
199	C Smelt	88¼	87⅝	....
2700	Crestaur	70	69	....
260	Davis A	31⅝	31⅛	....
24735	Div Min	103	96	100
255	Dom Coal P	15¼	15	....
23100	Discovery	139	128	137
125	Dom Mag	13	12½	13
4995	Dom Stl B	17⅝	17¼	17⅜
170	Dom Store	25	24⅜	24⅜
460	Dom Wool	16¼	15⅝	16¼
5500	Donalda	130	126	129
52700	Duvay	50	45	49
7500	East Cr	9⅝	9⅛	9⅝
1700	East Mal	260	250	252
2350	Ea Sull	390	385	....
110	Ea Stl	13	12⅝	....
6050	Elder	105	100	102
4500	Eldona	110	105	....
200	Falcon	650	635	650
3757	Fam Play	19	18⅝	19
580	F Farm	60	59½	60
550	Fed Gr	8⅝	8⅝	8⅝
40400	Fed Kirk	23	21	....
175	Ford A	30½	30	30½
2800	Franco	60	59	....
600	Frobish	480	....	....
65	Gat P	110	109⅝	110
247	Giant	775	770	....
14600	Glenora	11	10	....
3900	Gods I	66	63	....
3000	Go Eag	17½	16½	17½
2200	Go Hawk	05	....	....
38001	Go Arrow	64	63	....
6024	Go Gate	35	32	....
65800	Goldv	97	85	88
4700	Gr Bous	21	20	....
1175	Gl Pap Vt	31	30⅝	31
215	Gypsum	16	....	....
1710	Harc Car	12½	12	12⅝
6000	Hard R	107	100	101
8000	Harker	26	23	23½
8100	Harric	26⅝	25	....
49400	Heva	60	56	57
785	Holling	17	16⅝	....
815	Home	360	345	....
3700	Homer	28	27	28
3400	Hosco	64	61	64
2600	Howey	52	51	52
205	Hud Bay	44	43⅛	44
130	Imp Bk	28½	....	....
2107	Imp Oil	16⅛	16	16⅛
440	Imp Tob	15⅝	15¼	....
140	Imp Tob	8	....	....
13800	Indian L	74	68	72
205	Int Met A	34	33½	33⅞
50	Do P	104	....	....
445	Int Nick	43½	43	43½
1080	Int Pete	23⅝	23⅛	23⅝
17100	Int Ur	145	138	145
3200	Jackni	26	....	....
4000	Joliet	135	133	....
1395	Kerr Add	15⅝	15½	15⅝
2725	Kirk L	222	218	....
4300	L Fortune	18	....	....
8100	Laguerre	52	50	....
11200	Lapaska	66	53	55
3500	Lexin	30	29	30
5700	Lingman	125	119	120
3600	Louvic	168	160	....
3800	Lynx	36	....	....
4100	Lunward	69	68	....
300	Macassa	425	420	....
935	Macdon	425	420	425
2259	Madsen	440	435	....
2300	Malartic	315	305	....
175	Mt Mlg	16	15½	....
8400	Maralgo	10½	9	....
3700	Marcus	132	130	....
19200	Marion	43	40	42
4000	Martin	28	27	....
984	Massey	18⅝	18	18⅝
425	Do P	30	....	....
498	McColl	22	21½	....
195	McIntyre	68¼	67	67½
2320	Mng Corp	10½	10	....
500	Mon Knit	16⅛	15⅞	16
175	Do P	100	....	....
1375	Mtl Pow	23⅛	22⅞	23¼
375	Nat Stl	30	29⅝	....
2200	Negus	280	275	280
17300	New Bid	60	55	57
7843	New Calu	97	94	97
7000	Nib	23½	22	....
314	Noranda	69	68½	....
3150	Normet	180	178	180
10500	Norse	26	25⅝	26
3000	Northla	12⅛	11	....
16600	North Inca	89	84½	89
700	Obrien	290	285	....
3000	Oleary	27	26	27
11000	Omnitra	26	25	26
9900	Orenada	49	44	....
81000	Orlac	60	58	60
4850	Osiko	155	150	155
5766	Pacalta	10	9½	10
2900	Pamour	205	200	205
9508	Pandora	33	30½	33
3300	Parmoq	22	21	....
12700	Parbec	23	21	22
4000	Part Mal	8	7	8
3450	Paymast	86	....	....
9000	Pic Por	35	....	....
225	Pow Riv	35	....	....
120	Purity	14⅝	14⅛	....
600	Que Man	83	....	....
6100	Queenst	110	106	110
1420	Quemont	117⅝	117⅛	....
23500	Reno	20	15	20
36900	Richmac	87	76	87
4100	Roche	15	....	....
5300	Rochette	37	36	....
10700	Douyn	55	54	....
10400	Roxana	148	145	146M
505	Royal Bk	24½	....	....
185	Royalite	21	20½	....
130	Russell	64½	64	....
7800	Sannorm	44	42	....
2325	San Ant	535	525	530
10000	Senator	116	112	....
14000	Shawkey	71	70	....
14177	Sherritt	225	215	218
75	Simp A	30	29½	....
85	Do B	28	27⅝	28
10	Do P	108	107⅝	108
2500	Sslscoe	102	100	....
13900	Sladen	83	79	80
4500	S. E. Pete	12	....	....
300	Stand Che	13	12⅝	13
4133	Stada	117	110	....
23300	Starratt	148	134	136
315	Stan Pav	9⅛	9	....
5500	Sud Cont	19⅞	18½	19⅞
5420	Surf	94	91	94
245	Tamblyn	25	24¼	25
1025	Teck	475	....	....
17000	Thurbois	112	104	105
11033	Un Mnf	31	32	....
50	Un Corp B	27⅝	....	....
5660	Uni Stl	12¼	11¾	12¼
633	Ventur	14	....	....
3000	Vicour	45	44	....
1352	Waite	465	460	465
15	Walker	123½	....	....
161	Do P	22½	22	....
2400	Wasa L	135	130	....
5900	Wekusk	45	40	....

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
.159	Wpg El.	15¼	15⅛	15¼
7400	Yelorex	59	55	58

Curb

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
2900	Brown	7½	7¼	7½
65	Do P	110⅝	101⅛	....
15651	Con Pap	20⅞	19⅝	20½
350	Donna	18½	18	18½
2575	M O	24½	24⅛	....
2500	Temisk	15	14	15

Total des ventes: 1,925,000.

HORS-LISTE

G. E. LESLIE & CO.
200 St-Jacques Ouest

	Offre	Dem.
Abenakis	12	14
Albany River	38	41
Amber O. & M.	—	15
Amal. Kirk.	14	16
Annamaque	9	11
Barber Larder nouv.	6	8
Benzac	—	20
Bobs Lake	34	36
Bourlamaque	12	14
Brock Gold	17	19
Brown Bousquet	8	10
Cad. Goldfield	—	22
Carricona	10½	12
Cayuni	1.60	1.70
Chibmac	5	6
Comet	—	12
Cont. Copper	38	40
Columbiere	32	34
Cons. Chiboug.	40	44
Courtmont	34	36
De Santis	14	16
Destorado	19	21
Dorbaska	5	7
Donrand	8	10
Duparquet	3	4
Dumico	8	10
Electra	17	20
Eastview	25	28
Great Bend	—	8
Greenlee	27	29
Glencona	—	12
Govenor	—	22
Harpers	7	9
Hoyle	24	27
Hugh Pam	12	14
Insco	50	52
Kamiac	34	37
Kenbay	16	19
Lake Expanse	11	13
LaSalle	33	36
Lasidon	34	36
Lake Rowan	7	9
Lake Rowan 1945	31	35
Lassie R. L.	36	40
Lavalie	16	18
Lorrie	24	26
Major	8	10
Martin Bird	14½	17
McCuaig	19	21
Natl. Malartic	39	41
Nereco	33	—
Newport	16	20
New Augerita	22	24
New Malartic	9	11
Norcourt	24	26
Norbeau	1.00	1.10
Obalski	25	27
Obalski 1945	67	70
Obaska Lake	30	35
Opem. Copper	25	28
Orpit	11	14
Pam Canadian	—	10
Pascalis	39	42
Payore	17	20
Pershing Man.	—	50
Presdor	5½	6½
Privateer	72	77
Rainville	20	25
Rand Mal.	14	16
Renfort	11	13
Rugged R. L.	27	32
Scott Chib.	14	15
Seventh Mal.	—	25
Sovereign	21	24
Starligt	10	12
Wendell	—	23
Wingait	13	15
Young Dave	34	36
Vauze Duf.	20	25

Quebec Yellowknife Gold Mines

M. Geo.-E. Midgley, ingénieur de Quebec Yellowknife Gold Mines, vient d'annoncer par télégramme que les arrangements ont été conclus pour commencer les travaux de sondage au diamant le 15 avril sur la propriété de Yellowknife.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	10	20	10	15
Ferm. hier	82.2	139.8	372.92	103.87
Ferm. ant.	82.3	139.3	372.45	105.12
Ch'ge net	—0.1	+0.5	+0.47	—1.25
Il y a 1 sem.	81.2	136.4	345.49	105.17
Haut 1946	82.4	139.8	372.11	118.56
Bas 1946	73.5	126.3	304.39	193.95

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind.	20 Or.	10 Met.	15 Huil.
Ferm. hier	198.95	134.23	99.45	30.17
Ferm. ant	198.53	134.48	99.89	30.25
Ch'ge net	+.42	—.25	—.44	—.08
Il y a 1 sem.	194.26	132.69	99.77	30.24
Haus 1946	198.82	147.31	108.20	38.69
Bas 1946	178.73	128.47	94.34	28.05

Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 Ind.	15 Rails	15 Util.	60 Stks
Ferm. hier	h108.8	47.3	h54.3	80.3
Fer.m ant.	107.4	46.7	53.2	79.5
Il y a 1 sem.	104.3	46.8	53.3	77.8
Haut 1946	107.4	51.0	54.2	80.4
Bas 1946	96.1	44.1	50.0	722

h—Nouveau sommet pour 1946.

Heva Cadillac Gold Mines

TORONTO, 9. — M. J.-J. Coghlan, président de Heva-Cadillac Gold Mines, Ltd., rapporte que le trou de sonde No 35-W a recoupé 14.5 pieds de mineral d'une teneur de $20.17 en or, à une profondeur verticale de 650 pieds. Les analyses sur une largeur de 44.5 pieds, y compris une section stérile, de 14 pieds, donnent en moyenne $7.73. Nombre d'examens minutieux ont vérifié l'homogénéité du gite aurifère.

Le 35-W est le dernier d'une série de trous forés sur le même plan vertical, et dont les résultats indiquent que le massif de minerai donne en moyenne à cet endroit $11.56 sur 14 pieds. On a déjà terminé trois sondages de ce genre, soit en tout 450 pieds le long du massif, qui révèlent une amélioration notable tant de la largeur que de la teneur en or à mesure que l'on progresse en profondeur. Le trou 36-W continuera ce forage en profondeur 150 pieds plus à l'ouest.

Le puits atteint une profondeur inclinée de 75 pieds. Le cadre de superficie est monté, de même que les installations qui s'y rapportent. Le fonçage du puits, au rythme de 3 équipes par jour, a commencé hier. On s'attend dès lors à progresser de 150 pieds par mois.

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale, Edifice Transportation, Montréal.

Cours des changes entre banques à New-York:

Angleterre: livre câble	4.03
Suisse: franc	.2336½
Suède: couronnes	.2385
Brésil: cruzeiro	.0514

Taux de la Commission du contrôle du change étranger:

	Achat	Vente
$ américain	10%	10½ % pr
£ sterling	4.43	4.45

EST-CE ASSEZ BETE!... par Partch

"Es-tu sourd? Il a dit 'Passe les pommes de terre !'"

Exploits de la 85e Compagnie de pontage, sur le front ouest

Par le cap. Guillaume Dunn
des Relations extérieures de l'Armée

LONDRES (retardé) — Quatre officiers de la 85e compagnie de pontage de l'Intendance retournent au Canada à bord du Queen Elizabeth, les lieutenants Jean-Paul Picard, de Hull, Philippe Trudel, de Montréal, Gilbert Couture et Charles Rancourt, de Québec. Ce sont les derniers officiers de l'unité à revenir au pays, si l'on fait exception du capitaine Antonio Labelle, de Montréal, avec nos troupes d'occupation en Allemagne.

La 85e compagnie de pontage passait pour une unité canadienne-française. En effet, son effectif de 837 hommes (13 pelotons de plus de 60 hommes chacun) fut toujours canadien-français dans la proportion de 55 à 65 pour cent. Elle eut pour commandant durant les hostilités le major Alexandre Gagnon, M.B.E., de Montréal, aujourd'hui rapatrié.

On a très peu entendu parler de la 85e compagnie, pourtant une des plus nombreuses et des plus anciennes de l'Intendance. La raison en est qu'elle fut détachée, peu de temps après son débarquement en Normandie, auprès de la 2e Armée britannique et passa toute la guerre à construire des ponts pour les "Limeys". Il n'y a peut-être pas d'autre unité canadienne importante qui ait fait ainsi toute la campagne avec l'armée britannique. Après qu'elle eut été dissoute en Angleterre, on rapatria ses hommes séparément.

Ces derniers avaient été recrutés surtout à Montréal. L'un d'eux, le soldat M. Bourrette, de Montréal, mérita la B.E.M. à Caen avec le sergent Kenning, également de Montréal. Un autre, le sergent R. Quinnette reçut une décoration hollandaise pour avoir réussi à sauver un grand nombre de parachutistes anglais à Arnhem.

Débarquée en Normandie le 6 juillet, la compagnie érigea un pont Bailey sur l'Orne à Caen. Ce fut la seule mission accomplie pour l'armée canadienne. Immédiatement après, on la détachait auprès de la 2e Armée britannique. Trois pelotons cependant accompagnèrent la division polonaise jusqu'aux opérations de l'Escaut, alors qu'ils allèrent rejoindre l'unité pour terminer la guerre eux aussi avec les Britanniques.

Nos gars de l'Intendance furent les premiers Canadiens à revoir le monument de Vimy, à entrer à Arras, Lille et Bruxelles. Ils furent, à la vérité, les premiers Canadiens à fouler le sol de Belgique et à passer la frontière hollandaise. A Bruxelles, comme aucune marque ne permettait de distinguer leurs véhicules de ceux de la 2e Armée, on les prit d'abord pour des Britanniques. Lorsqu'on constata enfin qu'ils parlaient français et qu'ils étaient Canadiens, ce fut un véritable délire. Ils passèrent six jours à célébrer avec les Bruxellois la libération de la ville. Un citoyen leur fit don d'un camion de champagne. Un autre reçut tous les officiers à un club chic. Le champagne coulait à flot, à tel point qu'on s'en servait pour se raser.

A leur arrivée en Hollande, nos constructeurs de ponts furent complètement isolés du reste des troupes britanniques entre Eindhoven et Nimègue. La route avait d'abord été ouverte par la 101 division américaine. La compagnie s'y engagea pour aller jeter des ponts sur le Rhin. Les Allemands ayant repris possession de la route sur ses derrières, elle se trouva encerclée. On vécut durant quatre jours à même les réserves de vivres et les rations d'urgence. Les bombardements aériens furent d'une grande violence.

Nos Canadiens commencèrent à travailler pour la 7th Armoured Division, les fameux "Desert Rats" du général Montgomery, à compter de l'offensive de Sittard en Allemagne. Ils les accompagnèrent jusqu'à Hambourg. Les "Desert Rats" étaient sur le point d'entrer dans le grand port allemand quand les hostilités prirent fin. La 85e compagnie conserve précieusement une lettre des "Desert Rats" dans laquelle ceux-ci rendent hommage à la diligence des Canadiens et mentionnent en particulier le peloton "D", celui du lieutenant Couture, avec qui ils furent plus étroitement associés.

L'histoire de la 85e compagnie est l'histoire des ponts que ses hommes ont construits. Ils en ont bâti sur l'Orne, la Dives, la Seine, la Somme, l'Authie, les canaux Léopold, de Gand, Albert, le Waal, le canal Wilhelmine, la Meuse, le canal du Nord, le Rhin, l'Ems, le Weser, l'Aller, l'Elbe, et je ne nomme que les principaux.

Des "Desert Rats", nos gars de la 85e disent que ce sont des vétérans passés maîtres dans l'art de la guerre, qui ne manquent jamais une occasion et prennent beaucoup de chances. Comme ils les suivaient pour ainsi dire pas à pas, il arriva souvent aux nôtres de se trouver plusieurs milles en avant de l'infanterie.

Des soldats britanniques en général, ils disent qu'ils ne se pressent jamais, ne s'excitent jamais, mais arrivent aux résultats quand même, qu'ils endurent les pires choses sans se plaindre, ne se vantent jamais de ce qu'ils accomplissent et se montrent très méthodiques dans tout ce qu'ils font. Par exemple, les ordres qu'on donnait aux Canadiens pour la construction d'un pont, étaient accompagnés d'une foule de détails précis sur la position des troupes ennemies, celle des nôtres, sur les opérations en cours, etc. Cette minutie a sauvé la vie à plusieurs de nos hommes.

La supériorité de ses 450 véhicules rendait la compagnie très populaire auprès des divisions britanniques. Les camions de la 85e, il faut l'avouer, étaient entre bonnes mains: le chauffeur canadien, disent les officiers qui s'en retournent à bord du Queen Elizabeth, est le meilleur du monde.

Tchou accuse Tchiang Kai-shek

TCHOUNG-KING. (A.P.) — Le chef communiste no 2 de la Chine a déclaré que le gouvernement de Tchiang-kai Shek n'avait pas encore mis en vigueur une seule décision sur l'unité et que les prêts étrangers ne serviraient qu'à perpétuer la dictature du généralissime et de son parti.

Tchou En-lai, qui été le porte-parole des communistes dans les négociations sur l'unité nationale, n'a pas mentionné le prêt considérable que Tchoung-king veut obtenir des Etats-Unis, mais ses associés ont dit que c'est de ce dont il voulait parler.

Il a affirmé de nouveau que les communistes refuseraient de se joindre à un nouveau gouvernement unifié si le Kouo-mintang rompait les décisions sur l'unité arrêtées au cours de la consultation politique de "tous les partis en janvier dernier.

Le gouvernement n'a pas répondu aux accusations de Tchou, qui soulignent la scission entre le gouvernement et les communistes.

Production de fil métallurgique au pays

La production de clôture en fil d'acier en janvier s'élève à 2,385 tonnes, y compris 2,231 tonnes de clôture de ferme, 17 tonne de clôture de parterre et 137 tonnes de clôture à mailles entrelacées, d'après les chiffres publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique. Durant l'année civile 1945, 23,451 tonnes de clôture en fil entrelacé pour ferme et parterre sont produites.

Ventes de gaz

Les ventes de gaz manufacturé par les compagnies de distribution s'élèvent à 2,284,081 m. pds. cu. en janvier contre 2,211,808 m. pds. cu. au cours du même mois l'an dernier, d'après les chiffres publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique. Les ventes de gaz naturel en janvier atteignent le total de 4,561,350 m. pds. cu., comparativement à 4,474,170 m. pds. cu. il y a une an.

OPTOMETRISTE

Tél.: HArbour 0686
CHARLEMAGNE BOURCIER
Optométriste
1738, rue St-Denis
Heures de bureau: 9 a.m. - 7 p.m.

COMPTABLES

CHARTRE, SAMSON BEAUVAIS, GAUTHIER & CIE
COMPTABLES AGREES
(Chartered Accountants)
MONTREAL — QUEBEC — ROUYN

P.-E. Courtois C.A. R. Courtois, C.A.
F. Fredette, C.A. Paul Gauvin, C.A.
M. Lajeunesse, C.A. R.R. Pouliot, C.A.
Victor Paul, C.A.
COURTOIS, FREDETTE & CIE
COMPTABLES AGREES
10 ouest, rue St-Jacques
Montréal

MAHEU, NOËL et BENOIT
COMPTABLES AGREES
10 OUEST RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL — MA. 7754
22 NORD, RUE WELLINGTON, SHERBROOKE, QUE. — TEL. 52

MARCEL B. MORENCY, C.G.A., C.P.A.
GERARD LABELLE, C.G.A.
ROGER GAGNON, L.I.C.
MORENCY, LABELLE & CIE
COMPTABLES LICENCIES
57 ouest, rue St-Jacques
MA. 2221 MONTREAL

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
COMPTABLES AGREES
(Chartered Accountants)

Nous ne participerons pas au vol des actionnaires, dit M. Godbout, au sujet de la Montreal Power

QUEBEC, 9. (Du correspondant parlementaire du "Canada".) — "La province de Québec ne doit pas répudier ses contrats et le gouvernement n'a pas le droit de nous faire dire dans une loi: "Nous ne paierons pas ce que nous devons", a déclaré l'hon. Adélard Godbout, cet après-midi, à l'Assemblée législative, en s'opposant à un bill du gouvernement Duplessis pour amender la loi de l'Hydro-Québec. "Nous ne participerons pas à un vol des actionnaires de la compagnie que nous avons exproprié", a ajouté le chef de l'opposition libérale.

Le bill en question a plusieurs objets dont le principal est d'autoriser l'Hydro-Québec à donner instruction au Montreal Trust de lui remettre $12,000,000 de titres de la Montreal Light, Heat & Power, détenues en garantie en vertu de l'acte de fiducie de la Beauharnois Corporation.

M. DUPLESSIS. — Nous voulons sauver 2 pour cent sur l'intérêt car les débentures en question portent un intérêt de 5 pour cent. Et de plus, il y a une lettre de M. J. S. Norris, président de la Montreal Power, s'engageant à remettre les titres contre 12 millions en argent comptant.

M. GODBOUT. — Si les titres sont rachetables, que l'Hydro-Québec les rachète mais s'ils ne sont pas rachetables, nous n'avons pas le droit de voler les actionnaires.

M. HAMEL. — Pourquoi n'a-t-on pas produit la lettre de M. Norris?

L'hon. J. A. Mathewson a démontré au premier ministre l'erreur qu'il commettait. M. Geo. C. Marler a déclaré qu'il s'agissait d'un scandale. M. Jacques Dumoulin a affirmé que par la nationalisation, le parti libéral avait montré ses vraies couleurs. Seul M. René Chaloult a déclaré que la répudiation des contrats ne le scandalisait pas. L'hon. J.-A. Francoeur a parlé d'experts américains engagés à l'Hydro pour évaluer les propriétés, tâche confiée à un tribunal d'arbitrage.

Invité par l'hon. M. Mathewson et M. Marler à dire quand les actionnaires de la Montreal Power seraient payés, l'hon. Maurice Duplessis a confessé que la maladie d'un "personnage distingué" avait retardé toute l'affaire.

L'hon. Léon Casgrain a essayé en vain de connaître le nom du personnage en question.

La Chambre en comité plénier (M. Maurice Tellier au fauteuil), étudie le bill de l'hon. J.-S. Bourque modifiant la loi de l'Hydro.

M. BOURQUE — Le premier but est d'autoriser l'Hydro à faire des ententes avec les municipalités pour le paiement de ses taxes et de

(Suite 9e page, 4e col.)

Promotion

M. Robert Sommerville, gérant général du service des hôtels du Canadien National, annonce la promotion de M. Lionel S. Wanzel, gérant adjoint du Château Laurier à Ottawa, au poste de gérant du Maniki Lodge.

Edward Mazerall et Mary Willsher subiront un procès

OTTAWA, 9. (C.P.) — Deux autres personnes devront subir leur procès sous des accusations d'espionnage et de violation de la loi des secrets officiels de 1939 en communiquant les informations secrètes à la Russie.

Il s'agit de M. Edward Mazerall, 30 ans, d'Ottawa et Fredéricton, N.-B. accusé d'avoir transmis deux documents du Conseil national des recherches relatif au radar, et de Mlle Kathleen Willsher, 40 ans, qui aurait révélé une information secrète.

Tous deux ont été libérés sous cautionnement. Leurs avocats ont dit, aujourd'hui, qu'aucune déclaration ne serait faite présentement, à savoir, s'ils choisiront un procès expéditif devant un juge, ou s'ils attendront les assises de la Cour suprême d'Ontario, qui auront lieu en mai.

Mazerall et Mlle Willsher furent les premières personnes arrêtées sous des accusations d'espionnage. Dans les autre cas, les accusations étaient portées en vertu de la loi des secrets officiels.

L'UNRRA achètera pour $200,000,000 de produits au pays

OTTAWA, 9. (C.P.) — Le Canada a payé à l'UNRRA ses deux contributions qui se chiffrent par $154,000,000.

Un porte-parole du gouvernement a souligné que les achats effectués par l'UNRRA au pays même excéderont les contributions par environ $46,000,000, de sorte qu'ils se totaliseront par au moins $200,000,000.

Les achats comprennent toutes les sortes de céréales, des produits en conserves, des instruments aratoires, des vêtements et autres articles dont on a grandement besoin dans des pays ravagés par la guerre.

Si l'UNRRA ne dispose pas de l'argent dont elle a besoin pour mener sa besogne à bien, c'est que d'autres pays négligent de payer leurs contributions aussi promptement que le Canada.

Le capitaine E. Aikman, du C.P.R., décédé à Vancouver

VANCOUVER, 9. — Le capitaine Edmund Aikman, R.D., R.N.R., adjoint du président des services maritimes du Pacifique Canadien, est décédé hier matin, à Vancouver, à l'âge de 66 ans, après une longue maladie. Il avait été directeur des opérations au ministère des transports britanniques de 1941 à 1943.

Natif de St-Andrews, Ecosse, le capitaine Aikman débuta au service maritime du Pacifique Canadien en 1908, au poste de quatrième officier à bord du paquebot "Montcalm". Il passa 25 ans en mer, dont cinq dans la marine royale lors de la première grande guerre.

Durant sa longue carrière, il fit du service à bord de l'"Empress of France", dont il était premier officier et à bord de l'"Empress of Scotland", à titre de capitaine du personnel. Alors qu'il était commandant de l'océanique "Bolingbroke", il fut le premier à conduire son navire vers le port de Montréal, après avoir évité un immense champ de glace qui avait barré la route à plusieurs autres bateaux.

Alors qu'il était dans la Marine royale, il prit part à la reddition officielle de la flotte allemande au cours de la première grande guerre et, de 1914 à 1919, il fit du service à bord de croiseurs et des destroyers.

Après avoir pris sa retraite, M. Aikman, s'établit sur l'île Vancouver. Lui survivent, son fils Edmund F. Aikman, lieutenant commandant dans la marine royale (réserve), et deux filles, Mme Willoughby Lamb, de Chemainus, et Mme G. Chappell, de Londres, Angleterre, qui réside présentement au Canada.

Grièvement blessée par un tramway, hier soir, rue Dorchester

Mme Bertha Joannette, 53 ans, 3451, rue de la Montagne, a été grièvement blessée, à 7 h. 35 hier soir, dans un accident de la rue. En traversant la chaussée, elle fut heurtée par un tramway du circuit Côte-des-Neiges, voyageant vers le sud rue Peel, et tournant vers l'ouest à l'angle de la rue Dorchester, au moment de l'accident. Mme Joannette fut transportée, inanimée, à l'hôpital Saint-Luc, où elle est présentement en observation en attendant le résultat de radiographies. On croit qu'elle a le crâne fracturé. Le lieutenant Frank Hogue, du poste No 10 (rue Saint-Luc), fit les constatations d'usage avec l'agent Roger Filion, de Radio-Police.

Lionel Veilleux subira son procès aux assises

QUEBEC, 9. (C.P.) — Lionel Veilleux, âgé de vingt-deux ans, de Québec, a été condamné aujourd'hui à subir un procès aux assises criminelles. Il est accusé d'avoir participé au vol à main armée perpétré à la buanderie James Strachan, à Québec, le vingt-sept février dernier.

A la Chambre des Communes

Le Canada consent à la France un crédit de $242,500,000

(d'après la Canadian Press)

OTTAWA, 9. — Quelques heures à peine après le départ de M. Léon Blum qui venait de séjourner un peu de temps à Ottawa, dans le but de mettre le gouvernement canadien au courant de la situation économique de la France et de ses besoins, le t. hon. J. L. Ilsley, ministre des Finances, a annoncé cet après-midi à la Chambre des Communes la signature d'un accord grâce auquel le Canada va ouvrir un crédit de $242,500,000 aux Français.

Aux applaudissements de toute la Chambre, M. Ilsley a précisé que cette entente, dont on avait officiellement prédit l'automne dernier qu'elle ne mettrait pas de temps à se faire, a été signée aujourd'hui même par le comte Jean de Hauteclocque, ambassadeur du gouvernement de Paris, à Ottawa, et par lui. Le ministre agissait au nom du gouvernement

C'est là le crédit le plus important que le Canada ait jamais accordé à un pays étranger en vertu de la loi des crédits à l'exportation. Il portera intérêt à 3 p.c. et sera remboursable en trente versements annuels, commençant à la fin de 1947 et se terminant en 1976.

Répondant à M. John Braken, leader du parti conservateur progressiste qui l'interrogeait là-dessus, le ministre des Finances a aussi révélé qu'il ferait une déclaration sur le montant total des crédits consentis à tous les pays autres que le Royaume-Uni, lorsqu'il présentera à la Chambre une résolution fondée sur un bill autorisant le prêt de $1,250,000,000 à la Grande-Bretagne. M. Ilsley a ajouté qu'il espérait pouvoir saisir les Communes de cette importante question dès jeudi.

M. King ira à Paris

Le t. hon. Mackenzie King, premier ministre du Canada, est allé reconduire ce matin à l'aéroport de Rockcliffe, où ils prenaient l'avion qui les a transportés à Washington, M. et Mme Léon Blum. Avant de serrer la main une dernière fois à l'ancien président du conseil des ministres de France, M. King lui a dit au revoir et lui a déclaré qu'il le reverrait à Paris, où il se rendra pour les conférences de paix. Le premier ministre a aussi reconnu que les conversations qu'il a eues avec le leader socialiste français ont été des plus fructueuses et des plus utiles, et pour le Canada et pour la France. Il a dit que M. Blum lui avait fourni à lui ainsi qu'aux autres membres du cabinet des éclaircissements complets sur la situation économique de la France et que le gouvernement canadien se hâtera d'étudier les faits qu'il a exposés.

On se hâte avec lenteur

La Chambre des Communes a approuvé cet après-midi une résolution que lui a présentée le premier ministre, M. Mackenzie King, et qui demandait que dorénavant tous les lundis, jusqu'ici journée des députés, les affaires du gouvernement aient la préséance sur celles des représentants.

En expliquant sa résolution, M. King a dit que depuis l'ouverture de la présente session, le 14 mars, on a très peu travaillé sur les mesures du gouvernement. Il n'a qu'un but en agissant comme il le fait, c'est d'accélérer autant que possible les travaux sessionnels.

MM. John Bracken, leader conservateur progressiste, M. J. Coldwell, chef de la C.C.F. et J. H. Blackmore, créditiste de Lethbridge parlant au nom de son chef, M. Solon Low, actuellement absent, ont appuyé l'idée du premier ministre.

M. Bracken, cependant, a demandé que le mercredi reste un jour que l'on emploiera à la dissussion des bills et des résolutions des députés et qu'il le reste plus longtemps que ce n'est généralement le cas au cours d'une session. Il s'est dit d'avis que le gouvernement pourrait hâter les travaux en permettant à plus de bills de députés et à plus de leurs résolutions d'être l'objet d'un vote.

M. King lui a répondu qu'il avait la certitude que la Chambre serait prête à abandonner le mercredi aux députés et pour une période plus longue que d'habitude. Il a aussi exprimé l'espoir que la Chambre accepterait bientôt de se priver de son congé traditionnel du mercredi soir.

Encore cette histoire de bar

Depuis que l'Assemblée législative de l'Ontario a adopté une loi autorisant les bars dans cette province, on a recommencé de se de-

(Suite 9e page, 2e col.)

Message de M. Blum

La France a besoin de l'aide des pays qui pensent à elle

Dans un message d'adieu enregistré sur disque et diffusé hier soir par CBF, M. Léon Blum, ambassadeur extraordinaire de France au Canada et aux Etats-Unis, a déclaré que l'effort méthodique poursuivi par la France pour restaurer les ruines de son économie requiert l'aide, la coopération et le crédit des nations intéressées à l'avenir de son pays.

S'adressant aux Canadiens, M. Blum a expliqué qu'il était venu au Canada pour attirer l'attention de ses citoyens sur la détermination qui anime toute la France et sur le tenace et méthodique effort que la France est déterminée à soutenir en vue de reconstruire les ruines de son économie...

Je suis venu au Canada, continua-t-il, pour vous dire que ce méthodique effort requiert l'aide, la coopération et le crédit des pays qui semblent intéressés à ce que la France reprenne son rang au sein des nations du monde sans trop de délai.

M. Blum dit ensuite qu'il s'est acquitté de sa mission le plus scrupuleusement possible. Il désire exprimer sa gratitude à l'endroit de tous ceux qui lui ont aidé à s'en acquitter si facilement et si plaisamment.

Puis M. Blum a loué l'effort de guerre du Canada au cours des deux derniers conflits mondiaux et il a souligné que c'est avec fierté que la France se rappelle qu'elle est mêlée aux souvenirs et aux traditions des Canadiens.

Au cours de son séjour à Ottawa, M. Blum a eu des entretiens avec le très hon. W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, les représentants de différents partis politiques et avec des chefs ouvriers.

"Deux dans un" à la mode américaine

L'aviation militaire américaine vient de donner le "O.K.", final au premier appareil de chasse au monde constitué de deux fuselages complets. Construit par la North American Aviation, le P-82 est le résultat d'une simple opération mathématique selon laquelle 2 "Mustangs" P-51 donnent un P-82. Les ingénieurs de la North American, créatrice du fameux "Mustang", ont pensé que joindre ensemble deux P-51 devrait donner un appreil aux performances doublées. La vignette ci-dessous montre le résultat.

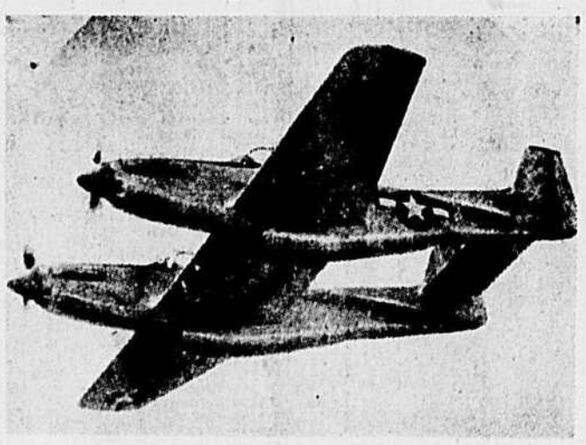

Le "Twin Mustang" P-82

Le P-82 est donc composé de deux Mustangs joints par la racine des ailes et l'empennage-arrière. Il comporte presque le double des qualités du P-51: vitesse maximum supérieure à 475 milles à l'heure, rayon d'action de 2,500 milles avec armement complet et plafond utile de 45,000 pieds.

L'équipage est composé de deux pilotes. Celui de gauche est le pilote principal l'autre est le co-pilote. Ils sont en communication par téléphone et peuvent prendre les contrôles à tour de rôle. Le train d'atterrissage comporte deux roues en avant et deux roues à l'arrière.

Cet appareil unique transporte un armement offensif et défensif formidable: six mitrailleuses .50, 25 fusées et 4 bombes. Une nacelle spéciale peut en plus être fixée à la section centrale de l'aile, entre les deux fuselages pour porter huit mitrailleuses additionnelles, un appareil de radar ou un équipement de photographie.

Chacun des deux moteurs Packard 12 cylindres développe 2,200 c.v.

* * *

St-Jovite-Montréal approuvé

Le ministre de la Reconstruction, l'hon. C. D. Howe, annonce d'Ottawa que le Air Transport Board a rendu une décision approuvant le permis accordé pour le service aérien sans horaire fixe

(Suite 3e page, 1ère col.)

A Mexico

M. Paul Goulet, sous-ministre adjoint du Travail du Canada, qui participe actuellement, à Mexico, comme représentant du pays, à la conférence régionale de l'Organisation internationale du travail.

Ce différend a été soumis au Conseil régional du Travail

Le différend qui existe depuis 13 jours entre la National Breweries Limited et l'Union Internationale des employés de brasseries a été soumis au conseil régional du Travail lors d'une convocation d'urgence des patrons et des employés, tenue hier après-midi au palais de justice à la demande du ministre provincial du Travail, l'hon. Antonio Barrette.

On a révélé que le Conseil régional du Travail va demander au Conseil des relations industrielles si l'Union des United Brewery, Soft-Drink, Cereal Workers doit être reconnue comme agent négociateur des employés en grève.

Agressions

Trois ouvriers qui faisaient la file, en quête de travail, hier matin, à la porte du bureau de placement de la National Breweries, ont été attaqués par une dizaine de grévistes et ont dû être traités par le médecin de la compagnie, rapporte-t-on. En marge de cet incident huit jeunes gens ont été conduits au quartier général de la police municipale, tôt hier soir. Six d'entre eux furent relâchés immédiatement. Les deux autres ont obtenu leur liberté provisoire après avoir fourni chacun un cautionnement de $100. Ils doivent comparaître ce matin.

Prisonnier de guerre allemand évadé d'un camp, près de Toronto

TORONTO, 9. (C.P.) — Des agents de police de Toronto et de la banlieue sont ce soir à la recherche d'Helmut Frezel, prisonnier de guerre allemand âgé de vingt-neuf ans, qui s'est évadé du camp de Cooksville, près de Toronto, au cours de l'après-midi.

Les autorités municipales ont un programme de travaux de 25 millions pour l'après-guerre

QUEBEC, 9 (Du correspondant parlementaire du Canada). — M. George C. Marler, député de Westmount-St-George, et vice-président du Comité exécutif de Montréal, a déclaré ce soir, à l'Assemblée législative, que les autorités municipales de la métropole avaient un programme de travaux d'après-guerre dont le coût s'élèvera à 25 millions. Tous les plans sont faits et il y en a pour 3 ou 4 millions qui seront exécutés immédiatement.

Le député de Westmount-St-George a fait cette déclaration en parlant sur une motion de l'hon. J.-A. Francoeur, qui avait demandé au gouvernement s'il avait l'intention de coopérer avec Montréal pour des travaux d'après-guerre comme le gouvernement d'Ontario coopère avec la cité de Toronto.

M. FRANCOEUR. — Il ne peut être question d'établir une province de Montréal, mais la métropole ne reçoit pas sa part en retour de sa grande contribution au progrès de la province de Québec.

Montréal a un grand problème, celui de la circulation. "Il nous faut un métro dans dix ans", a dit un administrateur dont tout le monde regrette le départ.

M. OMER COTE. — Adopté.

M. FRANCOEUR. — Le secrétaire de la province dit "Adopté". Ses responsabilités s'en vont graduellement. Il sera sur le banc avant longtemps. Il ne s'occupe pas des problèmes de Montréal. Alors, il faut que les autres s'en occupent. A Toronto, on va dépenser 60 millions avec contributions de 10 millions du fédéral et de la province d'Ontario. Que fait notre gouvernement de Québec? Rien. J'espère que le premier ministre va donner 20 millions pour la construction d'un métro à Montréal. (Appl. a gauche).

M. MARLER — Au sujet du problème de la circulation à Montréal, nous avons trois projets: (1) expropriations de plusieurs rues; (2) voies-express (autostrades) partant de la rue Notre-Dame, à l'Est de l'Hôtel de Ville, jusqu'à la Côte St-Paul, dépense de 3 millions par mille; (3) enfin le métro que tout le monde approuve en principe mais dont le commencement coûterait 75 millions. Le coût des autostrades devrait être supporté par toutes les municipalités intéressées. Je dois informer la Chambre que la cité de Montréal a un programme de travaux d'après-guerre de 25 millions. Nous allons en commencer tout de suite pour une somme de 3 ou 4 millions. Il faut que l'on tienne compte de la rareté des matériaux. Nous allons dépenser, dès que nous pourrons trouver le ma-

(Suite 9e page, 4e col.)

M. Duplessis décide d'augmenter le nombre des juges; le cas Côté

QUEBEC, 9. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — L'hon. Maurice Duplessis a annoncé ce soir à 6 h., à l'Assemblée législative que deux projets de loi présentés aujourd'hui ont pour but (1) de donner juridiction à la Cour des Magistrats sur les procès de $200 en matière civile; (2) de porter le nombre des juges de la Cour des Magistrats de 30 à 33 et le nombre des juges de la Cour des Sessions de la Paix de 19 à 25.

Au moment où la Chambre allait s'ajourner, le premier ministre a pris la parole. Il s'en est suivi un dialogue qui s'est terminé par un mot piquant sur l'hon. Omer Côté.

M. DUPLESSIS — Je vais donner à la Chambre l'objet de quelques projets de loi présentés aujourd'hui. Le bill modifiant la loi de la Cour des Magistrats a pour but de donner plus de juridiction à ce tribunal dans les causes civiles. Actuellement seuls les litiges où une somme de $100 est en jeu peuvent être jufés. La Cour pourra désormais juger les causes jusqu'à $200.

M. LEON CASGRAIN — Pour toute la province?

M. DUPLESSIS — Oui. La seconde mesure a trait au nombre des juges des Cours provinciales. Actuellement, le gouvernement peut nommer un nombre illimité de juges des Sessions de la Paix. Nous voulons limiter le nombre de ces juges à 25.

M. GODBOUT — Combien y en a-t-il actuellement?

M. DUPLESSIS — 19. Le même bill porte de 30 à 33 le nombre des juges de la Cour des Magistrats. Les autres dispositions du projet sont les suivantes: (1°) remettre à 10 ans le nombre d'années de pratique d'un avocat qui peut être nommé juge, (en 1923, on a réduit cela à sept ans pour permettre la nomination de l'hon. juge Amédée Monet); (2°) assurer son plein salaire comme pension à M. le juge J.-H. Lemay; (3°) autoriser M. le juge Métayer à prendre sa retraite à 65 ans avec son salaire comme pension.

M. CASGRAIN — Le premier ministre ne pourra pas remplir toutes ces vacances sur le Banc.

—M. DUPLESSIS — Oh, oui!

M. GODBOUT — Il ne reste pas beaucoup de vos amis à nommer parmi les avocats.

M. DUPLESSIS — Il y a aussi un projet de loi dont le but est d'accorder au secrétaire de la province le privilège de ne pas être obligé de venir devant le Conseil Exécutif . . .

—M. GODBOUT — Vous ne voulez pas le voir?

M. DUPLESSIS — . . . pour certaines formalités.

Québec demande l'institution d'une ambassade près le Vatican

QUEBEC, 9, (Du correspondant parlementaire du Canada). — M. Jacques Dumoulin, député de Montmorency, a obtenu l'unanimité complète de l'Assemblée Législative ce soir, sur la motion suivante:

L'Assemblée législative de la province de Québec prie les autorités fédérales de saisir le parlement du Canada, présentement convoqué, des mesures nécessaires à l'institution d'une ambassade près le Saint-Siège.

Que copie de cette motion soit transmise au t. hon. Mackenzie King et aux membres de son cabinet.

Le député de Montmorency a prononcé un excellent discours à l'appui de sa motion.

M. DUMOULIN — La politique vaticane ne se propose d'autre fin que d'inculquer aux législateurs, aux dirigeants des nations, la grande loi chrétienne de justice, de probité, de charité et de paix.

A cette date, parmi les puissances marquantes, seules la Russie, la Turquie et le Mexique n'ont pas encore estimé qu'elles eussent avantage à écouter de près les paroles pacificatrices et bienfaisantes de la première des puissances morales.

Le Canada, dont les services diplomatiques sont à se constituer ne voudra pas suivre un exemple aussi peu conforme à a mentalité et à ses intérêts.

Dans les circonstances actuelles, où s'affrontent, un peu partout, deux philosophies: la chrétienne et l'athée, l'influence morale du vatican s'avère plus effective et indispensable que par le passé.

Cependant, comme j'entends maintenir cet exposé sur le strict terrain des considérations matérielles, je citerai une constatation, presque un axiome, que je trouve dans l'oeuvre d'un sociologue de tris haute valeur, le comte Alexis de Tocqueville. Dans son livre si profond: "La Démocratie en Amé-

(Suite 2e page, 1ère col.)

Secret de la "pierre de Scone" précieusement gardé au Canada

OTTAWA, 9. (C.P.) — Une carte indiquant la cachette d'un trésor historique a été exposée aux Archives ici, aujourd'hui, avec les lettres et les documents l'accompagnant.

La carte démontre l'endroit où, pendant la guerre, les Britanniques cachèrent la "pierre du couronnement" ou "pierre de Scone", roche grise d'apparence très ordinaire autour de laquelle l'histoire semble avoir évolué, quelques-uns disent même depuis l'ancien Testament.

La célèbre pierre, qui est placée sous la chaise britannique du couronnement, aurait été transportée par le roi Kenneth, d'Ecosse, à la ville écossaise de Scone, et de Scone, elle aurait été plus tard transportée à l'Abbaye de Westminster par Edouard premier en 1296. Quelques historiens prétendent que cette pierre serait celle qui aurait servi "d'oreiller" à Jacob dans l'Ancien Testament. Selon eux, elle aurait été apportée en Ecosse par les Croisés.

En 1939, la pierre fut "déménagée" de nouveau. Peu de jours avant la déclaration de la guerre, en effet, elle fut cachée dans un endroit sûr, à Islip, Angleterre. On dressa une carte de l'endroit de la cachette afin de pouvoir retracer le trésor.

En 1940, au plus fort de la bataille de la Grande-Bretagne, l'évêque de Labillière, doyen de Westminster, transmit un message soigneusement scellé à Sir Gerald Campbell, alors haut commissaire britannique au Canada. Ce message contenait la carte du lieu secret et une déclaration des trois gardiens britanniques de la pierre précieuse.

Le premier ministre, le t. h. Mackenzie King, fit déposer l'enveloppe scellée dans les voûtes de la Banque du Canada. Toutes les copies de cette carte furent détruites. Aucun Canadien n'en prit connaissance avant la fin de la guerre.

Recommandations du Barreau au sujet de nos lois de l'impôt

OTTAWA, 9. (C.P.) — L'étude d'un projet australien de séparer l'administration de l'impôt sur le revenu de la législation, qui détermine le taux actuel de taxation, a été proposée aujourd'hui au comité sénatorial de l'impôt par l'Association du barreau canadien.

L'association, dans une brève critique de la législation actuelle, a dit que le gouvernement avait la responsabilité d'éclaircir la législation fiscale, afin que les contribuables ne soient plus obligés de faire leurs calculs "selon des règles désuètes que personne ne comprend". Le Barreau canadien recommande d'établir un nouveau tribunal d'appel opérant indépendamment du ministère du Revenu et de restreindre les pouvoirs dont est maintenant investi le ministre du revenu.

L'adoption de la législation australienne permettrait la discussion libre pour les amendements concernant la perception de l'impôt entre le Parlement et les parties intéressées.

Les amendements actuels couvrent 188 pages qui ont été ajoutées à la loi codifiée qui contenait 27 pages et prêtait déjà à confusion. Certaines de ces lois remontent à la loi britannique de 1806.

"Si le gouvernement attend du contribuable des déclarations honnêtes et les paiements d'une juste dette, il a, de son côté, l'obligation de simplifier et d'éclaircir la loi, afin que le fardeau se répartisse également sur tous", ajoute le communiqué.

Si la loi n'est pas éclaircie, cette déficience peut avoir un effet désastreux sur la prospérité du pays. L'Association propose la formation d'un tribunal d'appel qui disposerait des cas contestés.

Les membres du tribunal seraient nommés à vie; il se diviserait en autant de chambres qu'il le faudrait pour entendre les appels. Le Barreau propose un projet de loi concernant ce tribunal.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
Dans le jour
HArbour 5131
SOIR, DIMANCHE ET FETES :
Nouvelles, renseignements — HA. 5131
Directeur de l'information.... HA. 3461
Annonces, Ateliers..... HA. 1432
Sport ..... HA. 5134
Administration, Finance..... HA. 3507
Circulation et expédition..... HA. 5134
Rédacteur en chef ..... HA. 8454

Pour retracer tous vos ancêtres, jusqu'en Europe, adressez-vous à l'...
INSTITUT GÉNÉALOGIQUE
DROUIN
"Une oeuvre nationale"
6184, ST-DENIS — LA. 8151
Montréal

MENUISERIE GENERALE
BOIS DE CONSTRUCTION
Portes, fenêtres, divisions de bureau, moulures,
Planche murale, "masonite", etc.
Benoit & Mathieu
1215, rue St-Timothée Tél.: PL. 4851

PLateau 5151 OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30, SAMEDI COMPRIS
DUPUIS
LA PEINTURE QUI RAFRAICHIT
. . . se pose habituellement avant l'été . . .
venez vous approvisionner chez DUPUIS . . .
FLITE
Peinture à la caséine en blanc et teintes pastelles. Pour surfaces en plâtre, en bois, en brique, en ciment, en béton . . . sur une vieille peinture, sur le papier-tenture.
Paquet de 5 livres 1.15
SPECIAL
Peinture préparée pour intérieur, extérieur. Plusieurs teintes et blanc mat, blanc intérieur, blanc extérieur.
La pinte: .79 Gallon: 2.69 5 gallons: 13.25
ECLIPSE
Email ECLIPSE séchant en 4 heures en accordant une surface neuve et nette. Vert pâle, ivoire, chamois pâle et blanc.
La pinte: .95 Le gallon: 3.50
FLEUR DE LIS
Peinture préparée pour intérieur, extérieur. Plusieurs nuances aussi blanc mat, blanc intérieur, blanc extérieur.
La pinte: .88 Gallon: 3.25 5 gallons: 15.75
ENSEMBLES
Pour mélanger la peinture. 1 seau (25 lbs) blanc de plomb Tigre ou Ramsay, étalon du gouvernement. 1 gallon d'huile bouillie, 1 pinte de térébenthine. — LE TOUT 4.69
Surcharge de .25 remboursable sur retour du bidon.
VERNIS
DUPUISPAR ou naturel pour étendre sur les parquets, linoléums, prélarts de plancher, meubles et boiseries.
La pinte: .98 Le gallon: 3.69
Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér.-gén.
DUPUIS — troisième (De Montigny)